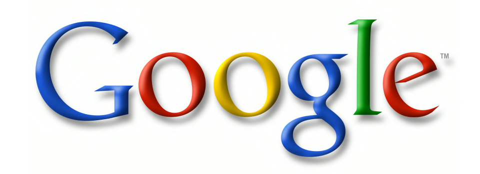


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

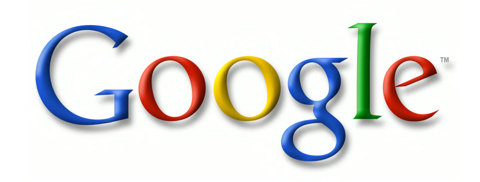
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

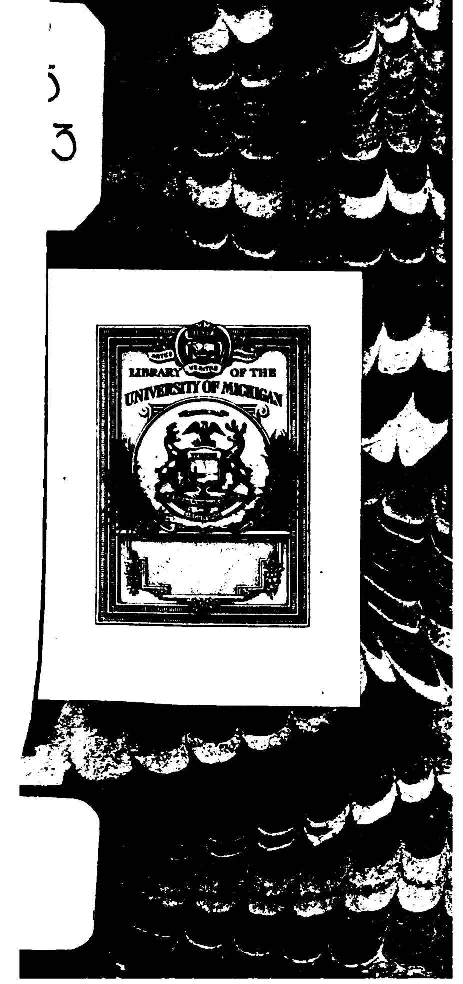
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



AP
25
.N93

# NOUVELLES
## DE LA
# REPUBLIQUE
## DES
# LETTRES.

Mois de Septembre 1705.

*Par* JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.
*Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.*

*Fautes à corriger dans le Mois d'Août.*

Pag. 143. lig. 13. *des utiles*, lis. *des plus utiles*. pag 195. lig. 28. *les piéces*. lis. *le precis*. pag. 218. lig. penult. *de la pie Mére*, lis. *de la dure & de la pie Mére*. pag. 233. lig. 24. *preuve*. lis. *preuves*. pag. 234. lig. 1. *puisque P. Lami*. lis. *puisque le P. Lami*.

Dunning
Engl.
12-26-39
1433





# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1705.

## ARTICLE I.

HISTOIRE *de l'*ACADÉMIE *Royale des* SCIENCES. *Année* 1701. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année. Tirez des Registres de cette Académie*. A Paris, chez Jean Boudot. 1704. in 4. pagg. 526. du Caractére des Volumes précédens. Et se trouve à Amsterdam, chez Jean Louis de Lorme, & à la Haye, chez les Fréres van Dole.

 Nous

NOUS avons parlé dans nos *Nouvelles* * de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, depuis son établissement, jusques à l'année 1700. inclusivement. Celle de 1701. ne fut imprimée que l'année derniére, & quelques contretems ont fait qu'elle n'est parvenuë jusques à nous que depuis peu. Nous allons en donner le précis dans cèt Article.

MR. *Bernoulli* célébre Professeur en Mathématique à Groningue a découvert un Nouveau Phosphore par le moyen du vif argent enfermé dans le Baromêtre. Son secret ayant été communiqué à l'Académie des Sciences, on voulut en faire l'épreuve, en observant les préceptes donnez par Mr. *Bernoulli*, mais plusieurs Baromêtres ne réüssirent point. Cela fit soupçonner que le Mercure propre à produire le Phosphore devoit être un Mercure particulier, dans lequel on auroit, peut-être, mêlé du Phosphore liquide, comme cela est arrivé quelquefois. On proposa ces difficultez & ces doutes à Mr. *Bernoulli*, qui répondit par

* *Voyez Juillet.* 1699. *pag.* 3. *Octobre* 1702. *pag.* 363. *& Novembre.* 1703. *pag.* 483.

par des Lettres pleines d'obſervati nouvelles & de nouvelles preuves ſon Syſtême. Il ſoutint toujours, le Mercure le plus pur eſt le meill pour le Phoſphore du Baromêtre; ajouta qu'ayant employé de cinq ſix ſortes de Mercures, qui venoı de differens endroits, il trouva que ſecret de purifier le Mercure par verſes lotions, rendoit lumineux Mercures, qui, ſans cela, ne p voient le devenir.

Les recherches de ce Savant lui fait découvrir une eſpêce de Phoſpl re portatif & perpétuel, qui eſt tr curieux. Voici comment il le f Il prend une phiole claire & net contenant environ une demi chopir & aſſez forte pour ſoutenir l'agitati du Mercure. Il y met 5. ou 6. on de Mercure bien purgé. Il cimente le cou de la phiole un robinet f exact, qu'il aplique à la machine pne matique, pour tirer l'air de la phio Cela étant fait auſſi ſoigneuſement q eſt poſſible, il ferme le robinet po empêcher que l'air ne rentre dans phiole, étant ſéparée de la machi du vuide. Mr. *Bernoulli* porta la phic dans l'obſcurité, & la tenant ferme p le cou, il commença à l'agiter fori

ment, comme on fait en rinſant une bouteille, pour donner une grande agitation au vif argent. Tout auſſi-tot la phiole parut pleine d'un feu, dont la lumiére n'étoit ni interrompuë, ni entrecoupée comme celle du Barométre, mais qui duroit tant que le Mercure étoit en agitation, & avec tant de vivacité, qu'on pouvoit voir le viſage des Spectateurs & les reconnoitre. Comme le robinet, qui doit être attaché à la phiole a ſes incommoditez, Mr. *Bernoulli* a trouvé le ſecret de ne boucher la phiole qu'avec du liége & de la cire, & d'en tirer pourtant tout l'air. Voici comment il fait. Il bouche la phiole avant que d'en tirer l'air avec un bouchon de liége & avec de la cire propre pour cela par deſſus. Puis il fait un petit trou avec une épingle, au travers de la cire & du liége; pour donner paſſage à l'air qu'il faut tirer de la phiole. Cela fait il l'enferme dans un récipient il en tire l'air le plus exactement qu'il lui eſt poſſible; pour le tirer en même tems de la phiole par l'ouverture du petit trou. Pour fermer enſuite ce petit trou, il expoſe le récipient ainſi vuidé au Soleil, & par le moyen d'un verre convexe il fait un peu fondre l'ex-

l'extrémité de la cire autour du trou. De cette maniére le trou se remplit de cire fonduë, & se bouche parfaitement bien soi-même.

Après ces remarques sur le Phosphore, on en trouve de très-curieuses sur la mesure & sur la pesanteur de l'eau, sur la déclinaison de l'Aiman, sur la maniére d'observer dans les ports le flux & le reflux de la Mer, & sur les raisons de la continuation du mouvement dans les corps, qui ont commencé à se mouvoir.

Elles sont suivies de diverses Observations sur la Physique générale, dont quelques unes méritent d'être raportées. Il y a dans la Province de Surinam, des Fourmis, que les Portugais apellent *Fourmis de visite*, & avec raison. Elles marchent en troupe & comme une grande Armée. Quand on les voit paroître, on ouvre tous les cofres & toutes les armoires des maisons; elles entrent & exterminent rats, souris, cackerlacs, qui sont des insectes du Pays, enfin tous les animaux nuisibles; comme si elles avoient une mission particuliére de la Nature, pour les punir, & pour en défaire les hommes. Si quelcun étoit assez ingrat pour les fâcher, elles se jetteroient sur lui,

& mettroient en piéces ses bas & ses souliers. Le mal est, qu'elles ne tiennent pas, pour ainsi dire, leurs grans jours assez souvent. On voudroit les voir tous les mois, & elles sont quelquefois trois ans sans paroitre.

Mr. *Geoffroy* a remarqué que le sable de Pesaro, dont on se sert pour travailler les verres de lunette, est mêlé de petites parcelles, les unes claires comme du Crystal, les autres vertes comme des Emeraudes, les autres semblables aux Amethystes, aux Topazes, aux Hyacinthes, & quand on voit cette poussiére avec le Microscope, c'est un assemblage surprenant de pierres précieuses.

Il y a dans la ville de Rennes un puits fait depuis trois ou quatre ans, dans lequel un Masson, qui travailloit auprès, laissa tomber son marteau. Un homme de journée, qui voulut le repêcher, y étant descendu fut étoufé en aprochant de l'eau. Un second, qui y alla, pour tirer le corps mort, eût la même destinée, & pareillement un troisiéme. Enfin, on y en descendit un quatriême à demi yvre, & bien lié, à qui on avoit bien recommandé de crier, dès qu'il sentiroit quelque chose, qui l'incommoderoit. Il cria en effet dès qu'il

fut

fut auprès de l'eau, & on le retira promtement; mais il mourut trois jours après. On sut de lui, qu'il avoit senti une chaleur, qui bruloit les entrailles. On y descendit un chien, qui cria au même endroit & qui mourut après avoir été retiré. Quand on jettoit de l'eau sur ce chien mourant, il revenoit, comme ceux qui ont été jettez dans la fameuse grotte du chien, près de Naples. On a retiré avec des crocs les trois cadavres, on les a ouverts, & on n'y a pû reconnoitre aucune cause de leur mort. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ce ne sont point des terres nouvellement remuées, qui causent des accidens si funestes, & que l'on boit tous les jours de l'eau de ce puits, sans incommodité. Il me souvient très-bien d'avoir lû & même d'avoir écrit quelque part un événement à peu près semblable, à l'égard d'un puits qui étoit bouché depuis longtems, & dans lequel on vouloit descendre pour le nétoyer. J'ai cherché cet endroit, mais je n'ai pu le trouver.

On voit après ces Remarques, les Observations de Mr. *de la Hire*, sur l'eau de pluye tombée à l'Observatoire Royal, pendant toute l'année 1700. avec quelques Remarques sur le Baro-

mêtre & sur le Thermomêtre.

Elles sont suivies de diverses remarques anatomiques sur des Fœtus. En voici quelques unes. A mesure que le Fœtus est moins éloigné du moment de sa conception, le Placenta est plus grand par raport aux envelopes & au Fœtus; & fait une plus grande partie du tout, où il est compris. Comme le Placenta est destiné à nourrir tout, il faut que dans le premier dévelopement de l'œuf, cette partie se trouve la plus formée & la plus avancée; & quoi que dans la suite elle se nourrisse d'elle-même & croisse, tandis qu'elle nourrit & fait croitre le Fœtus, elle ne conserve pourtant pas son premier avantage de grandeur; parce qu'elle nourrit un Fœtus toûjours plus grand & plus fort, qui tire toujours plus de sucs, & qui, par conséquent, deséche & épuise d'autant plus son Placenta. C'est donc quand le Fœtus est à terme; que le Placenta, plus petit à proportion du Fœtus, a plus de facilité de sortir après lui. De là vient, que les accouchemens avant terme, quoi que plus faciles par la petitesse du Fœtus, sont cependant plus perilleux. Car le Fœtus, qui a fait une ouverture suffisante pour lui, peut ne l'avoir

pas faite suffisante, pour son Placenta, qui le doit suivre.

Mr. *Dodart* Auteur de ces Remarques, & qui a examiné un Embryon, qu'on savoit n'être, que de vint-un jours, trouva qu'il n'avoit que sept lignes de long, du sommet de la tête, jusques au bas de l'épine du dos, où il se terminoit. Les cuisses n'étoient point encore dévelopées; ce n'étoit que deux petites verues, qui paroissoient au bas du ventre. Les bras étoient deux autres petites verues placées à l'endroit des bras. La tête avoit, au moins, le tiers de toute cette longueur de 7. lignes. Deux petits points noirs, qu'on y voyoit, auroient été un jour des yeux. La bouche étoit déja très-grande, & peut-être est-ce là une marque que le Fœtus se nourrit par la bouche. Il ne paroissoit nulle éminence à l'endroit du nez, seulement deux marques, comme deux fossettes imperceptibles annonçoient les deux trous des narines. L'endroit des épaules étoit la plus grande dimension en large; on n'y trouva guéres moins de quatre lignes. Mr. *Dodart* l'ayant ouvert, il reconnut le cœur & l'oreillette droite. Le reste de ce qui étoit dans la poitrine & dans le bas ventre,

ne paroissoit que comme de simples traits, & des contours marquez par différentes inégalitez presque toutes vesiculaires en aparence ; excepté une partie au côté gauche, que l'on pouvoit soupçonner d'être la Ratte. Il n'y avoit rien au côté droit, qui eût raport au Foye. S'il étoit vrai, que la Ratte fût formée avant le Foye, Mr. *Dodart* en conjectureroit, qu'elle seroit plus nécessaire, pour la perfection du sang, & le filtreroit plus délicatement, & que le Foye ne commenceroit à entrer en fonction, que quand il y auroit dans le sang des impuretez plus grossiéres, qu'il en faudroit séparer. Il paroit par ce que nous venons de dire & par d'autres remarques, que les proportions du corps du Fœtus sont bien différentes de celles du corps de l'Homme. Il en différe encore par des parties, que l'Homme n'a pas, ou qui, du moins, ne sont plus d'aucun usage dans l'Homme. Selon cette idée, on peut dire, que, quand un Fœtus humain devient Homme, il se métamorphose, comme un ver, qui devient Mouche, ou Papillon, quoi qu'à la vérité beaucoup moins sensiblement.

Le trou ovale & le canal de communication, sont de ces parties, qui n'exi-

n'existent, ou qui n'ont point d'usage, que dans le Fœtus. Mr. *Littre* y en ajoute une troisiéme c'est l'Ouraque, un Canal, qui partant du fond de la vessie & s'étendant le long du Cordon, qui attache le Fœtus au Placenta, va porter son urine entre les Envelopes. Il est vrai que, dans le Fœtus humain, l'usage de ce Canal ne paroit pas si assuré, parce qu'on ne trouve point entre les deux Envelopes, *Chorion* & *Amnios*, une troisiéme Membrane, nommée Allantoïde, qui se trouve en plusieurs espéces d'animaux, & dans laquelle l'Ouraque va constamment déposer l'urine. Ainsi, comme il semble que dans le Fœtus humain, l'Allantoïde ne seroit pas moins nécessaire, pour être le réservoir de l'Ouraque, le défaut d'Allantoïde rend la fonction de l'Ouraque douteuse.

Mais Mr. *Littre* a trouvé dans un Fœtus féminin, mort dans le sein de sa Mére, vers le huitiéme mois, la membrane Allantoïde, il la découvrit encore en 1701, dans un autre Fœtus, & il a commencé à soupçonner, que cette membrane y pourroit bien être toujours, quoi que jusqu'à présent inconnuë. Si cela est, quand le Fœtus est né, & que le Cordon a été coupé,

 l'Oura-

l'Ouraque par conséquent se ferme, l'urine, qui ne peut plus prendre cette route, ne sort plus que par le cou de la vessie, l'Ouraque devenuë inutile se desseche peu-à-peu, ses parois s'aprochent & se colent ensemble, enfin ce n'est plus un canal, mais un simple ligament, qui aboutit au nombril. Des Observations, que Mr. *Littre* a faites, rendent plus que vraisemblable ce Systême de l'Ouraque. Il a connu un homme de 30 ans dont les urines étoient toujours sorties par le nombril. Dans un jeune homme de 18. ans, dont le cou de la vessie étoit occupé par une pierre, l'Ouraque du côté de la vessie étoit creuse, de la longueur de cinq travers de doit, & avoit trois lignes de diamètre; marque presque infaillible, que les urines, qui trouvoient trop de difficulté à sortir par le chemin ordinaire, commençoient à travailler sur leur ancien Canal, & tâchoient à se le rouvrir.

Mr. *Littre* croit, que le Fœtus peut se nourrir uniquement des liqueurs, que le cordon lui fournit, & que celle qui est renfermée dans l'Amnios, & que l'on suppose qu'il reçoit par la bouche, peut quelquefois ne pas servir à cet usage. Des Fœtus sans tête,

&

& d'autres sans bouche, & cependant fort bien nourris, sont la preuve de Mr. *Littre*.

Le premier Fœtus où il trouva une Allantoïde, n'avoit nulle trace de cerveau, ni de moëlle épiniére, quoi qu'il eût dans la tête tous les nerfs, qui partent du cerveau, & dans le canal de l'épine, tous ceux qui sont ordinaires à la moëlle de l'épine. Du reste, ce Fœtus étoit bien formé & bien nourri, & il avoit certainement vécu huit mois. Que devient donc le Systême ordinaire, où le cerveau est la source des Esprits animaux, qu'il sépare de la masse du sang, & qu'il répand ensuite dans toutes les parties par les nerfs, qui ne sont que les canaux d'une liqueur si subtile? Si l'on ôte au cerveau l'origine des mouvemens & des sensations, où la placera-t-on? Il est certain que le fait de Mr. *Littre*, & d'autres pareils, que l'on connoissoit auparavant, semblent renverser tout; cependant Mr. *Littre*, pour sauver le Systême commun, du moins dans le fait qu'il avoit vû, observe que les deux Membranes destinées à renfermer le cerveau, & qui de là se prolongeant, vont renfermer aussi la moële de l'épine, s'y trouvoient dans toute leur étendue,

duë, quoi que parfaitement vuides, & il conjecture que, comme toutes les membranes du corps sont garnies de glandes, peut-être celles-là en avoient-elles, qui filtroient le sang artériel, & en tiroient les esprits, à peu près à la maniére du Cerveau. Mais ces glandes, qui pouvoient le remplacer, à l'égard des mouvemens lents & peu fréquens d'un Fœtus, ne l'eussent pas pû à l'égard de ceux d'un Adulte, & moins encore à l'égard des fonctions de l'intelligence. Car, enfin, cette prodigieuse quantité d'Esprits & d'Esprits travaillez, qui y est absolument nécessaire, ne peut être formée, que dans le Cerveau, &, pour n'en juger que par des apparences extérieures, mais cependant assez fortes, l'Homme, qui n'est pas le plus grand de tous les animaux, a plus de cervelle qu'aucun autre, & ceux qui en ont le plus après lui, sont les moins éloignez de son intelligence.

Après ces remarques, on en trouve plusieurs autres très-curieuses par le même Mr. *Littre*, sur trois personnes mortes subitement, la derniére après une Médecine de précaution. Nous n'alléguerons ici de tout cela, que la judicieuse réflexion de Mr. de *Fonte-*

*nelle*, sur tous les faits qu'il a raportez. „Comment, dit-il, ne seroit-il pas „ extrémement difficile à la Médecine „ de deviner sur quelques legers indi„ ces, qui paroissent au dehors, les dé„ rangemens intérieurs, qui peuvent „ arriver à une Machine, aussi pro„ digieusement composée que notre „ Corps? Quand on voit cette Machi„ ne démontée, & qu'on en a toutes „ les piéces sous les yeux & entre les „ mains, il est encore souvent assez „ difficile de juger quelles ont été pré„ cisément celles qui ont été mal dis„ posées, ou qui se sont démenties, „ & quel effet a dû s'en ensuivre. Dans un des faits raportez par Mr. *Littre*, il n'étoit pas facile de s'apercevoir, que la seule disproportion d'épaisseur entre les tuniques des deux troncs de l'Aorte & celle de ses branches, soit que ce fut un vice de la premiére conformation, ou une suite de quelque maladie, pouvoit avoir causé tout le désordre, qui se trouva dans la machine. Le malheur est, que lors que les causes des maladies sont si cachées, qu'elles échapent à toute la sagacité du Médecin le plus habile, on ne laisse pas de faire des remédes, qui, d'ordinaire, bien loin de soulager un mala-

malade, font un nouveau mal, qu'on ajoute au premier, sans qu'il en résulte aucun bien.

Mr. *Morin* peu content du long circuit qu'on fait faire à la boisson, avant qu'elle arrive à la vessie, a cherché depuis longtems, si le chemin des urines ne pouvoit pas être accourci, & enfin il en a imaginé un moyen, qu'il croit qui seroit aujourdhui entiérement nouveau, s'il n'en avoit jamais parlé. Il prétend qu'une partie de la liqueur qu'on a buë, passe au travers des membranes de l'estomac, & qu'étant tombée dans la cavité, où sont les intestins, elle entre dans la vessie par ses pores, & non pas dans les intestins, qui sont enduits d'une humeur trop épaisse & trop glaireuse. Mr. *Morin*, par une suite nécessaire de sa pensée, établit deux sortes d'urines, les unes qui se sont filtrées immédiatement de l'estomac dans la vessie; les autres, qui ont fait le long chemin de la Circulation; & il est visible, que celles qui passent le plus promtement, & avec le moins d'altération, ce sont les premiéres. Il est clair aussi que leur quantité est d'autant plus grande, qu'on a bû davantage, & qu'on a pris moins d'alimens solides. L'expérien-

ce,

ce, qui montre, que l'Estomac & la Vessie, même d'un animal mort, sont aisément pénétrez par l'eau, paroit rendre le Systême de Mr. *Morin*, non seulement vraisemblable, mais nécessaire. Car, quand même, comme d'habiles Anatomistes le prétendent, une circulation entiére de toute la masse du sang se pourroit faire en moins de cinq minutes, où, selon d'autres, en deux, ce qui expliqueroit suffisamment la vitesse des urines, il seroit toujours difficile, qu'il n'y en eut, qui eussent passé immédiatement de l'estomac dans la Vessie; puis que ces deux Viscéres sont pénétrables à l'eau.

* Pour moi, il m'a toujours semblé, que si tout ce que l'on boit devoit se mêler avec le sang & passer dans le Cœur, avant que de se rendre à la Vessie; il seroit impossible, que ceux qui boivent une si grande quantité d'eaux minérales, dans un tems fort court, ne s'aperçussent beaucoup plus qu'ils ne font des effets, que cette grande quantité d'eau devroit nécessairement produire dans le cœur, en y entrant avec le sang.

A pro-

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

A propos de sang, on sait * les disputes qu'il y a eu sur la maniére dont il circule dans le Fœtus, entre Mr. *Mery* & Mess *Du Verney*, *Tauvry*, *Bussiére*, &c. On nous aprend ici, que Mr. *Littre* ayant exactement mésuré tous les Vaisseaux du cœur d'un homme de 40. ans, dans lequel le trou ovale s'est trouvé tout ouvert, le Systême de Mr. *Mery* a été victorieux.

La question de la Génération de l'Homme par des Oeufs est aujourdhui fort à la mode, quoi qu'on l'explique tout autrement, que dès que cette opinion parut. On fait des objections tout-à-fait fortes contre cette opinion. Mr. *Mery* est un de ceux qui en ont fait de plus plausibles ; & elles ont excité les Anatomistes de l'Académie à chercher de nouvelles preuves de cette opinion, qu'on peut apeller aujourdhui l'opinion commune. Mr. *Littre* en a trouvé de très-considérables, qu'on pourra lire dans cette Histoire, & qui sont trop longues, pour être raportées ici. En voici une seule. Il trouva divers œufs dans les Ovaires d'une femme, dont il fit la dissection, parmi

* *Voyez les Nouvelles de Mars*. 1700. *pag*. 270. *d'Octobre*. 1701. *pag*. 378. *& de Juin* 1703. *pag*. 669.

mi lesquels il y en avoit un, qui étoit plus petit que deux autres qu'il y avoit déja vûs, & qui, quoi qu'il eut, par conséquent, moins d'apparence d'être un œuf fécondé, contenoit cependant dans une liqueur claire & mucilagineuse, un Fœtus, qui avoit plus d'une ligne de grosseur sur trois de longueur. Mr. *Littre* & quelques autres avec lui, prétendent y avoir vû, & même en partie sans Microscope, le cordon umbilical, qui attachoit ce Fœtus aux membranes de l'œuf, la tête, le trou de la bouche, une petite éminence à la place du nez, & enfin le tronc, qui se terminoit à sa partie inférieure par deux petits moignons.

On voit, après cela, des remarques sur la Circulation du sang dans les poissons, & sur la maniére dont ils respirent. Mr. *Du Verney* Auteur de ces Remarques, en conclut que, quoique l'air entre dans nos Poumons, au moment de l'inspiration, il n'entre dans le sang, que dans le moment de l'expiration, & lors qu'un reste superflu sort par la Trachée. Il croit que les Poissons meurent lors qu'ils sont dans l'air, parce que les filiéres de leurs Ouïes, qui sont des passages étroits pour l'eau, ne le sont pas pour l'air, qui

qui s'en échape trop aisément, & n'est point forcé à entrer dans les Arterioles. Ces filiéres ne peuvent rien sur la liqueur, qui y coule, à moins que de lui faire violence. Après que le sang des Artérioles des Ouïes s'est chargé d'air, il passe, par la loi de la Circulation, dans toutes les petites veines, qui leur répondent. Mais ce qui est fort singulier, c'est que les Veines des Ouïes en étant une fois sorties, deviennent aussi-tôt Artéres & vont se répandre dans toutes les parties du corps, d'où d'autres Veines véritables raportent le sang au cœur. On ne sauroit voir la différence qui se trouve à ces égards & à plusieurs autres dans les divers Animaux, avec les raisons de ces différences, sans admirer la sagesse de l'Auteur de l'Univers.

On trouve ensuite diverses remarques anatomiques détachées, qui renferment toutes quelque chose de curieux; en sorte qu'au lieu de faire un Extrait, on est presque tenté de tout copier. Mais contentons-nous sur cèt Article de la réflexion de notre Auteur. Il y a, dit-il, aparemment beaucoup plus de conformations particuliéres qu'on ne pense, car le nombre des corps humains que l'on ouvre est fort petit

petit en comparaiſon de ceux que l'on n'ouvre pas; & dans le petit nombre de ceux qu'on ouvre, on trouve aſſez ſouvent des ſtructures ſinguliéres. Les maladies, qui ont de * pareilles cauſes doivent être le plus ſouvent inexplicables, &, qui pis eſt, incurables. Ce qui a donné lieu à cette réflexion eſt un homme, dont le foye étoit tout-à-fait rond, ſans que ſes deux Lobes fuſſent aucunement ſéparez. L'extrémité du Pylore, ou le commencement du Duodenum perçoit la propre ſubſtance du foye, & s'y uniſſoit intimément. Il n'y avoit point de véſicule du fiel, mais pluſieurs réſervoirs, qui paroiſſoient être formez par la réunion des canaux excrétoires & biliaires étendus, & qui ſervoit de véſicule en communiquant la Bile au Duodenum par pluſieurs petits conduits. Le canal Pancréatique ſe réuniſſoit auſſi au Duodenum en cèt endroit.

Ceux qui aiment les Analyſes Chymiques trouveront ici de quoi ſe contenter, il y en a de la Coloquinte, du Jalap, de la Gomme Gutte, & de l'Ellébore noir. On y parle auſſi des Eaux de Paſſy.

Après

* *C'eſt-à-dire, qui procédent de ſtructures particuliéres.*

Après cela suivent les réflexions de Mr. *Homberg* sur les Fermentations. Ce savant Chimiste refute l'erreur commune, qui confond la fermentation, l'effervescence, & l'ébullition; trois effets fort différens, & qui sont souvent produits par d'autres causes, que par le mélange des Acides & des Alkali. La Fermentation est lors que dans un Mixte, il se fait naturellement une séparation de la matiére Sulphureuse, d'avec la saline, ou lors que par la jonction de ces deux matiéres, il se compose naturellement un Mixte. L'Effervescence est, lors que deux matiéres, qui se pénétrent, produisent de la chaleur, comme il arrive dans presque tous les mélanges des Acides & des Alkalis, & dans la plûpart des dissolutions minérales. L'Ébullition est, lorsque deux matiéres en se pénétrant font paroître des bulles d'air, comme il arrive dans les dissolutions de certains sels par les Acides. Un des miracles de la Chimie, c'est de faire sortir tout à coup un grand feu de deux liqueurs froides mêlées ensemble: ou, ce qui peut être encore plus étonnant pour le spectacle, c'est de mettre le feu à de la poudre à canon, en versant de l'eau dessus. Un Auteur Danois a parlé le pre-

premier d'une expérience ſemblable vers le milieu du Siécle paſſé; mais il l'avoit ſi peu circonſtantiée, qu'elle ne réuſſiſſoit preſque jamais à ceux qui la vouloient faire après lui. Enfin, Mr. *Homberg* l'ayant tournée de bien des maniéres différentes, en a trouvé le principe général. Un eſprit acide, mais extrémement pur & déflegmé, étant mêlé avec une Huile eſſentielle de Plante aromatique, qui ne contienne aucun acide, fait une efferveſcence accompagnée de flamme.

Le même Savant a remarqué, que des parties égales de Sublimé corroſif & de Sel armoniac, & quatre de Vinaigre diſtillé mêlées enſemble, ſe gélent & rafraichiſſent une Bouteille plongée dans ce mélange. Pour faire ſervir de nouveau au même uſage le Sel armoniac, & le Sublimé corroſif, il n'y a qu'à évaporer le Vinaigre.

La Botanique ſuit la Chimie. On voit ici de nouvelles remarques ſur la fécondité des Plantes. Ce qu'on en dit ſurpaſſe l'imagination, puis qu'il ne s'agit de rien moins que de l'Infini. Mais ceux qui ont un peu l'habitude de creuſer ſoit en Phyſique, ſoit en Mathématique, ſavent, qu'ils ne vont pas bien loin ſans rencontrer auſſi-tôt

quelque infini, comme si l'Auteur de la Nature & de toutes les véritez, avoit pris soin de répandre partout son principal caractére.

Après la Botanique viennent les différentes parties des Mathématiques. On sait que ce qu'on apelle la *Lunule* d'*Hippocrate* de Chio se quarre sans peine, indépendamment de la Quadrature du Cercle; mais il n'y a que la Lunule entiére ou sa moitié qui se puisse quarrer ainsi; car si l'on veut prendre quelque partie à discrétion, on trouve en son chemin la Quadrature du Cercle, c'est-à-dire, qu'on est arrêté. Cependant, depuis quelques années, d'habiles Géomêtres ont trouvé l'art de quarrer, indépendamment de la Quadrature du Cercle, telles portions de la Lunule qu'on voudroit, pourvû cependant qu'elles fussent assujetties à une certaine condition. Mr. le Marquis de l'*Hôpital* a trouvé aussi une Quadrature des parties de la Lunule, prises d'une autre maniére & différemment conditionnées. Cependant elle est encore imparfaite dans le même sens que les précédentes, & à cause du même obstacle. Mais, enfin, elle enrichit toujours la Géométrie d'un nouveau Problême.

On

On voit encore ici de nouvelles Remarques sur les Forces centrales, sur la Rectification des Courbes, sur une nouvelle Proprieté de la Parabole, une Méthode d'observer la différence de Déclinaison, & d'Ascension droite de deux Astres peu éloignez. La description d'un nouveau Reticule, des Remarques sur la Méridienne, sur un nouvel Astrolabe universel, sur des Taches du Soleil vuës en 1700. & en 1701. sur la Réformation du Calendrier traitée à Rome dans une Congrégation établie par le Pape. Diverses autres Observations Astronomiques; sur la Gnomonique, & sur un Projet d'un nouveau Portulan pour la Méditerranée.

On trouve après tout cela un nouveau Systême de Musique inventé par Mr. *Sauveur*, & des Remarques sur la position de l'Axe des moulins à vent à l'égard du vent. Tout cela mériteroit assûrément qu'on s'y arrêtât; mais il faudroit pour se faire entendre, beaucoup plus d'espace, que nous n'avons accoutumé d'en donner à nos Extraits.

## ARTICLE II.

LETTRE *de Mr.* DE JONCOURT *Pasteur à la Haye, à l'Auteur de ces Nouvelles, sur la* MALÉDICTION *attachée au* SUPLICE *de la* CROIX.

MONSIEUR.

VOus étes presque le seul, que j'aye trouvé d'assez bonne foi, & assez modeste en même tems, pour avoüer que vous n'étiez content d'aucune des raisons, que rendent les Commentateurs de l'Ecriture & les Théologiens, pour expliquer comment & pourquoi le suplice de la Croix emporte malédiction, & que, quant à vous, vous n'en aviez pû imaginer de atisfaisante.

Cette disposition d'esprit me persuae, que je trouverai en vous un Juge ans prévention, bien neutre, bien desintéressé, & tel que l'on doit être pour bien juger; & qu'en vous communiquant mes pensées là-dessus, je ne perdrai pas aparemment toute ma peine, & pourrai gagner un Prosélyte,

te, qui fera honneur à mon opinion.

Il faut vous dire, avant toutes choses, que, quoi que je m'imagine avoir découvert, il y a long tems, ce petit mystére, & même dès la premiére fois que j'en ai médité le sujet avec un peu d'attention, je ne m'en suis pas beaucoup caressé; parceque c'est une chose simple & naturelle, qui se présente quasi de soi-même sans recherche; & je suis presque persuadé, que c'est pour cela même, que tant d'Interprêtes célébres ont passé à côté, sans y faire attention, les premiers ayant, peut-être, été dans l'entêtement commun, que dans la Mort de *Christ*, le plus grand de tous nos mystéres, il faloit chercher des raisons fort mystérieuses de tous ses accompagnemens; & les autres, qui les ont suivis, retenus par un vain respect, croyant qu'il étoit inutile de revoir après eux, les ont copiez servilement, & n'ont pris de liberté, que pour choisir entre les diverses imaginations de leurs Predécesseurs.

Quoi qu'il en soit, en cas que j'aye rencontré, comme c'est en une chose, qui ne requiert, ni une vaste literature, ni une profonde méditation, & dont je dois la rencontre, plutot au

hazard d'une pensée voltigeante, qu'à aucune pénétration d'esprit, je suis résolu de n'en tirer aucune vanité, & de n'en estimer pas moins tant d'hommes illustres, qui ont sû un million de choses, que j'ignore, & qui, dans une matiére embarrassée par les premiers Ecrivains, les ont suivi avec une respectueuse confiance, & n'ont pas détourné la vuë sur une chose, sur laquelle fortuitement j'ai porté mes regards.

La premiére source d'erreur, à mon avis, dans une partie des Interprêtes, quand ils recherchent la raison pour laquelle la Mort de *Jesus-Christ* porte un caractére de malédiction, c'est qu'ils s'attachent à *son crucifiement*, entant que tel, & que, dans ce suplice, entant que tel, ils observent deux caractéres fort horribles, à quoi ils lient, sans y prendre garde de trop près, l'idée de *Malédiction*. Le premier c'est la rigueur extrême du suplice, assez aisée à concevoir, & assez connuë. Le deuxiême, c'est que, parmi les Romains, c'étoit le suplice ordinaire des Esclaves, &, par conséquent, le plus infame. Ce qui a fait, que plusieurs se sont contentez de ces deux mauvaises raisons, c'est que, d'une maniére

re confuse, ils ont pris pour Malédiction, tout ce qui peut être considéré comme fruit du péché, au lieu qu'en distinguant avec l'Ecriture, & en suivant ses idées, *la Mort* est proprement le corps du gage du péché, & la douleur d'un côté, la honte, l'exécration, ou la malédiction, de l'autre, en sont les accompagnemens. Je me contenterai de citer là-dessus le seul verset 2. du Chapitre XII. des *Hébreux*. *Jesus* le Consommateur de la Foi, a *souffert la Croix* & *méprisé la honte*.

Ainsi, ceux qui confondent la douleur & la malédiction, confondent, si je le peus dire, le bras droit avec le bras gauche. Il ne me semble pas nécessaire d'apuyer davantage cette raison; parce que pour sentir démonstrativement, que la *Malédiction* de la mort de *Christ* ne consiste pas dans les douleurs de la Croix, il suffit d'observer, que, selon *Moyse*, Deuteron. XXI. 23. & S. *Paul*, Galat. III. 13. ce n'est pas le *Crucifiement*, entant que tel, qui est un suplice maudit, c'est de pendre au bois, ce qui n'emporte pas de liaison nécessaire avec des douleurs extraordinaires, en comparaison des autres suplices.

A l'égard des Esclaves, que les Ro-

mains punissoient, presque toujours, du suplice de la Croix, quand leurs fautes étoient capitales; c'est une observation, qui n'est pas d'usage dans l'occasion présente; parce qu'encore que les Esclaves, comme personnes viles, fussent facilement & avec peu de ménagement livrez au suplice de la Croix, ce n'étoit pas pourtant le suplice affecté à eux seuls. Les deux séditieux, qui furent crucifiez avec *Jesus-Christ* n'étoient pas Esclaves, & en remontant plus haut, au siécle de *Moyse*, qui a déclaré *Malediction* de *pendre au bois*, longtems avant qu'il y eut des Romains, les Chefs du peuple, qui furent pendus, par son ordre, après l'infame idolatrie de *Bahal-Pehor*, Nombr. XXV. 4. n'étoient pas Esclaves: mais, par dessus cela, les Esclaves, quelque malheureux & méprisez qu'ils fussent, n'étoient pas maudits. Ainsi ils ne servent de rien, pour expliquer ce que nous cherchons. C'est pourquoi, la plûpart des Commentateurs n'y trouvant pas leur compte, ont tourné ailleurs leurs pensées & se sont partagez en trois bandes.

Les premiers, pour s'épargner la peine de chercher des raisons, & de les aprofondir, prétendent payer d'autorité,

torité, & alléguent uniquement celle de Dieu, qui a parlé, & qui a dit lui-même à *Moyse*, *maudit est quiconque pend au bois.* De sorte que, quand on leur demande, pourquoi la mort de la Croix est estimée maudite, ils répondent que S. *Paul* l'a dit ainsi, *Galat. III.* 13. & quand on leur demande ensuite, pourquoi S. *Paul* l'a dit, ils ajoutent, sans aller plus avant, que *Moyse* l'a dit de la part de Dieu. *Deuteron. XXI.* 23. Cette méthode est courte & facile; mais, à mon avis, elle ne contente pas, & quand on ne porte pas le raisonnement plus loin, il me semble qu'on le laisse en chemin.

Je sai bien, qu'en certaines choses, la déclaration de Dieu est la derniére raison, au delà de laquelle il ne faut plus rien demander: mais je sai bien aussi, que cela arrive peu souvent, & conviendroit fort mal au sujet, dont il s'agit. Quand, par exemple, Dieu fait quelque ordonnance nouvelle, comme nous en trouvons un très-grand nombre dans le Lévitique, dont nous ne comprenons ni la raison, ni le dessein, il faut aquiescer; sans qu'il nous soit pourtant défendu d'en sonder & d'en rechercher humblement les motifs & les vuës.

Mais quand Dieu n'interpose pas son autorité, & que, parlant & raisonnant à la maniére des hommes, comme dans le passage cité, *le corps mort de celui qu'on aura fait pendre sera enséveli le même jour, car celui qui est pendu est malédiction*; il est visible, que Dieu se servant de cette raison, que le pendu est malédiction, pour apuyer l'ordre de l'ensévelir, il l'employe comme une raison, qui étoit déja vraye, quand il en a fait usage, & qu'il n'a pas rendu vraye en la disant. L'ordonnance est nouvelle; mais la raison de l'ordonnance ne l'est pas.

Les Interprêtes de l'Ecriture, qui ont senti cela, ont fait des efforts pour imaginer quelque chose, que l'on pût apeller raison. Ils ont fait deux Partis. Les uns ne s'éloignant pas beaucoup des précédens, qui s'arrêtent à l'autorité de Dieu, & au droit qu'il a de rendre vrai ce qu'il dit, veulent que Dieu, dans le passage dont il est question, par son droit absolu & par son autorité souveraine, aît attaché à la condition de *pendre au bois*, une malédiction nouvelle & d'institution présente, & pour la faire passer à la faveur d'une vénérable obscurité, ils l'apellent typique.

Ne

Ne trouvant rien de clair dans la nature ou dans l'usage des hommes, pour expliquer cette énigme, ils entrent dans le Conseil secret de Dieu, & y devinent un dessein sur quoi il ne s'est jamais expliqué. Comme il est impossible, disent-ils, de concevoir une malédiction réelle & véritable dans le suplice de *pendre au bois*, par distinction des autres sortes de suplices, il faut nécessairement croire que Dieu, qui vouloit de loin, donner des images du mystére de la Rédemtion, & préfigurer de tems en tems, dans des occasions différentes, ses accompagnemens & ses circonstances, a attaché une *Malédiction typique*, parmi son ancien peuple, à la condition de *pendre au bois*; afin que le peuple nouveau reconnût en *Jesus-Christ* crucifié, sur l'ancienne copie, l'original, qui délivre son peuple de la Malédiction, en la portant.

Mais est-il possible, que ceux qui parlent ainsi soient contents de ce qu'ils disent? Qu'entendent-ils par une Malédiction typique? Est-ce une Malediction effective & réelle? Si cela est, il faut déterminer en quoi consiste cette réalité. Outre cela le Type & la réalité sont ordinairement en opposition.

Ce n'est pas tout; quelque sens qu'on donne au mot de typique, puisque S. *Paul* dérive la *Malédiction* de la Croix, de la déclaration ou dénonciation de celle du 21. du *Deutéronome*, que l'on apelle typique; on est obligé de conclurre que *Jesus-Christ* n'a porté qu'une Malédiction typique, & par conséquent, qu'il n'a délivré les fidéles que d'une Malédiction typique, & non pas de celle de la Loi, qui n'est que trop réelle & beaucoup au delà du Type.

J'ajoute par dessus cela, que, quand on dit que la Malédiction, dont il est parlé au Deutéronome est d'institution nouvelle & typique, on tombe dans un cercle vicieux de raisonnement; parce que, si l'on demande, pourquoi celui qui pend au bois est estimé *maudit*, *Deutéron. XXI.* on répond que c'est parce que *Jesus-Christ* dans l'accomplissement des tems devoit *pendre au bois*, & porter la malédiction des pécheurs; & si l'on demande ensuite pourquoi la mort de la Croix est estimée maudite, il faut, ou que l'on abandonne S. *Paul*, ou que l'on réponde comme lui, que c'est parce qu'au *Deutéronome* il a été dit, *maudit est quiconque pend au bois.*

Il

Il y a une troisiême sorte d'Interprêtes, qui s'apercevant bien qu'il n'est pas convenable, d'alleguer l'autorité, lors qu'il faut fournir des raisons, & reconnoissant d'ailleurs, que Dieu fonde l'ordonnance d'ensévelir le même jour les *Pendus*, sur une raison toute établie, & qui devoit être connuë, puis que le Législateur ne l'explique pas, ont cru, qu'au lieu d'une *Malédiction typique*, destituée de lumiére, de solidité, & d'usage, & à laquelle les Israëlites, au siécle de *Moyse*, n'eussent rien pû entendre; puis que c'étoit la mort de *Christ*, qui en devoit faire l'explication; il faloit chercher dans le passé la raison, ou la cause de la *Malédiction*, que Dieu déclare attachée à l'état de celui qui pend au bois.

Jusques là on peut dire, qu'ils passent tous les autres, en ce qu'ils aperçoivent l'insuffisance & la foiblesse de leurs raisons: mais quand ils produisent la leur, ils ne sont pas heureux. L'esprit d'allégorie, qui a de si heureuses ressources, pour mettre hors d'atteinte l'ignorance des hommes vains, & pour prévenir la cruelle nécessité de dire, *je ne sai-pas*, est venu à leur secours, & leur a fait dire gravement, que la premiére occasion du

péché ayant été le fruit d'un arbre, la mort, qui est le gage du péché, & dans son idée générale & commune une malédiction de Dieu, s'est, en quelque sorte, détachée d'un arbre, pour s'attacher à l'homme, & que ce raport entre la mort & le péché, d'un côté, & le fruit & le bois, d'un autre, est cause que, depuis la chute d'*Adam*, ses Descendans, bien instruits de son histoire, & des circonstances de son malheur, ont dû songer à l'origine du péché, &, par conséquent, à la source de la malédiction de Dieu, toutes les fois qu'ils ont eu occasion de joindre ces idées de bois & de mort; comme cela arrive, ou doit arriver, lors qu'on regarde un homme mort ou mourant, qui pend à un arbre, & ainsi, qu'un tel sujet rapellant ces tristes & funestes idées, devoit être estimé *maudit*.

Je ne veux caractériser ni qualifier rien de tout cela. Je me contente de dire, que je ne crois pas qu'il y aît un homme au monde, quelque tour d'esprit qu'il aît, qui épouse cette raison avec une si pleine confiance, qu'il ne lui reste quelque désir d'en trouver une meilleure. Voyons maintenant, si nous la pourrions découvrir, & si, au

lieu

lieu de ces imaginations trop recherchées & trop subtiles, nous pourrons produire quelque chose, qui soit plus naturel & plus solide.

La premiére chose, qui doit être observée, à mon avis, c'est que l'infamie de pendre au bois est très-ancienne; puis que nous en avons un exemple longtems avant la naissance de *Moyse*, en la personne du *Panetier* de *Pharao*, à qui *Joseph* expliqua un songe, & à qui il prédit, que trois jours après, *il seroit pendu*, & *que les oiseaux mangeroient sa chair. Genes. XL.* 19. Il paroît de ces derniéres paroles, que les cadavres des malheureux, que l'on faisoit pendre, étoient abandonnez en proye aux oiseaux; ce qui fait voir, que cèt usage, si ancien qu'on n'en peut marquer l'Epoque, a été le plus constant de tous les usages; puis que depuis 4000. ans, au moins, nous le trouvons encore établi parmi nous, dans les mêmes circonstances, & que nos infames criminels, que l'on attache avec des chaines aux gibets communs sur les chemins les plus fréquentez, ont encore aujourdhui la même destinée, qu'eut le Panetier de *Pharao*.

La seule petite diférence, qui est arrivée à ce sujet, & qui n'est d'aucu-

ne importance, c'eſt qu'aujourdhui ordinairement on fait mourir une partie des Criminels en les pendant; au lieu qu'au ſiécle de *Moyſe*, on les faiſoit mourir premiérement d'une ou d'autre maniére, & on les attachoit enſuite à quelque bois élevé, précisément dans les mêmes vuës & dans le même deſſein, que nous avons aujourdhui, quand on juge à propos de conſerver les cadavres des criminels, rouez, écartelez ou pendus, pour en perpétuer le ſpectacle.

Cette obſervation, au reſte, n'eſt pas inutile, que, du tems de *Moyſe*, on faiſoit premiérement mourir un criminel, & qu'on le pendoit ſeulement après qu'il étoit mort, parce que cela nous mene plus facilement & plus naturellement à l'intelligence & à l'explication du caractére d'horreur, que nous cherchons dans cette eſpéce d'acompagnement ou de continuation de ſuplice, par diſtinction de toutes les autres maniéres de faire mourir, ou de traiter les ſupliciez après la mort. Voyons donc ſi nous pourrons découvrir ce caractére, & ſi, au lieu des raiſons forcées, typiques ou allégoriques, que nous avons rejettées en cette occaſion, nous pourrons marquer quelque raiſon

bien

bien naturelle, qui lie le malheur de *pendre au bois*, avec une idée particuliére d'exécration ou de malédiction.

On ne sauroit mieux faire pour cela, que d'entrer dans l'esprit & dans le dessein des Magistrats, qui ont imaginé, qui ont établi, & qui ont continué, depuis 4000. ans, l'usage de faire attacher à un arbre ou à un pilier un corps mort, & de l'abandonner, jusqu'à ce que les oiseaux ayent consumé sa chair, que le Soleil aît séché sa peau & ses os, ou que le vent & la pluye ayent fait tomber son cadavre par piéces.

Le premier dessein des Magistrats & leur principal but dans les suplices de mort, c'est de retrancher de la Societé ceux qui en troublent le repos, & par raport à ce but tous les divers genres de mort sont indifférens. Mais, outre le soin d'assurer le repos de la Societé, ils ont encore celui de la rendre sage, de prévenir de nouveaux crimes, & de la contenir dans le devoir par l'horreur des suplices. C'est pour cela qu'ils ont ajouté au dessein commun d'ôter la vie aux Criminels, deux sortes de ménagemens, 1. à l'égard de la douleur; & 2. à l'égard de l'infamie, en donnant à l'une & à l'autre plus ou moins d'étenduë, selon que l'on veut

s'en

s'en ſervir pour inſpirer plus ou moins d'horreur & de crainte.

Je n'ai rien à dire ſur le ménagement, ou la diſpenſation de la douleur. Cela n'eſt pas de mon ſujet; je n'y dois pas entrer.

Mais il eſt tems de faire obſerver, que la diſpenſation de l'infamie, qui a divers degrez dans divers ſuplices, imprime le plus grand & le plus haut caractére d'horreur, à la condition du corps mort d'un criminel, que l'on éléve, que l'on attache à un gibet, que l'on met en ſpectacle public, & que l'on abandonne à la voracité des oiſeaux, & aux injures de l'air.

Qu'on examine tant qu'on voudra la penſée & le but des premiers Légiſlateurs, qui ſe ſont aviſez, je ne dirai pas de faire mourir un homme en l'air, ce n'eſt pas proprement de quoi il s'agit; mais de l'y élever après l'avoir fait mourir, de l'y attacher à quelque arbre ou à quelque poteau, pour y être vû & conſidéré des paſſans, & y durer autant qu'il pourra, entier ou par piéces; je défie que l'on puiſſe raiſonnablement leur attribuer d'autre vuë, que l'*Expoſition*, & que l'on puiſſe raporter l'expoſition du corps d'un homme mourant ou mort dans le ſuplice,

plice pour crime, à un autre dessein, qu'à celui de l'horreur, & de l'exécration du crime & du criminel.

C'est pour cela, sans contredit, que les gibets les plus hauts, sont reputez les plus infames, comme cela paroit par le dessein cruel d'*Haman*, qui avoit fait dresser pour *Mardochée* un gibet de 50. coudées. *Esther V.* 4.

C'est encore pour la même raison, que les gibets communs des villes, dans tous les Pays, qui nous sont connus, sont placez sur les grans chemins, dans les lieux les plus élevez, les plus découverts, & les plus exposez à la vuë des allans & venans.

Je le dis donc encore une fois, pourquoi conserver de vilains & d'horribles cadavres, sans les enterrer, & sans soufrir qu'on les enterre, pourquoi, en leur refusant l'honneur de la sépulture, ne les pas abandonner aux chiens & aux autres bêtes féroces, mais au contraire les dérober de dessein à leur voracité, pourquoi choisir des lieux ménagez & disposez par leur situation, & par leur élévation, afin qu'ils soient bien en vûe? Peut-on expliquer raisonnablement tout cela que par le dessein de l'*Exposition*, & l'*Exposition* elle-même, que par le dessein d'exciter l'horreur

&

& l'exécration publique du crime & du criminel ?

Cela me paroit bien ſimple & bien naturel. Qu'on demande au premier Juge de vilage, où il y a haute juſtice, pourquoi l'on fait mourir ſi peu de criminels dans la priſon ? Il vous dira qu'en les faiſant mourir en public, on ménage l'exemple, & que, pour rendre l'exemple plus efficace, on affecte de choiſir pour les ſuplices les lieux les plus fréquentez, auſſi bien que les jours & les heures, qui ſont, entre les autres, d'une plus grande affluence. Cela paroit par l'Hiſtoire ſainte, comme par notre uſage commun. C'étoit à la Fête de Pâques, la plus grande Fête des Juifs, & qui attiroit le plus de monde, que les Romains faiſoient faire la principale exécution des Criminels, & c'eſt pour cela qu'à cette Fête étoit attaché le privilége, pour le peuple ſoumis, de pouvoir délivrer un priſonnier de la mort. C'eſt dans le tems de cette fête, que l'on pourſuit avec tant d'inſtance le procès de notre Sauveur, pour profiter du tems ordinaire, & que l'on fait mourir deux brigands avec lui ; & l'on voit au XXII. des *Actes*, qu'*Hérode* avoit fait empriſonner S. *Pierre*, *voulant le produire*

*au*

*au suplice devant le peuple* à la Fête de Pâques, dès que les premiers jours & les plus sacrez de cette fête seroient passez.

*Il* paroit bien, dans la recherche dont il s'agit, que nous puisons à la source de la Nature; puis que nous trouvons tant de conformité dans les pensées & dans les desseins des hommes, & que nous voyons de si loin *Pharao*, & *Pilate*, & *Hérode*, agir envers les Criminels dans les mêmes régles, & dans les mêmes vuës, que suivent généralement tous les Magistrats aujourdhui.

Qu'on demande encore à qui l'on voudra, pourquoi entre les Criminels qu'on punit du dernier suplice on permet la sépulture à quelques uns, & on l'interdit aux autres? On répondra, sans doute, que cela vient du plus ou du moins d'énormité, que l'on a trouvé dans leurs crimes, & que, pour ménager aux moins coupables quelques degrez d'infamie, on se contente de les faire mourir dans des lieux publics & fréquentez, & de les y laisser porter pendant quelques heures une *exécration* passagére, qui finit, lors qu'ils sont soustraits à la vûë par la sépulture. Au lieu que les plus grans criminels, qui sont condamnez à être élevez

&

& exposez après leur mort, sur les gibets communs & sur les grans chemins, sont réservez à une exécration sans bornes, la plus grande & la plus infamante, que l'on puisse concevoir, le *non plus outre* de l'infamie & de l'exécration entre les hommes. Aussi voyons-nous les parens des criminels, quand ils ne peuvent sauver la vie à leurs malheureux parens, rechercher avec empressement & solliciter comme une très-importante grace, qu'on leur épargne cette honteuse *Exposition* sans limites, qui produit une infamie, sans mesure.

Si les Interprêtes du XXI. du Deutéron. vers. 23. eussent pensé le moins du monde à cela, au lieu de traduire celui qui est pendu *est malédiction de Dieu*, ou *exécration à Dieu*, comme rend Mr. *Diodati*, ils eussent traduit sèlon l'usage de la Langue Hébraïque, qui n'a point de superlatif, & qui se sert du nom de Dieu pour cela, *celui qui est pendu est une très-grande exécration*, comme on traduit, *montagne de Dieu*, *Pseaum. XXXVI. 7. grande montagne. Multitude de Dieu*, *grande multitude. Esprit mauvais de Dieu*, I. Sam. XVI. 15. & XIX. 9. *un esprit très-mauvais.* On ne seroit point dans l'embarras

barras de rechercher & de déterminer avec beaucoup de peine & peu de ſuccès, comment un criminel, *qui pend au bois*, eſt plutôt en exécration à Dieu, qu'un Criminel, qu'on a *lapidé* ou *brûlé*.

On a beau donner la gêne à ſon eſprit, on ne ſauroit raporter l'exécration ou la malédiction de Dieu, plus ou moins grande, qu'à la qualité ou l'énormité des crimes, & par là on ne trouvera jamais ſon compte; puis que nous ne voyons pas dans la comparaiſon des exemples de l'Ecriture, entre ceux qui ont été pendus après leur mort, & ceux qui ont été lapidez ou brûlez, qu'il y aît une différence conſidérable de leurs crimes, & ſurtout, une telle différence, qui donne lieu de croire, que les premiers ont été en exécration à Dieu, & les autres non. Je pourrois aiſément étendre & apuyer cette conſidération, ſi je ne craignois d'ennuyer. Mais ce qui rend plus ſenſible l'embarras inévitable des Interprêtes, c'eſt premiérement que Dieu ne s'eſt pas ſoucié de régler les divers ſuplices, par raport aux crimes; il n'y a guéres que le blaſphême, pour lequel il a commandé expreſſément que l'on lapidât le criminel, Levitiq. XXIV. 14.

14. 16. Il n'a point déterminé précisément la peine des autres désordres; & l'on voit bien par là, qu'il a voulu laisser cette détermination à la prudence, au zéle, & à la liberté des Magistrats; ce qu'il n'auroit pas fait, s'il avoit eu, quant à lui, extraordinairement à cœur la différence d'un suplice à l'autre, & si la circonstance *de pendre au bois*, avoit extraordinairement intéressé sa gloire.

En second lieu, c'est que dans le passage Deutéron. XXI. 22. 23. indépendamment d'aucun crime plus ou moins énorme, l'état d'un criminel, qu'on pend au bois après sa mort, est opposé simplement à l'état d'un criminel, que l'on ensévelit, en sorte que l'Exécration, dont il est parlé, dure précisément aussi longtems, que le corps est pendu, & cesse, dès qu'il est enséveli. Or qui est-ce qui peut imaginer, à l'égard de Dieu, une si prodigieuse différence, entre deux circonstances externes, accidentelles, arbitraires, en sorte que l'une excite son indignation & son horreur, & l'autre ne l'intéresse pas. N'y auroit-il pas là-dedans quelque chose de tout-à-fait indigne de Dieu, & qui choqueroit la sublimité de sa Nature? Qu'on laisse donc

donc à part en cette occasion ses intérêts, son indignation, ou son exécration propre, & que l'on se tourne du côté des hommes; on trouvera que tout convient à leur état, & que tout s'explique par leurs sentimens les plus naturels: on trouvera, que, par raport à eux, entre les objets visibles, dont il s'agit ici, il n'y en a point au monde de plus horribles, que les cadavres, que l'on met en montre avec de grans ménagemens, pour servir de frein à la malice des vivans, par *l'Exécration*, qu'ils inspirent. Il me paroit, ainsi, que tout détermine à traduire notre passage, *on ne manquera pas d'ensévelir le même jour celui qu'on aura pendu au bois, parce que c'est* un objet d'EXTREME HORREUR, *& le sujet de* LA PLUS GRANDE EXÉCRATION, que l'on puisse voir sur la terre.

Je serois curieux d'avoir une paraphrase bien nette & bien distincte, en suivant la traduction ordinaire, où l'on trouvât bien marqué le but & la pensée du Législateur. En attendant, que quelcun l'entreprenne & en dévore les difficultez, voici la mienne, pour abréger, & pour finir.

Dans le Pays des Cananéens, où

je vais vous introduire, & où très-long-tems l'impieté & toutes sortes de crimes ont régné; vous verrez en tous lieux, une multitude de cadavres élevez & mis en montre, pour tâcher de reprimer par la vuë & par l'horreur de ces objets funestes la malice effrenée de ses Habitans. Mais en vous mettant en possession des villes & des terres, qui ont été souillées par les déréglemens de ces impies, & deshonorées par tant de corps morts conservez & exposez, comme des preuves infames de leur abominable conduite, je veus que vous changiez de méthode. Quand je les aurai exterminez devant vous, & que je vous aurai mis en possession de leurs héritages, j'entens que l'on fasse justice parmi vous, autant & plus que parmi eux, *Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort*, que pour arrêter le cours & les conséquences du crime, *on le fera mourir*, & que pour refrener la perversité par la vuë & par l'exemple, vos Magistrats trouveront à propos d'exposer les corps morts des criminels en les élevant & les attachant sur quelque poteau ménagé & placé à ce dessein, je veus que vous borniez à un seul jour cette afreuse leçon, & que vous mettiez bientôt
sous

ſous la terre, cèt objet exécrable. Je ne prétens pas que les Etrangers, allant & venant parmi vous, voyent votre terre couverte de monumens d'impieté, & que l'on y perpétue des ſpectacles horribles ; vous étes un *peuple ſaint*, inſtruit par mes loix, & conſacré à mon ſervice. Je vous donne en ma bénédiction, & pour gage de mon Alliance le pays, dont je chaſſe, & dont j'extermine les anciens habitans en ma colére; ſanctifiez-le avant toutes choſes par de bonnes mœurs, & en effacez tous les veſtiges & toutes les marques des grandes injuſtices, qui y ont eu la vogue. Je vous ai diſtingué des autres peuples par pluſieurs bénéfices conſidérables, & ſurtout par de ſaintes loix, qui ſeront, ſi vous y étes attentifs, un préſervatif aſſez puiſſant contre l'impieté, ſans que vous ayez beſoin de ces remédes violens & reprimans, uſitez parmi les autres Nations. Quand il le faudra, faites juſtice, ſelon les réglemens de la Diſcipline, que je vous ai donnée, faites mourir celui d'entre vous, qui s'en rendra digne, & ſi vous le jugez néceſſaire mettez-le devant les yeux du peuple, pour l'exemple pendant un jour: mais ne perpétuez pas cette infamie, qui porte-

 roit

roit témoignage contre vous à votre postérité, & qui souilleroit votre Pays & le deshonoreroit aux yeux des Etrangers. Pour conserver la tranquilité, la pureté, & la justice au milieu de vous, vous avez mes ordonnances, mes promesses, & mes menaces. Vous n'avez pas besoin de conserver longtems & avec soin ces cadavres abominables, qui font la honte & l'exécration de la Societé. Laissez aux peuples ignorans, brutaux, & dévoüez au crime, ce dernier frein d'horreur, pour les empêcher d'être scélérats, & pour les contenir dans l'ordre.

Ce petit Commentaire n'est contraint en rien, il me semble assez naturel, & couler de source; mais ce n'est pas tout. J'ai encore, en peu de mots, & en finissant, une chose à ajouter, qui me confirme dans la pensée, que l'*Exposition* est, le vrai *mot* de l'Enigme dont je cherche l'explication.

C'est que l'on voit que *Jesus-Christ* lui-même, parlant de sa mort & du caractére de son suplice, se sert à peu près de notre mot, ou y fait manifestement allusion, par un mot de pareil sens: *Comme Moyse*, dit-il, *éleva le serpent au désert, ainsi faut-il, que le Fils de l'homme soit élevé. Jean. III.* 14.

Si l'on ne trouve pas cela assez clair, voici quelque chose, qui l'est davantage. *Jean. XII.* 32. 33. *Quand on m'aura* ÉLEVÉ *de la Terre, je tirerai tout à moi: or il disoit cela*, ajoute l'Evangeliste, *signifiant de quelle mort il devoit mourir*. Le Sauveur avoit donc de loin sa mort devant les yeux, il en connoissoit toutes les circonstances, & il juge à propos d'avertir ses Disciples d'avance, que l'*Elévation*, ou l'*Exposition* en sera un caractére spécifique.

Cela avoit déja été insinué, de beaucoup plus loin, dans la peinture prophétique du crucifiement, qui nous est laissée au *Pseaume XXII.* où après que le Patient, qui parle, a dit, *ils ont percé mes mains & mes piez*, *vers.* 17. 18. il ajoute, ils me *contemplent* & me *regardent*, après avoir dit un peu plus haut, *vers.* 8. *tous ceux qui me voyent se moquent de moi, ils me font la moüe, ils hochent la tête.*

Quoi que le langage des Prophétes ne soit pas d'ordinaire fort clair, on trouve là assez clairement, ce me semble, & d'une maniére assez complette le suplice du Messie, avec ses principaux caractéres d'*extrêmes douleurs*, & une *infamie extrême*. On y voit l'*Exposition*, *ils me contemplent & me re-*

*gardent*: on y voit le mépris & les insultes; on y voit surtout l'*horreur* & l'*exécration* publique, *tous ceux qui me voyent se moquent de moi.* Tous leurs mouvemens & toutes leurs paroles sont autant de marques de détestation.

Je conclus maintenant, que Dieu le grand Législateur & le souverain Magistrat, voulant tirer, en la personne de son Fils, une réparation & une satisfaction complette des outrages faits à sa gloire par les pécheurs, dont il prenoit la place, a ménagé & déterminé pour le grand sacrifice d'expiation & de reconciliation le suplice de la Croix, parce que c'est le seul de tous les suplices, où l'on trouve rassemblée dans un degré éminent, toute la peine du péché; c'est une mort très-douloureuse & très-honteuse, puis que rien n'est comparable à la douleur d'être attaché tout vif & cloüé par les mains & par les piés à une croix, pour y mourir mille & mille fois; & que rien n'égale l'infamie de se voir lié, élevé, & exposé sur un poteau, pour y être l'objet de l'*Exécration* & de la *Malediction* publique.

Je finis par une pensée, que j'emprunte de bon lieu: si personne ne goûte ces réflexions, j'en serai surpris, & si

& si tout le monde les goûte, j'en serai surpris tout de même. Je suis, &c.

---

## ARTICLE III.

SUITE *de l'*EXTRAIT * *du* LIVRE *de Mr.* CLARK *sur l'*EXISTENCE *& sur les* ATTRIBUTS *de* DIEU.

I. VOICI la neuvième Proposition générale de Mr. *Clark*, qu'il demontre par cinq raisons principales. *Il faut qu'un Etre existant par soi-même, & qui est la Cause originale de tous les autres Etres, soit un Etre revêtu de liberté & de choix*; 1. Parce que l'Intelligence sans liberté, par raport au pouvoir, à l'excellence, & à la perfection, n'est pas proprement une Intelligence. C'est à la verité un sentiment intérieur de sa propre existence; mais ce n'est rien de positif, ce n'est qu'un sentiment non d'agir & de mouvoir, mais simplement d'être mû. Sans liberté rien ne peut être apellé agent ou cause d'aucune chose. Car agir nécessairement, ce n'est pas, à



* *On peut voir le commencement de cet Extrait dans les Nouvelles d'Août. pag. 123.*

parler proprement, agir; c'est être mû, & poussé par ailleurs. L'assertion de *Spinoza*, que toutes choses procédent de la néceſſité de la nature divine, n'eſt qu'un vain ſon, & ne contient que des paroles qui ne ſignifient rien, comme Mr. *Clark* le fait voir.

2. Si la premiére Cauſe n'avoit point de liberté; mais étoit un Agent néceſſaire, dont les actions fuſſent auſſi abſolument néceſſaires que ſa propre exiſtence, rien de ce qui n'exiſte pas actuellement ne pourroit exiſter, & rien de ce qui exiſte ne pourroit n'avoir point exiſté. Les Spinoziſtes avoüeront cette conſéquence; mais quand on les a reduits à cette abſurdité, il n'eſt pas néceſſaire de diſputer plus longtems avec eux. Comment pourront-ils prouver, qu'il implique contradiction, qu'il y ait, par exemple, une Planéte, ou même une Mouche de plus ou de moins qu'il n'y a préſentement. On refute ici les raiſons alleguées par *Spinoza* pour apuyer une opinion ſi inſoutenable. On prétend cependant, que, ſi toutes choſes n'exiſtent pas par une néceſſité abſoluë, elles exiſtent pourtant par une néceſſité de ſageſſe & de choix, qu'on croit n'être point oppoſée à la liberté.

3. On

3. On prouve encore cette liberté de Dieu par les causes finales, & l'on renvoye *Spinoza* & ses sectateurs, qui ont nié ces causes finales, & qui ont osé avancer après *Lucrece*, que l'œil n'avoit pas été fait pour voir, ni les oreilles pour entendre, aux Livres de *Galien* de l'*Usage des Parties*, de *Ciceron*, *de la Nature des Dieux*; de Mr. *Boyle*, des *Causes finales*, & de Mr. *Ray*, de *la Sagesse de Dieu dans la Création*.

4. Si la premiere Cause n'est pas un Agent libre, il faut que tous les effets qu'elle a produits soient infinis; puis qu'un Agent nécessaire ne peut pas gouverner ni régler ses Actions, mais doit nécessairement produire, tout ce qui peut être l'effet de sa Nature. *Spinoza* a senti en partie la force de cette conséquence, & c'est pour cela qu'il a dit que la Cause suprême nécessaire devoit avoir produit un nombre infini de choses; mais ce qu'il n'a reconnu qu'à l'égard du nombre, il devoit le reconnoitre, à l'égard de chaque Etre en particulier; conséquence néanmoins si absurde, qu'elle suffit pour faire voir l'absurdité du Principe dont on la tire.

5. Si la premiére Cause n'étoit pas

un Agent volontaire & libre, il faudroit que dans châque effet, il y eut un progrès à l'infini, sans qu'il y eut jamais aucune premiére Cause. Par exemple, dans le mouvement, s'il n'y a aucune liberté, il n'y a ni agent, ni cause, ni premier moteur, ni principe, ni commencement du mouvement. Il faut que chaque chose en particulier soit un principe purement passif, & non actif; une chose muë, & non mouvante, un effet & non une cause. Qu'on examine avec attention cette conséquence, & on la trouvera sûre & convainquante.

On objecte d'ordinaire contre la liberté, qu'il faut que chaque détermination de la volonté procéde de quelque cause, sans quoi il n'y auroit point de détermination; On répond que cèt argument qu'on allégue contre la liberté sert à la prouver. Car ou la cause de cette détermination est externe ou elle est interne. Si elle est externe, celle-là en devra avoir une autre, & celle-ci encore une autre, & cela à l'infini, ce qui implique contradiction; ou elle aura une cause interne de sa détermination, ce qu'on avoüera sans peine & qui n'est point contraire à l'idée de la liberté.

II. Voi-

II. VOICI la dixiéme Proposition, *l'Etre existant par soi-même, & la souveraine Cause de toutes choses doit nécessairement avoir un pouvoir infini.* Il y a peu de gens qui osent nier cette proposition. Seulement demandera-t-on, en quoi consiste ce pouvoir infini. Selon l'Auteur il consiste 1. à pouvoir faire tout ce qui n'implique point contradiction; mais il ne s'étend point aux choses qui marqueroient quelque imperfection dans l'Etre, qui en est revétu.

2. Il enferme la puissance de créer une matiére, qui n'existoit pas auparavant. C'est ce que les Athées anciens & modernes ont constamment nié, seulement parce qu'ils ne concevoient pas comment cela pouvoit se faire. Comme si la difficulté qu'il y a de concevoir une chose suffisoit pour nier l'existence de cette chose. Ce qui peut les avoir jetté dans cette erreur, est une expression fort commune & peu exacte; on dit que Dieu a fait la matiére de rien, comme on dit qu'un potier a fait un Vaisseau, d'argile; comme si le rien étoit le principe duquel Dieu a tiré la matiére: pour parler exactement, il faut dire, que Dieu a produit une matiére qui n'existoit pas

auparavant, ce que les Athées n'ont jamais prouvé être impossible.

3. Une Puissance infinie peut créer une substance immatérielle, qui pense, qui a la faculté de commencer à mouvoir ce qui est en repos, & qui a la liberté & le pouvoir de choisir. C'est ce que tous les Athées ont nié, & que notre Auteur prouve avec soin & par des argumens, qui paroissent sans replique. Qu'il y ait dans le monde une substance qui pense, & qui ait le sentiment de sa propre existence, c'est ce dont notre propre expérience nous convainc. Il faut aussi convenir que, s'il y a, ou s'il peut y avoir des substances immatérielles, il est raisonnable de croire que ces substances sont revétues de la faculté de penser &, de sentir leur existence, puis que cette faculté est si éloignée des proprietez que nous connoissons dans la matiére; qu'il n'y en a aucune qui en paroisse si éloignée. Il ne reste donc à prouver si ce n'est, qu'une substance immatérielle n'est pas impossible, & n'implique point contradiction. Mais pour assurer qu'une telle substance implique contradiction, il faut assurer, que tout ce qui n'est pas matiére n'est rien; & que dire qu'une chose qui existe n'est

pas

pas matiere, c'est dire qu'il existe une certaine chose qui n'est rien. Ou, pour s'exprimer en d'autres termes, que tout ce dont nous n'avons point d'idée n'est rien ou est impossible. Car il n'y a point d'autre voye de faire voir qu'une substance immatérielle implique contradiction, qu'en supposant que le mot d'*immatériel* signifie ce qui n'a point d'existence; & on ne le peut supposer, qu'en disant, que nous n'en avons point d'idée, & que par conséquent il n'a, ni ne peut avoir l'existence. Mais par la même méthode un homme qui seroit né aveugle, pourroit prouver que la lumiére ou les couleurs sont une chose qui implique contradiction, parce qu'elles ne sont ni le son, ni le gout. Un Lecteur intelligent voit bien la force de cette comparaison. Il est donc possible qu'il y ait une substance immatérielle qui pense.

Il n'est pas moins possible, que Dieu revête une Créature du pouvoir de produire du mouvement. C'est ce que les Athées ont nié, & que bien des Philosophes nient aujourdhui, quoi qu'ils ne soient pas Athées. Voyons s'ils ont raison. Si la faculté de produire du mouvement est une chose possible, & si cette faculté peut être

N 7 com-

communiquée; il suit qu'une Créature peut être revêtuë de cette faculté. On a prouvé la premiére de ces propositions, en prouvant qu'il doit y avoir un premier Moteur.

La seconde se prouve de ce qu'il n'y a point de faculté qui ne puisse être communiquée, à moins qu'elle ne renferme l'existence par elle-même & une indépendance absoluë. Il est vrai que ceux qui refusent ce pouvoir à la Créature, soutiennent qu'il ne peut apartenir qu'à l'être existant par lui-même & indépendant: mais comment le prouveront-ils? La faculté de mouvoir un corps sous le bon plaisir de la premiére Cause, dans la mesure & durant tout le tems qu'elle le jugera à propos, n'emporte pas plus une indépendance absoluë, que la faculté d'exister, ou le pouvoir de sentir sa propre existence, ou quelque autre semblable pouvoir. Après tout, il est aussi difficile de concevoir comment la faculté de connoitre son existence, & d'apercevoir, a été communiquée à une Créature; que de concevoir comment elle a reçu la faculté de produire du mouvement. Quoi que disent les Philosophes, ils ne nous empêcheront pas de sentir que nous avons le pouvoir de remuer

remuer les corps; or quand quelque ſentiment eſt établi ſur une expérience continuelle faite également par tous les hommes, il faut des démonſtrations de la derniére évidence pour établir le contraire. Ceux qui nient ce pouvoir ne ſauroient rien imaginer dans un Etre, qui en ſeroit revétu, que nous ne trouvions en nous-mêmes. Quelques Philoſophes, qui refuſent à l'homme la faculté de mouvoir les corps, lui accordent celle de pouvoir déterminer le mouvement; mais ou cette faculté n'eſt autre que celle qui ſe rencontre dans une pierre, qui fait reſléchir un corps, qui ſe meut; ce qui n'eſt abſolument rien; ou ſi c'eſt le pouvoir de déterminer ſes eſprits animaux dans de certains muſcles plutot que dans d'autres, ce pouvoir eſt le même que celui de pouvoir mettre un corps en mouvement.

* Pour voir l'embarras de ceux qui embraſſent l'opinion contraire, tant à l'égard du mouvement, qu'à l'égard de la détermination de la volonté, on n'à qu'à lire les Réponſes que le ſavant P. *Malebranche* a faites aux Objections qui lui ont été propoſées. Ces Réponſes ſont ſi embrouillées & ſi obſcures, qu'on voit bien, que les Objec-

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

Objections doivent être de la derniére force, & que l'opinion qui jette dans ces labyrinthes doit être une opinion insoutenable. Il y a des gens qui crient de toutes leurs forces, & qui écrivent même contre *Spinoza*, & dont les sentimens avoisinent tout-à-fait ceux de cèt impie, sans qu'ils s'en aperçoivent.

On prouve que l'Etre infini peut communiquer la Liberté à une Créature de la même maniére qu'on a prouvé, qu'il peut lui communiquer la faculté de mouvoir les corps. Le Lecteur n'a donc qu'à apliquer ici les raisons que nous venons d'alleguer. *Hobbes* & *Spinoza*, qui ont osé dépouiller l'homme de la Liberté, l'ont fait principalement sur deux principes. Le premier est, que tout effet doit nécessairement être produit par quelque cause. Par conséquent la détermination de la volonté humaine, doit être produite par quelque cause externe, & celle-ci par une autre, & ainsi à l'infini, en sorte qu'il n'est pas possible, qu'il y aît dans la Nature aucune liberté de volonté. Le second Principe est que la pensée & toutes ses modifications, telles que sont la volition & autres, sont des proprietez de la Matiére, & que la Matiére n'ayant pas

en elle-même le principe de son mouvement; ou de sa détermination il est impossible, qu'il y ait aucune liberté de volonté.

On fait voir trois choses contre ces raisons. La premiére que tout effet ne peut pas être produit par des causes externes; mais qu'il faut qu'il y ait quelque part, un commencement d'opération, ou un pouvoir d'agir, qui ne soit point causé par aucun autre agent antécédent, & que ce pouvoir peut être & est effectivement dans l'homme. La seconde, que la pensée ni la volonté ne sont, ni ne peuvent être des qualitez ou des affections de la matiére; & que, par conséquent, on n'en doit point juger par les loix ausquelles la matiére est assujettie. La troisiéme que, supposé que l'Ame ne soit pas une substance distincte du corps; & que la pensée & la volonté puissent être des qualitez de la matiére, tout cela ne feroit rien à la question; & ne prouveroit point que la liberté de la volonté est une chose impossible.

La premiére de ces trois veritez a déja été prouvée dans les Propositions précédentes, on ne fait donc proprement que répondre aux chicaneries d'*Hobbes* & de *Spinoza* contre cette vérité.

rité. Il en eſt à peu près de même de la ſeconde vérité. A l'égard de la troiſiéme, l'Auteur remarque l'erreur ou la mauvaiſe foi de ceux contre qui il diſpute. Quand on leur dit que la Matiére n'étant autre choſe qu'une ſubſtance compacte capable de diviſion, de figure, & de mouvement, on ne conçoit pas comment la faculté de penſer & les autres facultez ſpirituelles de l'Ame, peuvent être une ſuite de ces premiéres proprietez; ils répondent que cette idée qu'on donne de la Matiére eſt une idée incomplette, & ils entendent par le mot de Matiére, une certaine Subſtance inconnuë revétuë de certaines proprietez qui n'ont point de liaiſon entr'elles, & qu'il eſt impoſſible de concevoir apartenir au même ſujet. Mais quand ils veulent prouver que la volition & les autres opérations de l'Ame ſont néceſſaires, alors ils depouillent la matiére de toutes ces proprietez inconnuës, & reviennent à la ſimple idée de ſubſtance compacte capable de différentes figures & de mouvement. On découvrira facilement cette erreur, quand on examinera la maniére dont *Hobbes* explique les opérations de l'Ame. Il faut donc ou que lui & ſes ſectateurs ſuppoſent que

la

la penſée eſt un pur réſultat de la configuration & du mouvement des parties de la Matiére, afin d'ôter la liberté à l'homme, ce qu'il leur eſt tout-à-fait impoſſible de prouver, puis qu'il eſt évident que de la figure & du mouvement, il ne peut réſulter, que de la figure & du mouvement; ou qu'entendant par la matiére une certaine ſubſtance inconnuë de proprietez actives & paſſives, ils conviennent que cette ſubſtance n'eſt pas néceſſitée dans toutes ſes opérations.

On allegue deux autres argumens contre la liberté de l'homme, qui ont toujours fait de la peine, & que notre Auteur n'oublie pas. Le premier eſt que puis que l'on convient, que la volonté eſt déterminée par le dernier *Dictamen* de l'entendement, il ſuit qu'elle n'eſt point libre. Le ſecond, c'eſt que cette liberté ne peut s'acorder avec la preſcience divine. Le premier de ces argumens n'eſt de nulle force, puis qu'à bien examiner la choſe, ce dernier *Dictamen* de l'entendement n'eſt autre que la détermination elle-même de la volonté. Or tous ceux qui ſoutiennent la liberté de l'homme avoüeront, ſans peine, que l'Ame ne peut pas être déterminée & indé-

indéterminée en même tems sur le même sujet; ce dernier *Dictamen*, dont on fait tant de bruit, n'est autre chose que l'acte même de la volonté, qui se détermine, & qui, dans le moment qu'elle se détermine, ne peut pas être indéterminée. Mais si on vouloit, que ce dictamen de l'entendement fut différent de la détermination de la volonté, on répondroit que la volonté seroit déterminée par une nécessité purement morale & non physique, nécessité, qui, à parler proprement, ne mérite pas ce nom. Il est vrai que les ennemis de la Liberté soûtiennent que ces deux nécessitez sont les mêmes; mais ce sentiment est une suite d'autres opinions, qu'on a déja refutées ci-devant.

Pour le second argument tiré de la prescience de Dieu, il ne peut lui seul détruire la liberté de l'homme, à moins qu'on n'aît d'autres raisons, qui combattent cette liberté; puis qu'il est évident que la simple certitude de la prescience de Dieu, n'influe en aucune maniére, & n'affecte nullement l'existence d'aucune chose. La Prescience, dit-on, renferme la certitude, & la certitude renferme la nécessité. Mais il n'est pas vrai que la certitude ren-

ferme la nécessité; ni que la prescience renferme d'autre certitude, que la certitude qui seroit déja dans les choses mêmes, quand il n'y auroit point de prescience. En effet, la certitude de la Prescience n'est point la cause de la certitude des choses; puis qu'elle n'est elle-même fondée, que sur la réalité de leur existence. Tout ce qui existe, existe certainement, & hier il étoit aussi certainement vrai, qu'une chose existeroit aujourdhui, qu'il est vrai aujourdhui qu'elle existe. Cette certitude de l'événement est toujours la même & toujours égale, soit que cet événement soit prévu, soit qu'il ne le soit point. L'Auteur dévélope toute la force de ce raisonnement, qui me paroit une démonstration, pour faire voir, qu'à moins qu'on établisse la nécessité sur quelque autre principe, la seule prescience ne suffira jamais pour l'établir, parce que cette influence n'influë en aucune maniére sur l'existence des choses, & ne contribuë rien du tout à les faire exister. En Dieu la prescience & la science sont une seule & même chose. Toutes choses lui sont également présentes. Il connoit parfaitement tout ce qui existe; & il prévoit tout ce qui doit arriver, de la

même

liberté, & en ont actuellement abusé. Cela ne choque en rien aucune des perfections divines.

III. La onziéme Proposition générale de l'Auteur est conçuë en ces termes, *la Premiére Cause & l'Auteur de toutes choses, doit nécessairement être infiniment sage.* Il est facile de démontrer cette Proposition *à posteriori*, l'Auteur ne s'arrête pas à cette preuve. Il remarque seulement qu'à mesure qu'on découvre les mystéres de la Nature, à mesure découvre-t'on de nouvelles preuves de la Sagesse de son Auteur. Mais voici comment il la prouve *à priori*. L'Etre suprême étant infini est également par tout, & parce que c'est une Intelligence infinie, par tout où il est, est aussi sa connoissance, qui est inséparable de son existence, & qui doit aussi être infinie. Il voit donc ce qui se passe partout, il pénétre toutes choses, par sa présence; la nature & l'essence de toutes choses lui sont parfaitement nuës & découvertes, sans en excepter les pensées les plus secrétes des Etres intelligens. Mais tous les Etres ne sont pas seulement présens à cette premiére Cause; ils en dépendent aussi, puis que c'est d'elle qu'ils ont reçu leur Etre, toute leur puissance &

toutes leurs facultez. De plus, comme elle connoit toutes les choses, qui existent, elle connoit aussi tous les effets, qui en peuvent naître. Cèt Etre suprême existant lui seul par lui-même, & étant lui seul l'Auteur de toutes les facultez, de tous les autres Etres & de toute la puissance dont ils sont revétus, il doit nécessairement savoir tout ce que ces facultez & ce pouvoir communiqué peuvent produire. Il voit toutes les rélations, toutes les combinaisons de tous ces pouvoirs & de tous leurs effets. Il peut donc voir dans toutes ces combinaisons, ce qui est le meilleur & le plus propre, & le diriger en sorte que tout se fasse de la meilleure maniére & conformément à ses intentions. Or c'est ce qu'on entend par une *Sagesse infinie.* Que si on se ressouvient d'ailleurs, que cèt Etre suprême est tout-puissant, on en conclurra sans peine, que toutes les choses de l'Univers sont conduites & gouvernées par une Souveraine Sagesse.

IV. VOICI la douziéme & derniére Proposition de l'Auteur. *La Cause premiére & l'Auteur de toutes choses doit nécessairement être infiniment bon, juste, & véritable, & avoir toutes les*

*autres perfections morales, qui conviennent au Souverain Maître & au Juge de l'Univers.* On verra dans l'Auteur la preuve de cette Propofition; on ne fauroit l'abréger fans la gâter. On remarquera feulement fur la vérité & fur la fidélité de Dieu dans fes promeffes; que la feule raifon qu'on peut s'imaginer du menfonge ou de l'infidélité eft ou l'imprudence, ou l'oubli; l'inconftance ou l'impuiffance; la crainte du mal ou l'efperance de quelque profit; imperfections qui font incompatibles, avec la Sageffe infinie d'un Etre bon & fuffifant à foi-même.

L'Auteur tire de cette derniére propofition les conféquences fuivantes. 1. Quoi que toutes les Actions de Dieu foient parfaitement libres, & que l'exercice de fes actions Morales, ne foit pas néceffaire, de la même néceffité que fon exiftence & fon éternité font néceffaires; cependant ces vertus morales font réellement & véritablement néceffaires, d'une néceffité, qui n'eft pas incompatible avec la liberté; mais qui eft auffi certaine & auffi infaillible, que l'exiftence elle-même ou l'éternité de Dieu. C'eft, peut-être, cette propofition de l'Auteur, & la fuivante qui ont fait dire à quelques perfonnes, qu'il ren-

rendoit * d'une main aux Spinozistes, ce qu'il leur ôtoit de l'autre. Ce n'est pas à nous à decider cette question.

2. Quoi que Dieu soit un Agent parfaitement libre, il ne peut jamais faire que ce qui est le meilleur & le plus sage; parce que ses vertus morales ne lui sont pas moins essentielles, que ses vertus intellectuelles. Cette proposition n'est pas moins sujette à des inconvéniens, que la précédente. Il y a des gens qui prétendent, que la Sagesse de Dieu, peut trouver une infinité de moyens également sages, & que ce n'est que la petitesse de nos lumiéres, qui nous fait croire, qu'il n'y a qu'un seul moyen qui soit tel.

3. Dieu ne peut être l'Auteur du mal moral. 4. La liberté n'est pas une imperfection; mais une perfection. Ceux qui disent que Dieu auroit mieux fait de créer l'homme sans liberté, puis que c'est sa liberté, qui est la cause de tous ses maux; devroient dire tout d'un coup, qu'il auroit mieux fait de le créer pierre; puis que non seulement étant tel, il n'auroit pas été en état de pécher; mais que même il n'auroit



* *Voyez les Nouvell. du mois passé. pag.* 229.

pas été susceptible de douleur. Un Monde, sans Etres libres, paroit un Monde bien imparfait. Ce n'est pas la liberté, qui est la cause des maux de l'homme, mais l'abus qu'il en a fait. Voudroit-on, pour rendre le monde plus parfait, en bannir tout ce dont les créatures peuvent abuser?

5. Quoi qu'il n'y ait point d'Etre libre, qui soit absolument hors d'état de pouvoir abuser de sa liberté, Dieu peut pourtant mettre un Agent libre en un tel état de lumiéres & de perfections, qu'on peut s'assurer, qu'il n'abusera pas de sa liberté. Tel est l'état des bons Anges & des Saints glorifiez.

6. Les fondemens de toutes nos obligations morales, sont éternels & nécessaires, & ne dépendent point d'aucune loi. C'est la derniére conséquence de l'Auteur.

---

## ARTICLE IV.

ADRIANI RELANDI *de* RELIGIONE MOHAMMEDICA *Libri Duo. Quorum Prior exhibet Compendium Theologiæ Mohammedicæ, ex Codice Manuscripto Arabicè Editum,*

*tum, Latinè verſum, & Notis illuſtratum. Poſterior examinat nonnulla, quæ falſò Mohammedanis tribuuntur.* C'eſt-à-dire, *Deux Livres ſur la Religion Mahométane, dont le premier contient un Abrégé de la Théologie Mahométane écrit en Arabe, tiré d'un Manuſcrit & accompagné de Notes. Le ſecond examine quelques Dogmes fauſſement attribuez aux Mahométans. Par Mr. Adrien Reland.* A Utrecht, chez Guillaume Broedelet. 1705. in 8. pagg. en tout 246.

IL Y A des gens, qui ne peuvent ſouffrir qu'on deſabuſe le Public des préjugez injuſtes qu'il peut avoir contre des perſonnes que ces gens n'aiment pas, ſurtout ſi ces perſonnes ſont dans un Parti oppoſé. A quoi bon, diſent-ils, entreprendre l'Apologie des Hérétiques ? Peut-on avoir trop de haine de leurs opinions ? Quand on les croira un peu plus pernicieuſes, qu'elles ne ſont en effet, cela ſervira à en éloigner davantage ceux qui en porteront ce jugement deſavantageux. Je n'ai jamais été de cette opinion. Le ſeul amour de la Vérité doit nous porter à rendre juſtice à tout le monde. D'ailleurs cette envie de charger les

Hérétiques d'erreurs qu'ils n'avoüent pas, peut être quelquefois fort nuisible à la bonne cause. Car si une fois des personnes, d'ailleurs peu instruites, viennent à découvrir, qu'on en impute aux Hérétiques sur certains Articles, elles seront tentées de croire, qu'il en est de même sur les autres Articles, & pourront facilement se laisser séduire.

On ne sauroit donc que loüer l'entreprise de Mr. *Reland*, qui fait voir qu'on a imputé aux Mahométans plusieurs erreurs, dont ils ne sont point coupables. Il faudroit être de la derniére injustice, pour soupçonner seulement, que ce savant homme ait eu dessein de favoriser la Religion Mahométane, au préjudice de la Chrétienne. Quoi qu'on la disculpe de plusieurs erreurs, qu'on lui a faussement imputées, il lui en reste encore assez, pour laisser juger à toute personne raisonnable, que c'est une Religion qu'on ne sauroit soutenir.

Ce qui a fait qu'on a représenté peu fidélement la Religion des Mahométans, c'est que les Livres, qui en expliquent les dogmes, sont écrits en Arabe, & qu'il y a peu de personnes qui entendent bien cette Langue. Il

eſt vrai que ces Livres, & l'Alcoran entr'autres, qui eſt comme la Bible des Turcs, ont été traduits; mais ils l'ont été peu fidélement par des gens, qui entendoient très-peu l'Arabe, & qui ont cru qu'ils pouvoient facilement en impoſer au public, parce qu'il y avoit peu de gens capables de découvrir leurs bevuës.

Mr. *Reland* demande dans une Préface aſſez longue, qu'il a miſe au devant de ſon Ouvrage, d'où vient qu'il y a ſi peu de Mahométans, qui embraſſent la Religion Chrétienne? On dit d'ordinaire que c'eſt parce qu'il leur eſt défendu de diſputer de leur Religion. Mais notre Auteur ne croit pas que c'en ſoit la principale raiſon; puiſque, malgré cette défenſe, les Miſſionaires font tant de Proſélytes en Perſe & dans les Indes, où la Religion de Mahomet eſt la Religion dominante. Il croit que c'eſt parce que les Hollandois, qui vont en Turquie, y vont plutot pour s'enrichir, que pour gagner des Ames à *Jeſus-Chriſt.* D'ailleurs la plûpart ne ſavent ni Philoſophie, ni Théologie, ni Langues Orientales. Mais il eſt perſuadé que ſi les Etats deſtinoient mille florins de récompenſe, pour tout homme, qui entreprendroit de diſputer

avec un Mahométan & de le convertir, il y auroit un grand nombre de personnes, qui se chargeroient de ce soin, en vuë de cette récompense.

Mais, dit Mr. *Reland*, bien loin qu'on se donne cette peine, il semble que les Chrétiens, qui vont en Turquie, ayent dessein d'éloigner les Mahométans du Christianisme, par leur vie déréglée. Le mensonge, dont ils ne font nul scrupule, lors qu'il peut leur être de quelque utilité, a donné lieu à un Proverbe Turc. Quand on fait paroitre que l'on doute de la vérité de ce que dit un Turc, il répond en colére, *pensez-vous que je sois Chrétien*, c'est-à-dire, *pensez-vous que je sois menteur?*

I. Il paroit par le Titre de ce Livre, que l'Ouvrage est divisé en deux Parties. Le premier contient un Abrégé de Théologie assez méthodique imprimé sur le Manuscrit Arabe, traduit en Latin par Mr. *Reland*, & accompagné de savantes Notes. On peut voir par là, en très-peu de tems, quelle est la Théologie des Disciples de *Mahomet*. Elle a deux Parties, l'une qu'on peut apeller *Théorétique*, & l'autre *Pratique*, parce que la premiére enseigne ce que l'on doit croire,

&

& la seconde ce que l'on doit faire. La premiére traite de Dieu, des Anges, des Livres Sacrez, des Prophétes, du dernier jour, & des Décrets de Dieu. La seconde traite des Ablutions sacrées, des Priéres, des Aumônes, des Jeûnes, & du Voyage de la Mecque.

Le sentiment des Mahometans sur la nature de Dieu, du moins tel qu'il est décrit dans cèt Abrégé, paroit assez raisonnable; si ce n'est en ce qu'ils croyent que c'est Dieu, qui pousse les hommes dans l'erreur. Peut-être est-ce seulement l'opinion de la Providence de Dieu dans le mal, ou mal entenduë, ou mal expliquée.

Les Anges, selon eux, sont des corps subtils, saints, créez de la lumiére, qui ne mangent, ni ne boivent, ni ne dorment, sans distinction de Sexe, sans désirs charnels, sans Pére & sans Mére. Ils ont diverses formes & châcun leurs fonctions particuliéres. Les uns sont debout, les autres ont le corps panché, ou sont assis, ou adorent le visage incliné contre terre. Les uns chantent les loüanges de Dieu, les autres le prient de pardonner aux hommes leurs péchez. Il y en a qui écrivent les actions des hommes, il y en a qui les gardent. Quelques uns

 por-

portent le Thrône de Dieu, d'autres ſont autour de lui.

A l'égard des Livres divins, il y en a que Dieu a envoyez du Ciel à ſes Prophétes; mais cèt envoi s'eſt fait ſans création. Ces Livres ſont au nombre de 104. dix qui furent envoyez à *Adam*, cinquante à *Seth*, trente à *Idris*, qui eſt *Enoch*, dix à *Abraham*, un à *Moyſe*, qui eſt la Loi ou le *Pentateuque*. Un à *Iſa*, qui eſt Jeſus-Chriſt, & ce Livre eſt l'Evangile; un à *David*, qui eſt le Livre des Pſeaumes; & un à *Mahomet*, qui eſt l'Alcoran.

Mr. *Reland* remarque ſur cèt endroit, que les Mahométans croyent, que les Juifs ont corrompu l'Ancien Teſtament, & les Chrétiens le Nouveau, de là vient qu'ils rejettent tous les argumens, qu'on tire de ces Livres, pour les convaincre. Ils ſoutiennent, par exemple, que le verſet 7. du Pſeaume II. a été corrompu, & qu'au lieu de, *je t'ai aujourdhui engendré*, il faut lire, *je t'ai aujourdhui élévé*. Ils veulent auſſi qu'au lieu de *mon Fils*, on liſe, *mon Prophéte*. Ils prétendent encore que dans l'Evangile ſelon S. *Jean* Chap. XVI. vers. 7. au lieu de παράκλητος, *Avocat*, il faut lire περίκλυτος,

*Moham-*

*Mohammed*, *Inclytus*, *Mahomet*, *l'Illustre*.

A l'égard des Cérémonies, que nous avons indiquées ci-dessus, & qui paroissent être une partie si essentielle de la Loi de *Mahomet*, Mr. *Reland* remarque, que les Mahometans avoüent que ces Céremonies sont établies sur la seule volonté de Dieu, & non sur la lumiére naturelle & sur la raison, & que Dieu a donné ces commandemens, afin que les hommes aprennent à lui obéir en toutes choses, non parce qu'ils voyent que ce que Dieu ordonne est juste & conforme à leur raison; mais seulement parce que Dieu l'a commandé. Ce n'est là qu'un échantillon des doctrines de la Religion de *Mahomet*.

II. Mr. Reland en aporte un autre dans la seconde partie de cèt Ouvrage des opinions, qui sont faussement attribuées à ce faux Prophéte & à ses Sectateurs. Je dis que ce n'en est qu'un Echantillon, parce que notre Auteur assure, qu'il auroit pû alleguer un plus grand nombre de ces opinions, s'il avoit voulu grossir son Ouvrage. En voici quelques exemples. On accuse les Mahométans de croire qu'on peut se sauver dans toutes les Religions. Il

feroit étonnant, que *Mahomet* se fût tant donné de peine d'établir la sienne, s'il eut été dans cette opinion. C'est pourtant une accusation assez commune, & bien des Auteurs se sont accordez en ce point. Mais Mr. *Reland* prétend, qu'on n'a pas bien entendu la pensée de *Mahomet*. Ce faux Prophéte n'a voulu dire autre chose si ce n'est, que la Porte du salut étoit ouverte à tous les hommes, dans quelque Religion qu'ils fussent, pourvû qu'ils embrassassent la sienne. Il offre, à la vérité, le salut, à tous ceux qui croyent & qui font de bonnes œuvres; mais croire, dans son Dictionaire, c'est embrasser sa doctrine, & il n'y a point d'autres bonnes œuvres, que celles qu'il commande. C'est encore une calomnie d'accuser *Mahomet* d'avoir fait Dieu corporel. Cette erreur vient de l'équivoque d'un mot Arabe, qui signifie *rond* & *éternel*. *Mahomet* a dit que *Dieu est éternel*, & on lui fait dire, que *Dieu est rond*. Les Mahométans déclarent expressément dans le Livre apellé *Cosri*, qu'ils éloignent de Dieu toute corporéïté & tout mode corporel, & que si on trouve quelque chose de tel dans leurs paroles, ils l'expliquent, & soutiennent que cela se doit pren-

prendre métaphoriquement.

Il n'est pas moins faux que les Mahométans adorent *Venus* & toutes les choses créées, comme on les en accuse; qu'ils nient la Providence de Dieu, puis qu'on les accuse d'ailleurs de le faire Auteur du péché; parce qu'ils expliquent, peut-être, un peu trop durement sa providence dans le mal. *Maccove* * a accusé *Mahomet* de nier les peines de l'Enfer; mais il n'avoit pas lû l'Alcoran, où ces peines sont clairement enseignées. Il n'est pas vrai non plus, que ce faux Prophéte aît cru avec *Origéne*, que les Démons seroient enfin sauvez.

Peut-être est-il plus difficile de le justifier de l'accusation qu'on fait contre lui, qu'il aît fait consister toutes les félicitez du Paradis dans des plaisirs corporels. On prétend pourtant, qu'il n'a pas fait consister le Souverain bien dans ces plaisirs. S'il les á promis à ses Arabes grossiers & sensuels, pour les porter au service du vrai Dieu & à embrasser ses sentimens, il a aussi assigné des plaisirs spirituels à l'Ame, qu'il a fait consister dans la contemplation de la face de Dieu; plaisirs, qui, selon lui, feront facilement oublier tous les autres. Ajoutez à cela, que plusieurs

O 7 Ma-

* *In Theolog. Polemica. pag.* 119.

Mahométans expliquent spirituellement tout ce que *Mahomet* a écrit de ces plaisirs corporels.

Les petits enfans savent, qu'on prétend que ce faux Prophéte a exclus les femmes du Paradis, il n'y a point d'accusation plus commune; mais, peut-être, n'y en a-t-il point de plus fausse, puis qu'on lit en termes formels dans l'Alcoran, que tous ceux qui auront crû & qui auront fait de bonnes oeuvres, soit hommes, soit femmes, entreront en Paradis. Cette doctrine y est répetée plus d'une fois.

Une autre erreur, mais beaucoup moins considérable, c'est de croire que les Mahométans vont à la Mecque, pour y visiter le Sépulcre de *Mahomet*, puis qu'il est sûr que c'est à Medine qu'il a été enseveli. Deux raisons leur font visiter dévotement la ville de la Mecque. La premiére est l'ordre exprès de *Mahomet*; la seconde, c'est qu'ils croyent qu'il y a là une maison, qui fut bâtie par *Adam*, & qui, ayant été ruinée par le Déluge, fut rétablie par *Abraham* & par *Ismaël*.

On dit que *Mahomet* a nié, que *Jesus Christ* soit mort. Il est vrai que les Mahométans ne sont pas tous d'acord aujourdhui sur ce sujet; mais pour leur

Maître,

Maître, *Pokock** a déja remarqué, qu'il n'a pas nié que *Jesus-Christ* fût mort, mais qu'il eut été crucifié ou mis à mort par les Juifs. Car il introduit dans l'Alcoran *Jesus-Christ* disant, *paix soit sur moi au jour de ma naissance & au jour que je mourrai*; & ailleurs Dieu lui dit, *je te ferai mourir, & je t'attirerai à moi.* Les Mahometans, qui sont aujourdhui dans une autre opinion, ont abandonné celle de leur Maître.

Il est faux qu'ils mettent les Chiens au rang de animaux purs, qu'ils croyent qu'il soit permis de violer la foi donnée aux Infidéles, & qu'il ne soit parlé nulle part dans l'Alcoran du Dieu Créateur & immortel.

Il n'est pas tout-à-fait vrai, que *Mahomet* ait permis à ses Sectateurs de prendre autant de femmes, qu'ils en pourront nourrir. Seulement lit-on ces paroles dans l'Alcoran. *Mariez-vous avec les femmes, qui vous plairont, prenez en deux, trois ou quatre.* A la vérité dès que la Polygamie est introduite, & que la dépense en est faite, deux, trois, quatre femmes; ou dix, douze, ou quinze, il n'y a pas grande différence. Nous passons plusieurs

* *Specim. Histor. Arab. pag.* 179.

sieurs autres accusations moins atroces que les précédentes; mais qui font bien voir, qu'il faut aller bride en main, quand il s'agit d'expliquer les opinions d'autrui, sur tout quand ceux dont on parle ont écrit dans une Langue qu'on n'entend pas trop bien. On prétend qu'*Epiphane* nous en a bien fait accroire au sujet des hérésies, & que ce bon Pére en a un peu augmenté le nombre, quoi qu'il puisse l'avoir fait innocemment.

---

## ARTICLE V.

BREVIARIUM EQUESTRE, *seu de Illustrissimo & Inclytissimo* EQUESTRI ORDINE ELEPHANTINO, *ejusque Origine, Progressu, ac Splendore hodierno Tractatus, collectus ex antiquis Diplomatibus, Bullis, Numismatibus, Insignibus, præcipuè autem ex Posthumo, & Manuscripto* IVARI HERTZHOLMII *Codice, in Epitomen redacto, variisque Additamentis ac Observationibus illustrato & continuato à* JANO BIRCHERODIO *Jani Filio. Hauniæ ex Reg. Majest. & Universit. Typographæo.* 1704. C'est-à-dire, *Abrégé de Chevalerie,*

*valerie, ou Traité de l'Illustre & Célébre Ordre de l'Eléphant, & de son Origine, de ses Progrès, & de son éclat d'à présent. Recueilli des Actes Anciens, des Bulles, des Médailles, des Armes, & principalement d'un Ouvrage Posthume & Manuscrit d'Ivarus Hertzholm, qu'on a abrégé, continué, & éclairci par des Additions & par des Observations. Par Janus Bircherod, fils de Jan.* A Copenhague, de l'Imprimerie du Roi & de l'Université. 1704. in 4. pagg. 104. gros caractére, avec quantité de Planches en taille douce. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes.

IL Y A deux principaux Ordres de Chevalerie en Danemarc, celui de Danebrog, & celui de l'Eléphant. Ce dernier est le principal, & tient le même lieu, que l'Ordre du S. *Esprit* en France, celui de la Toison d'or en Espagne, & celui de la Jartiére en Angleterre. L'Ordre de Danebrog est un degré pour parvenir à celui de l'Eléphant, puis que par un Statut de ce dernier Ordre, aucun des sujets du Roi de Danemarc ne peut être fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, qu'il

qu'il n'ait été auparavant Chevalier de Danebrog.

Mr. *Bircherod* a ramassé dans ce Volume tout ce qui peut nous instruire sur le premier de ces Ordres, & tout ce qui en peut relever l'éclat. Il a fait d'ailleurs imprimer son Ouvrage avec beaucoup de soin, & cette Edition fait honneur aux Imprimeries du Nord.

L'Auteur commence par l'usage que les Anciens ont fait de la figure de l'Eléphant dans leurs monnoyes, dans leurs médailles, & dans leurs emblêmes. Il parle des noms que les Grecs, les Hébreux, les Arabes, les Egyptiens, & les Romains ont donnez à cèt Animal; & il n'oublie pas de remarquer que quelques uns ont cru que l'Ayeul du premier Empereur Romain fut apellé *Cæsar à cæso Elephanto*, parce qu'il avoit tué un Eléphant, & que dans l'Ancienne Langue des Maures & Punique un Eléphant s'apelloit *Cæsar*. C'est ce que disent * *Spartien*; & *Servius* sur l'*Eneide*. Voici les paroles du premier, *Cæsarem ab Elephanto, qui linguâ Maurorum Cæsar dicitur, in prælio cæso eum, qui primus sic apellatus est, doctissimi & eruditissimi putant dictum. Des personnes très-savantes pen-* sent

* In Aelio Vero.

*sent que le premier qui fut apellé Cæsar reçut ce nom pour avoir tué dans un combat un Elephant, qui dans la Langue des Maures s'apelle Cæsar.*

Après ces Préliminaires, notre Auteur employe plusieurs Chapitres à rechercher l'origine de l'Ordre de l'Eléphant. Les Savans ne sont point d'acord sur ce sujet, & cette différence de sentimens est déja un préjugé favorable pour l'Antiquité de cèt Ordre; puis que s'il étoit fort nouveau, on en sauroit très-certainement l'Origine. Les uns en attribuent l'Institution à *Christiern*, ou *Chrétien IV.* qui commença à régner en 1588. d'autres à *Frederic II.* son Pére; d'autres, comme Mr. *Leti*, à *Frederic I.* élû Roi de Danemarc en 1523. d'autres au Roi *Jean*; quelques uns à *Christierne I.* élu en 1448. Il y en a qui en font remonter l'origine jusques à *Canut. VI.* qui succeda à son Pére *Canut V.* en 1185. Cette opinion, selon l'Auteur, est celle, qui aproche le plus de la vérité.

Pour refuter les autres, outre plusieurs raisons particuliéres, il a deux principes généraux. Le premier, c'est qu'on ne doit attribuer l'origine de l'Ordre de l'Eléphant, à aucun Roi de Danemarc, qui aît regné depuis

que

que la Réformation de *Luther* a été reçuë dans ce Royaume; puis qu'il est constant, que cèt Ordre s'apelloit anciennement l'*Ordre de la Sainte Vierge*, & que les Chevaliers avec la figure de l'Eléphant portoient l'image de cette Sainte fille; ce qui sentant la superstition ne doit être attribué à aucun Prince Luthérien. Il est vrai au contraire, que les Rois de Danemarc Protestans ont ôté cette image de la Vierge, comme superstitieuse, ce qu'un Auteur Espagnol a bien sû leur reprocher.

Le second principe de notre Auteur, c'est qu'il faut bien distinguer l'Instituteur de l'Ordre, des Princes, qui y ont fait des changemens. C'est pour ne pas faire cette distinction, que plusieurs Ecrivains sont tombez dans l'erreur sur ce sujet.

Après avoir refuté fort au long toutes ces opinions, notre Auteur établit la sienne, qui attribuë l'origine de l'Ordre de l'Eléphant aux tems des Croisades, durant lesquels on en vit naître plusieurs autres, & plus particuliérement vers la fin du douziéme siécle environ vers l'an 1188 ou 1189. Il est sûr que les Rois de Danemarc ne témoignérent pas moins de zéle pour

pour ces expéditions d'outre-mer, que les autres Princes de l'Europe. Puis donc qu'on ne peut trouver dans les siécles suivans l'origine de l'Ordre de l'Eléphant, pourquoi ne la raportera-t-on pas à un Siécle, qui en a vû naître un grand nombre d'autres? Notre Auteur a ramassé tout ce qu'il a pû trouver de monumens & de preuves, pour établir son opinion.

Il parle ensuite des divers changemens, qui sont arrivez dans cèt Ordre, surtout par raport au colier que portent ceux qui en sont honorez. Le plus grand changement qui s'y fit fut au tems de *Frederic II.* Ce Prince peut être regardé comme le Reparateur de cèt Ordre, & c'est ce qui a fait, que quelques uns ont cru qu'il en étoit l'Auteur.

Le feu Roi de Danemarc *Chrestien V.* fit de nouvelles Loix en 1693. Notre Auteur les raporte au Chapitre XII. Elles sont au nombre de cinquante; Ce nouveau réglement a comme amené à sa perfection l'établissement de l'Ordre de l'Eléphant.

Notre Auteur en fait l'éloge dans la suite. Il parle du Grand Maître, qui est toujours le Roi de Danemarc, dont les enfans sont Chevaliers nez de

cèt

cèt Ordre ; il parle aussi des autres Chevaliers, & de leurs Armes ; comme encore des divers Officiers de l'Ordre. Il finit par l'énumération des vertus de l'Eléphant, qu'il aplique aux Chevaliers de l'Ordre de ce nom.

---

## ARTICLE VI.

PARALLÉLE *du Cardinal* XIMENÉS, *Premier Ministre d'Espagne, Et du Cardinal de* RICHELIEU, *Premier Ministre de France. Dédié à Monseigneur le Duc d'Orléans. Par Mr. l'Abbé*. RICHARD. A Trevoux. 1705. in 12. pagg. 222. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

CET Ouvrage a fait du bruit en France & surtout à Paris. L'Auteur du *Mercure Galant*, à ce qu'on nous mande, en l'annonçant au Public, fit l'éloge de l'Aûteur, autant qu'il put. On peut même dire que les loüanges qu'il lui donna étoient un peu outrées. Mais ayant sû, que des personnes distinguées & qui avoient du crédit n'aprouvoient point l'Ouvrage de l'Abbé *Richard*, il fut assez complai-

plaiſant pour ſe retracter le mois ſuivant, & pour avoüer qu'il n'avoit point lû cèt Ouvrage. On aſſure que ce qui a déplû dans ce Paralléle, c'eſt que l'Auteur y repréſente le Cardinal de *Richelieu*, comme un vrai ſcélérat. On me mande même, qu'il en a été cenſuré par un Miniſtre. Il eſt vrai que notre Abbé ne ménage pas beaucoup ce Cardinal, & que, s'il fait l'éloge de ſes vertus Politiques, il le loüe peu de ſes vertus morales. Aparemment qu'il croyoit, qu'il n'y avoit plus perſonne, qui s'intéreſſât aſſez à la réputation de cette Eminence, pour ne pas ſoufrir, qu'on en fit un portrait bien reſſemblant. Quoi qu'il en ſoit, ſi Mr. l'Abbé *Richard* a eu ſes Critiques, il a eu auſſi ſes Aprobateurs. On n'a qu'à voir là-deſſus les Auteurs des *Mémoires de Trevoux*, gens de bon goût, dans leurs *Mémoires* de Janvier 1704.

On dit que l'Abbé répond à toutes les Critiques, qui en ont été faites, & que nous aurons bientôt cèt Ouvrage avec un nouveau Paralléle du Cardinal *de Richelieu*, & du Cardinal *Mazarin*, qui ſera encore plus curieux, que l'autre; parce qu'il y raportera toutes les actions de ces deux Miniſ-

tres

tres comparées entr'elles. On trouvera dans ce même Livre une Histoire entiére de leur Ministére & de tous les événemens les plus considérables arrivez de leur tems. On sait que Mr. l'Abbé *Richard* est l'Auteur de *la Vie du P. Joseph*, qui a été si bien reçuë du Public, qu'on en a fait cinq Editions dans deux ans, en France ou dans les Pays étrangers. L'Auteur de la *Réponse aux Questions d'un Provincial*, dit sur la fin de son Chapitre VI. que cette *Vie du P. Joseph est l'une des plus curieuses Histoires, qui ayent paru depuis long tems*. Il y a aparence que le Paralléle, qui fait le sujet de cèt Article, ne déplairra pas aux Lecteurs desintéressez. Nous ne nous engagerons point d'en donner l'Extrait, tant parce que le Livre est assez petit, que parce qu'il est d'une nature à ne pouvoir pas être facilement abrégé. On peut dire en général, qu'aprés avoir lû ce Livre, un homme qui estimeroit la Vertu aimeroit mieux ressembler au Cardinal *Ximenès*, qu'au Cardinal de *Richelieu*, & que tout homme qui préfére les vertus Politiques aux Morales, & qui aime les richesses, aimeroit beaucoup mieux être le Cardinal de *Richelieu*, que le Cardinal *Ximenès*.

Il y a quelques endroits assez singuliers dans ce Paralléle. Par exemple, après avoir dit que ce dernier Cardinal s'apliqua à soulager le peuple des grans impôts dont il étoit accablé, & qu'il y réussit ; l'Auteur ajoute que le Cardinal *de Richelieu* voulant dès le commencement de son Ministére, se faire aimer des peuples fit *en apparence* tout ce qu'il put pour le décharger des nouveaux impôts, qu'on avoit mis sur lui, pour faire la guerre aux Huguenots ; *mais*, ajoute-t-il, *comme ce n'est pas la coutume en France, d'abroger ce qui a été une fois établi pour l'Utilité du Prince, il s'éleva contre les gens d'affaires. Ils furent tous taxez, au grand regret des meilleures maisons du Royaume intéressées par des alliances dans leur fortune.*

Un peu plus bas, l'Auteur se déclare entiérement en faveur de la contrainte en matiére de Religion. *En fait de Religion*, dit il, *comme en tout autre, une sévérité bien ménagée ne peut produire, que de bons effets, & s'il arrive qu'elle ne réussisse pas, c'est plus la faute de ceux qui l'employent à contre-tems, que celle de la sévérité même, qui ne peut être que très-utile, quand elle est soutenue à propos par les bienfaits,*

*& par les autres voyes de douceur, qui sont capables d'en corriger l'amertume.* C'est dommage que l'Abbé *Richard* ne soit pas en Turquie, & que quelque Disciple de *Mahomet* n'employe pas à son égard cette sévérité bien ménagée dont il parle; peut-être auroit-il le plaisir de lui voir charger le Turban. Si l'on veut savoir ce que l'Abbé *Richard* entend par *une sévérité bien ménagée*, il s'en explique plus clairement à la page 69. *Nous avons*, dit-il, *l'obligation au P.* Joseph *d'avoir découvert & dissipé la pernicieuse Secte des Illuminez, qu'on a voulu renouveller de nos jours, sous le nom de* Quiétisme, *Cette hérésie s'étoit si fort répanduë dans la France, qu'il se trouva plus de soixante mille personnes infectées de ces erreurs nouvelles. Sur les ordres de ce grand Inquisiteur, on mettoit à la Bastille & daus les prisons ceux qui en étoient soupçonnez. On ne fit grace à personne, & si on avoit eu de nos jours autant de sévérité à punir* * *ceux qui ont inventé, débité, ou favorisé les opinions dangereuses, que de nouveaux Sectateurs ont voulu répandre dans l'Eglise, on n'auroit pas le chagrin de voir encore les restes funestes de ces Hérésies, qui aloient*

* *Ce sont aparemment les Jansénistes.*

*loient infecter le Troupeau de* Jesus-Christ *si Dieu n'avoit suscité une illustre * Societé, qui, avec l'autorité du Pape & de* Louïs XIV. *a terrassé ces monstres dangereux dans un Etat.* Voila, sans doute, le grand chemin pour arriver bientot à un Evêché.

Après avoir fait l'Historien, Mr. l'Abbé *Richard* finit presque en Prophête. *Depuis* Philippe II. dit-il, *les Espagnols ont joui d'une si grande paix, qu'ils ne sont point sortis de leur Pays: on diroit qu'ils ne sont pas faits pour la guerre: mais l'exemple de* Philippe V. *petit-fils de* Louïs le Grand *réveille cette ardeur martiale, & les va conserver dans la possession de tous leurs Royaumes, sans que l'Empereur puisse parvenir à en faire le démembrement.*

Les derniéres paroles de son Parallele ne sont pas plus honorables au Cardinal de *Richelieu*, que tout le reste. *Tant il est vrai*, dit-il, *qu'on a toujours regardé* Richelieu *comme un Ministre, qui faisoit servir la Religion à la Politique, &* Ximenés *comme un grand Prelat, qui, pendant qu'il a gouverné le Royaume d'Espagne n'avoit pour fondement de la Politique que la pieté & la Religion.*



* *C'est, sans doute, celle des Jésuites.*

## ARTICLE VII.

### *Extrait de diverſes Lettres.*

D'*Angleterre.* Voici le contenu des *Tranſactions Philoſophiques de* Février. 1. *R. P. Geo. Joſ. Cameli de Plantis Philippenſibus ſcandentibus Pars quarta. Ad D. Jacobum Petiver, S. R. S. nuper tranſmiſſa.* 2. Lettre de Mr. *Antoine van Leeuwenhoek* M. D. L. S. R. touchant l'écorce des arbres. 3. Partie d'une Lettre du même à Mr. *Jean Chamberlayne*, M. D. L. S. R. ſur les Sels vitrifiez du foin, qui a été calciné. 4. Deſcription des Inſectes, qui ſe trouvent dans l'écorce de l'Orme & du Frêne, contenuë dans une Lettre de Mr. le Chevalier *M. Dudley* M. D. L. S. R. 5. Partie d'une Lettre de *R. Tweſby* M. D. L. S. R. à Mr. le Docteur *H. Sloane* M. D. L. S. R. touchant un Cercueil de plomb &c. tiré d'un Cemetiére des Romains près d'Yorck. 6. Expériences ſur la production de la propagation de la Lumiére du Phoſphore dans le vuide, faite devant la Societé Royale par Mr. *Fra. Hankſbee.*

Les

Les *Transactions Philosophiques* de Mars viennent de sortir de dessous la Presse. En voici le Contenu. 1. Observations de Mr. *Leeuwenhoek* sur les vaisseaux séminaires, & sur la semence du *Polvpodium*. 2. Lettre de Mr. *Thoresby* touchant la Monnoye d'Etaim frapée en Irlande. 3. Journal du Tems, des Vens,&c. des Années 1703. & 1704. 4. *Astronomiæ Cometicæ Synopsis*, *Auctore Edm. Halleio Geom. Prof. Sav. Oxon.* 5. Lettre du Dr. *Richard Wroe* touchant les excrescences semblables à de la corne, qui croissent sur les doits, &c. 6. Lettre de Mr. *Thoresby* sur quelques Piéces de Monnoye Suedoise, & un calcul pour trouver le jour de Pâques. 7. Expérience de Mr. *Hauksbee* sur la propagation du son dans l'air condensé; & une réïtération de la même expérience en pleine campagne. 8. Autre expérience du même, sur la diminution du son dans l'air raréfié.

Mr. *Barnes*, que vous connoissez par son Edition d'*Euripide*, vient de nous donner les Poësies d'*Anacreon*, qu'il prétend avoir rétablies & rendues telles, que cèt Auteur les avoit écrites. On a fait une cinquiême Edition du Traité de l'*Education des Enfans*,

par Mr. *Locke*, & de son Traité de l'*Entendement*. Il y a quelques Additions dans l'un & dans l'autre de ces Ouvrages. On a traduit en Anglois l'Eloge de Mr. *Locke*, que Mr. *Le Clerc* a donné dans le VI. Tome de sa *Bibliothéque Choisie*.

Mr. *Wotton* vient de faire une troisiéme Edition de ses *Réflexions sur la Science des Anciens & des Modernes*. Il a ajouté à cette Edition une Réponse à quelques Auteurs, qui l'avoient attaqué, & particuliérement aux Objections Posthumes du Chevalier *Temple*. On y trouve aussi des Observations sur le *Tale of a Tub*, qu'on croit présentement être de Mr. *Swift*, Ministre de l'Eglise Anglicane. Ne croyez pourtant pas que ces Observations soient une Critique dans les formes de ce Livre. Ce n'en est presque qu'une Analyse; où il dit de tems en tems, que cèt Ouvrage est plèin d'impieté & de profanation. Tout le monde n'est pas de son sentiment en cela. On doit pardonner quelques expressions libres dans des Ouvrages de cette nature. Lorsque *Rabelais* s'est moqué de l'Eglise Romaine, il s'est servi de ces sortes de tours. On les a blâmez dans les autres endroits son Livre; mais on

ne

ne lui a point fait d'affaire sur cèt Article. Il y a aparence, que le *Tale of a Tub*, a été fait sur le modéle de *Rabelais*: comme la bataille des Livres de la Bibliothéque de S. *James*, qu'on y a ajoutée, est une imitation de la *Guerre Poëtique des Auteurs*, & du *Parnasse Réformé* de *Gueret*.

Mr. *Halley*, qui, depuis un an, remplit la Chaire de Professeur en Géométrie à Oxfort à la place de feu Mr. *Wallis*, va faire imprimer une Traduction de l'Arabe d'un Traité d'*Apollonius de Sectione Rationis*, dont on n'a pas encore pû recouvrer l'Original Grec. Le Manuscrit Arabe a été tiré de la Bibliothéque d'Oxford; & c'est, peut-être, le seul qu'il y ait en Europe. On y verra l'Analyse dont les Anciens se servoient dans leurs recherches Géométriques: ce qui fera, sans doute, beaucoup de plaisir aux Savans Géométres; parce qu'il ne reste de cette Analyse, que quelques Lambeaux, que *Pappus* nous a conservez.

On a traduit en Latin le Traité d'Optique que Mr. *Newton* a publié en Anglois, il y a environ dix-huit mois. Cette Traduction est actuellement sous la presse, & elle a été revuë par Mr. *Newton* lui-même. Vous n'ignorez

pas que sa Reine a honoré du tître de Chevalier cèt incomparable Mathématicien.

*D'Italie.* Mr. *Corradini* Soudataire du Pape a publié il y a quelque tems, *Vetus Latium Profanum & Sacrum. Auctore Petro Marcellino Corradino Sancti Domini Nostri Clementis Papæ XI. Subdatario. Tomus Primus, in quo agitur de Latio Gentili. Romæ.* 1704. *in* 4. Le second Volume, qui comprend le *Latium Sacrum* est sous la Presse.

Voici le Titre d'un Ouvrage du P. *Laderchi* Prêtre de l'Oratoire. *De Sacris Basilicis SS. Martyrum Marcellini Presbyteri, & Petri Exorcistæ, de Urbe, Dissertatio Historica Jacobi Laderchi, Congregationis Oratorii, ejusdem Urbis Presbyteri. Romæ.* 1705. *in* 4. Le même Pére a eu ordre du Pape de continuer les *Annales* de *Baronius.*

Je ne sai ce que c'est que *Nicolai Parthenii Giannettarii Neapolitani Societatis Jesu Ver Herculanum. Neapoli,* 1704. *in* 8. Le même Auteur travaille à l'Histoire de Naples. Il a paru dans la même Ville la même année *Lucæ Antonii Porcii de Motu Corporum nonnulla, & de nonnullis Fontibus naturalibus &c.* Ce Livre est dédié au Viceroi de Naples dont on voit toutes

les

les qualitez dans le Tître.

Le P. *Serry* a fait imprimer sa Réponse au Pére *Daniel*, dont voici le Tître. *Lettre du R. P.* Serry *Docteur de la Faculté de Paris & premier Professeur en Theologie dans l'Université de Padoüe au R. P.* Daniel *Jésuite, pour servir de Réponse à la Lettre de ce Pére adressée au très-R. P. Général de l'Ordre de S.* Dominique, *en datte du 22. Février*, 1705. *A Cologne*, *chez* Nicolas Schouten. 1705. in 12. On prétend que cette Lettre n'a point été imprimée à Cologne, comme porte le Tître, mais à Venise ou à Padoüe. On dit qu'elle roule presque toute sûr la matiére de la Grace, le P. *Serry* tâchant de se disculper de l'Hérésie, dont le P. *Daniel* prétend l'avoir convaincu. Elle ne fait point honneur à son Auteur. Ses Amis même conviennent, qu'il se justifie foiblement ; & qu'il semble plûtôt avoüer les reproches du P. *Daniel*, que les refuter. Ils n'aprouvent pas non plus que, sur une matiére si grave, il employe de fades railleries. Par exemple, si vous voulez, dit-il au P. *Daniel*, à quelque prix que ce soit rendre les gens Jansénistes, malgré toutes les preuves, qu'ils donnent au Public du contraire, une Piéce de

Théatre seroit plus propre à ce dessein. Votre Style délicat & enjoüé me fait présumer que vous réussirez beaucoup mieux à faire *le Janséniste malgré lui*, en imitant *Moliére*, qui a fait autrefois, *le Médecin malgré lui*. Comme le P. *Daniel*, dans sa Lettre, n'a pas seulement attaqué l'*Augustinus Vindicatus* du P. *Serry*, mais aussi son Histoire des Congrégations *de Auxiliis*, ce Docteur, pour sa défense, raporte plusieurs choses, qu'il a dites il y a longtems dans sa Réponse à l'Ecrit du P. *Germon* Jésuite, intitulé l'*Errata* &c. Il nie, de plus, que cette Histoire ait été faite à la sollicitation des *Jansénistes*, ni imprimée à leurs dépens; mais les raisons qu'il allégue paroissent foibles & peu convainquantes. Il parle ensuite de l'Histoire des Congrégations *de Auxiliis*, que les Jésuites ont fait imprimer à Anvers, sous le nom de *Théodore Eleuthére* Théologien, pour réfuter la sienne. Il méprise fort cèt Ouvrage, & dit qu'il aura si peu de débit, qu'on n'en retirera pas les frais de l'Impression. Mais on ne doute point qu'il ne se trompe, car cette Histoire est estimée, au moins de ceux qui ne sont pas entêtez des Préjugez du P. *Serry*. Il dit qu'il en a refuté par avance la

plus

plus grande partie dans les *Addenda* à son Histoire, & dans les deux Réponses, l'une aux *Questions Importantes*, & l'autre au faux *Errata* du P. *Germon*. Quant au reproche, que le P. *Daniel* lui fait des liaisons, qu'il a eües avec les Jansénistes des Pays bas; il répond que les Lettres, qu'il a écrites dans ce Pays-là, ne sont nullement de Doctrine. Et sur ce que le Jésuite assure dans sa Lettre, que les PP. de la Societé n'ont rien écrit de si fort contre S. *Augustin*, que quelques Théologiens de l'Ordre de S. *Dominique*, il répond qu'il y a longtems que le Cardinal *Noris*, dans ses *Vindiciæ Augustinianæ*, a refuté ce reproche, & auquel il répond en raportant les endroits de ces Théologiens opposez à la doctrine de S. *Augustin*, qu'il explique pour les défendre.

Le P. *Airoli* a publié une Harangue sur l'Excellence de la Langue Sainte. *De Præstantia Linguæ Sanctæ Oratio habita in Collegio Romano à Jacobo Maria Ayrolo Societatis Jesu Linguarum Professore. Romæ.* 1705. *in* 4.

Mr. *Apostolo Zeno*, a publié un Ouvrage Italien, sous ce Titre *Del Mappamondo Istorico Tomo Quinto, Parte Terza. Che contiene le Vite de i Rè di Danimarca e Norvegia, dal Cominciamen-*

*to della Monarchia fino all' anno* 1705. *Continuazzione dell' Opera del Padre Antonio Foresti della Compania di Giesu. In Venezzia.* 1705.

On a imprimé à Ferrare, *Commentario Istorica Erudito, all' Inscrizzione eretta nell' almo Studio di Ferrara l'anno* 1704. *in memoria del famoso Antonio Musa Brasavoli Ferrarese, già vivente nel Secolo XVI. composto da Girolamo Baruffaldi Ferrarese, &c. in Ferrara.* 1704. *in* 4.

Voici le Titre d'un Livre Latin imprimé à Modéne. *Isidori Clarii ex Monacho Parmensis Monasterii Episcopi Fulginatis Epistolæ ad Amicos, quas Illustriss. & Reverendiss. D. D. Josepho Olgiato Parmensi Episcopo, Comiti &c. ex Autographo descriptas D. Maurus Piazzius Abbas ejusdem Monasterii & Monachi D. D. Accedunt duo Opuscula alias seorsim edita, de modo Divitiis adhibendo. Ad eos qui à communiori Ecclesiæ sententia discessere adhortatio ad Concordiam. Mutinæ,* 1705. *in* 4.

On a imprimé à Rome *in Folio.* 1705. *Oratio in funere Leopoldi Primi Augustæ Memoriæ Imperatoris Electi habita in Sacello Pontificio &c. à Francisco Blanchino Veronensi.* Mr. *Paradisi* Auditeur de la Rote, de Bologne, a publié

l'Ouvrage suivant. *Ateneo dell' Huomo Nobile, Opera Legale, Storica, Morale, Politica, e Cavalleresca, divisa in dieci Tomi. Il 1. de' quali tratta della Nobiltà. Il 2. dell' Onore. Il 3. de' Titoli. Il 4. dell' Armi Gentilizzie. Il 5. delle Precedenze. Il 6. dell' Ingiurie e Nemicizzie Private. Il 7. delle Mentite. L'8. del Duello. Il 9. della Pace. Il 10. dell' Amicizzia. Di Agostino Paradisi, Tomo Primo. Dove si esamina che cosa sia Nobiltà, in che consista; come si aquisti, come si conservi, come si provi; come si perda; & come, e quando perdita che sia, possa ricuperarsi. In oltre si discorre de' Statuti, e Consuetudini di diversi Regni, Republiche, Provincie, e Città concernenti tal materia. E si vede quali Arti siano stimate Nobili, e quali Mecaniche. Cum due Indici copiosissimi. Il primo di mille, e più Autori, citati nel presente Tomo, e l'altro delle materie in esso contenute. In Venezzia.* 1704, *in folio.*

Voici un Ouvrage du Cavalier *Maffei. Raccolta di Statue Antiche e Moderne, data in luce sotto i gloriosi auspici della Santità di N. S. Papa Clemente XI. da Domenico de Rossi, illustrata colle Sposizzioni a ciaschedune Immagine, di*

*Paolo Alessandro Maffei, Patrizio Volterrano, e Cavaliere dell'Ordine di Santo Stefano, e della Guardia Pontificia. In Roma nella Stamperia alla pace.* 1704. *in foglio grande.* Le même Auteur a fait imprimer un Discours sous ce Tître. *L'Immagine del Vescovo, rappresentata nelle Virtù di Monsignor Jacobo Benigno Bossuet, Vescovo di Meaux. Discorso detto nell' Accademia Ecclesiastica del Collegio Urbano di Propaganda fide; dato in luce sotto i gloriosi Auspici del Ser. Delfino di Francia, dal Cavalier Paolo Alessandro Maffei. in Roma.* 1705. *in folio.*

On a imprimé à Padoüe un *in folio*, qui a pour tître, *de Prærogativa Oecumenicæ Nomenclationis & Potestatis Romani Pontificis, à Constantinopolitanis Præsulibus usurpata, Historica Dissertatio. Auctore Antonio Vaira Veneto, in Archigymnasio Patavino Primario Sacrorum Canonum Antecessore.* 1704.

Voici le Tître d'un Livre curieux. *De Kalendario & Cyclo Cæsaris, ac de Paschali Canone S. Hippolyti Martyris, Dissertationes duæ, ad SS. D. Nostrum Clementem XI. Pont. Max. Quibus inseritur Descriptio & explanatio Basis in Campo Martio nuper detectæ, sub Columna Antonino Pio olim dicata. Accessit*

*Enar-*

*Enarratio per Epistolam ad Amicum, de Nummo & Gnomone Clementino. Auctore Francisco Blanchino, Veronensi, Basilicæ S. Laurentii in Damaso de Urbe Canonico; S. D. N. ab Honore Sacri Cubiculi & à Secretis Sacr. Congregationis Kalendarii. Romæ.* 1704. *in fol.*

On achéve d'imprimer dans la même ville un ſavant Livre de l'Abbé *Vignoli*, ſur la même Colonne nouvellement découverte.

L'Abbé *Fontanini* Bibliothécaire du Cardinal *Imperiali* a fait imprimer la Harangue ſuivante. *Justi Fontanini Forojuliensis in Romano Archigymnasio Publici Eloquentiæ Professoris de usu & præstantia bonarum literarum Oratio habita in eodem Archigymnasio IV. Idus Decembres* 1704. *Romæ.* 1704. *in* 4. Le même fait imprimer à Rome la Défenſe du Livre *De re Diplomatica* du P. *Mabillon* contre les attaques du P. *Germon*. Il ſe diſpoſe auſſi à publier un Catalogue de la Bibliothéque du Cardinal *Imperiali*; & à faire une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de *Girolamo Aleandro.* Il y en joindra quelques unes, qui n'ont jamais été imprimées.

*De France.* Monſeigneur le Duc *de Bourgogne* ne mépriſe pas autant le nom

nom d'Auteur, que font certains Esprits cavaliers de mauvais gout; puis qu'il veut bien en augmenter le nombre par un Livre de sa façon, qu'il vient de publier, & dont voici le Titre. *Elémens de Géométrie de Monseigneur le Duc de Bourgogne. in* 4. pagg. 220. A Trevoux, & se vend à Paris, chez *Boudot*. 1705. Le fond de ces Elémens n'est pas fort différent de ceux de Mr. *Arnauld*. On en a retranché quelques propositions, qui ne paroissoient pas de grand usage, & on y en a mis plusieurs autres, qu'on a cru très-utiles. On y a expliqué en peu de Propositions les Elémens des Solides, on a même passé jusqu'à la Trigonometrie, & aux principes de la Construction des Tables des Sinus. Outre les Elémens de Géométrie, on y trouve au commencement les principes de l'Algébre, & sur la fin plusieurs Problêmes d'Arithmétique & de Géométrie, résolus par la spécieuse. Ces Elémens ont été dressez par Monf. le Duc de *Bourgogne*, lors qu'il aprenoit les Mathématiques sous les yeux de Mr. *Malezieu*, qui voyant dans ce Prince son Elève une grande pénétration d'esprit, lui proposa d'écrire de sa main, au commencement d'une Leçon, ce

qui lui avoit été enseigné la veille, afin que se dictant à soi-même ce qu'il avoit apris, & repassant par ordre & à loisir l'enchainement des véritez Géométriques, il s'accoûtumât à aller moins vîte & plus surement. Ce projet a si bien réussi, que cèt Ouvrage en est la production; & Mr. de *Malezieu* avoüe, qu'il n'a pas corrigé six lignes dans tout le Livre. Il y a aparence que c'est la méthode d'enseigner, que suivoit *Euclide*. Je ne doute point que si on l'observoit dans l'étude des Sciences, on ne fit un progrès en même tems & plus sûr & plus promt, que celui que l'on fait. Je l'ai vû pratiquer autrefois sur des matiéres de Théologie par un homme d'esprit avec tout le succès, qu'il pouvoit en espérer. Cela vient de ce que l'Amour propre y est flaté, car nous aimons naturellement toutes nos productions. La Proposition, qui nous est donnée de la part du Maître pique notre curiosité, & en même tems nous retient attentifs à l'explication, pour savoir, du moins, par quel chemin nous trouverons la vérité. Ensuite nous la poursuivons nous-mêmes par nos méditations & nous ne la quittons point de vuë que nous ne l'ayons entiérement découverte, ce qui cause

en

en nous une joye sécréte, qui nous anime à continuer le même exercice.

Quoi que Monf. le Duc *de Bourgogne* soit Auteur de ces Elémens, il ne paroit pas que ce soit par son ordre qu'ils ayent été imprimez, mais seulement par sa permission. C'est Mr. *Boissiere* Bibliothécaire de Monf. le Duc *du Maine*, qui les a donnez au Public. Ils sont divisez en dix Livres. Le premier traite des perpendiculaires, le second des paralléles, le 3. des lignes terminées à une circonférence; le 4. des Angles, le 5. de la maniére de mésurer les Angles dont le sommet n'est point au centre du Cercle. Le 6. des Proportions. Le 7. des Réciproques. Le 8. des Figures. Le 9. de la Comparaison des Figures. Le 10. des Solides & de la Trigonométrie.

A la pag. 63. il y a un Avertissement, pour encourager ceux qui commencent & pour leur faire connoitre par un exemple illustre de quoi un bon esprit est capable, quand il veut se rendre attentif. On y raporte une Démonstration de la Régle de trois, que Madame la Duchesse *Du Maine* trouva d'elle-même, n'ayant pas encore 16. ans accomplis; & sans avoir eu d'autres lumiéres sur ce sujet, que la simple

ple Définition de la Proportion Géométrique, & un exemple sur les quatre nombres suivans. 3. 4 :: 6. 8. que Mr. de *Malezieu* lui avoit donné. Comme il s'agissoit de prouver, que le produit des extrêmes étoit égal au produit des moyens, voici comment Madame la Duchesse *Du Maine* s'y prit, après y avoir reflêchi pendant la nuit.

*Je considére*, dit cette Princesse, ces quatre nombres 2, 4, 3, 6. qui sont en proportion, parce que le premier est la moitié du second, comme le troisiême est la moitié du quatriême; & je veus trouver pourquoi le produit de deux par six, est égal au produit de 4. par 3. Pour cela je vois d'abord, que si je multiplie 2 par 6. qui est le produit des extrêmes, il doit être double du produit de 2 par 3. parce que 6. est double de 3; mais si, au lieu de prendre ce produit de 2 par 3. ou de 3. par 2. qui n'est que la moitié du produit des extrêmes, je m'avise de prendre le produit de 3. par 4. il faudra bien que ce produit de 3. par 4. soit double du produit de 3. par 2. puisque 4 est le double de 2, de même que 6. est le double de 3. donc le produit de 3. par 4. étant double du produit de 3. par 2. qui n'est que la moitié du pro-

produit des extrêmes, ce produit de 3. par 4. sera nécessairement égal au produit des extrêmes, c'est-à-dire, que le produit des extrêmes sera égal au produit des moyens.

A la pag. 133. de ce Livre, il y a des réflexions fort ingénieuses sur les incommensurables. On y voit d'un côté la divisibilité de la matiére à l'infini démontrée invinciblement, ou, ce qui est la même chose, que l'étenduë ne peut être composée d'indivisibles. D'un autre côté, quand on considére attentivement l'existence des Etres; on comprend très-clairement que l'existence apartient aux unitez & non pas aux nombres. Vint hommes n'existent, que parce que châque homme existe. Le nombre n'est qu'une répetition d'unitez ausquelles seules apartient l'existence. Il ne sauroit jamais y avoir de nombres, s'il n'y a des unitez. Cela bien conçu, dit l'illustre Auteur de ce Livre, je vous demande, ce pié cubique de matiére, est-ce une seule substance? En sont-ce plusieurs; Vous ne pouvez pas dire que ce soit une seule substance; car vous ne pourriez pas seulement la diviser en deux: si vous dites que c'en sont plusieurs, puis qu'il y en a plusieurs, ce nombre, tel qu'il

soit

ſoit eſt composé d'unitez. S'il y a plusieurs ſubſtances exiſtantes, il faut qu'il y en ait une, & cette une ne peut en être deux; donc la matiére eſt composée de ſubſtances indiviſibles. Voila notre Raiſon, ajoute ce ſavant Prince, reduite à d'étranges extrémitez: la Géometrie nous démontre la diviſibilité de la matiére à l'infini, & nous trouvons en même tems qu'elle eſt composée d'indiviſibles. Humilions-nous, encore une fois, & reconnoiſſons, qu'il n'apartient pas à une créature, quelqu'excellente qu'elle puiſſe être, de vouloir concilier des véritez dont le Créateur lui a voulu cacher la compatibilité. Ces diſpoſitions nous rendront plus ſoumis aux myſtéres, & nous acoûtumeront à reſpecter des véritez, qui ſont par leur nature impénétrables à notre eſprit, que nous venons de trouver aſſez borné, pour ne pouvoir pas même concilier des Démonſtrations Mathématiques.

Les Remarques de Mr. *Faydit* ſur *Homere*, *Virgile*, & *Horace*, viennent d'être ſuprimées, les Exemplaires confiſquez, & l'Aprobateur déchu de ſa penſion. (On rimprime ce Livre à Amſterdam, chez *L. Renard.*)

Voici le Tître d'un Livre nouveau. *Le ſublime des Auteurs, ou Penſées choi-*

*ſies*

*ſies redigées par matiéres ſuivant l'Ordre Alphabétique, dédié aux beaux Eſprits.* A Paris, chez *Jean* & *Michel Guignard. in* 12. 1705. pagg. 500. ſans nom d'Auteur. Ce Livre eſt un mélange de proſe & de vers Latins & François ſelon qu'ils viennent au ſujet. C'eſt proprement un Recueil des Remarques, que l'Auteur a faites en liſant divers Livres dans leſquels, à la façon des Abeilles, il a tiré le ſel des penſées, comme elles tirent le ſuc des fleurs. L'Auteur cite en pluſieurs endroits les ſources où il a puiſé; mais il y en a beaucoup d'autres, où il ne les cite point. Les penſées ingénieuſes de Mademoiſelle de *Scudery* y ſont raportées en grand nombre.

Le R. P. *Buffier* Jéſuite vient de nous donner un Ouvrage, qui a pour tître, *Pratique de la Mémoire artificielle pour aprendre & pour retenir aiſément la Chronologie & l'Hiſtoire Univerſelle. in* 12. pagg. 260. A Paris, chez *Coutelier.* 1705. Tout l'artifice de cèt Ouvrage ne conſiſte qu'en un tiſſu de vers artificiels, qui marquènt les principaux points de la Chronologie & de l'Hiſtoire Univerſelle. Ces vers artificiels ſont François en faveur des Dames & des autres perſonnes, qui ne ſavent point

le

le Latin. Le P. *Buffier* veut qu'on apreune ces vers par cœur. Et comme cèt artifice ne compose qu'un canevas Chronologique & Historique, il y a mis une explication de ces vers en prose, pour faire une suite liée, quoi qu'en abrégé, de l'Histoire Universelle. Il veut aussi que, pour rendre cette étude plus utile, on s'entretienne de ce qu'on aura lû avec quelque personne d'esprit. Il prétend enfin avoir fait des épreuves admirables de cette pratique.

Les Elémens de Théologie de l'Abbé *Du Plessis d'Argentré* vont recevoir un nouveau lustre par une addition qu'il fait imprimer sous le tître d'*Appendix posterior ad Elementa Theologica in quæstionem de Auctoritate Ecclesiæ*. Il y raporte quantité de passages, pour prouver l'infaillibilité de l'Eglise dans la décision des faits dogmatiques.

*De Hollande*. Mr. *Kuysch* célébre Professeur en Anatomie dans l'Ecole illustre d'Amsterdam, & très-connu dans la République des Lettres par divers Ouvrages, qu'il a publiez, & qui ont été très-estimez, prétend que Mr. *Vieussens* lui a enlevé l'honneur de la découverte de diverses nouveautez dans le Corps humain, par l'Ouvrage dont nous donnâmes l'Extrait le mois passé.

passé. Pour cèt effet il a fait imprimer deux feuilles volantes sous ce Titre. *Frederici Ruyschii Anatomiæ Professoris Prodromus Thesauri Anatomici Sexti. In quo demonstratur nentiquam Cl. Dr.* Vieussens, *sed me primum Inventorem esse variarum novitatum in corpore Humano, quas sibi vindicat Clar.* Vieussens *in suo Tractatu, nuper admodum edito, nomine* Novi Systematis Vasorum Sanguineorum in Corpore humano.

Le Sr. *J. Visch* Libraire à Utrecht a imprimé l'*Oraison Funebre* du Cardinal *Furstemberg*, prononcée par Mr. l'Abbé *le Prevost*. Ceux qui aiment l'Eloquence trouveront de quoi se satisfaire dans cette Piece.

---

# TABLE

## *des Matieres Principales.*

### Septembre 1705.

# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1705.

*Par* JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.

*Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.*

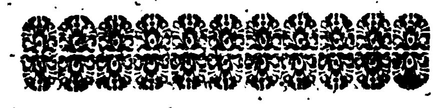
# AVERTISSEMENT.

*On trouve à Amsterdam chez* Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Géométrie les plus necessaires à cêt Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irréguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur

*Lesdits* Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

*Les* Principes de Physique & l'Essai de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4o. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme.*

*Les* Nouvelles de la République des Lettres, *completes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1705.

## ARTICLE I.

ΑΝΑΚΡΙΣΙΣ APOCALYPSIOS JOANNIS *Apostoli, quâ in veras interpretandæ ejus hypotheses, diligenter inquiritur; & ex iisdem Interpretatio facta, certis Historiarum Monumentis confirmatur atque illustratur: Ea etiam quæ Meldensis Præsul* Bossuetus *in hujus Vaticinii Commentario supposuit, & Exegetico Protestantium Systemati in Visis de Bestia ac Babylone Mystica objecit, sedulò examinantur. Auctore* CAMPEGIO VITRINGA, *Theol.*

*& Hist. S. Professore.* C'est-à-dire, *Examen de l'Apocalypse de l'Apôtre S. Jean, dans lequel on recherche avec soin les vrayes Hypotheses de l'expliquer, après quoi on les confirme & on les éclaircit, par des monumens certains de l'Histoire. On examine aussi soigneusement ce que Mr. Bossuet Evêque de Meaux a supposé dans son Commentaire sur cette Prophétie, & ce qu'il a objecté au Systême des Protestans pour expliquer les Visions touchant la Bête & la Babylone Mystique. Par Mr. Camp. Vitringa, Professeur en Théologie & en Histoire Sacrée.* A Franeker, chez François Halma. 1705. in 4. pagg. 1234. gros caractére.

I. ON peut dire que le S. Esprit en a usé envers les hommes, à peu près comme les Mathématiciens en usent envers leurs Disciples. Ils employent d'abord leur tems à remplir leur esprit de connoissances utiles, qu'ils leur expliquent avec beaucoup de netteté & de précision. Ils finissent en leur donnant quelques Problêmes difficiles, mais moins utiles, qui servent à les exercer, & que souvent ils ont bien de la peine à resoudre. Le S. Esprit

S. Esprit a de même instruit les hommes dans les Saints Livres de toutes les véritez, qu'il leur est nécessaire de savoir, pour les rendre parfaitement heureux, & il les leur a expliquées d'une maniére si claire, qu'il n'y a que ceux qui veulent s'aveugler eux-mêmes, qui ne les y aperçoivent pas. Après ces Instructions salutaires, il leur a donné l'Apocalypse, comme un Problême difficile à soudre, afin d'exercer leur foi, & de les réveiller en quelque sorte par la difficulté de ces mystéres Prophétiques. Aussi voyons-nous, que depuis que ce Livre a été écrit, il s'est presque toujours trouvé des gens qui ont tâché à soudre ce Problême difficile. Y en a-t-il, qui en ayent trouvé la Solution? Cette question est trop difficile pour moi. Peut-être, que ce Problême tient le même rang dans la Théologie, que la Quadrature du Cercle, ou la Duplication du Cube, dans les Mathématiques. Ce que je puis assûrer, & dont aparemment tout le monde conviendra, c'est que le nombre prodigieux de Solutions différentes, qu'on a publiées jusques ici, fait assez voir, que le Problême est difficile. Tous les Commentateurs de l'Apocalypse réus-

fiſſent, à merveilles à refuter les opinions les uns des autres. S'il y en avoit un, qui réuſſit auſſi bien à établir la ſienne, on auroit tout lieu d'être parfaitement ſatisfait de lui.

Le Public jugera ſi Mr. *Vitringa* eſt cèt Interprête heureux, qui aît partout rencontré le but du S. Eſprit. Ceux qui ont lû ſes autres Ouvrages ſavent, qu'il ne manque, ni de pénétration, ni de jugement, ni de lumieres. S'il n'a pas partout réuſſi, la difficulté de ſon ſujet, lui ſera une excuſe plus que ſuffiſante.

Son Commentaire eſt en même tems, Critique, Myſtique, Hiſtorique, & Polémique. Il eſt Critique, puis qu'il y examine ſelon les régles de la Critique la plus exacte toutes les paroles, & toutes les expreſſions de l'Auteur ſacré, pour en découvrir le ſens Grammatical. Il eſt myſtique, puis qu'il explique partout les vuës qu'il croit que le S. Eſprit a eües dans toutes ces différentes Enigmes, que S. *Jean* a écrites par ſon ordre. Il eſt Hiſtorique, parce qu'à l'égard de toutes les Prophéties, qu'il croit avoir déja eu leur accompliſſement, il confirme l'Explication qu'il en donne, en faiſant voir qu'elle s'accorde parfaitement avec

l'Histoire. Enfin, il est Polémique, parce qu'il y refute les explications des autres Docteurs, qui ne lui paroissent pas avoir rencontré juste, sans en excepter le célébre *Cocceius*, dans les Hypothéses générales duquel on sait d'ailleurs qu'est Mr. *Vitringa*, & pour qui il témoigne partout avoir une très-grande estime. Mais toutes ses disputes sont accompagnées de beaucoup d'honnêteté, & il n'y a que ces Docteurs fiers & chagrins, qui ne peuvent soufrir, qu'on ne soit pas de leur sentiment, qui puissent se choquer de sa Critique.

Il n'y a rien, qui fournisse tant de lumiére pour l'intelligence des Auteurs, que de savoir en quel tems ils ont écrit. Mais cela est surtout nécessaire à l'égard de l'Apocalypse, puis que celui qui instruisoit S. *Jean*, l'avertissant expressément qu'il vouloit l'instruire des choses qui devoient arriver, après qu'elles auroient été révelées à cèt Apôtre, il suit qu'aucune des Prophéties de ce Livre ne peut se raporter à ce qui est arrivé avant qu'il ait été écrit. L'opinion commune, est que cèt Apôtre fut honoré de ces Révélations sur la fin de l'Empire de *Domitien*. Cette Tradition est fort ancienne, puis qu'on la trouve dans S. *Irenée* & dans *Eusebe*.

*Grotius*, au contraire, *Hammond*, & *Ligtfoot*, prétendent que cette Révélation est antérieure à la ruine de la République Judaïque, & que cette ruine est le principal événement, qui y a été prédit. Mr. *Vitringa* refute cette opinion. Il prétend que l'Apocalypse contient la prédiction de tous les principaux événemens par raport à l'Eglise Chrétienne, depuis qu'elle fut écrite, jusques à la fin du Monde. Il est vrai qu'il est dit de ces Evénemens que le tems est près. Mais il est assez ordinaire aux Prophétes de parler ainsi des choses même, qui ne devoient arriver, que quelques siécles après eux; parce que la durée de quelques siécles est un tems fort court près de celui devant lequel mille ans ne sont que comme un jour. Ajoutez à cela, que les Prophéties contenuës dans ce Livre devoient commencer à s'acomplir peu de tems après qu'elles furent révélées à S *Jean*. A l'égard de ces commencemens d'accomplissement, qui étoient comme un garand de la suite, S. *Jean* pouvoit fort bien dire, que c'étoient des choses, qui devoient se faire bientôt.

Mr. *Vitringa* croit que le principal but que le S. Esprit s'est proposé en donnant ces Révélations à S. *Jean*

a

a été d'instruire l'Eglise de ce qui devoit arriver dans la suite, afin qu'elle n'en fût pas surprise, & qu'au milieu de ses plus grandes afflictions elle ne perdît pas courage, persuadée que Dieu avoit un soin tout particulier d'elle, qu'il la délivreroit enfin, & tireroit vengeance de ses Ennemis. Il est vrai que c'est là une conséquence générale & assez évidente qu'on peut tirer de la lecture de l'Apocalypse; quoi qu'on ne pénétre pas le sens particulier de châque Prophétie. Mais si pour en tirer cette conséquence, il faloit s'assûrer de ce sens particulier, on ne sauroit attribuer ce but au S. Esprit; puis qu'il est sûr par les différentes explications qu'on a faites de ces Prophétes, sur lesquelles à peine y a t-il deux Docteurs, qui s'accordent parfaitement, que jusqu'à présent on ne peut pas s'assûrer, qu'on en aît bien découvert le sens particulier.

II. Les trois premiers Chapitres de ce Livre contiennent les Epîtres aux sept Eglises de l'Asie Mineure. Il s'est élevé une dispute assez considérable dans ces Provinces, sur le sens de ces Epîtres, & il n'y a guéres de Théologien, qui n'aît pris parti. Les uns veulent que ces sept Epîtres ne regardent,

passé. Pour cèt effet il a fait imprimer deux feuilles volantes sous ce Titre. *Frederici Ruyschii Anatomiæ Professoris Prodromus Thesauri Anatomici Sexti. In quo demonstratur nentiquam Cl. Dr.* Vieussens, *sed me primum Inventorem esse variarum novitatum in corpore Humano, quas sibi vindicat Clar.* Vieussens *in suo Tractatu, nuper admodum edito, nomine* Novi Systematis Vasorum Sanguineorum in Corpore humano.

Le Sr. *J. Visch* Libraire à Utrecht a imprimé l'*Oraison Funebre* du Cardinal *Furstemberg*, prononcée par Mr. l'Abbé *le Prevost*. Ceux qui aiment l'Eloquence trouveront de quoi se satisfaire dans cette Piece.

---

# TABLE

## *des Matieres Principales.*

### Septembre 1705.

# NOUVELLES
## DE LA
# REPUBLIQUE
## DES
# LETTRES.

Mois d'Octobre 1705.

*Par* JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.

*Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.*

L'Eglise d'Ephése représente l'état de l'Eglise Apostolique, telle qu'elle étoit du tems de S. *Jean*, & telle qu'elle fut jusqu'à la persécution de *Décius*, vers le milieu du troisiême Siécle. L'Eglise de Smyrne est l'image de l'Eglise Chrétienne violemment persécutée vers le milieu du troisiême siécle, & qui devoit s'attendre encore à une plus rude persécution de dix ans sous l'Empire de *Dioclétien*, jusques vers le commencement du quatriême siécle. L'Eglise de Pergame est l'emblême de l'Eglise Chrétienne depuis l'an 320. jusques à la fin du septiême siécle, pendant lequel tems *Jesus-Christ* a combattu contre les Ennemis de sa vérité par *l'épée de sa bouche*, c'est-à-dire, par sa parole. L'Eglise de Thyatire est la figure de l'Eglise Chrétienne depuis le huitiême siécle, jusqu'à la fin du douziême, c'est-à-dire, jusqu'à l'origine des Vaudois; de cette Eglise, dis-je, corrompuë par les Papes, par les Cardinaux, & par des hommes superstitieux. On voit dans l'Eglise de Sardes un portrait de l'Eglise Chrétienne depuis l'origine des Vaudois jusqu'au commencement de la Réformation. On aperçoit dans l'Eglise de Philadelphie l'Etat de l'Eglise Chrétienne, qui com-

commença d'abandonner la Communion de la Babylone myſtique dans le ſeiziême ſiécle, & qui ſe reforma au milieu des épreuves & des afliĉtions; juſques à ce que cette même Egliſe tombe dans la langueur & dans le relâchement; ce qui lui doit attirer une perſécution plus rude & univerſelle, qui eſt encore avenir & à laquelle elle doit s'attendre: à moins que Mr. *Vitringa* ne ſe trompe dans le ſens, qu'il donne à cette Epître Prophétique. L'Egliſe de Laodicée à laquelle eſt adreſſée la ſeptiême & derniére Epître nous dépeint cèt état de tiédeur & de relâchement, dans lequel ſe doit trouver l'Egliſe Proteſtante, avant l'afliction générale, que Dieu lui prépare, & qui ſera ſuivie de rudes punitions que Dieu déployera ſur les Ennemis de l'Egliſe. C'eſt, à parler proprement, l'image de l'état préſent de l'Egliſe Proteſtante, après quoi ſuivra immédiatement l'afliction générale dont nous avons parlé. C'eſt là, en peu de mots, le ſens Prophétique que donne notre Auteur aux trois premiers Chapitres de l'Apocalypſe. On verra dans le Commentaire même les raiſons dont il ſe ſert, pour apuyer ſon opinion.

III. Tout le reſte de ce Livre

Prophétique regarde proprement l'état extérieur de l'Église sur la Terre. La premiére Vision, qui est celle des sept seaux, représente les événemens les plus généraux & les plus remarquables, qui concernent l'Eglise Chrétienne depuis le commencement du Christianisme, & sur tout depuis l'Empire de *Trajan*, jusques à la fin du Monde. S. *Jean* décrit cette Vision depuis le commencement du Chapitre IV. jusques au second Verset du Chapitre VIII. Nous remarquerons en général, que Mr. *Vitringa* ne regarde point les Prophéties de l'Apocalypse comme ces Tableaux dans lesquels, outre les sujets principaux, on en représente quelques autres, qui ne sont que pour l'ornement. Il croit que tout ou presque tout a quelque sens mystique, qu'il tâche de développer. Cette méthode ouvre un champ vaste à la méditation & à l'imagination; parce que, quand tous les Interprêtes s'accorderoient sur le sujet principal du Tableau, à cause de toutes les parties, qui le composent & que l'on réunit; il est moralement impossible, qu'ils conviennent sur ces parties moins essentielles, & que quelques personnes soupçonneroient n'être placées là que

pour

pour l'ornement. Qu'on ſuppoſe, par exemple, qu'il n'y aucune partie du Tabernacle, qui ne renferme quelque myſtére, ſans en excepter la moindre cheville. Qu'on prenne après cela dix Théologiens, & que les ſéparant les uns des autres, on leur demande l'explication de tous ces Myſtéres. Ils pourront, s'ils ſont habiles & judicieux, s'acorder ſur le gros du Tableau, & ſur les principales parties: mais on pourroit preſque aſſurer, qu'en deſcendant dans le détail, on trouvera dix ſentimens différens de ces dix Théologiens. Ceci ſoit dit, ſans vouloir choquer ni Mr. *Vitringa*, ni les autres ſavans Interprêtes, qui ſuivent ſes Hypothéſes. On ne ſauroit trop loüer la peine aſſiduë qu'ils ſe donnent d'étudier l'Ecriture, & qui nous a fourni de très-belles découvertes. Ils condamnent eux-mêmes, avec raiſon, ceux qui pouſſent ces recherches trop loin. Il y a dans tous les Partis des gens outrez, dont les Perſonnes ſages n'ont garde d'aprouver les égaremens. Notre Auteur n'eſt point de ces Diſciples jaloux de tous les ſentimens de leurs Maîtres, & qui ſe font une loi de les défendre tous, bons & mauvais. Il exami-

amine toutes choses, & ne retient que ce qui lui paroit bon. On verra en plusieurs endroits de ce Livre, qu'il abandonne le savant *Cocceius*, pour se frayer des routes toutes nouvelles. En voici un exemple, qui nous tombe sous la main. Ce célébre Théologien a dit que *Jesus-Christ* est représenté dans l'Ecriture sous l'emblême d'un Agneau, parce qu'il étoit venu pour se mettre à la place des Pécheurs enclins à s'égarer comme des Agneaux, & coupables en effet de divers égaremens. Mr. *Vitringa*, soutient qu'il n'y a aucun emblême dans l'Ecriture, qui représente *Jesus-Christ*, par ce que cèt emblême peut avoir de défectueux & de vicieux. Il répond aux exemples du *Bouc* & du *Serpent*, qui sont aussi des symboles de *Jesus-Christ*. Il cherche donc dans ce qu'un Agneau peut avoir de loüable les raisons qui ont obligé le S. Esprit à la choisir, pour être le symbole du Redemteur des hommes

IV. LA seconde Vision, qui est celle des sept Trompettes, & qui s'étend jusqu'au Chapitre XII. exclusivement, décrit les maux qui devoient arriver à l'Empire Romain, l'ennemi de l'Eglise, jusques à son entiére ruine.

Nous

Nous n'entrerons dans aucun détail. Nous nous contenterons de remarquer sur les Sauterelles, dont il est parlé dans cette Vision, que Mr. *Vitringa* n'est point du sentiment de la plûpart des Réformez, qui ont prétendu, que ces Insectes signifioient le Clergé Romain, & surtout les Moines Mendians & les Jesuites. Ce n'est pas qu'il ne croye que les Moines des temps les plus corrompus de l'Eglise Romaine ne puissent être très-bien comparez à des Sauterelles; mais il allégue plusieurs raisons pour faire voir, que tout ce que S. *Jean* dit des Sauterelles ne peut nullement convenir aux Moines. Il ne croit pas non plus, qu'il faille entendre par ces Insectes les Hérétiques, comme ont fait quelques Interprêtes. Il entend donc par les Sauterelles des peuples Barbares, & en particulier les Goths, qui sous la conduite d'*Alaric* & d'*Ataulphe* ravagerent l'Italie, prirent & saccagérent la ville de Rome. Il fait voir, que tout ce qui est dit ici des Sauterelles convient très-bien à ces peuples. La maniere dont il explique les sept Tonnerres, dont il est parlé dans cette Vision, est tout-à-fait ingénieuse. Il l'entend de ces célébres Croisades,

dont

dont les préparatifs firent tant de bruit par toute l'Europe, qui lui causérent tant de maux, & qui furent au nombre de sept, selon les meilleurs Historiens. Il est vrai que quand il s'agit d'expliquer pourquoi Dieu ordonna à *Jean* de seeller les paroles des sept Tonnerres, & de ne les point écrire, les raisons de Mr. *Vitringa* ne sont pas tout-à-fait des Démonstrations; mais ceux qui expliquent autrement cette Prophétie, alléguent-ils quelque chose de plus plausible? Ce n'est pas à nous à le décider.

Notre Auteur examine avec soin tous les sentimens des Interprêtes sur les deux Témoins, dont il est parlé dans le Chapitre XI. à qui la bête qui monte du puits de l'abîme doit faire la guerre, qu'il doit vaincre, & tuer. Il fait voir ce que ces sentimens ont de plausible, & les dificultez, qui les acompagnent: mais quant à lui, il ne décide rien. Il semble qu'il aît du penchant à croire, que cette partie de l'Apocalypse regarde plutot l'avenir que le passé: mais il avoüe qu'il ne sait quel est cèt avenir.

V. La troisiême Vision regarde aussi l'état extérieur de l'Eglise ici bas. Elle explique plus au long depuis le Cha-

Chapitre XII. jusques à la fin du Livre, ce qui lui devoit arriver, & dont il avoit déja été fait mention, dans la Prophétie des deux derniéres Trompettes. 1. On y voit d'abord l'origine & les caractéres de la Bête Romaine, par laquelle l'Auteur avec la plûpart des Réformez, entend Rome Chrétienne, mais corrompuë, & la persécutrice des véritables Chrétiens. Toute cette Histoire a paru d'une telle conséquence au S. Esprit, qu'il ne s'est pas contenté de la décrire Prophétiquement dans la Vision précedente. Ce n'étoit qu'un Tableau ébauché, auquel il met dans la suite la derniére main, & où il caractérise si bien, selon notre Auteur, ce qu'il a dessein de dépeindre, qu'il n'est pas facile de s'y méprendre, pourvû qu'on veuille être de bonne foi. Le S. Esprit commence par la description d'une femme, qui devoit mettre au monde un enfant ‡ mâle. Par cèt Enfant notre Auteur entend *Constantin* par le moyen duquel *Jesus-Christ* devoit naître mystiquement dans le cœur d'un grand nombre de Payens. Mais parce que plusieurs Auteurs ont dépeint *Constantin* comme un assez méchant Empereur, qui n'étoit Chrétien qu'en a-

paren-

parence, faiſant ſervir la Religion à ſon intérêt, Mr. *Vitringa* entreprend de le juſtifier contre tous ces reproches. Il tâche de faire voir, que *Conſtantin* n'avoit rien ni à eſpérer ni à craindre de la part des Chrétiens, & il ſoutient qu'il n'étoit point ſi cruel que quelques Hiſtoriens l'ont prétendu.

Par le fleuve, que le ſerpent jetta de ſa gueule après la femme, pour l'entraîner & la ſubmerger dans ſes eaux, Mr. *Vitringa* entend les Sarazins Mahometans, que le Démon ſuſcita après les heureux tems de *Conſtantin*, pour ſubmerger l'Egliſe par leurs doctrines nouvelles & empoiſonnées. La Terre s'étant entrouverte engloutit le fleuve; ce qui marque la défaite entiére de ces peuples par *Charles Martel*, après qu'ils eurent fait une invaſion en France.

Comme notre Auteur prétend que la vraye intelligence, de ce qui eſt figuré par la Bête qui ſortit de la Mer, ayant ſept têtes & dix cornes, & par cette autre Bête ſortie de la Terre, qui avoit deux cornes, eſt une clé pour entendre toute l'Apocalypſe; il ſe donne beaucoup de peine, pour pénétrer dans le ſens de cette partie de

la

la Prophétie. Il refute tout ce que *Grotius*, feu Mr. l'Evêque de *Meaux*, & divers autres Savans ont inventé pour l'expliquer. Pour lui il ne hézite pas à entendre par cette premiére Bête, Rome Antichrétienne la persécutrice des Saints. Cette Bête nâquit enfin sous le Pontificat de *Gregoire VII.* qui le premier s'attribua un pouvoir sans bornes, & donna à l'Empire du Pape la forme sous laquelle il est représenté dans cette vision. On pourra voir dans l'Auteur comment il aplique à Rome Antichrétienne tous les caractéres de cette Bête Apocalyptique. La playe qu'une de ses têtes reçut, mais dont elle fut guérie, représente les maux que l'Empereur *Frederic Barberousse* fit à *Alexandre III.* mais dont il se releva bien-tôt, ce Prince ayant été obligé de s'humilier d'une maniére indigne au devant du Pape. Cette playe fut si bien guérie dans la suite, que les Peuples redoublérent leurs respects& leurs adorations même pour le Pontife Romain.

La seconde Bête représente les Ministres des Papes, les Docteurs & les Prédicateurs de l'Eglise Romaine, & particuliérement les Dominicains & les Franciscains, ausquels notre Auteur

prétend

prétend que conviennent tous les caractéres, que S. *Jean* donne à cette Bête. Pour ce qui regarde son nom dont le nombre est 666. & qui a tant exercé les Interprêtes, il croit que c'est le mot Hébreu אדוניקם *. C'a été la pensée de *Ligtfoot* & de *Cocceius*, mais qu'ils n'ont pas assez expliquée, & que notre Auteur dévelope avec soin. S. *Jean* fait ici allusion à un de ces Juifs, qui retournérent de Babylone en Judée, qui s'apelloit *Adonicam*, & dont il est dit que les enfans étoient précisément au nombre de 666.

2. On voit dans le Chapitre XIV. la chute de la Bête. Mr. *Vitringa* trouve dans ce Chapitre *Jean Hus*, *Jerôme de Prague* & leurs Disciples. Ce sont ces joüeurs de harpe, qui chantoient un Cantique nouveau, & qui ne s'étoient point souillez avec les femmes. Il y trouve aussi la Réformation de l'Eglise par *Luther* & par *Calvin*, & par les autres Docteurs, qui leur ont aidé dans ce grand Ouvrage; les derniers malheurs des Eglises Réformées de France, & d'autres encore plus grans, dont les Protestans sont menacez. Par la moisson & par la vendan-

ge,

* *C'est-à-dire un Seigneur, qui s'élève, ou l'ennemi du Seigneur.*

e, dont il est parlé dans ce même Chapitre, l'Auteur entend la ruine totale des Ennemis de l'Eglise. Ce qu'il ne faut pas prendre comme si les Réformez attendoient un tems favorable, pour se venger de leurs Ennemis, & leur rendre au double des maux, qu'ils en ont soufferts. Cela signifie simplement que ces Ennemis de la Reformation travailleront à la détruire, & que Dieu lui suscitera des Heros, qui la défendront & se vengeront de ses Ennemis, en observant les loix d'une légitime défense.

3. Après que le S. Esprit a ainsi expliqué en général la fin malheureuse des Ennemis de l'Eglise, il entre dans le détail, des maux particuliers, que Dieu leur fera souffrir, qu'il représente sous l'emblême de l'Egypte spirituelle dans le Chapitre quinziême.

4. Le XVI. représente encore la même chose; mais sous d'autres emblêmes, qui sont ceux des sept phioles; & le XVII. & le XVIII. sous celui de la Babylone Mystique. Notre Auteur suit ici le sentiment ordinaire des Protestans sur la grande Prostituée, dont il est parlé dans ce Chapitre, & fait voir que ce n'est que le seul amour de la vérité, & la grande

de conformité qu'ils ont trouvé entre cette Femme mystique & Rome Antichrétienne, qui leur a fait prendre ce parti. On n'est pas d'accord sur ce que représentent les sept têtes, qui sont données à la bête. Mr. *Vitringa* prétend, qu'elles signifient sept Papes particuliers, qui se sont distinguez de tous les autres par leurs persécutions, & dans lesquels les caractéres de la Bête ont paru d'une façon particuliére.

5. Il est encore parlé de la ruine de la Bête dans le Chapitre XIX & de la victoire que *Jesus Christ* remportera sur ses Ennemis, pour confirmer & pour éclaircir toutes les prédictions des Chapitres précédens sur le même sujet.

6. Chacun sait que le Chapitre XX. comprend la célébre prédiction du Régne de mille ans, sur lequel les Interprêtes ont tant disputé & disputent encore tant aujourdhui. Mr. *Vitringa* pose pour principe, que ce Régne ne doit arriver, qu'après que la Bête aura été détruite, & qu'il est absurde de croire que le tems du Régne des Saints arrive dans le tems de l'Empire Antichrétien. Il refute *Grotius*, qui a cru que cette prédiction devoit se raporter aux tems, qui ont suivi immédiate-

diatement le Régne de *Constantin*. Il prétend qu'on ne peut point dire, que *Satan* ait été lié pendant tout ce tems-là, que le régne des Chrétiens ne fut point aussi illustre alors, que celui qui leur est promis dans ce Chapitre. Que les attributs donnez à la nouvelle Jérusalem ne conviennent point à l'Eglise Chrétienne d'alors. Ce Régne est donc encore avenir, & n'arrivera qu'après la ruine entiére de l'Empire Antichrétien. C'est le sentiment de tous les anciens Docteurs Chrétiens & même de l'Eglise Judaïque. Mr. *Vitringa* ne croit pourtant pas qu'il faille embrasser toutes les opinions des anciens Chiliastes, ni s'imaginer que les Martyrs doivent ressusciter pour avoir part à ce Régne, comme quelques uns se le sont imaginé. Cette Résurrection est une résurrection mystique, qui se doit entendre du rétablissement de leur réputation, qui avoit été flétrie par les Ennemis de *Jesus-Christ*, & de leur doctrine, qu'on avoit regardée comme hérétique.

A l'égard de *Gog* & de *Magog*, dont il est parlé dans ce même Chapitre, comme cette Prophétie regarde un avenir encore fort éloigné, Mr. *Vitringa* n'a rien de fort assuré à dire là-dessus.

Il se contente de raporter quelques opinions, qui lui paroissent probables. Ce Chapitre finit par la prédiction de ce qui arrivera au dernier jour.

7. L'Eglise, qui est l'Epouse de *Jesus-Christ*, est décrite sous l'emblême de la nouvelle Jérusalem dans le Chapitre XXI. & dans le commencement du XXII. dont le reste contient la conclusion de toute cette Prophétie.

Le Lecteur voit bien, que nous n'avons fait qu'éfleurer le Commentaire de Mr. *Vitringa*. Nous n'aurions sû entrer dans un plus grand détail, sans nous jetter dans une longueur excessive. Tout ce qu'on peut dire en général de ce Commentaire, c'est qu'on ne sauroit assez admirer la patience qu'il a fallu qu'ait eue Mr. *Vitringa* pour pénétrer toutes les ténébres de l'Apocalypse. Il y a aparence que si ce Savant se donnoit autant de peine, pour expliquer quelque autre Livre de la Bible, il seroit capable de faire un Ouvrage infiniment utile au Public.

AR-

## ARTICLE II.

TRAITÉ *des* LANGUES, *où l'on donne des Principes & des Régles, pour juger du mérite & de l'excellence de chaque Langue, & en particulier de la Langue Françoise. Par Mr.* FRAIN DU TREMBLAY, *de l'Académie Royale d'Angers.* A Paris, chez Jean Baptiste Delespine. 1703. in 8. pagg. 278. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam, chez Jean Louïs de Lorme.

LA Dispute, qui s'éleva il y a quelques années entre les Savans, sur le mérite des Anciens & des Modernes, a produit l'Ouvrage, dont on vient de lire le titre. Mr. *Du Tremblay* croyoit avoir aperçu, que la préférence que l'on donne aux Anciens sur les Modernes, procéde en partie de celle que l'on donne au Grec & au Latin sur le François. Il pensa donc, que les premiéres régles, dont il faloit convenir pour juger ce différent, étoient celles qui regardent les Langues. Car, s'il est vrai que les

qualitez, qui font la beauté & le prix des Langues, se peuvent trouver dans la Françoise aussi bien que dans les anciennes; les anciens n'auront plus rien au dessus des François du côté des Langues, qu'ils ont parlé. Or c'est ce que notre Auteur tâche de prouver dans son Ouvrage. Il pose pour maxime, que toutes les Langues considerées en elles-mêmes & selon leur nature sont parfaitement égales. Les raisonnemens des différens partis, pour prouver l'excellence de l'une par dessus les autres, regardent moins les Langues que les hommes qui les parlent.* Aussi est-ce, ce me semble, ce dont il s'agit uniquement. On ne s'est jamais avisé de mettre en question, si la Langue Françoise dans une idée de métaphysique & de perfection imaginaire égaloit ou surpassoit la Langue Greeque ou la Latine considérées dans ce même état; mais si la Langue Françoise dans l'état de la plus grande perfection où on l'ait vuë, sous le Régne, par exemple, de *Loüis XIV.* est aussi parfaite, que l'étoit la Langue Greque du tems de *Démosthéne*, ou la Latine du tems de *Ciceron*.

Quoi qu'il en soit, pour prouver l'égali-

* *Réflexion de l'Auteur des N.*

galité des Langues, l'Auteur les examine premiérement selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, selon leur origine, leur progrès, leur décadence, & leur entiére extinction. Il vient ensuite à toutes les qualitez, qui les rendent recommandables, comme la pureté & l'élégance des termes, & la noblesse des expressions, le nombre & la cadence des périodes. Il croit pouvoir persuader, par cette discussion, que c'est sans aucun fondement raisonnable, que l'on éléve certaines Langues si haut au dessus des autres. L'Auteur choisit la Langue Françoise pour exemple, parce que ce qu'il en dira se pourra dire de toutes les autres, quelque pauvres, grossiéres, barbares, & disgraciées qu'elles nous paroissent.

Il entre en matiére par rejetter la définition que l'Abbé *Furetiére* a donné de la Langue dans son Dictionaire. Il dit que ce qu'on apelle Langue est une suite ou un amas de certains sons articulez propres à s'unir ensemble, dont se sert un peuple pour signifier les choses, & pour se communiquer ses pensées: mais qui sont indifférens par eux-mêmes à signifier une chose ou une pensée plutot qu'une autre. Il explique dans la suite toutes les parties

de cette définition. On dit d'ordinaire que les mots sont déterminez à signifier une chose plutot qu'une autre par une certaine convention tacite, qu'il y a eu entre les hommes, qu'ils employeroient ces mots dans une telle signification. Mais jamais il n'y eut de convention, ni de délibération sur ce Chapitre. C'est l'usage, qui l'a ainsi voulu, & cet usage s'est établi par un certain enchainement de causes, auquel la prudence humaine n'a presque point eu de part.

Pour mieux établir cette vérité, on examine l'origine des Langues, & on commence par refuter la pensée de quelques Philosophes sur ce sujet. On prétend que des hommes, qui ne sauroient point encore parler, ne pourroient jamais convenir entr'eux d'aucuns mots pour se communiquer leurs pensées. La parole est la voye par laquelle les hommes conviennent de tout; ils ne peuvent donc convenir de la parole, que par la parole même. Ceux qui savent une Langue peuvent en inventer une autre, pour parler; mais ceux qui n'en savent point n'en inventeront jamais. Il faut pour articuler des sons, qu'ils ayent entendu des hommes, qui en articuloient, sans

quoi

quoi ils ne formeront jamais que des sons confus & inarticulez.

C'est donc à Dieu seul qu'il faut raporter l'origine des Langues. Ayant créé l'homme dans un état de perfection, il l'a créé avec le don de la parole. *Adam* & *Eve* surent parler au moment de leur création, & ils aprirent à leurs enfans la Langue, qu'ils avoient reçuë immédiatement de Dieu. L'homme pensa, dès qu'il fut créé; & dès qu'il pensa ses pensées furent suivies de certains traits dans son imagination, propres à donner du corps à ses pensées; & de certaines dispositions dans les organes de la voix, propres à former les sons, qui devoient servir à les exprimer; de sorte que toutes ses pensées dans tout le cours de sa vie, étoient revêtuës de toutes les images & de toutes les expressions nécessaires, pour les faire concevoir aux autres aussi nettement & aussi noblement, qu'il les concevoit lui-même. Tout cela se faisoit par la direction de Dieu, qui en même tems que le premier homme parloit, pour désigner certaines choses, sa femme, & ses * enfans,



* *Il me semble qu'il ne seroit pas nécessaire d'y ajouter les enfans; pour ne pas multiplier les miracles sans nécessité.*

lors qu'il en eut, qui l'entendoient parler avoient en même tems dans l'esprit les mêmes idées, dans le cerveau les mêmes images, & dans les organes de la voix les mêmes dispositions à prononcer les mêmes sons, ce qui faisoit qu'ils concevoient ses pensées, qu'ils lui parloient & répondoient à propos. Tous les mots, qui servirent à leurs conversations, composérent la premiére Langue.

Elle eut, selon l'Auteur, dès son origine, toutes les beautez dont les Langues sont capables. Comme il ne manquoit à *Adam* aucune des perfections qu'exigeoit sa nature, qu'il possédoit tous les Arts & toutes les Sciences dans un aussi haut degré qu'un homme les peut posseder, on peut aussi s'assurer, qu'il ne manquoit rien à la Langue qu'il parla. Il a pû même employer tous les Stiles, & notre Auteur croit, qu'il les a effectivement employez. Cette premiére Langue, qu'il croit avoir été l'Hébraïque, déchut beaucoup dans la suite de sa premiére perfection, par la barbarie de tous les hommes, qui occupez de leurs besoins, & emportez par leurs passions, négligeoient presque tous les Arts & toutes les Sciences. Elle commença

mença à recouvrer une partie de ce qu'elle avoit perdu, quand le peuple de Dieu commença de vivre dans une Societé réglée. Il y a aparence, que du tems de *David* & de *Salomon*, auquel ce peuple fut dans sa plus grande prospérité, sa Langue fut aussi dans sa plus grande splendeur depuis sa décadence. Mais elle ne recouvra pas alors tout ce qu'elle avoit de richesses dans son origine.

Mr. *Du Tremblay* parle ensuite de la multiplication des Langues, qu'il croit être arrivée miraculeusement lors de la construction de la Tour de Babel; sans faire seulement mention de l'opinion de ceux qui expliquent autrement, & d'une maniére moins miraculeuse cette confusion des Langues. Il aime mieux employer le tems à expliquer comment se fit ce miracle. Il croit pourtant que ces premiéres Langues nées lors de la construction de la Tour de Babel, & dont Dieu fut l'Auteur immédiat, comme de la premiére, se divisérent ensuite, se changérent même en de nouvelles Langues, & les anciennes se perdirent. Il allégue diverses raisons de toutes ces révolutions.

Il parle ensuite de la perfection &

de la décadence des Langues. Il fait voir quand on peut dire qu'une Langue est arrivée à sa perfection, & quand elle est absolument perduë. Il montre qu'il est très-difficile de déterminer ni l'un, ni l'autre. Qui peut, par exemple, déterminer le tems, auquel on a cessé de parler en France la Langue, que l'on y parloit, avant celle qu'on y parle aujourdhui; ou qu'on a commencé de parler celle d'aujourdhui? Le passage de l'une à l'autre a été insensible, & ne s'est fait que dans une assez longue suite de tems. A parler proprement toutes les Langues sont des Dialectes d'une seule Langue, qui est la premiére. On peut dire cependant qu'une Langue est essentiellement différente d'une autre Langue, quand les peuples, qui parlent ces deux Langues, ne s'entendent point naturellement parler, & que si l'un veut entendre l'autre, il faut qu'il étudie sa Langue. Naturellement un François n'entend point un Italien, ni un Italien un François. La Langue Françoise & la Langue Italienne différent donc essentiellement. Il faut faire le même jugement d'une Langue, qui dégénére insensiblement en une autre Langue. Quand ceux qui parleroient ces deux Langues différentes ne s'entendroient plus,

plus, on pourroit dire, que l'une est éteinte, & que l'autre s'est formée. Mais, comme on l'a déja dit, cela n'arrive qu'insensiblement.

Notre Auteur parle après cela en particulier de la Langue Grecque, de la Latine, & de la Françoise. Il dit que si cette derniére est moins excellente, que les deux autres, comme on le prétend, c'est parce que les François ont manqué à leur Langue, & non pas la Langue aux François. S'ils eussent eu autant d'esprit que les Grecs ou que les Latins, s'ils eussent autant employé de tems à la culture des Sciences & des Arts, leur Langue leur auroit fourni tous les mots & toutes les expressions nécessaires, pour exprimer toutes leurs découvertes. Où si nous empruntons plusieurs mots des Grecs, pour exprimer plusieurs choses; c'est que les Grecs ayant été avant nous, & ayant inventé des Arts, dont nous avons profité, ils nous ont communiqué leurs mots avec leurs connoissances: si nous eussions été à leur place & eux à la notre, ils nous devroient aujourdhui les termes, que nous avons empruntez d'eux.

Après ces réflexions générales, Mr. *Du Tremblay* entre dans le détail, &

commence par la clarté du Discours. Il prétend qu'il n'y a point de Langue dans laquelle on ne se puisse exprimer aussi clairement, que dans toute autre. Mais si quelcune avoit en cela quelque avantage par dessus les autres, ce seroit la Françoise. Au moins le peut-elle disputer à la Latine à cèt égard, à cause de la netteté de sa construction, & de la situation naturelle de tous ses termes. L'Auteur ne comprend pas, comment il y a eu des gens, qui ont osé soutenir que le renversement de l'ordre naturel des termes si ordinaire dans la Langue Latine est une perfection de cette Langue.

Il passe ensuite à la pureté du Discours, & fait voir en quoi elle consiste. Il montre que cette pureté se peut trouver dans toutes les Langues de même que la netteté.

A l'égard de la richesse des Langues, s'il y en a qui paroissent pauvres, qui empêche ceux qui les parlent de les enrichir, en inventant de nouveaux mots; puis qu'il n'y en a point dont la nature repugne à cette invention? Il ne leur faut pour cela, que des hommes savans & spirituels. Nous n'avons pas la liberté de former des

mots

mots nouveaux, dit le nouveau Traducteur d'*Horace*. Jamais Langue n'a été si sage, ni si retenuë que la notre. Mais sur quelle régle de Grammaire, de sagesse, ou de politesse se fondent ceux qui parlent ainsi? Croyent-ils que la Grammaire, ou la Rhétorique défendent d'enrichir notre Langue, que ce soit sagesse à nous de demeurer dans l'impuissance de nous exprimer aussi parfaitement que nous le voudrions, ou que nous le pourrions? Les Magistrats ont-ils fait quelque ordonnance, pour nous ôter une liberté que nous avons de droit naturel? On s'est opposé à *Ménage*, qui avoit fait le mot *Projateur*; mais on a eu tort; il *faloit recevoir ce mot, ou en faire un meilleur, qui signifiât mieux, & qui eut plus l'analogie Françoise*. Au reste, c'est aux Savans à qui il faut laisser le droit de faire de nouveaux mots. C'est le devoir de ceux qui écrivent & qui s'aperçoivent en écrivant, que la Langue manque de certains termes, qui leur seroient commodes, & faute desquels ou ils ne s'expriment qu'imparfaitement, ou ils sont obligez d'avoir souvent recours à des circonlocutions, qui alongent beaucoup le discours, & le rendent

ennuyeux. * Mr. *Le Clerc* vient de se servir du mot de *Théistes* dans son septième Tome de la *Bibliothèque Choisie*, pour signifier ceux qui croyent l'existence d'un Dieu, & pour les opposer aux Athées. Je me suis servi dans quelque endroit de ces *Nouvelles* du mot de *Déiste* dans le même sens. Ce dernier est François il y a long-tems; mais il a un sens différent de celui que je lui ai donné, ce qui est incommode, & qui peut faire une équivoque. Celui de *Théiste* est tout nouveau, & d'autant plus propre, qu'il n'a encore aucune autre signification. Les Anglois sont beaucoup plus hardis que nous. Ils ne font point de difficulté de forger des mots nouveaux toutes les fois qu'ils en ont besoin. Ils ont fait, par exemple, celui de *consciousness*, pour signifier ce sentiment que nous avons de notre propre existence, *conscientia suipsius*. Nous n'avons point de mot François, pour exprimer ce sentiment, ce qui est d'autant plus incommode, qu'on est souvent obligé d'en parler, & qu'il faut se servir d'une très-longue périphrase, pour s'exprimer. Mr. *Le Clerc*, † a employé le mot de

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*
† *Dans le même Tome de sa Bibliothèque.*

de *Conscience*, pour marquer ce sentiment ; mais par là même le mot de *conscience* devient équivoque, puis que chacun sait, qu'il signifie toute autre chose. Cependant il a bien mieux valu se servir de ce mot, que de la longue périphrase, qu'il auroit falu employer.

Pour revenir à l'Auteur ; après avoir prouvé qu'il est permis aux Savans d'inventer de nouveaux mots François pour leur usage, il donne les régles qu'il faut observer dans cette occasion.

Il passe ensuite à l'énergie & à la force des Langues. Il fait voir que ceux qui en ont parlé, ne sachant pas trop bien en quoi consistoit cette énergie, en ont parlé d'une maniére mystérieuse & énigmatique, qui fait assez voir qu'ils n'ont pas assez compris ce qu'ils disoient. Notre Auteur tâche de s'exprimer plus clairement sur cette matiére. Il croit qu'un discours est véritablement énergique, quand les termes & les expressions font concevoir à celui qui l'entend, les choses avec la même clarté, la même étenduë, & la même profondeur, que les conçoit celui qui parle ; en sorte qu'au même moment que nous l'entendons parler, notre esprit voit précisément les mêmes choses que voit le sien.

On

On montre ensuite d'où naît cette énergie du Discours; & on en conclut que toutes les Langues en sont également capables.

On examine après cela les causes qui ont fait croire que le Grec & le Latin avoient plus de force que le François. Une de ces causes c'est que plusieurs Traducteurs, soit qu'ils n'entendissent pas bien le Grec ou le Latin qu'ils traduisoient, ou le François, n'ont pas représenté dans leurs Traductions tout ce qui étoit dans l'Original. Mais c'est la faute des Traducteurs & non pas celle de la Langue. Aussi est-il vrai, que si nous avons plusieurs Traductions inférieures aux Originaux; nous en avons aussi qui les égalent, & quelques unes mêmes, qui les surpassent. D'ailleurs il arrive souvent, que par une injustice assez commune envers les Auteurs modernes, on croit des Traductions inférieures aux Originaux, quoi qu'elles ne le soient pas.

Après avoir tâché de prouver que toutes les Langues sont capables d'une même énergie, on examine si l'energie des Langues est une perfection ou un défaut. On a du penchant à croire que c'est un défaut, parce qu'elle se ren-

contre rarement avec la clarté, qui doit être le premier & le principal but du Discours.

Pour ce qui regarde le nombre & l'harmonie des Langues, on prétend qu'on ne sauroit bien en juger, à l'égard des Langues mortes, parce que nous ne savons plus aujourdhui comment on les prononçoit; chaque Nation les prononçant d'une maniére différente. La sublimité ou la grandeur du Discours est un des principaux effets de l'énergie & du nombre; en sorte que puis que, selon notre Auteur, toutes les Langues ont leur énergie & leur nombre, elles ont aussi toutes leur sublime. Cependant il en fait un Chapitre exprès, pour prouver qu'il est commun à toutes les Langues. Il prétend que *Longin*, qui a fait un Traité exprès du Sublime, ne l'a pas assez expliqué, & il croit que ce pourroit bien n'être autre chose qu'une vive & parfaite imitation ou de la Nature ou de ce qui surpasse la Nature. L'imitation de la Nature fait le Sublime des Orateurs, & l'imitation de ce qui est au dessus de la Nature fait celui des Poëtes. *Longin* a marqué les sources du Sublime, & l'Auteur fait voir que toutes ces sources sont communes à toutes les Langues.

Il

Il prouve aussi qu'elles sont toutes capables de toutes sortes. de compositions, de Prose, de Vers, de Descriptions, de Devises, &c. & il fait à ce sujet diverses Observations sur la versification des Latins & sur la notre. Il prétend qu'en général il y a trop d'artifice dans l'une & dans l'autre; que cèt artifice gêne trop les esprits & les force de tomber dans des licences, que la Raison ne sauroit excuser, qu'à cause de la contrainte. D'ailleurs cèt artifice affecté & si visible dégoute enfin; c'est un repas, qui n'est composé que de ragouts & de saupiquets: de là vient que l'on ne sauroit donner à la lecture de la Poësie tout le tems que l'on donne à la lecture de la Prose, sans s'ennuyer, du moins, quand on a l'esprit grave & un peu de bon gout. On doit reprocher aux Latins l'invention de leurs Syllabes longues & brêves & aux François l'invention de leurs rimes. Tout cela n'imite pas assez la nature, & sent trop l'artifice pour pouvoir plaire longtems. Nos vers, selon notre Auteur, en feroient beaucoup plus beaux & auroient plus de grandeur & de majesté, s'ils n'étoient point rimez.

Il examine après cela les causes, qui ont

ont produit, d'un côté l'estime excessive du Grec & du Latin, & de l'autre le mépris des Langues vivantes. La premiére c'est la préoccupation des Maîtres, qui ont eu soin de notre éducation. La seconde est l'antiquité des Langues Grecque & Latine. La troisiéme, c'est que nous ne lisons en ces Langues que ce que les plus beaux génies de l'Antiquité Grecque & Romaine ont écrit. Nous nous imaginons faussement, que tout le monde parloit, comme ils ont parlé, ou qu'ils étoient toujours aussi éloquens, qu'ils nous le paroissent dans les Livres, qui nous en sont restez. La quatriême, c'est que si nous parlons ou si nous écrivons en Latin ou en Grec, c'est toujours de Science & à des personnes savantes. La cinquiême, c'est que leur connoissance aquiert ordinairement une grande réputation à ceux qui les savent. La sixiéme, c'est que l'on trouve beaucoup mieux son compte à écrire en Latin qu'en François, y ayant une infinité de pensées & de raisonnemens, qui passent en Latin, & qui ne seroient pas pardonnables en François. La septiême & derniére, c'est que la Critique est devenuë fort à la mode dans ce Siécle.

Notre

Notre Auteur travaille après cela à faire voir que les fondemens sur lesquels on s'apuye pour préférer les Anciens aux Modernes sont moins solides qu'on ne pense. La plûpart de ses réflexions paroissent judicieuses; mais elles sont trop longues pour être raportées ici. Il finit par prouver que les Langues considerées selon leur état & selon le genie des peuples, qui les parlent, ont chacune en particulier quelques avantages au dessus des autres. Il nous avertit par occasion, qu'aucun de la Famille de feu Mr. *Ménage* dont il étoit Neveu n'a eu part au Livre publié sous le tître de *Menagiana*, qui, à ce qu'il dit, *fait plus de tort que d'honneur à la mémoire de ce grand homme.*

---

## ARTICLE III.

RÉFUTATION *d'un* NOUVEAU SYSTÉME *du Pere* MALEBRANCHE *de l'Academie des Sciences sur la* CAUSE *de la différence des* COULEURS. *Rapporté dans les Mémoires de l'Académie de l'année* 1699. *Par Monsieur* NUGUET. *Communiquée à l'Auteur de ces* Nouvelles.

LE

LE Pére *Malebranche*, quoi que d'ailleurs très-zélé Cartésien, n'a pas laissé que d'abandonner le Systême de *Descartes* sur la cause des couleurs, & sur ce qui en fait la différence. Je n'examinerai pas ici si les raisons qu'il a eu de le faire sont légitimes & bien fondées; je me contenterai seulement de rapporter le Systême qu'il a substitué à celui de *Descartes*, & de montrer qu'il est absolument insoutenable pour plusieurs raisons.

Pour donner une idée exacte de ce Systême, j'ai crû devoir me servir des paroles même de l'Auteur. Voici comme il s'exprime dans les Mémoires de l'Academie page 26.

*Il en est de la lumiere & des differentes couleurs, comme du son & des différens tons; la grandeur du son vient du plus ou du moins de force des vibrations de l'air grossier; & la diversité des tons du plus & du moins de promtitude de ces mêmes vibrations comme tout le monde en convient. La force ou l'éclat des couleurs vient donc aussi du plus ou du moins de force des vibrations, non de l'air, mais de la matiere subtile: & les différentes especes de couleurs, du plus & du moins de promtitude de ces mêmes vibrations.* Voi-

Voila en peu de mots le Systême du Pere *Malebranche*; voici sur quel principe il l'établit. Il suppose comme certain qu'on ne doit considerer dans l'ébranlement du nerf optique, que la force ou la foiblesse, la promtitude ou la lenteur de cet ébranlement causé par des vibrations fortes ou foibles, promtes ou lentes de la matiere subtile. Ensuite il fonde sur ce principe le Raisonnement suivant. La différence des couleurs ne peut provenir que de la force ou foiblesse, promtitude ou lenteur de l'ébranlement du nerf optique excité par des vibrations de matiére subtile fortes ou foibles, promtes ou lentes: or elle ne vient pas de ce que cèt ébranlement est fort ou foible; puis que le même objet exposé à une lumiére plus forte, & ensuite à une plus foible, conserve toujours sa même couleur, quoi que l'ébranlement du nerf optique soit plus grand, lors que l'objet est exposé à une forte lumiére, que quand il n'est exposé qu'à une plus foible: donc la veritable cause de la différence des couleurs consiste uniquement dans la promtitude ou lenteur de l'ébranlement du nerf optique excité par des vibrations de matiere subtile plus ou moins promtes.

Si

Si nous faisons à présent l'analyse de ce Systême, nous trouverons qu'il est défectueux & insoutenable par bien des endroits.

1. Parce qu'il n'est appuyé que sur un Raisonnement vague & abstrait, & nullement sur un grand nombre d'expériences, qui en prouvent évidemment & sans équivoque la vérité. Il est vrai que le Pére *Malebranche* en raporte une seulement; mais cette expérience loin d'appuyer son sentiment, le renverse entiérement, comme nous verrons dans la suite. Or en bonne Physique tout Systême qui n'a pas l'expérience pour fondement, n'est pas recevable.

2. Le Pére *Malebranche* suppose qu'il y a dans les rayons de lumiére des vibrations de matiére subtile plus ou moins promtes; & il ne s'embarrasse nullement de prouver cette supposition, quoi que très-incertaine d'ailleurs: car il se peut fort bien faire que les rayons de lumiere parviennent jusqu'à nous par une pression continuelle, directe, & nullement interrompuë de la matiére subtile, qui soit incessamment poussée de tout côté par le corps lumineux, & ensuite refléchie sans aucun retardement par les corps colorez.

Puis donc que la ſuppoſition, que fait ici le Pére *Malebranche* n'eſt ni évidente par elle-même, ni prouvée par quelque raiſon claire ni par l'expérience, on ne peut pas prudemment la recevoir pour fondement d'un Syſtême.

3. Ces vibrations plus ou moins fréquentes de la matiére ſubtile ſont quelque choſe de bien général, & de bien confus. Le Pére *Malebranche* auroit pû également s'en ſervir, pour rendre raiſon de la différence des ſaveurs, des odeurs, des degrez differens de chaud & de froid, de peſanteur & de légereté, & généralement de tous les autres phénomênes de la Nature; car toutes ces choſes peuvent auſſi facilement s'expliquer par des vibrations plus ou moins fréquentes de la matiére ſubtile que la différence des couleurs. Par exemple, pour rendre raiſon d'où vient qu'une pierre ſe meut plus vite à la fin de ſa chute, qu'au commencement: on n'aura qu'à dire, en ſe ſervant du principe du Pére *Malebranche*, que cela arrive par les vibrations de matiére ſubtile, qui étant plus promtes à la fin de la chute du corps grave, qu'au commencement, le pouſſent vers le centre de la terre avec plus de viteſſe & d'impétuoſité; pareillement on

pourra

pourra dire suivant ce même principe des vibrations plus ou moins fréquentes, que l'eau se glace en hyver, parce que les vibrations de la matiére subtile se ralentissent par le froid: & qu'elle se dégéle par les vibrations de la matiére subtile, qui deviennent plus fréquentes par la chaleur: & ainsi de tous les autres Phénomênes de la Nature. Mais toutes ces applications vagues de la matiére subtile n'éclairent pas plus l'esprit, que l'usage des causes occultes, & des qualitez Peripateticiennes.

4. Le Systême du Pére *Malebranche* est fondé sur un principe, qu'on ne lui passera jamais; savoir qu'on ne doit considérer dans les vibrations de matiére subtile, ni conséquemment dans l'ébranlement du nerf optique; que la force, ou la foiblesse, la promtitude ou la lenteur de ces vibrations, & de cèt ébranlement. Car les Cartesiens prétendent outre cela démontrer par les couleurs du prisme, qu'il faut principalement avoir égard aux différens tournoyemens de la matiére globuleuse, qui proviennent des ombres, dont les rayons qui souffrent réfraction sont environnez de part & d'autre: c'est pourquoi on a droit d'arrêter ici le Pére *Malebranche* dans son prin-

cipe, en lui faisant remarquer qu'il suppose comme indubitable la chose même, qui est principalement en contestation.

5. Quand même on n'auroit aucune raison d'admettre les différens tournoyemens de la matiere globuleuse, pour expliquer la différence des couleurs; à cause que cette matiere globuleuse n'a peut-être de fondement, que dans l'esprit des Cartesiens, & nullement dans la nature; il seroit néanmoins toujours faux de dire, qu'on ne dût avoir égard pour cela, qu'à la promtitude ou à la lenteur, à la force ou à la foiblesse des vibrations de matiére subtile. Car la quantité des rayons plus ou moins resserrez ou écartez, qui par conséquent ébranlent plus ou moins de filets du nerf optique; ou ce qui est la même chose, les différens mélanges d'ombre & de lumiere contribuent principalement à la différence des couleurs, & aux variations qui s'en font: comme il est facile de s'en convaincre par les experiences suivantes.

1. Le fer qui n'est que rouge lors qu'il commence à être assez notablement chaud, devient sensiblement blanc, si on continue à le pousser par le feu, sans qu'on aperçoive dans ce

chan-

changement de couleur d'autre différence, que la quantité plus ou moins grande des parties lumineuſes de feu, qui font le nombre des rayons plus ou moins conſiderable & reſſerré.

2. Les charbons ardens ſont rouges, & la flamme blanche; préciſément à cauſe que la flamme contient plus de parties lumineuſes réunies, & qui laiſſent entre elles de moindres intervalles, que les parties lumineuſes du charbon; que ſi quelquefois la flamme paroit bleüe, comme il arrive à la flamme d'eau de vie: c'eſt parce qu'elle eſt fort rarefiée, mêlée de beaucoup d'ombres, & qu'elle ne contient qu'un petit nombre de parties lumineuſes ſous un volume aſſez conſidérable.

3. Si on ſouffle un charbon allumé, de rouge il deviendra blanc tout incontinent; à cauſe qu'on en fait ſortir les parties lumineuſes en plus grande quantité, qu'elles n'en ſortoient auparavant; & par conſéquent les rayons qui viennent alors ſont plus ſerrez, & laiſſent entr'eux de moindres écartemens, qu'ils n'en laiſſoient auparavant: & c'eſt ce qui les fait paroître blancs.

4. Pluſieurs rayons de lumiére raſſemblez par le moyen d'un verre ardent ſur une piece de drap noir font paroî-

tre tout blanc l'endroit, où ils sont réunis; uniquement à cause qu'ils sont fort resserrez & ne laissent point ou que fort peu d'intervale entr'eux. Mais si les rayons de lumiére viennent à être notablement dispersez; les corps les plus blancs deviendront sensiblement noirs en cèt endroit: comme il paroit lors qu'on met une phiole pleine d'eau entre un papier blanc & la lumiére d'une chandelle; car alors les endroits, qui sont un peu éloignez du foyer approchent assez du noir; à cause que les rayons, qui s'y terminent, sont en très-petit nombre.

5. Lors qu'on a regardé le Soleil, & que le nerf optique a été fortement ébranlé; si on vient ensuite à fermer les yeux, on verra différentes couleurs, du blanc d'abord, du jaune, du rouge, du bleu, & quelques unes, qui se font par le mélange des primitives, & enfin du noir, ce qui vient de ce que le nerf optique ayant été fortement ébranlé par la lumiére vive & blanche du Soleil, cèt ébranlement, qui représentoit du blanc, doit continuer quelque tems après que les yeux sont fermez, c'est pour cela qu'on continue à voir encore du blanc; mais parce que les ébranlemens, qui ont été excitez

par la lumiére du Soleil sur différens filets du nerf optique, ne finissent pas tous ensemble, mais les uns plutot que les autres, à proportion qu'ils sont plus ou moins foibles: le nerf optique doit être successivement ébranlé en moins de parties, à proportion qu'il y aura plus de tems, qu'on aura fermé les yeux: & c'est en cela précisément que consiste la succession, & variation des couleurs, qu'on aperçoit après la blancheur.

6. Les différentes couleurs, savoir le rouge, le jaune, le verd, le bleu, & le violet, qui se voyent dans l'Arc en Ciel formé par le moyen d'un prisme, ne sont que différens mélanges d'ombre & de lumiére. Le jaune est un mélange de plus de lumiére & de moins d'ombre, que toutes les autres couleurs du prisme: le verd contient plus de lumiére & moins d'ombre, que le rouge; le rouge resulte de plus de lumiére & de moins d'ombre, que le bleu; le bleu contient encore plus de lumiére & moins d'ombre que le violet; & enfin le violet est un mélange de plus d'ombre & de moins de lumiére qu'aucune autre couleur. Car l'expérience nous aprend que le rouge

& le violet sont formez de part & d'autre par des rayons, qui sont immédiatement environnez d'ombre caussée par les réfractions, que ces rayons ont souffert en traversant le prisme, avec cette seule différence, que ceux qui forment le rouge s'éloignent par leurs réfractions de l'ombre à laquelle ils sont contigus; au lieu que ceux qui causent le violet s'approchent par leur refraction de l'ombre, qui les environne. D'où il suit 1. que les rayons, qui produisent le violet contiennent plus d'ombre, que ceux qui forment le rouge: puis que ceux-ci s'éloignent par leurs réfractions de l'ombre, qui les environne; au lieu que les autres s'approchent de la leur aussi par leurs réfractions. 2. Que le jaune a moins d'ombre, que le rouge; & le bleu moins, que le violet: parce que le jaune n'a d'ombre, qu'autant qu'il en a reçu du rouge; & le bleu n'en a qu'autant qu'il en reçoit du violet. 3. Que le verd, qui n'est qu'un mélange du bleu & du jaune, contient moins d'ombre, que le bleu; & en contient plus, que le jaune. 4. Enfin que le violet contient plus d'ombre, que toutes les autres couleurs; parce qu'il est formé par des rayons, qui s'approchent par leur

leur réfraction de l'ombre, qui les touche immédiatement. Cette explication des couleurs du prisme courte & naturelle est évidemment confirmée par l'expérience suivante, qui n'est pas moins agréable, qu'elle est facile à executer.

7. Pour faire cette expérience, je choisis le tems, que le Soleil luisoit sur des maisons opposées à la fenêtre d'une chambre assez obscure, où j'étois alors; de telle maniére, que la réverbération des rayons du Soleil éclairoit un côté de la fenêtre notablement plus que l'autre: je mis ensuite sur une table une feuille de papier blanc, qui recevoit le jour des deux réverbérations; & après avoir fermé la fenêtre, élevant ma main pardessus ce papier, pour y former de l'ombre de part & d'autre: je remarquai quatre couleurs principales, savoir du jaune, du bleu, du verd, & du violet. Le jaune paroissoit toujours dans l'endroit où la plus forte lumiere se joignoit avec l'ombre de la plus foible, c'est-à-dire, du côté d'où venoit la plus forte réverbération; le bleu au contraire ne se représentoit que dans l'endroit où la plus foible lumiere se joignoit avec l'ombre de la plus forte, c'est-à-dire, du côté de la moindre réverbération;

le violet se formoit toujours dans l'endroit où les ombres des deux réverbérations concouroient ; & le verd se produisoit par le mélange du jaune, & du bleu. Toutes ces couleurs, qui ne provenoient que des mélanges différens d'ombre, & de lumiére disparurent aussi-tot que le Soleil eut cessé de luire sur les maisons, qui étoient opposées à la chambre, où je faisois mon expérience ; quoi que d'ailleurs le jour fût très-clair. Pour tâcher à représenter de nouveau les mêmes couleurs ; je pris une chandelle allumée, & un livre in 4. qui pût servir à donner de l'ombre sur le papier ; afin de pouvoir faire les différens mélanges de l'ombre & de la lumiére du jour, avec l'ombre & la lumiere de la chandelle, dans lesquels je jugeois que ces couleurs pouvoient se rencontrer ; ce qui me réussit parfaitement ; car l'ombre du jour, & l'ombre de la lumiére de la chandelle se joignant ensemble formoient le violet. L'ombre de la lumiere de la chandelle & la lumiére du jour jointes ensemble formoient le bleu ; l'ombre du jour & la lumiere de la chandelle concourant en quelque endroit formoient le jaune ; & enfin en joignant le jaune avec

le bleu, ce qui étoit facile, il en résultoit un verd fort apparent.

On voit clairement par cette expérience. 1. Que la véritable cause de la différence des couleurs ne consiste, que dans la diversité des mélanges d'ombre, & de lumiére; puis que le jaune, le bleu, le verd, & le violet, dont toutes les autres couleurs sont dérivées, ne se formoient, que par ces mélanges différens: & puis qu'on trouve ici une cause certaine de la diversité des couleurs, qui est suffisante par elle seule pour les expliquer toutes; il seroit ridicule de recourir à des causes occultes, telles que sont les vibrations plus ou moins fréquentes de la matiére subtile du Pére *Malebranche*; & les différens tournoyemens de la matiere globuleuse de *Descartes*, qui ne sont que de pures fictions de l'esprit, qui n'ont point de fondement dans la nature.

2. Par cette même experience on connoit exactement quel mélange doit avoir chaque couleur en particulier: savoir le violet contient plus d'ombre, & moins de lumiére, que toutes les autres couleurs: car il se faisoit toujours par le concours des deux ombres du jour, ou des ombres du

jour, & de la chandelle. Le jaune contient plus de lumiére, & moins d'ombre, que le bleu: car il se formoit toujours par la lumiere la plus forte, & l'ombre la plus foible: au lieu que le bleu ne se formoit, que par le concours de la plus grande ombre, & de la moindre lumiére; le verd contient moins d'ombre, que le bleu, & en contient plus que le jaune: parce qu'il se formoit par le mélange du jaune & du bleu.

3. Il est pareillement évident que le bleu du firmament étoit nécessaire pour la production des couleurs rapportées; car s'il n'y eût pas été necessaire on auroit pû en substituant une chandelle à la place du Soleil, & l'ombre de la lumiére de cette chandelle à l'ombre du jour, faire paroitre toutes les mêmes couleurs pendant la nuit: ce qui n'arriva jamais, à moins qu'on ne joignît à cette chandelle quelque chose d'équivalent au bleu du firmament, par exemple, un verre bleu.

4. Les couleurs du prisme se faisoient par les mêmes mélanges d'ombre, & de lumiere, que celles qui viennent d'être raportées. Car le jaune avoit moins d'ombre, que le rouge: le

rouge

rouge moins, que le bleu; le bleu moins, que le violet; & le verd moins que le bleu, & plus que le jaune: comme il a été expliqué ci devant: ce qui est une preuve bien convaincante, que les couleurs ne consistent précisément que dans les mélanges différens d'ombre, & de lumiére: puis que les mêmes couleurs se trouvent par tout, où sont les mêmes mélanges; & ne se rencontrent que là.

5. Toutes les couleurs sont composées de jaune, & de bleu. Car le verd n'est qu'un mélange de jaune, & de bleu: puis qu'en appliquant un verre jaune, sur un verre bleu, on apperçoit du verd. Le rouge n'est qu'un jaune entremêlé d'ombre; comme il paroît dans le rouge de l'Arc en Ciel du prisme; car si on expose cet Arc en Ciel à une forte lumiere, le rouge devient incontinent de couleur jaune; & si on représente l'Arc en Ciel à l'ombre, on aura un rouge fort éclatant. Le violet n'est qu'un mélange de rouge avec du bleu: car en joignant deux verres bleux avec un verre rouge, il en provient du violet. Donc puis que le violet vient du bleu & du rouge; le jaune d'un rouge entremêlé d'ombres; le verd du jaune & du bleu

 mêlez

mêlez ensemble: il suit que toutes les couleurs se font par différens mélanges du jaune, & du bleu, mais parce que le bleu n'est lui-même, qu'un mélange de beaucoup d'ombre, & de peu de lumiére; & le jaune un mélange de beaucoup de lumiére, & de peu d'ombre, comme nous avons déja remarqué; il est manifeste que toutes les couleurs viennent originairement du blanc, & du noir: ou ce qui est la même chose de la lumiére, & de l'ombre; & que leur différence vient uniquement du différent mélange de ces deux choses.

6. Si on considére les couleurs dans les corps colorez, leur éclat viendra de ce que leurs parties sont arrangées d'une maniere propre à réflechir avec plus ou moins de vitesse les rayons de lumiére; & leur différence, de ce que les parties de ces corps sont disposées comme il faut, pour réflechir la lumiere avec tel ou tel mélange d'ombre.

7. Enfin la différence des couleurs par rapport à l'organe de la vision consistera dans la diversité des ébranlemens, de plus ou moins de filets du nerf optique, causez par des rayons de lumiére entremêlez de plus ou de moins d'om-

d'ombre ; & leur éclat, de ce que ces ébranlemens seront excitez avec plus ou moins de promtitude, & de vitesse: ce qui suffit pour expliquer parfaitement tout le Systême des couleurs.

Nous avons jusques ici refuté le principe du Pére *Malebranche* par des experiences & des raisonnemens ; qui n'ont pas seulement servi à faire connoitre la fausseté de ce principe ; mais aussi à établir clairement un Systême, qui est beaucoup plus simple & plus naturel que le sien : nous allons à présent faire voir, que la seconde proposition de son raisonnement, est fausse; & directement opposée à l'expérience.

Le Pére *Malebranche* prétend par la seconde proposition de son raisonnement que la lumiére plus ou moins forte ne fait rien à la diversité des couleurs : & que le même objet exposé à une lumiére plus vive, & ensuite à une plus foible doit toujours conserver la même couleur : ce qui est manifestement contraire aux experiences suivantes.

1. Les couleurs différentes, qui paroissoient dans l'expérience, que je fis en mêlant les ombres du Soleil, & de la chandelle avec la lumiére de la chandelle, & la lumiére du jour, dis-

paroiſſoient auſſi-tôt qu'elles étoient exposées à une trop grande, ou trop foible lumiére, qui ne fut pas proportionnée aux mélanges d'ombres, & de lumiére, qui produiſoient ces couleurs : ce qui prouve évidemment, que les couleurs varient, à proportion, que la lumiére eſt plus ou moins forte.

2. Si on raſſemble par le moyen d'un miroir ardent pluſieurs rayons de lumiére, & qu'on les faſſe réunir ſur un arc-en-ciel du priſme formé à un jour médiocre avec des couleurs vives, & éclatantes ; toutes ces couleurs diſparoitront incontinent, préciſément à cauſe que la lumiere eſt plus forte, qu'elle n'étoit auparavant.

3. Si on met un verre plein de vin rouge ſur un papier blanc, & qu'on diſpoſe une chandelle allumée de telle ſorte, que ſa lumiere paſſe au travers du vin, & ſe termine ſur le papier : on verra au milieu de l'ombre, qui ſe forme ſur ce papier un rouge fort éclatant ; mais ſi on approche de ce rouge une autre chandelle allumée, inſenſiblement il deviendra jaune, ce qui eſt une preuve évidente, que le rouge ne différe du jaune, qu'en ce qu'il a plus d'ombre que lui.

4. Si pendant le jour on regarde au

tra-

travers de trois verres bleux appliquez les uns sur les autres, ces verres retiendront toujours leurs couleurs bleües, quoi que plus foncées, mais si on les regarde à la lueur de la chandelle, ils représenteront un très-beau violet : sans qu'il y aît d'autre changement, que la différence qui est entre la lumiere du jour, & la lumiére de la chandelle.

5. Si on peint à la chandelle l'arc-en-ciel du prisme sur un papier blanc; il n'y paroitra presque que du blanc, à la reserve d'un peu de jaune pâle, & d'un peu de bleu fort foible, qui se voyent de part & d'autre aux extrémitez de l'Arc-en-ciel : & ces couleurs se changent sensiblement, aussi-tôt qu'on fait avec quelque corps opaque, qu'on oppose à la lumiére de la chandelle, de l'ombre qui aille se terminer tout autour de l'Arc-en-ciel : car le jaune foible se change en un rouge éclatant; le milieu, qui paroissoit blanc, paroît jaune du côté du rouge, & verd du côté du bleu ; & par de là le bleu on voit du violet. Il est clair que toutes ces variations de couleurs ne viennent, que de ce qu'elles sont exposées à une lumiere plus ou moins forte. Cette derniere experience prouve évidemment, que le rouge

rouge n'est qu'un jaune foncé; & que le jaune n'est qu'un blanc entremêlé d'ombre.

6. Un drap noir, comme nous avons déja remarqué, devient blanc par le moyen d'un verre ardent dans l'endroit, où les rayons se rassemblent: précisément à cause que la lumiere devient plus forte; & du papier blanc paroit noir derriére une phiole pleine d'eau, dans les endroits, où les rayons sont en petit nombre; précisément à cause que la lumiére est plus foible.

7. Les Merlans, la pierre de Boulogne, le bois luisant paroissent sous des couleurs différentes, quand ils sont exposez à un jour éclatant, & à un jour foible: les planétes même, quoi qu'elles soient exposées à la même lumiére du Soleil pendant le jour aussi bien que pendant la nuit, nous paroissent sous des couleurs toutes différentes le jour & la nuit à cause que le lieu, d'où nous les voyons, est plus illuminé pendant le jour, que pendant la nuit. C'est pour cela que la Lune & les autres planétes nous paroissent blanches pendant la nuit, quoi qu'en elles-mêmes elles ne le soient pas, savoir parce que nous les regardons d'un endroit

endroit obſcur, pendant qu'elles ſont illuminées par le Soleil: à peu près comme quand on eſt dans un lieu fort ténébreux qui n'eſt illuminé que dans un petit endroit, qui eſt environné d'ombre de toutes parts, cèt endroit paroit toujours blanc; quand même il ne le ſeroit pas.

Voilà, ce ſemble, plus de raiſons, & d'expériences, qu'il n'en falloit pour prouver évidemment la fauſſeté de la ſeconde propoſition du raiſonnement du Pére *Malebranche*. Il ne reſte plus à préſent, qu'à faire voir que l'experience, qu'il apporte pour appuyer ſon Syſtême, lui eſt directement opposée.

Cette expérience conſiſte en ce qu'après avoir regardé pendant quelque temps le Soleil; ſi on vient enſuite à fermer les yeux, où à entrer dans un lieu obſcur; on verra ſucceſſivement differentes couleurs, du blanc d'abord, du jaune, du rouge, du bleu, & du noir. Or il eſt clair que ſuivant le Syſtême du Pere *Malebranche* on ne devroit voir qu'une ſeule couleur, qui à la verité deviendroit de plus foible en plus foible; mais qui ne devroit nullement changer d'eſpêce. Car puiſque le Pére *Malebranche* veut qu'on raiſonne des couleurs comme des

des tons; il eſt clair que ſi avec un coup d'archet on tire un ton d'une corde de violon, à la verité, ce ton deviendra toujours plus foible, à proportion qu'il y aura plus de tems, que le coup d'archet aura été donné: mais il demeurera toujours dans la même eſpêce, ſans devenir ni plus haut, ni plus bas. La même choſe ſe remarque dans le ſon d'une cloche, & généralement dans tous les autres ſons. Donc pareillement le dernier ébranlement qui eſt excité ſur le nerf optique par les vibrations de la matiére ſubtile d'une promptitude déterminée, de même que le ſon de la corde à violon eſt excité par des vibrations d'air d'une promtitude pareillement déterminée, doit toujours repréſenter la même couleur; & par conſéquent ſuivant l'analogie du Pere *Malebranche*, on auroit beau fermer les yeux, ou entrer dans un lieu obſcur, après avoir regardé attentivement le Soleil; on ne pourroit jamais apercevoir les couleurs différentes, qu'il convient lui-même qu'on apperçoit en cette occaſion.

AR-

## ARTICLE IV.

HISTOIRE *de l'*ACADÉMIE *Royale des* SCIENCES. *Année* 1702. *avec les Memoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année. Tirez des Régîtres de cette Académie.* A Paris, chez Jean Boudot. 1704. in 4. pagg. 468. du Caractére des Volumes précédens. Et se trouve à Amsterdam, chez Jean Louïs de Lorme, & à la Haye, chez les Fréres van Dole.

VOici quelques Remarques tirées de ce Volume de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, que nous ne raporterons, que pour donner une Echantilion de ce qu'il contient, & pour faire voir qu'il ne mérite pas moins la curiosité du Public que les précédens.

*Physique Générale.* On a fait dans le siécle précédent & dans celui-ci des découvertes très-utiles sur la nature de l'Air. On a d'abord apris qu'il étoit pesant. On est venu ensuite à connoitre qu'il avoit une vertu élastique; mais on n'a pas vû d'abord toutes les conséquences de cette découverte; on en tire

en tire encore de nouvelles tous les jours. Mr. *Amontons* a trouvé une proprieté de l'air nouvelle, singuliére, & qui peut d'abord paroitre surprenante. C'est que plus l'Air est chargé d'un grand poids, plus son ressort s'augmente par un même degré de chaleur. La raison en est que l'action de la chaleur consiste en une infinité de petites particules très-agitées, qui pénétrent les corps. Quand elles entrent dans une masse d'air, elles en ouvrent & en dévelopent les lames spirales, non seulement parce que ce sont de nouveaux corps, qui se logent dans leurs interstices; mais principalement parce que ce sont des corps, qui se meuvent avec beaucoup de violence. De là vient l'augmentation de ce volume d'air. Que s'il est enfermé d'une maniére, qu'il ne se puisse étendre, les particules de feu, qui tendent à ouvrir ses spires, & ne les ouvrent point, augmentent par conséquent leur force de ressort, qui cesseroit, si elles s'ouvroient librement. Quand l'air est condensé, il y a plus de particules d'air dans un même espace, & quand les particules de feu viennent à y entrer, elles exercent donc leur action sur un plus grand nombre de particu-

les

les d'air, c'eſt-à-dire, qu'elles cauſent ou une plus grande dilatation, ou une plus grande augmentation de reſſort. Or quand l'air eſt chargé d'un plus grand poids il eſt plus condenſé, & par conſéquent, s'il ne peut alors s'étendre, comme on le ſuppoſe toujours, un même degré de chaleur augmente davantage ſon reſſort. Ces découvertes ont conduit Mr. *Amontons* à l'invention d'un nouveau Thermomêtre, dont on trouvera ici la deſcription. Ce Thermomêtre, de même que ceux qu'on avoit auparavant, prouve que le grand froid, du moins celui qui eſt grand par l'impreſſion, qu'il fait ſur nous, n'eſt pas ſi éloigné du tempéré que le grand chaud; qu'il reſte encore dans ce qui paroit un grand froid pluſieurs degrez de chaleur, & que nous ſommes plus ſenſibles au froid qu'au chaud. Eut-on cru que le chaud qu'il fait aux rayons de Soleil à Midi dans le Solſtice d'été, ne différe du froid qu'il fait, quand l'eau ſe glace, qu'environ comme 60. différe de 51. ½, ou 8. de 7. & que la même matiére, qui produit par ſon agitation les grandes chaleurs & les plus inſupportables de notre climat, ayant alors 8. degrez de mouvement, elle en a enco-

encore ſept, lors que nous ſentons un froid extrême.

On a encore fait diverſes remarques curieuſes ſur les effets du reſſort de l'air dans la poudre à canon, & dans le Tonnerre. La force de la poudre à canon, n'eſt proprement que la force de l'air. Il y a de l'air enfermé & comme empriſonné dans chaque grain de poudre, il y a encore de l'air qui remplit tous les vuides, que les grains laiſſent entr'eux, & quand la poudre s'enflamme les reſſorts de toutes ces petites maſſes d'air ſe dilatent & ſe débandent tous enſemble. Ces reſſorts ſont la ſeule cauſe de tous ces effets prodigieux; car la poudre ne ſert qu'à allumer un feu, qui met l'air en action, après quoi c'eſt l'air ſeul, qui eſt l'ame de tout. Mr. *de la Hire* a donc cru devoir raporter tous les Phénomênes de la Poudre à canon aux propriétez du reſſort; on en trouvera ici le détail, qui ne ſauroit être plus curieux & plus inſtructif; & qui fait bien voir la différence d'une bonne Phyſique aidée des Mathématiques, à cette Phyſique ſéche & ſtérile, qui a régné ſi longtems dans les écoles. Le Tonnerre, ſelon les remarques de ce Savant, n'eſt lui-même qu'une eſpêce de

de poudre à canon enflammée, & les hommes peuvent sans présomtion se vanter de l'avoir imité.

On voit encore ici des remarques curieuses sur la cause de la Réfraction, sur la Tarentule, sur la maladie, qu'elle produit, & sur les remêdes qu'on employe pour la guérir ; & diverses autres Observations Physiques qu'il seroit trop long de raporter.

*Anatomie.* On voit ici des remarques sur des Pierres trouvées dans les parois de la Vessie, accident inconnu jusqu'à présent à la Médecine. On y parle d'une Ratte humaine très-sensiblement glanduleuse; d'une épingle trouvée dans le bras d'un Homme, & placée dans un rameau de veine, qui fait la communication de deux veines plus grosses, posée de travers par raport au vaisseau, la pointe vers le bout des doits. On y parle d'un Ver de fromage enfermé dans un microscope, qui y vécut plus de sept mois, sans prendre aucune nourriture, à moins que le peu d'air, qui étoit dans le microscope, ne lui en fournit. Il remua toujours sensiblement, surtout quand on l'exposoit au Soleil: alors il se tournoit & s'agitoit de cent maniéres différentes. Enfin il mourut, & d'un

d'un jour à l'autre de blanc qu'il étoit il devenoit rouge. Cette petite carcasse sécha, comme une coque de Ver à soye, & au bout de 12. jours il en sortit une Mouche aussi grosse que le Ver. Elle n'étoit point faite comme les Mouches ordinaires, mais un peu plus allongée, & de la figure de celles, que l'on voit quelquefois aux environs des Latrines. Elle ne prit jamais aucune nouriture, à moins qu'elle ne se nourrit de la substance de la coque dont elle étoit sortie. Elle mourut au bout de dix jours, après quoi elle secha & diminua.

Voici un autre Phénoméne qui n'est pas moins surprenant. Mr. *Mery* a fait voir à la Compagnie deux petites Chattes, qui s'étoient unies dans le ventre de leur Mére. Elles étoient jointes depuis le tête, jusqu'au nombril, & ne faisoient dans toute cette étenduë qu'un seul corps; mais dans tout le reste c'en étoit deux, bien distincts & bien séparez. Ce n'est pas là le merveilleux; mais ce qui est digne de l'attention & de l'étonnement des Philosophes; elles n'avoient qu'un Oesophage & qu'une Trachée, & ces deux canaux s'étoient joints de maniére, qu'ils n'en faisoient plus qu'un, & ce canal unique n'avoit

com-

communication qu'avec l'estomac, & nullement avec les poûmons, & par conséquent n'étoit qu'un simple Oesophage. Le Monstre ne pouvoit donc prendre d'air. Cependant il avoit vécu environ une heure après être sorti du ventre de la Mére.

Le P. *Malebranche* a raporté à l'Académie, qu'un homme tombé en Apoplexie en avoit été tiré par plusieurs lavemens de Caffé.

Une femme de qualité étant accouchée d'un garçon, la Sage-femme fut surprise de trouver dans le Placenta une espêce de vessie, qui devoit contenir quelque chose de remarquable. Elle l'ouvrit, & y trouva un Fœtus femelle, qui fut jugé être de 4. ou 5. mois. Cèt enfant étoit bien formé, mais mort, & il paroissoit avoir la tête écrasée. Mr. *Alson* Médecin d'Avignon jugea, que c'étoit une véritable superfétation, que l'enfant à terme avoit entraîné l'autre avec lui, & lui avoit écrasé la tête, par les efforts, qu'il avoit faits pour sortir; mais que la chose eut pû se passer autrement, c'est-à-dire, que le second enfant eut pû venir à terme 4. ou 5. mois après l'autre, car ils avoient châcun leur Placenta séparé, & cette es-

pêce de poche, qui renfermoit le second Fœtus, ne tenoit point du tout au Placenta du premier, quoi qu'elle fût sortie en même tems.

Les remarques de Mr. *Litre* sur la peau d'un More méritent la curiosité des Médecins; de même que le recit de la Cure extraordinaire d'une playe par un reméde qu'on raporte dans les Mémoires; des Observations sur des Fœtus trouvez dans les Trompes; sur l'Hydropisie, & sur un accouchement inouï jusqu'à présent, de même que les moyens inouïs employez pour le procurer. On voit encore ici une nouvelle méthode pour l'amputation des membres, qui paroit utile & curieuse.

*Chimie.* Cèt Art n'avoit employé jusques ici à la décomposition des Corps aucun Agent, qui y fut plus propre que le feu ordinaire. Aujourdhui on commence à faire servir à cèt usage un Agent infiniment plus puissant, savoir les rayons du Soleil ramassez par un Miroir ardent convexe. Mr. *Homberg* a commencé par mettre en expérience les Métaux, & principalement l'Or. Ce metal, quelque affiné qu'il puisse être, mis au foyer, petille, & jette jusqu'à 7. ou 8. pouces de distance, une infinité de petites goutelettes,

lettes, qui étant reçues sur un papier & ramassées, sont une poudre d'or véritable, & dont toute l'altération consiste dans leur division. L'Or un peu éloigné de l'endroit précis du foyer, fume beaucoup d'abord, & presque aussi-tôt il s'en change une bonne partie en verre violet foncé, & si l'on veut, tout ce qui ne se sera pas exhalé en fumée se vitrifiera. Le verre de l'or pése moins que l'or. Plus éloigné du foyer, il ne fait que fumer, & ce qui s'en perd, se perd très-lentement. Il paroit par ces Phénomênes, que l'or n'est point fixe, puis qu'il s'envole par la chaleur du Soleil. Il paroit encore qu'il est intimément décomposé, & que ses premiers principes sont séparez, puis qu'une partie de sa substance s'évapore en fumée, & que l'autre, qui doit être fort différente, se vitrifie. Mais pour entendre mieux cèt effet, Mr. *Homberg* explique exactement ce que c'est que la vitrification. Il en conclut que l'Or a pour principes du Mercure, un soufre métallique, & une terre. Il est étonnant que le Mercure, qui est si volatil, entre dans la composition d'un metal aussi fixe, que l'est l'Or. Mr. *Homberg* soutient aussi que notre feu

n'est qu'un mêlange de la matiére infiniment subtile, qui fait la lumiére, & de l'huile grossiére tirée du bois, où de quelque autre matiére que ce soit qui brûle. Le feu du Soleil n'est que la matiére toute pure de la lumiére.

On voit encore ici des Remarques sur des Analyses de Plantes fermentées. Une fermentation de huit ans & demi, où l'on trouve que l'Académie avoit laissé des Roses, produisit une espéce de merveille. C'est qu'au bout de ce tems-là les Roses sentoient encore beaucoup. On trouve ici diverses autres Observations Chimiques, qu'il seroit trop long de raporter.

Mais on ne doit pas oublier, que le savant Mr. *Homberg* a communiqué à l'Académie un Morceau détaché de l'Ouvrage sur la Chimie auquel il travaille, & que l'on trouve dans les Mémoires, qui sont à la fin de ce Volume. L'Ouvrage entier contiendra six Chapitres. Le premier traitera des Principes Chimiques en général, le second du Soufre, le troisiéme du Sel, les trois autres du Mercure, de l'Eau, & de la Terre. Il donne présentement le Chapitre du Sel, parce que c'est le premier, qui se trouve en état de paroitre. C'est

ce qu'il y a de plus important, à mon avis, dans ce Volume. Les Élémens finis, le dessein de Mr. *Homberg* est de publier un Cours d'Opérations. Il donne maintenant pour échantillon, le moyen de volatiliser tous les sels fixes, & il promet celui de tirer le Mercure des Métaux. Les Chimistes sentiront bien l'importance & le prix de ces deux découvertes.

*Botanique.* On voit ici de nouvelles remarques très-curieuses sur la *Perpendicularité* des Tiges par raport à l'Horison. On y aprend, que la graine de Tournesol est un remêde spécifique pour la fiévre & pour plusieurs autres maladies. Mais ce qu'il y a de plus curieux sur cèt Article, ce sont les remarques faites par Mr. de *Tournefort* dans son Voyage du Levant. Il y en a qui font soupçonner avec beaucoup de fondement, que les Pierres se nourrissent par un suc, qui leur vient du dedans, & qu'elles végétent comme les Plantes & comme les Animaux. Mais si cela est, pourquoi ne viendroient-elles pas de semence, du moins certaines pierres, qui ont des figures toujours les mêmes dans les mêmes espèces, comme de Volutes, d'Etoiles, &c? Ces figures invariables ne concluent-

elles pas la même chose, que celles des différentes espéces d'animaux? On ne peut suppoſer que ces pierres ayant d'abord été liquides ſe ſoient ainſi formées dans des Moules; ces Moules prétendus ne ſe trouvent jamais, & qui ſeroit-ce qui auroit pris ſoin de les caſſer, pour en tirer ce qu'ils contenoient? Ces pierres ſi artiſtement & ſi également façonnées ſont ſemées çà & là dans la terre, comme de ſimples cailloux. Mais ſi quelques pierres viennent de ſemence, il eſt preſque néceſſaire qu'elles en viennent toutes: tel eſt le Genie de la Nature. Les Cailloux, qui ne paroiſſent que des maſſes informes, ſuivront la même Loi, que ces pierres curieuſes, qui ont beaucoup plus l'air de corps organiſez.

S'il paroit difficile de concevoir qu'il y ait des Vaiſſeaux dans des corps auſſi denſes que le ſont les Pierres, & que des ſucs y circulent, que répondra-t-on à l'exemple inconteſtable de tant de bois extrêmement durs, & à celui des coquillages, ou ſimplement des os des Animaux? Si l'on demande où ſont les ſemences des Pierres, auroit-on jamais découvert ſans le Microſcope celles des Champignons, de la Fougére &c? Mais que ſeroit-ce ſi les Métaux

eux-

eux-mêmes venoient de ſemence ? Mr. de *Tournefort* le conjecture, ſur quelques végétations naturelles de Métaux qu'il a entre les mains, & qui n'ont pû ſe former ſelon l'idée ordinaire qu'on a de leur génération.

*Géométrie*. On trouve ici de nouvelles Découvertes ſur les Tangentes d'un genre de Courbes par Mr. *Tſchirnhaus*; ſur les Quadratures; ſur la Courbe que décrivent les rayons de la Lumiére, depuis qu'ils ſont entrez dans l'Atmoſphére, juſques à ce qu'ils ſont parvenus à nous. La Solution de ce Probléme eſt duë à la ſagacité de Mr. *de la Hire*. La Courbe que décrivent ces rayons eſt une eſpéce de Cycloïde. Il ſemble que cette Courbe aît une deſtinée particuliére pour réſoudre les plus beaux Problêmes.

On trouve encore ici des découvertes ſur la Section indéfinie des Arcs Circulaires, & ſur la maniére de déduire les Sinus des Arcs donnez; & ſur une nouvelle Méthode concernant le Calcul Intégral.

*Aſtronomie*. Cèt Article comprend diverſes Remarques ſur les Apparitions des Comêtes, qui tendent à découvrir la nature de ces Aſtres ſinguliers, & qui peuvent faire ſoupçonner, que ce

ſont des véritables planétes, dont les révolutions ont des tems déterminez; mais qui ne nous ſont pas bien connus, du moins à l'égard de quelques unes. On ſoupçonne, qu'il peut y en avoir, qui ſoient plus près du Soleil, que n'eſt *Venus* & même *Mercure*, quoi que leur Cercle ſoit plus grand que celui de ces Planétes, parce qu'il eſt plus excentrique au Soleil.

Mr. *Parent* a travaillé à perfectionner l'Aſtrologie, & l'on trouve ici ce qu'il a fait. On y voit auſſi diverſes Obſervations Aſtronomiques particuliéres.

*Geographie*. Il eſt très-difficile de ſavoir précisément la grandeur des diverſes meſures dont les Anciens ſe ſervoient; parce qu'on ne peut les connoitre qu'en les comparant à une certaine meſure fixe & qui nous ſoit connuë, & qu'on n'a point de telle meſure. Mr. *Caſſini* en comparant ce que les Anciens ont dit de la diſtance de certains lieux ſur la Terre avec ce que nous ſavons de cette même diſtance a trouvé que le pié ancien étoit égal à 11. pouces & $\frac{1}{25}$ du pié de Paris; cette meſure étant connuë on connoitra facilement toutes les autres, qui ſeront ou des parties ou des multiples de cette meſure. Cèt Article eſt très-curieux

&

& mérite d'être lû. Mr. *Cassini* le Fils a fait des remarques sur la mesure de la Terre faite par *Snellius*.

L'Egypte Moderne est fort peu connuë, quoi qu'assez proche & assez fréquentée. Mr. *Boutier*, qui y a été envoyé par ordre de Mr. de *Pontchartrain*, ayant parcouru la Basse Egypte, en a rétabli considérablement la Carte, qui étoit fort défigurée. On commence à y reconnoitre le Delta des Anciens, ces embouchures, qu'ils ont données au Nil, & dont il avoit perdu la plus grande partie par l'ignorance des Géographes modernes, un grand nombre de villes dont les noms ne sont pas encore trop altérez, par exemple *Samanout*, ou, selon les Coptes, *Sebennetu*, qui est l'ancienne *Sebennitus*; *Aboutsier* ou *Butsir*, qui est *Busiris* &c. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, & qui aura lieu de surprendre dans cette Carte, c'est un bout de Canal, qui sort du bras le plus Oriental du Nil, & que Mr. * *Delisle* juge devoir être une partie de celui, qui faisoit autrefois la communication du Nil & de la Méditerranée avec la Mer Rouge. Il est étonnant qu'on aît tant lû



* *Ce fut lui qui eut ordre d'examiner la Carte de Mr. Boutier.*

les Anciens, & qu'on n'ait point découvert, qu'ils ont parlé de ce Canal. *Herodote* en fait mention dans le second Livre de son Histoire; *Diodore* en parle au premier Livre de sa Bibliothéque. *Strabon* s'accorde avec *Diodore* au Livre XVII. de sa Géographie. Tout le monde connoit le dessein qu'avoient eu quelques Princes de faire cette communication; mais on croit qu'elle fut traversée par la crainte chimérique de l'inondation de la Mer Rouge, &, comme si la plûpart des Lecteurs avoient été frapez de la même crainte, ils n'ont pas vû dans les Auteurs l'execution entiére du Canal. Les Ecrivains Arabes en ont aussi parlé, comme l'a fait voir Mr. *Delisle.* Si jamais on renouvelloit cette jonction, le Monde changeroit de face, la Chine & la France par exemple, deviendroient voisines, & l'on plaindroit la destinée des Siécles barbares, où les Européens étoient obligez de faire le tour de l'Afrique pour aller en Asie. C'est la réflexion de Mr. *de Fontenelle.*

*Hydrostatique.* Cèt Article contient des remarques pour perfectionner les Cartes Hydrographiques. Mr. *de Lagni* Auteur de ces Remarques, voudroit que pour rendre les Cartes Marines

plus

plus parfaites on y marquât les Courans, par de petits traits, comme un Auteur Anglois a marqué les Vens Alisez. Mais Mr. de *Chazelles* répond que cela est impossible; parce que les Courans changent par les marées ou selon le vent. Il a remarqué qu'entre l'Isle-Dieu & la Côte de Poitou, les Courans causez par la Marée font en 12. heures le tour de la Boussole, de sorte que les Pêcheurs y jugent de l'heure de la Marée par le côté où elle porte.

*Acoustique*. On voit dans cèt Article des Remarques sur l'aplication des sons harmoniques aux Jeux d'Orgues. Elles sont de l'invention de Mr. *Sauveur*.

*Méchanique*. On donne ici des Reflexions sur la maniére de tailler des Meules pour des verres hyperboliques, & en général de tourner tous les Conoïdes. C'est Mr. *Parent*, qui en est l'Auteur. La réduction des mouvemens des Animaux aux Loix de la Méchanique, qu'on voit dans ce même Article, est digne de la curiosité des Savans. On dit la même chose des reflexions sur la Résistance du solide, qu'on trouve immédiatement après.

C'est un des Articles sur lesquels l'Hif-

torien de l'Académie s'étend le plus, de même que sur la Résistance particuliére des Cilindres creux & solides. On y établit ce principe, qui surprendra tous ceux qui ne savent pas les Loix de la Méchanique, c'est que tout Cilindre creux est plus fort, qu'un Cilindre plein, qui n'a que la même quantité de matiére; & c'est là, selon toutes les aparences, une des raisons pour lesquelles les os des Animaux & les tuyaux des herbes sont creux. * Un homme qui ne seroit pas Mathématicien, mais qui auroit un peu de bon sens, diroit que cela vient de ce que le Cilindre creux ayant autant de matiére, que le Cilindre plein, doit avoir par là même autant de resistance; mais il doit avoir de plus la résistance de la matiére, qui est renfermée dans sa cavité & qui, quoi que fluide, ne laisse pas de faire quelque résistance; comme l'eau dans laquelle nagent les poissons résiste à son déplacement, de même que l'air dans lequel nous marchons; ce qui contribuë à la lassitude, que nous contractons enfin en marchant.

On voit après cela des remarques sur la figure que doit avoir la Fusée des

* *Réflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

des Horloges à ressort. Elles sont de Mr. *Varignon*; d'autres remarques sur la force nécessaire pour remonter les Bateaux par Mr. *de la Hire*; & sur une Machine du P. *Sébastien* raportée dans l'Histoire de l'Académie de 1699.

On finit par une liste des Machines ou Inventions aprouvées par l'Académie en 1702. & par l'Eloge de feu Mr. *Tuillier* Membre de cette illustre Compagnie.

---

## ARTICLE V.

L'HISTOIRE EVANGELIQUE *dans son Ordre naturel*, *ou* NOUVELLE HARMONIE *des Quatre Evangélistes*. *Par Mr.* ABRAHAM COÜET DU VIVIER, *Ministre du S. Evangile*. A la Haye, chez J. l'Honoré & T. Johnson *in* 4. pagg. 376.

NOus avons un si grand nombre d'Harmonies des Evangiles, anciennes & nouvelles, que Mr. *du Vivier*, qui a une grande connoissance des Livres, & à qui elles ne sont pas inconnuës, n'auroit pas pensé d'en donner une nouvelle, s'il n'avoit eu quelques nouvelles vuës. Il a donc trouvé un grand défaut dans toutes ces Harmonies précédentes, auquel il a cru qu'il étoit à propos de remédier.

Voici comment il s'expiique lui-même. * *Dans toutes ces Harmonies, comme on les apelle, il y a bien des* Dissonances *& des* Contretems *On nous fait souvent entendre un Evangéliste dans un de ses Chapitres avant que de nous le faire entendre dans les Chapitres précédens; on trouble son ordre & on lui fait raporter des faits & des discours, à la suite de certains faits & de certains discours, qui les doivent suivre eux-mêmes. Je m'imaginois que Mr. Le Clerc auroit remédié à cèt inconvénient: mais j'ai été bien surpris lorsque j'ai vû ces paroles à la fin de son Livre*, Index Capitum Matthæi quorum ordo est inversus, Indice des Chapitres de S. Matthieu dont l'ordre est renversé. *Après cela on voit environ quarante endroits de cèt Evangéliste, qui de même que dans les autres Harmonies sont hors du rang, où ce saint Ecrivain les a mis. Ce défaut général m'a toujours paru de difficile digestion. J'ai de la peine à comprendre que l'Esprit de Dieu, qui est un esprit d'ordre, aît ainsi placé les choses, & je crois qu'on les peut assembler en un corps d'Histoire en les prenant*

* *Ce sont les propres termes de l'Auteur, qui a mis en Italique les mots que nous avons mis en caractéres Romains.*

*nant châcune dans le même ordre où chaque Evangéliste les a écrites. Il ne faut que suivre Jesus-Christ de lieu en lieu, ou pour mieux dire de Station en Station, depuis le* Sein *du Pére éternel jusques à sa* Dextre, *& raporter à châque Station ce que les Evangélistes nous en disent. De cette maniére on employera toutes les Histoires dans l'ordre où elles nous ont été laissées. Celui des lieux sera à coup sûr celui des tems. C'est à-dire, que l'on suivra le fil des Chapitres, pour ne pas dire des versets, sans être obligé de le replier, & il n'y aura point de dérangement.*

Après avoir ainsi expliqué son dessein, Mr. *Du Vivier* raporte les Objections qu'il croit qu'on peut lui faire, & les Solutions à ces Objections.

* Comme je ne suis pas persuadé, que tous les Evangélistes ayent exactement observé l'ordre des tems dans leur narration, qu'il me soit permis de justifier ici ceux qui sont avec moi dans cette pensée, & parmi lesquels il y en a pour qui je sai que Mr. *du Vivier* a, & avec beaucoup de raison, une très-grande estime. Le mot d'*Ordre* est équivoque. Il est quelquefois opposé à la confusion & au désordre, & quelquefois il est opposé à une autre espê-

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

espéce d'ordre, parce qu'il se prend pour un ordre particulier. Quand les Savans ont prétendu que les Evangélistes n'ont pas toujours observé l'ordre, je ne crois pas qu'il y aît aucun de ceux qui ont quelque respect pour l'Ecriture, qui aît voulu dire par là que ces Evangélistes avoient écrit d'une maniére confuse & sans ordre. Ils ont seulement voulu dire qu'ils n'ont pas suivi l'ordre des tems, qui est un certain ordre particulier, qui n'est pas toujours opposé au désordre; mais à quelqu'autre ordre particulier que l'Ecrivain sacré a préféré à l'ordre des tems, pour des raisons qu'on peut quelquefois découvrir, & qui quelquefois nous sont inconnuës. Expliquons la chose, par un exemple. *Suetóne* a écrit la Vie des douze premiers Empereurs. Il est sûr qu'il n'a pas suivi l'ordre des tems dans châque vie de ces Empereurs en particulier; mais il ne s'ensuit pas que ce soit un Auteur, qui écrive sans ordre; il s'en est prescrit un certain, qu'il a suivi exactement; sans jamais s'en écarter. Si je voulois écrire l'Histoire de l'Evangile, je pourrois suivre non l'ordre des tems; mais l'ordre des lieux, par exemple, en raportant tout ce qui est arrivé à

*Jesus-*

*Jesus-Christ* à Jérusalem, tout ce qui lui est arrivé à Capernaum, & ainsi de suite. Cèt ordre auroit ses inconveniens par raport au tems; mais il auroit d'ailleurs d'autres avantages, qu'il n'est pas nécessaire de raporter ici. Les Historiens les plus exacts & les mieux instruits des faits qu'ils raportent, renversent souvent l'ordre des tems dans leur Narration, & ils le font à dessein pour des raisons importantes, & préférables à cèt ordre. Il n'y aura donc point de confusion dans les narrations des Evangélistes qui n'auront pas süivi l'ordre des tems: ce ne sera ni faute de lumiére, ni par inadvertance, qu'ils auront renversé cèt ordre; mais pour des raisons très-importantes & très-dignes de la sagesse de l'Esprit qui les inspiroit.

Après tout; si c'étoit un défaut dans les Evangélistes de ne suivre pas l'ordre des tems; & qu'il falut pour mettre à couvert la sagesse du S. Esprit, soutenir à quelque prix que ce fut, qu'ils n'ont point renversé cèt ordre; on n'auroit encore rien fait. Le S. Esprit n'est pas moins l'Auteur de l'Ancien que du Nouveau Testament. Il faudra aussi prouver, pour sauver sa sagesse, que tous les Livres Historiques de l'Ancien Testament obser-

vent

vent toujours l'ordre des tems; ce qui seroit se charger d'un travail comme infini, &, peut-être, impossible. J'avoûe que Mr. *Simon* a raporté pour sauver ce prétendu désordre qu'il trouve dans les livres de *Moyse* une hypothése, qui a quelque chose d'éblouïssant; mais on lui a * bien montré qu'elle n'a rien de solide. Pour moi j'en reviens à mon principe, qui est que l'ordre des tems n'est pas une loi si inviolable, qu'on puisse accuser de confusion toute Histoire, qui dans quelque fait particulier ne s'attache pas scrupuleusement à cèt ordre, quand l'Auteur a eu de bonnes raisons de ne pas s'y attacher, ce que je crois qu'on peut avancer hardiment à l'égard de tous les Historiens sacrez.

Tout ce que nous venons de dire ne tend qu'à justifier ceux qui croyent que tous les Evangélistes n'ont pas observé l'ordre des tems, & ne fait rien contre Mr. *du Vivier*, dont le Systême pourroit subsister malgré tout ce que nous avons dit; quoi qu'il ne pût plus l'apuyer de la raison que c'est faire tort au S. Esprit que de croire, qu'il

* *Dans les Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.*

qu'il n'aît pas suivi l'ordre des tems; à moins qu'on ne voulût dire, que l'ordre des tems est préférable à tout autre, & que le S. Esprit doit toujours suivre ce qui est le plus parfait: mais ceux dont j'entreprens de justifier les sentimens, ne conviendroient pas du premier membre de cette proposition.

A l'égard de la combinaison du texte des Evangélistes, la méthode de notre Auteur est assez semblable à celle de Mr. *Le Clerc*. Je dis la méthode, car pour les endroits où ces deux Auteurs croyent qu'il faut insérer châque portion des Evangélistes, il paroit assez, par ce que nous venons de dire, qu'ils ne s'accordent pas toujours. Il y a d'ailleurs cette différence, que Mr. *Le Clerc* a cru devoir marquer par une Paraphrase, le sens & la liaison du discours des Evangélistes; au lieu que Mr. *du Vivier*, se contente de faire un seul corps de toutes leurs paroles, sans y ajouter rien ou presque rien du sien. Il suit *Jesus-Christ* Station par Station, & il en trouve six-vints bien marquées dans l'Evangile, depuis le *sein* du Pére, d'où le Fils de Dieu fut envoyé pour s'unir à notre natu-

re

re humaine dans le sein de Marie, jusques à la *dextre* du Pére, où il s'assit après avoir achevé l'œuvre de la Rédemtion.

Pour rendre son Ouvrage plus parfait & plus utile, Mr. *du Vivier* y a ajouté 1. le Plan du Temple de Jérusalem, tel qu'il étoit du tems de *Jesus-Christ*. 2. Le plan de la Ville de Jérusalem selon *Lightfoot*. 3. Une nouvelle Carte de la Terre Sainte, où l'on voit les lieux dont il est fait mention dans l'Evangile. 4. Un Indice des Stations de *Jesus-Christ* & des endroits, qui s'y raportent. 5. Un Indice des Matiéres, qui se raportent à châque Station. 6. Un autre Indice des Paraboles, selon l'ordre Alphabétique. 7. Une *spécification* des miracles de nôtre Seigneur Jesus-Christ. 8. Enfin, une Table Chronologique, où l'on a marqué les personnes & les événemens les plus considérables du tems de *Jesus-Christ*. On voit par là que cet Ouvrage a dû couter beaucoup de travail & de tems à son Auteur.

AR-

## ARTICLE VI.

ENTRETIENS *sur les* VIES & *sur les* OUVRAGES *des plus excellens* PEINTRES *Anciens & Modernes. Par Mr.* FELIBIEN, *Secretaire de l'Academie des Sciences, & Historiographe du Roi. Nouvelle Edition revuë, corrigée, & augmentée des Conférences de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* Se vendent à Londres, chez David Mortier. 1705. grand in 12. du Caractére de ces Nouvelles. Tome I. pagg. 256. Tom. II. pagg. 304. Tome III. pagg. 424 Tome IV. pagg 376.

CONFÉRENCES *de l'*ACADÉMIE ROYALE *de* PEINTURE *& de* SCULPTURE. *Par Mr.* FÉLIBIEN, *Secretaire de l'Academie des Sciences, & Historiographe du Roi.* A Londres, chez le même. 1705. pagg. 112.

RECUEIL HISTORIQUE *de la* VIE *& des* OUVRAGES *des plus célébres* ARCHITECTES. *Par Mr.* FELIBIEN, *Historiographe*

*du Roi & Garde des Antiques de sa Majesté.* A Londres, chez le même. Du même Caractére. 1705. pagg. 210.

CEs divers Ouvrages * de Mrs. *Felibien*, Pere & Fils, qu'on vient de réimprimer en ce Pays aux dépens du Sieur *David Mortier* Libraire à Londres, n'avoient jamais été imprimez dans les Pays étrangers. C'est ce qui me surprend, puis qu'il y a peu de Livre François imprimé en France, quelque mechant qu'il soit, sur lequel nos Libraires ne fassent rouler la Presse en ce Pays, dès qu'ils en peuvent avoir quelque exemplaire. Je m'imagine que ce qui fait que ces Livres n'ont pas eu le même sort, c'est que les Libraires ont cru, que la matiére dont ils traitoient étoit trop particuliére, & ne pouvoit intéresser tout au plus, que les Peintres & les Architectes, avec un petit nombre d'autres personnes, qui veulent savoir un peu de tout. Or ce ne sont pas ces sortes d'Ouvrages, qui enrichissent d'ordinaire les Libraires. Mais ceux qui en ont fait ce jugement se sont trompez.

* *Mr.* Felibien *le Fils n'est Auteur que du* Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes.

pez. Ces Ouvrages de Mrs. *Félibien* peuvent être utiles à toutes les personnes, qui sont un peu curieuses des bonnes choses. Ceux qui ne savent rien des Arts, qui en sont le sujet principal, peuvent en les lisant en aquérir une certaine idée générale, qui sied toujours bien à toutes sortes de personnes; l'Auteur des *Entretiens* a d'ailleurs trouvé l'Art de diversifier si bien sa matiére, que ceux là même qui n'ont aucune connoissance de la Peinture & de la Sculpture, & qui ne se soucient pas de l'aquérir, y trouveront mille traits, qui les divertiront utilement.

Ceux qui voudront aprendre, qui étoit Mr. *Felibien* le Pére & les Ouvrages qu'il a composez, peuvent lire l'Eloge de cèt habile homme dans le Journal des Savans de 1695. pag. 695. Edition de Hollande. Voici ce que l'Auteur de cèt Eloge nous dit des *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres. Il y paroit partout un jugement solide, un gout exquis, une méthode claire, un tour ingénieux, & un stile noble. On peut assurer, qu'il a aussi bien atrapé que nul autre ce genre d'écrire, qui doit être tout ensemble & familier & soutenu, exemt & d'enflure & de bassesse. La varieté des choses qu'il y a mêlées, &*

*la*

*la beauté des traits, qu'il y a jettez avec la bienséance convenable, en rendent la lecture extrêmement agréable.* Je conviendrois assez de ce jugement, si ce n'est que le Stile de Mr. *Felibien* me paroit un peu trop diffus, enflé en quelques endroits, & peu naturel. En voici un exemple. L'Auteur parle du bâtiment du Louvre, qu'il craignoit de ne voir jamais achevé. * *Et quand il arriveroit que, ni vous, ni moi ne verrions par de nos yeux l'accomplissement de ces beaux édifices, laissons-nous de le voir déja des yeux de l'ame dans la connoissance que nous avons que la France est gouvernée par un Roi, qui s'aplique si fort à la rendre florissante.* Je doute qu'une personne qui se pique de bien parler voulut imiter cette période. En voici une autre, qui pour être moins mauvaise n'est pas pourtant exemte de défaut. L'Auteur parle de ceux que le Roi de France employoit pour la construction du Louvre. *Mais quand leur Science & leur Art ne pourroit atteindre à la grandeur de leurs conceptions, ni répondre entiérement à ce qu'on attendoit d'eux, croyez-vous que la gloire d'un Roi en diminuât pour cela? Non certes, car en quelque état que soient ces*

*gran*

* *Tome I. pag. 3.*

*grans Ouvrages, ils ne laissent pas de faire connoitre son nom à la posterité.* Ceux qui voudront voir si le stile de Mr. *Felibien* est trop diffus, n'ont qu'à examiner une page de son Livre, la premiére qui se rencontrera, peser mot après mot, & voir s'il n'y en a aucun qu'on pût retrancher, sans faire tort à la pensée de l'Auteur, & sans obscurcir son Discours. Il me semble, qu'il n'y a point de plus grand défaut dans le Stile, que celui d'être trop diffus. Le verbiage fatigue, distrait, ou endort les personnes les plus affamées de lecture. Il n'est pas même suportable dans un Prédicateur, quoi qu'il semble que l'Art Oratoire soufre plus le Stile Asiatique, que quelque autre Art que ce soit.

Au reste, tout ce que je viens de dire ne doit pas dégouter de la lecture des Ouvrages de Mr. *Felibien*, qui sont d'ailleurs excellens. Le défaut que je crois y avoir remarqué n'y est pas fort sensible. Peut-être est-ce en moi une fausse délicatesse, mais que ceux qui ont fait son Eloge se sont particuliérement attachez à loüer son Stile.

## ARTICLE. VII.

CONDUITE CHRÉTIENNE, *ou Réglement des principales Actions & des principaux Devoirs de la Vie Chrétienne. Par le R. P.* FRANÇOIS NEPVEU *de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez Louïs Guerin & Jean Boudot. 1704. Grand in 12. pagg. 470. gros caractére. Et se trouve à Amsterdam, chez Jean Louïs Delorme.

C'EST ici un Livre de Pieté, qui est principalement à l'usage des Catholiques Romains, mais qui contient pourtant plusieurs choses, dont tous les Chrétiens peuvent profiter, dans quelque Communion qu'ils se trouvent. Tout l'Ouvrage est divisé en deux Parties. Dans la premiére l'Auteur traite de tous les exercices de pieté, & de toutes les actions, qui regardent plus directement le culte de Dieu. Il parle d'abord de celles qui se font tous les jours, & ensuite de celles qui se doivent faire toutes les semaines ou tous les mois. Dans la seconde Partie l'Auteur explique la plûpart


part

part des devoirs de la vie Chrétienne, qui ont raport au Prochain ou à nous-mêmes, & que la pieté doit régler, comme sont la conversation, les visites, l'usage des biens & des divertissemens; les devoirs de l'amitié, &c.

Pour donner un seul exemple de ce qui est contenu dans ce Livre, voici ce que le Pére *Nepveu* conseille par raport à nos affaires, à nos occupations, & aux devoirs attachez à notre état. 1. *Il faut tâcher de se faire son plaisir de son devoir: on ne fait jamais bien ce qu'on fait avec chagrin.* 2. *Il faut se faire une nécessité de ses obligations, & préférer toujours les œuvres d'obligation à celles de Surérogation. Ainsi une femme, qui reste à l'Eglise, lors qu'elle doit être à sa maison; qui pour donner trop de tems à la priére néglige le soin de son Domestique, péche contre cette régle.* 3. *Bien convaincus, que notre principale affaire est celle de notre Salut, nous ne devons nous engager dans aucune, qui soit incompatible avec cette importante affaire: nous devons même éviter de nous charger de celles, qui nous empêcheroient d'y vaquer avec liberté. Enfin; toutes les affaires doivent, non seulement être subordonnées à celles du salut; mais encore s'y raporter.*

## ARTICLE VIII.

### *Extrait de diverses Lettres.*

DE *France.* Le Pere *Lami* de l'Oratoire a publié depuis peu un nouveau Projet de l'Ouvrage auquel il travaille depuis plus de vint ans. Ce Projet a pour titre. *De Tabernaculo & Templo, & de his quæ utrumque illustrant: de Hebræorum Mensuris, de Origine Architecturæ & cæterarum Artium; de Arca Noë, quæ primum & præstantissimum Opus Artis fuit; tum de urbe Jerusalem, in quâ ædificatum Templum, de quo præcipuus sermo est. Libri septem. in* 12. *pagg.* 124. Il le donna *in* 4. en 1697. Le dessein du P. *Lami* est non seulement de nous donner le plan du Temple de Jérusalem, comme les Architectes: mais encore de nous faire voir, par des Descriptions exactes & fort recherchées, toutes les Piéces intérieures de ce magnifique Edifice, & tout ce qui s'y faisoit par raport à la Religion des Juifs; en sorte que l'Auteur prétend, par l'exécution de son dessein, nous donner une espéce de Commentaire, pour

pour l'éclairciſſement de quantité d'endroits de l'Ecriture Sainte difficiles à entendre.

Dans le premier Livre, le P. *Lami* traite des meſures des vaſes, des poids, des monnoyes des Hébreux, des Grecs, & des Romains. Dans le ſecond de l'origine & des principes de l'Architecture & de l'idée la plus vraiſemblable de l'Arche de *Noë*, priſe de la maniére, dont elle pouvoit être la plus commode, & de ce qu'on doit croire de ce que *Moyſe* en a écrit. Dans le troiſiême du Tabernacle des Iſraëlites, & de leurs campemens au milieu deſquels ce Tabernacle étoit poſé. L'Auteur recherche, de plus, dans ce Livre l'Antiquité des Sacrifices, & de quelle maniére on les faiſoit. Le 4. Livre contient la Deſcription de la Ville de Jéruſalem. Le 5. celle du Temple & ſes enceintes extérieures. Le 6. parle de la 3. enceinte du Temple, & du Temple même, des Autels, de la Cuve d'airain, & de pluſieurs autres choſes renfermées dans cette troiſiême enceinte. Le 7 & dernier Livre explique le Service Religieux, qu'on rendoit à Dieu dans le Temple, les fonctions des Lévites, des Prêtres, & des autres Miniſtres &

Officiers de ce Saint lieu. Il y eſt parlé des Souverains Pontifes, des Chantres, du Chant, de la Muſique, & des Inſtrumens, dont les Muſiciens ſe ſervoient, des Fêtes des Hébreux, des Offrandes, & des Sacrifices, qu'ils faiſoient dans ce Temple &c.

Vous avez, ſans doute, ouï parler de la fameuſe Conſtitution publiée par le Pape il y a quelque tems, pour terraſſer tout-à-fait le Janſéniſme. Lors que le Nonce de ſa Sainteté préſenta cette Conſtitution au Roi, il lui remit auſſi entre les mains un Bref du Pape, qui lui eſt adreſſé, par lequel le S. Pére loüe fort ſon zéle à exterminer les reſtes de l'Héréſie Janſénienne; & il prie le Roi d'employer ſon autorité pour l'exécution de ſa Conſtitution dans ſes Etats, l'ayant publiée pour la même fin, que ſa Majeſté s'eſt propoſée en la ſollicitant, qui eſt de procurer la paix & la tranquilité dans l'Egliſe de France, que quelques Eſprits inquiets ont voulu troubler, &c.

Le Roi écrivit à l'Aſſemblée du Clergé, en lui envoyant la Conſtitution, & témoigna qu'il ſouhaitoit, que cette Conſtitution eut ſon effet, en obſervant néanmoins les formes établies, par l'uſage de l'Egliſe Gallicane.

Il

Il exhorta les Prélats de la recevoir avec le respect, qui est dû au S. Siége, & de délibérer incessamment sur l'acceptation de cette Constitution, & de la voye, qu'ils estimeront la plus convenable, pour la faire recevoir d'une maniere uniforme dans tous les Diocéses de son Royaume, dont ils l'informeront, afin qu'il fasse expédier ses Lettres patentes pour sa publication & exécution dans toutes les Terres & Pays de son obéïssance.

Mr. l'Archevêque de *Roüen*, & Mess. les Evêques de *Coutances*, d'*Amiens*, d'*Angers*, de *Blois*, de *Frejus*, & de *Senlis* avec sept autres Députez du second Ordre, qui furent nommez par Mr. le Cardinal de *Noailles* Président de l'Assemblée du Clergé, pour examiner cette nouvelle Constitution, & pour en faire le raport à l'Assemblée, l'ont aprouvée; & le 22. d'Août dernier elle fut reçuë *unanimi consensu* par l'Assemblée, après avoir délibéré & dit châcun leur sentiment. Ils ont aussi conclu, qu'ils écriroient au Pape, pour le remercier, & que Mr. le Cardinal assureroit le Roi que le Clergé de France lui étoit fort obligé du zéle qu'il avoit eu à procurer la paix de l'Eglise, en demandant au Pape

la Constitution, & enfin, qu'on écriroit à tous les Prélats du Royaume, pour les prier de faire des Mandemens, en publiant ladite Constitution, &c. Les Jésuites triomphent, & les Jansénistes paroissent atterrez; ils publiéront, sans doute, divers Ecrits, pour faire voir l'injustice du procedé du Pape; mais tout cela ne fera que blanchir, contre l'Autorité du S. Pére, apuyée de celle du Roi. Les gens de bien les plaignent, & apréhendent, que leur chute ne soit un coup fatal à la pureté de la Morale Chrétienne, dans tous les lieux soumis à l'Autorité du S. Siége. Les railleurs disent qu'il faudra se résoudre à se dispenser d'aimer Dieu, & qu'à l'égard de plusieurs, cela ne leur sera pas si difficile, que si on vouloit les obliger à ne point aimer les Créatures.

Les RR. PP. Bénédictins publient le Projet d'un nouvel Ouvrage intitulé, *Conspectus Operum Sancti Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani, quæ propediem duobus Tomis edenda sunt, & quorum pauca hactenus edita fuerunt, cum interpretatione Latina, Notis ac octo Dissertationibus Criticis, Dogmaticis, & Historicis. Studio & operâ Domni Anselmi Bandurii Ragusini Presbyteri,*

ae

*ac Monachi Ordin. Sancti Benedicti è Congregatione Melitensi. Parisiis, apud Claudium Rigaud, viâ citharcâ.* 1705. *in* 12. *pagg.* 85.

L'Auteur dans sa Préface suplie les Savans & autres de l'aider dans son entreprise, qui est de donner une nouvelle Edition des Ouvrages de S. *Nicéphore*, le plus illustre Patriarche de Constantinople, depuis *S. Jean Chrysostome*, & qui s'opposa fortement aux *Iconoclastes* dans le huitiême Siécle. Il les prie de lui indiquer les Piéces ou Traitez, qui ne sont point specifiez dans le Catalogue, qu'il publie. Il fait ensuite l'éloge des Ouvrages de ce Patriarche, & montre les avantages que le Public en tirera. *Dom Bandure* promet de nous donner avec les Oeuvres de *Nicéphore*, plusieurs Fragmens & Opuscules de quelques Péres, qui n'ont point encore été imprimez, comme de *Macaire Magnez* Auteur peu connu, des prémiers Siécles. Ces Oeuvres serviront à éclaircir plusieurs points de l'Histoire Ecclésiastique. L'Auteur dit qu'il en est redevable à Mr. *Boyvin* le jeune Garde de la Bibliothéque du Roi. Il promet de donner des Dissertations Critiques, Dogmatiques, & Historiques pour l'éclaircissement des Ouvra-

ges de *Nicéphore*, qu'il dit avoir tirez des Bibliothéques du Roi & de Mr. *Colbert*, & qu'il espére être augmentez des Piéces de ce Patriarche, qu'il attend de la Bibliothéque du Vatican, par la bonté du Pape, qui veut bien, en faveur des Savans, qu'on leur donne communication des Manuscrits qu'elle renferme, dont ils auront besoin. *Dom Bandure* parle des obligations qu'il a au Grand Duc de Toscane *Cosme III.* son *Mécénas*, qui employe ses soins à rétablir les Belles Lettres dans ses Etats, sous les auspices duquel il promet de donner au Public, le Commentaire de *Théodore de Mopsueste* sur les douze petits Prophétes; ceux de *Philon Carpathius* sur les Cantiques, & ceux d'*Hesychius* sur les Pseaumes, Ouvrages qu'il a déterrez dans les Bibliothéques. Il a fait la Liste des Ouvrages véritables de *Nicéphore*, des douteux, & des supposez, à quoi Mr. *Boyvin* le jeune l'a beaucoup aidé.

Je ne sai, si je ne vous ai point dit, qu'il paroit depuis peu une petite Brochure *in* 12. pagg. 29. intitulée *Histoire des Loteries, ou Dissertation Critique sur leurs usages. Par Mr. L. A Paris, chez Claude Cellier.* L'Auteur prétend, que, rien n'étant plus naturel à l'hom-

me,

me, que de pouvoir disposer à son gré de son bien, & rien n'étant plus justement aquis, que ce qu'on posséde par le consentement unanime de ceux qui ont droit d'y prétendre, & que cela arrivant dans les Loteries, où châcun dispose à son gré du bien qu'il y met, celui sur qui le sort tombe posséde avec justice, ce que le hazard lui a procuré; & quoi que ce soit le sort, qui en décide, il est pourtant permis d'y mettre son argent, parce que ce sort ou cette fortune n'est autre chose, que la providence divine, à laquelle on s'abandonne. Il montre par quantité d'exemples tirez de l'Histoire profane, & de l'Histoire Sacrée, que dans tous les tems, & dans tous les Siécles, les hommes se sont crus tellement en droit d'en user ainsi, que, soit dans les honneurs & dans les charges les plus éclatantes, soit dans les affaires les plus importantes à l'Etat, soit dans la distribution des biens, ils s'en sont presque toujours raportez au hazard, & confiez au sort, qui en décidoit. Il ne prétend pas cependant autoriser toutes les espêces de sorts; car il rejette les sorts magiques, les abus de l'Ecriture, les aplications superstitieuses qu'on en peut faire, & mille autres

choses, qui sont de la pure invention de l'Esprit malin.

Il y a déja quelque tems qu'on voit ici (Paris) un Livre *in* 12. attribué à Mr. l'Abbé *Du Mas*. Il a pour titre, *Jansenius condamné par l'Eglise, par lui-même, & ses Défenseurs, & par S. Augustin. A Bruxelles.* 1705. *avec Aprobation.* L'Auteur dit dans la Préface, qu'il est à souhaiter, que tous les Catholiques sachent un peu les jugemens, que l'Eglise a rendus contre les Jansénistes, & que pour en faciliter la connoissance & inspirer l'horreur qu'on doit avoir pour ces Hérétiques, il a cru devoir faire un Abrégé de l'Histoire des jugemens de l'Eglise en cette matiére, & la rendre si aisée & si courte, que tout le monde soit capable de la lire, & de la savoir, presque sans peine.

Ce Livre est divisé en trois Parties. La premiére est un Abrégé de l'Histoire des cinq Propositions, qu'on trouve assez bien fait. La seconde raporte les endroits du Livre de *Jansenius*, qui a pour titre *Augustinus*, d'où sont tirées les cinq Propositions condamnées par le S. Siége. On trouve dans la troisiéme plusieurs passages de S. *Augustin*, dont les uns sont opposez à la doctri-

doctrine des 5. Propositions, & les autres semblent la favoriser. Mais l'explication qu'on donne de ces derniers fait connoître, que ce n'est nullement le sentiment de ce Pére de l'Eglise. Il y est parlé du fameux *Cas de Conscience*, à l'occasion duquel on nomme les onze Prélats de France, qui l'ont condamné par leurs Ordonnances. L'Auteur n'oublie pas de parler de celle de l'Archevêque de *Malines*, ni de celle de l'Electeur de Cologne Evêque de Liége. Il fait aussi mention de ce que la Faculté de Théologie de Paris a fait dans cette rencontre. Il parle de la soumission de Mr. *de Lan* Théologal de Roüen, & de l'exclusion de Mr. *Petitpied*, de la Faculté. Je ne sai pas au juste s'il est vrai, que Mr. l'Abbé *du Mas* soit l'Auteur de cet Ouvrage, comme quelques uns le disent. On veut même que les PP. Jésuites y ayent quelque part, sur ce que l'Auteur, quel qu'il puisse être, renvoye au Livre du P. *Daniel* Jésuite, qui a pour titre, *La Défense de S. Augustin.*

Le R. P. *Daniel* Jésuite vient de donner un nouvel Ouvrage au Public, intitulé, *Réponse du P. *** D. *** à la Lettre que le R. P. Serry Docteur &*

*premier Professeur en Théologie dans l'Université de Padoüe, lui a écrite.* 1705. *in* 12. *Sans lieu d'Impression.* Dans l'Avertissement de cèt Ouvrage le P. *Daniel* dit, que la Lettre qu'il avoit écrite au Général des Dominicains pour se plaindre du P. *Serry*, ayant été imprimée sur l'Exemplaire qu'il avoit communiqué à quelques uns de ses Amis ; est la raison, sans doute, qui a empêché ce Général de l'honorer d'une Réponse : mais que le P. *Serry* y a suppléé par une Lettre imprimée, qui est de son Stile ordinaire, c'est-à-dire, violent & outrageux contre les Jésuites & contre lui en particulier, &c.

Le P. *Daniel* commence sa Lettre par féliciter ce Docteur sur la qualité de Secretaire de son Général, & lui dit que cette fonction lui convient mieux que celle de Secretaire du Docteur de *Launoy* dans les Champs Elisées, & qu'elle pourra lui être plus utile. Il dit qu'il est assez satisfait de lui sur le point principal de sa Lettre, savoir sur la Proposition Janséniste, *que l'Homme, dans l'état de la nature corrompuë, a besoin, pour faire le bien, d'une grace insurmontable, &c.* puisqu'il avoüe tout ce qu'on pouvoit souhaiter, & que cèt aveu vaut une ré-

tracta-

traction; mot qu'un Auteur a de la peine à lâcher, *Scimus, & hanc veniam petimus damusque vicissim.* Je vous cite, dit ce Jésuite, ce vers d'*Horace*, puis que vous m'avez cité *Moliére*.

A l'occasion de ce Poëte Comédien, le P. *Daniel*, pour s'égayer, dit que son Adversaire lui fournit un assez plaisant sujet de Comédie, savoir le *Jansénisme malgré lui*, divisée en trois Actes. Dans le premier, dit ce Jésuite au P. *Serry*, je vous y ferois paroître Jansénisme par votre proposition, *L'homme dans l'état de la nature corrompuë, a besoin, pour faire le bien, d'une grace insurmontable, &c.* Votre réponse, où vous vous défendez de l'être, me fourniroit la matiére du second Acte. Et dans le troisiême vous redeviendriez Jansénisme malgré vous, & cela par l'Article de votre Réponse, où vous dites, que vous étant proposé de reduire à certains points la doctrine de S. *Augustin*, vous avez exprimé succinctement sa pensée. Et c'est justement tout ce que peuvent dire les véritables Jansénistes.

Après cela, le P. *Daniel* reprenant son sérieux conseille à son Adversaire de faire réflexion là-dessus, de crainte qu'un Théologien moins accommo-

dant

dant que lui, ne s'adressât au S. Siége, ou aux Evêques, pour dénoncer sa proposition *formellement hérétique*, en y ajoutant celle qui se trouve dans sa Réponse pag. 8. en ces mots, *que cette Proposition exprime succinctement, & contient toute la substance de la Doctrine de S.* Augustin, *dans l'endroit du Livre de la Correction & de la Grace.*

Après quoi il donne un Echantillon de ce qu'il avoit proposé dans sa Lettre au Général des Dominicains, savoir que pour faire de bonnes *Lettres Provinciales* contre les Dominicains, il ne faudroit que mettre des Extraits véritables de leurs Auteurs, à la place de ceux des Jésuites, que *Pascal* y a mis. Voici le Titre de cèt Echantillon. *Extrait de la cinquième* Provinciale, où *Pascal* commence à raisonner sur les Opinions probables, & où l'on substitue seulement les noms & les extraits des Dominicains à ceux des Jésuites. Cèt Echantillon est fort divertissant, il contient depuis la pag. 32. de cette Réponse, jusqu'à la 48.

Sur la fin le P. *Daniel* fait des plaintes sérieuses au P. *Serry*, & l'exhorte à faire un meilleur usage de son esprit & de sa science, que celui qu'il en fait dans son Histoire des Congréga-

tions

tions *de Auxiliis* condamnée par l'Inquisition d'Espagne avec des qualifications honteuses pour l'Auteur. Il lui met devant les yeux la nouvelle Histoire *de Auxiliis* imprimée à Anvers, où il trouvera des Extraits de ses Lettres originales, qui prouvent le commerce qu'il a avec les Jansénistes, & surtout avec le Pére *Quesnel*, cèt homme si opiniâtrément rebelle à l'Eglise, & foudroyé par tant de Censures, cèt homme qui fomente actuellement la revolte de l'Eglise de Hollande contre le S. Siége.

Le Discours que Mr. de *Graville* Avocat Géneral des Requêtes de l'Hôtel fit au Roi en lui présentant le Scrutin le 19. Août, touchant l'élection des nouveaux Echevins de cette Ville (Paris) rouloit sur deux points. 1. Que ses Ennemis l'admiroient & le craignoient. 2. Que ses Sujets l'admiroient & l'aimoient. Sur la fin, il parla fort de la paix souhaitée de ses Ennemis & de ses Peuples. Le Roi lui répondit qu'il étoit de son avis. Puis se tournant vers Mr. le Prévôt des Marchands, il lui dit, *dites à ma bonne Ville de Paris, que je l'aime fort, & que je souhaiterois pouvoir lui en donner des marques; mais il faudroit la paix. J'ai besoin présentement que vous m'aidiez.*

Voi-

Voici le titre d'un Livre nouveau. *Le Génie, le Politesse, l'Esprit, & la Délicatesse de la Langue Françoise. Nouvelles Remarques contenant les belles maniéres de parler de la Cour, les Mots les plus polis, les Expressions le plus à la mode, la Censure des Mots hors d'usage, les Termes les plus propres dont se servent les personnes de qualité d'aujourdhui: le tout accompagné de Pensées ingénieuses, d'exemples, & de bons mots. A Paris, chez Cot, 1705. in 12. pagg.* 280. L'Auteur dit qu'il y a cette différence entre un *Traitant* & un *Traiteur*, que le premier, qui est un homme d'affaires, nous ôte la nourriture, & que le second nous la donne. Qu'un rogneur de pistoles est un Amateur de belles Lettres. Jugez par là du reste.

Mr. *Odet* Principal du Colége de Boissy près de S. *André* des Arcs, fait imprimer l'Histoire de la fondation de ce Colége *in folio*; où il met la Généalogie du Fondateur gravée en Taille douce.

*De Hollande.* Le Sr, *Jean Louis Delorme* Libraire à Amsterdam a reçu de Paris le *Traité Historique des Edits & des autres Moyens dont on s'est servi dans tous les tems pour établir & pour maintenir l'Unité de l'Eglise Catholique. Par le P. Thomassin.* Avec un *Suplément, où l'on* re-

*répond à divers Ecrits séditieux des Prétendus Réformez, particuliérement à* l'Histoire de l'Edit de Nantes, *comprenant les huit derniers Régnes de nos Rois. Par un Prêtre de l'Oratoire.* C'est le tître de l'Ouvrage. L'Auteur de *l'Histoire de l'Edit de Nantes* y est attaqué violemment & d'une maniére peu honnête ; mais on aprend qu'il travaille à une Réponse. * Il se propose de mettre de la différence entre les deux Auteurs, qui ont écrit contre lui, & de traiter châcun d'eux selon le caractére de son esprit & le mérite de son Ouvrage. Il se gardera bien de les suivre pas à pas, & de s'écarter du sujet de son Histoire, qui est de raporter les injustices & les cruautez de la persécution qui dure depuis si longtems. Il se contentera de faire voir, que tout ce que le P. *Thomassin* a écrit est hors d'œuvre ; & qu'il est inutile de savoir ce qui s'est fait depuis plusieurs siécles, pour juger s'il est vrai ou faux que les Réformez ayent été persécutez en France : Qu'il substitue avec artifice la Question de droit à celle de fait, & que n'alleguant que des faits pour prouver le droit, il établit mal la justice de la persécution : que c'est mal démontrer le

droit

* *Ce sont les termes du Mémoire que l'on a reçu.*

droit d'une pratique odieuſe & contraire à la nature & à la Religion, que d'en faire voir ſeulement l'antiquité : qu'on rendroit légitimes par cèt argument les choſes les plus criminelles. Que dans les Queſtions de cette nature la Preſcription ne ſert de rien : que ſe jetter ſur les lieux communs de l'Unité & de l'Univerſalité de l'Egliſe, & ſur l'Examen de la Confeſſion de Foi des Réformez, c'eſt donner le change ; ne s'agiſſant que de ſavoir 1. S'il eſt droit divin, que pour détruire un Parti qu'on nomme Hérétique, on ſe puiſſe ſervir, ſous le nom du Souverain de l'injuſtice, de la fraude, de la violence, de la révocation des Edits les plus ſolemnels &c. 2. Si ces voyes extraordinaires ont été miſes en uſage contre les Réformez de France. Rapeller là-deſſus les Diſputes touchant l'Unité & l'Univerſalité de l'Egliſe, c'eſt vouloir changer une Queſtion Hiſtorique en Controverſes de Doctrine, pour dépaïſer le Lecteur, & en le promenant dans les vaſtes forêts de l'Antiquité ; tâcher de lui faire oublier ce qui ſe paſſe de ſon tems & ſous ſes yeux, & de lui faire perdre du vuë ce qui le touche & l'intéreſſe, en l'amenant à des réflexions en l'air ſur des choſes
très-

très-différentes. En traitant ainsi la premiére Partie, on ne laissera pas de relever les choses, qui en vaudront la peine, & on ménagera, autant qu'on le pourra, la personne & la réputation du P. *Thomassin*.

Mais on n'en usera pas de même avec l'Auteur du *Suplément*, digne Disciple des *Meyniers*, des *Souliers*, & des autres qui lui ressemblent. On fera son Portrait, pour donner au vif celui d'un parfait Missionnaire; dans le caractére de qui la chicane, l'ignorance, la passion, l'impudence, l'imposture, & plusieurs autres vertus de la même espêce entrent nécessairement. On fera voir le ridicule de ses visions, dans les sens qu'il donne aux passages de l'Ecriture, quand il se méle de les expliquer. On détruira les calomnies dont il a voulu noircir l'Auteur de l'*Histoire de l'Edit de Nantes*. Par exemple, à ce qu'il ose parler de la maniére, dont cèt Auteur est sorti de France en des termes, qui le rendent fort criminel, il répondra qu'il est sorti de France la tête levée, s'étant montré dans l'espace de dix ou douze jours à Mr. *Colbert de Croissy*, à Mr. *de la Reynie*, à Mr. *de Bouville* Intendant d'Alençon, & à Mr. *Marillac*, Inten-

tendant de Roüen, homme qui n'est pas suspect d'avoir favorisé l'évasion des Ministres. Qu'il n'est sorti de France que le 15. de Novembre 1685. sur un Passeport de l'Intendant d'Alençon en datte du premier du même mois, certifié & signé le lendemain par l'Intendant de Roüen. Il refutera de la même force une vintaine d'impostures basses & malignes du même Ecrivain, & entr'autres ce qu'il avance, que l'Auteur de l'*Histoire de l'Edit de Nantes* n'a voulu se charger de l'écrire, * *qu'après être convenu d'une somme très-considérable, qu'on lui a payée exactement après l'exécution telle quelle de son Ouvrage.* Il faut avoir un grand fond d'impudence pour oser débiter avec tant de confiance, une fausseté, dont tous les Réformez sortis de France, s'il prétend que c'est avec eux que l'Auteur de cette Histoire a traité, ou tous ceux qui, depuis vint ans, ont eu part au Gouvernement de la Province de Hollande, si c'est avec eux qu'il entend que le marché ait été passé; lui donneroient le démenti, s'il valoit la peine, qu'on se servît d'une si grande autorité pour le refuter. On ne l'épargnera pas sur les autres

* *Préface de la I. Partie, pag.* 22.

autres bévües volontaires ou involontaires, qu'on trouve à châque page de ses Préfaces & de son Suplément, & on lui démontrera clairement, qu'il n'y a rien dans son Ouvrage, qui marque de la prudence, que la précaution qu'il a prise de cacher son nom.

Le Sieur *Jacob van Ellinckhuysen* Libraire à la Haye, vient de réïmprimer, *l'Homme détrompé, ou le Criticon de Balthazar Gracian, Traduit de l'Espagnol en François par le Sieur Maunory.* 1705. *in* 12. & *le Caractére du véritable & parfait Ami, par Monsieur Portes.* 1705. *in* 12.

Le Sr. *G. Kuyper*, Libraire d'Amsterdam, vend un *Atlas Militaire ou Recueil de Cartes les plus exactes & les plus nouvelles, des Pays où se fait présentement la Guerre. On y trouve les Lignes des Pays-Bas, très-exactement marquées d'après les desseins des plus habiles Ingenieurs.* in Fol.

On trouve à Amsterdam chez *P. Brunel* le grand Ouvrage du P. *Pagi* sur *Baronius* qui vient d'être imprimé à Geneve, sous le titre de *Critica Historico-Chronologica in universos Annales Ecclesiasticos Emin. & Rev. Cæsaris Card. Baronii, in qua rerum Narratio difenditur, illustratur, suppletur, Ordo*

*Tem-*

*Temporum corrigitur &c. Opus Posthumum IV. Tomis distinctum ab adventu D. N. J. C. ad Ann. 1698. perductum. Accedunt Catalogi decem veterum summorum Pontificum hactenus in editi, studio & Curâ Fr. Pagi Auctoris Nepotis.* in Fol.

---

# TABLE

## *des Matieres Principales.*

### Octobre 1705.

# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1705.

*Par* JAQUES BERNARD.

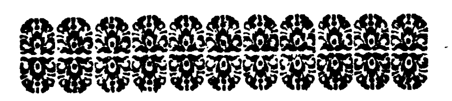


A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.
*Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.*

# AVIS DE L'AUTEUR.

*JE me vois obligé d'avertir ceux qui m'envoyent des Mémoires, de marquer, autant qu'ils le pourront faire, le lieu d'où ils m'écrivent, ou à qui il faut s'adresser, en cas que j'aye quelques Eclaircissemens à leur demander, sur les Mémoires qu'ils m'envoyent, ou quelques Avis à leur donner, avant que d'en faire usage. Il arrive quelquefois, par exemple, qu'ils ignorent certains faits, dont on pourroit les instruire. Quelquefois, en les priant d'adoucir certains termes trop rudes, contre des Savans de mérite, qu'on doit ménager, on pourroit se servir de leurs découvertes, dont on ne peut faire usage, sans ces adoucissemens, qu'on n'ose pas faire de son chef, de peur d'être accusé d'avoir corrompu ou falsifié ce qu'on a reçu. C'est ce qu'on doit dire, en particulier, d'un Mémoire qu'on vient de recevoir, au sujet d'un passage que* Bochart *a mal entendu. Ce Mémoire mérite, sans doute, d'être publié; mais on souhaiteroit, que des personnes vivantes y fussent un peu plus ménagées; ou qu'on se contentât de refuter* Bochart, *sans les attaquer.*



# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1705.

## ARTICLE I.

*Les* LETTRES *de* CICERON *à ses* AMIS, *traduites en François, le Latin à côté, suivant l'Edition de* Grævius. *Avec des Avertissemens sur chaque Livre, des Sommaires, & des Notes sur chaque Lettre.* A Paris, chez Jean Baptiste Coignard 1704. in 12. Tom. I. pagg. 457. Tom. II. pagg. 594. Tome III. pagg. 587. Tom. IV. pagg. 476. petit caractére. Et se trouve A Amsterdam, chez Jean Louïs Delorme.

NOUS aprenons du *Privilége du Roi*, qui accompagne ces Lettres, que *Jean Baptiste Coignard* Imprimeur Ordinaire de l'Université de Paris, a pris soin de faire traduire en François par d'habiles gens, *Les Oeuvres de Ciceron enrichies de Notes, & de nouveaux Sommaires des Chapitres, pour les rendre plus intelligibles.* Ce dessein ne peut que réussir, pourvû qu'il soit bien exécuté. Il sera utile & à ceux qui n'entendent pas le Latin, & à ceux mêmes qui l'entendent, & qui ont besoin de bonnes Notes, pour comprendre plusieurs passages difficiles de cèt habile Orateur. Il me paroit, qu'il ne manque qu'une chose pour rendre parfait le plan que s'est formé celui qui nous donne cette Traduction des *Lettres de Ciceron à ses Amis.* Il auroit dû les ranger selon l'ordre des tems ausquels elles ont été écrites. Cela auroit répandu une grande lumiére sur tout l'Ouvrage, & auroit délivré le Lecteur de l'ennui que cette lecture produit infailliblement, quand on les lit dans le désordre, dans lequel elles sont encore à présent. J'avoüe surtout, que je me suis cruellement ennuyé en lisant tout de suite

celles

celles du treizième Livre, qui sont toutes des Lettres de recommandation, où *Ciceron* dit toujours la même chose, & presque toujours dans les mêmes termes, d'autant plus ennuyans, que ce sont des termes choisis, & des espèces de formulaires, que cèt Orateur ne faisoit pas difficulté d'employer dans toutes les occasions semblables. Je suis surpris, qu'un si bel esprit que *Ciceron*, & qui paroit si abondant, employe si souvent les mêmes phrases & les mêmes pensées. Si ces Lettres étoient placées chacune dans l'endroit où elles devroient être par raport au tems, auquel elles ont été écrites, comme on ne les liroit pas immédiatement les unes après les autres, ces répétitions en seroient beaucoup moins sensibles.

Il est vrai qu'il y a plusieurs Lettres de la datte desquelles on n'est pas assuré, & qu'on ne sauroit, par conséquent, ranger sûrement à leur place. Mais il faudroit faire à cèt égard ce qu'on a fait à l'égard des Lettres de plusieurs autres Savans, on pourroit les placer, par conjecture, ou se contenter de ranger celles dont les dattes sont assurées, & de mettre toutes les autres ensemble, ou confusément, ou

selon les conjectures, qui paroitroient les plus solides. Et parce que cèt ordre pourroit aporter de la confusion dans les Livres des Auteurs, qui les ont souvent citées, selon le rang qu'elles tiennent dans toutes les éditions, on pourroit y remédier, ou par une Table, ou en marquant par un Chifre ajouté à châque Lettre le rang qu'elles tiennent dans ces Editions. Notre nouveau Traducteur a en quelque sorte remédié à ce défaut, en disant presque toujours en quel tems chaque Lettre a été écrite, & quel ordre elle doit avoir; & même en donnant dans quelques Livres une Table de ces Lettres, selon leur veritable datte: mais outre qu'il est incommode de recourir toujours à cette Table, pour savoir en quel rang on doit lire chaque Lettre; le Traducteur marque bien le rang que chaque Lettre doit avoir, dans le Livre dont elle fait partie; mais nullement par raport aux Lettres de tous les autres Livres, ce qui ne remédie qu'à la moindre partie de la confusion; puis que celles de ces quatre Volumes sont divisées en seize Livres, & que par exemple, toutes celles du premier Livre n'ont pas été écrites avant celles du second,

ni toutes celles du ſecond avant celles du troiſiéme, & ainſi de ſuite.

Aprés avoir remarqué le ſeul défaut, que j'ai cru apercevoir dans le plan de notre Traducteur; il faut dire quelque choſe de la maniére dont il l'a exécuté. La Traduction eſt fort différente de celles d'*Ablancourt*, de celle du nouveau Traducteur de *Pline*, & de toutes les autres de la même nature, elle eſt fort litérale, & par conſéquent beaucoup plus utile que les autres pour ceux qui veulent aprendre le Latin; mais je ne ſai point ſi elle n'eſt pas un peu trop litérale, & ſi quelquefois ce défaut ne la rend pas un peu barbare ou obſcure. En voici quelques exemples. *Ciceron* s'exprime ainſi dans la *Lettre VII.* du *Livre I. Cui (Pompeio) quidem Litteræ tuæ, quas proximè miſeras, quòd facilè intellexerim, perjucundæ fuerunt.* Voici la traduction de ces paroles. *Les derniéres Lettres que vous lui avez adreſſées, lui ont fait un extrême plaiſir, autant que je l'ai pû connoitre, même avec aſſez de facilité.* Il me ſemble qu'on auroit pû traduire, d'une maniére plus nette & plus intelligible, de cette maniére, *il ne m'a pas été difficile de voir que votre derniére Lettre, lui avoit fait beaucoup de*

*plaisir.*

*Lettre I. du Livre III. Melius ei enim cavere volo, quàm ipse aliis solet; car je veux prévoir à ses avantages, mieux qu'il ne prévoit d'ordinaire à ceux des autres.* Outre que ce tour est bien long, il me semble que le Traducteur a mis deux fois le mot de *prévoir* pour celui de *pourvoir.*

*Livre V. Lettre* 21. *nisi ex me prius quæsieris per Litteras quid te velim facere; sans m'avoir auparavant demandé par Lettres, ce que je désire que vous fassiez;* ne seroit-ce point mieux de traduire, *sans m'avoir auparavant écrit, pour savoir ce que je voulois que vous fissiez.*

*Livre VI. Lettre* 12. *Sed ut ad initium revertar, cave dubites &c. Mais pour revenir au commencement, ne doutez nullement.* Cette Traduction est obscure, pour être trop littérale; ces mots se trouvent à la fin de la Lettre, & j'aurois traduit, *mais pour finir par où j'ai commencé cette Lettre,* ou; *mais pour revenir à ce par où j'ai commencé.*

*Livre VII. Lettre* 23. *Felicius, puto, cum Aviano transigere possemus. Nous pourrions, je crois, plus heureusement finir d'affaire avec Avian.* Je ne sai si cette phrase seroit aprouvée par l'Académie.

*Livre*

*Livre VII. Lettre* 24. *Me adhuc non legisse* (Catonem tuum) *turpe utrique nostrum est. C'est une honte à l'un & à l'autre de nous deux, que je ne l'aye point encore lû.* Cela est encore trop litteral, il vaudroit mieux dire, *c'est une honte à vous & à moi &c.*

*Livre VIII. Lettre* 8. *Nam de Divinatione Appius, cùm calumniam jurasset, contendere ausus non est, Pilioque cessit. Car s'agissant de savoir qui des deux seroit l'Accusateur, Appius, qui se l'étoit déja déclaré, n'a pas osé contester & a cedé à Pilius.* Cette expression, *qui se l'étoit déclaré*, est elle bien Françoise, ou signifie-t-elle bien ce que l'Auteur a voulu dire? On lit dans la même Lettre *rectè hoc par habet, cela lui est bien employé*, je ne sai si cette expression, dont quelques personnes se servent, peut être employée, même dans le stile littéraire.

Il y a une autre remarque, qui me paroit plus considérable, & qui regarde plusieurs endroits de cette traduction. Il s'agit de savoir si un Traducteur doit rendre les noms anciens des villes ou des Pays, par les noms modernes, inconnus à l'Auteur qu'il traduit? Pour moi je ne le crois pas, parce que cela est capable de causer de la

confusion, d'autant plus qu'à l'égard des Pays, ceux qui avoient un certain nom chez les Anciens n'avoient pas précisément la même étenduë, que ces mêmes Pays ont aujourdhui sous des noms différens. Par exemple, le Pays des Allobroges, étoit plus étendu autrefois, que ne l'est aujourdhui la Savoye, quoi que la Savoye d'aujourdhui soit une partie du Pays des Allobroges. Cependant notre Auteur traduit, *ipse in Allobrogibus constiti*, *je me suis arrêté dans la Savoye*. *Livre X*. *Lettre* 11. Dans la *Lettre XXX*. du même Livre, il traduit *Forum Gallorum*, par *Castelfranco*; & dans la *XXXII*. *Calpe* par *Gibraltar*, & *Regnum Bogudis*, par le *Royaume de Fez*.

*Livre XIV*. *Lettre* 4. *Est autem in officio adhuc Orpheus*: *praeterea magnoperè nemo*. *Orphée est encore dans son devoir*, *& c'est grandement tout*. Je doute qu'il y ait des Lecteurs, qui ne trouvent que cèt endroit est traduit trop à la lettre. Je pourrois raporter plusieurs exemples semblables; mais ceux-là suffisent. En général, il est si difficile de bien traduire, qu'il n'y a point de traduction, à laquelle on ne puisse trouver bien des défauts, si on veut l'examiner avec soin. Les

unes

unes sont peu fidéles, les autres trop libres, & d'autres suivent trop servilement l'Original.

Je n'ajouterai plus qu'une seule remarque sur la Traduction, je ne sai pourquoi l'Auteur, qui paroît si exact partout, n'a point mis en Latin les adresses des Lettres de *Ciceron*, mais s'est contenté d'en donner une Traduction Françoise; peut-être ne me serois je pas aperçu de ce petit défaut, s'il ne faisoit quelquefois des notes, sur les termes Latins de ces Adresses.

Outre la Traduction, on trouve au devant de chaque Livre des Avertissemens généraux, & très-instructifs, où l'on parle principalement des personnes à qui les Lettres contenuës dans ce Livre ont été écrites. Outre ces Avertissemens généraux, chaque Lettre en particulier a aussi son Argument, qui explique le sujet de la Lettre, & qui marque assez souvent, de quelle nature elle est; si c'est, par exemple, une Lettre de recommandation, d'affaire, de complimens, &c.

Quoi que l'Auteur traduise fort à la lettre, ainsi que nous l'avons remarqué, il ajoute souvent de petites notes à la marge, dans les endroits où l'a cru qu'on auroit pû traduire en-

core plus littéralement. Par exemple, on sait que les Romains comptoient les jours des Mois par Calendes, Nones, & Ides. Notre Traducteur a trouvé à propos, & avec raison, ce me semble, de reduire ces dattes à notre maniére, dans sa Traduction; mais il n'oublie jamais, de marquer à la marge en François, comment ces dattes doivent être traduites mot-à-mot. Il semble qu'il auroit pû se dispenser de ce travail, en mettant au commencement ou à la fin de son Livre un Calendrier Romain accompagné de notre maniére de compter les jours.

Outre ces petites Notes de la Marge, il y en a d'assez longues au bas de châque page, qui tendent toutes à donner une claire intelligence de ce qui est contenu dans les Lettres de *Ciceron.* Ces Notes sont si exactes & si utiles, qu'elles semblent ne laisser rien du tout à désirer. Si l'on avoit quelque chose à reprocher à l'Auteur à cèt égard, ce seroit plutot d'être trop exact, que de ne l'être pas assez; tant parce que quelquefois il explique certaines choses, qui n'ont pas besoin d'explication; que surtout parce qu'il répéte assez souvent les mêmes remarques, en sorte que les personnes qui ont

ont un peu de mémoire, & qui lisent un Livre avec quelque exactitude ne peuvent qu'être ennuyez de ces répétitions. Il paroit que sur la fin notre Auteur a senti ce défaut, ce qui l'oblige de se contenter souvent de renvoyer aux Notes précédentes. Nous ne citerons qu'un seul exemple de ces répétitions. Sur la *Lettre* 8. du *Livre III.* le Traducteur nous aprend, que *Tarse* est une *ville de Cilicie, en l'Asie Mineure, située sur le fleuve Cydnus, Patrie de S. Paul.* Cette même Note est répétée mot à mot dans la Lettre 11. du même Livre. On a mis à la fin de chaque Volume une Table fort ample des matiéres contenuës dans le Volume.

Le Lecteur ne s'attend pas, sans doute, qu'après avoir rendu compte de l'Ouvrage du Traducteur, nous lui parlions des Lettres de *Ciceron*, qui sont connuës de tous les Savans. Nous ajouterons seulement un petit nombre de réflexions, que nous avons faites en les lisant avec soin. Nous en aurions pû faire un plus grand nombre, si nous avions d'abord pensé à les placer dans cèt Article; mais la pensée ne nous en est venuë, qu'un peu avant que d'en avoir achevé la Lecture.

r. Quoi que *Ciceron* se piquât de Philosophie, & qu'il dise en plusieurs endroits qu'elle est toute sa ressource dans les malheurs de la République, & quoi qu'il eut préféré celle des Stoïciens, dont le Sage se vantoit d'être insensible à toutes sortes de maux, à celle d'*Epicure*, plus conforme aux sentimens de la nature, on voit que la Théorie de ce grand Orateur, n'influoit que très-peu sur la pratique. Il parut d'abord fort attachée à *Pompée*, mais quand il vit que *Pompée* étoit malheureux, il s'accommoda prudemment au tems, il abandonna ce Parti, & fit sa Cour à *César* avec plus de soin, que ceux qui avoient toujours été attachez à sa fortune. Il ne se contenta pas de changer de parti; il exhorta ses Amis à en faire de même. Voici ce qu'il écrit à *Marcellus*, nous nous servirons des paroles du Traducteur. * *N'a-t-on pas toujours cru, que c'est le propre du Sage de s'accommoder au tems, c'est-à-dire, d'obéir à la nécessité..... Tout dépend de la volonté d'un seul: il ne se sert pas même du conseil de ceux qui sont à lui; il ne suit que le sien. Il n'en seroit guéres autrement, si celui auquel nous nous sommes attachez étoit le Maître dans l'Etat.* Cice-

* *Livre IV. Lettre 9.*

*Ciceron* ne se contenta pas de recourir à la clémence de *César* & d'entrer dans son Parti: Il s'avisa de le loüer: mais dès que *Brutus* & les autres Conjurez s'en furent défaits, il retourna à son naturel, & ne pouvant plus se contenir, il tomba dans des excès, qui lui coutérent cher dans la suite. Voici ce qu'il dit de *Brutus* dans la Lettre 14. du Livre IX. écrite à *Dolabella*. *J'ai toujours aimé, comme vous savez, Marcus Brutus; .... & néanmoins le* * 15. *de Mars, mon amour pour lui s'est tellement augmenté, que j'étois surpris moi-même de ce qui pouvoit avoir donné lieu à un si prodigieux accroissement dans une passion, qui me sembloit être arrivée depuis long tems à son plus haut comble.* Et voici comment il débute dans une † Lettre à *Trebonius*. *Que je voudrois bien que vous m'eussiez convié à ce beau festin du quinziéme jour de Mars! nous n'en aurions plus aucun reste.* La conduite d'un Philosophe, qui suit ses principes, est plus constante & plus uniforme.

2. Si l'on veut voir comment *Ciceron* se servoit dans les revers de la fortune des préceptes de constance que

la

* *Ce fut le jour qu'il assassina César.*
† *C'est la 28. du Livre. X.*

la Philosophie lui avoit donnez, on n'a qu'à lire les Lettres qu'il écrivit à sa * femme dans le tems de ses malheurs ; jamais femme n'a témoigné tant de foiblesse. Je souscris volontiers à ce que notre Traducteur en dit dans l'Argument de la *Lettre* 3. du *Livre XIV*. *Il répond*, dit-il, *sur plusieurs chefs des Lettres de Térence*, *mais d'une maniére si triste & si pitoyable*, *que quelques uns l'en ont accusé*, *peut-être assez justement*, *de mollesse & de lâcheté*. *Ciceron* finit cette Lettre en disant à sa femme, qu'il *verse des Larmes jusqu'à la défaillance*, c'est ainsi que notre Traducteur a rendu ces paroles Latines, *Debilitor lacrymis*. Il s'exprime encore plus fortement dans la Lettre suivante. *Je vous envoye*, lui dit-il, *le moins de Lettres que je puis*, *parce que*, *comme il n'y a que misére & qu'afliction pour moi dans tout ce tems où nous sommes*, c'en est encore un si cruel surcroit, *lors que je vous les écris*, *ou que je lis les votres*, *qu'à force de pleurer*, *je suis tout épuisé*, *jusqu'à n'en pouvoir plus*. *Conficior lacrymis*, *sic ut ferre non possim*. Un peu plus bas, il s'écrie, *O que je suis malheureux*! *que je suis affligé*! &c. *O me per-*

* Terentia.

*perditum! O afflictum! Je vous console, moi qui ne puis me consoler moi-même. Atque ego qui te confirmo, ipse me non possum.*

3. On a toujours blâmé *Cicerón* d'aimer trop les loüanges. On pourra voir dans plusieurs de ses Lettres, si cette accusation est injuste. Il avoüe lui-même ce défaut dans la *Lèttre* 14. du *Livre IX. Je suis passionné*, dit-il, *même un peu plus qu'il ne faut pour la loüange. Sum enim avidior etiam, quàm satis est, gloriæ.* On peut voir aussi la *Lettre* 4. du *quinzième Livre*, où il avoüe qu'il a toujours recherché la véritable gloire; mais qu'il a toujours eu de l'aversion pour la vaine gloire & pour les discours du peuple. Voyez aussi la *Lettre* 10. du même *Livre*.

4. Notre Traducteur accuse *Ciceron* de se contredire quelquefois, & d'avancer des propositions tout-à-fait contraires, selon que ces propositions sont à son sujet. On verra * si cette accusation est bien fondée; mais ce qu'on ne sauroit pardonner à l'Orateur Romain, c'est qu'il accordoit des Lettres de recommandation près de ses

* *Voyez les Notes sur la 4. Lettre du Livre VI. & celles sur la Lettre 29. du Livre XIII.*

ses Amis, à tous ceux qui lui en demandoient, & qu'il avoit en même tems une certaine marque particuliére, dont il étoit convenu avec ces mêmes Amis, pour leur faire comprendre, quand il vouloit que la recommandation eut lieu ou qu'elle fut sans effet. Ecoutons le lui-même dans la *Lettre 6.* du *Livre XIII. Reliquis Epistolis tantùm faciam ut notam apponam eam, quæ mihi tecum convenit, & simul significem de numero esse Cuspii amicorum. Dans les autres Lettres, je ne ferai que mettre la marque, dont nous sommes convenus, pour vous faire entendre en même tems, que celui que je vous recommande est des Amis de Cuspius.* Voici la Note de notre Traducteur sur cèt Article. *Q. Valére allant en Afrique étoit convenu avec Ciceron d'une certaine marque, qu'il mettroit dans ses Lettres de recommandation, pour distinguer ceux qu'il lui recommanderoit sincérement ou du fond du cœur, d'avec les autres, qu'il ne recommanderoit, que pour se défaire des importunitez de ceux qui l'en solliciteroient.* J'avoüe que je ne voudrois être ni l'Auteur de semblables Lettres, ni celui à qui elles seroient adressées. Je ne voudrois pas en être l'Auteur,

parce

parce qu'elles blessent la sincérité & qu'elle sont tout-à-fait contraires à la bonne foi. Je ne voudrois pas non plus en recevoir, de peur de passer près de ceux qui en seroient le sujet, pour un homme peu officieux, & qui se met peu en peine de déferer aux priéres de ses Amis.

5. *Ciceron* passera toujours pour un modéle parfait d'éloquence. Cependant il faut que les Anciens n'eussent pas tout-à-fait du stile la même idée que nous, puisqu'on trouve dans leurs écrits de certaines périodes, que personne ne voudroit imiter dans notre Langue. Nous en avons cité ailleurs un exemple tiré de *Ciceron*, en voici un de *Brutus* tiré de la 20. *Lettre*, du *Livre XI. ipsum Cæsarem nihil sane de te quæstum, nisi dictum, quod diceret te dixisse*; ce qui signifie en mauvais François, *César n'a fait d'autre plainte de vous si ce n'est d'un dit qu'il disoit que vous aviez dit.* Le Traducteur a bien senti la dureté de cette phrase, & il l'a évitée en traduisant, *que César ne s'étoit assurément plaint que d'un mot que vous aviez dit.*

6. Nous finirons cèt Article par une remarque sur le Gouvernement des Romains, qui ne nous paroit pas tout-

tout-à fait inutile. On s'imagine d'ordinaire, que ce Gouvernement étoit fort doux, parce qu'il étoit Républicain. Il est vrai, que tous ceux qui avoient droit de bourgeoisie Romaine jouïssoient de plusieurs priviléges, à la faveur desquels, ils pouvoient vivre avec beaucoup de douceur. Mais pour les peuples conquis par les Romains, ils étoient traitez à peu près comme des esclaves. Outre qu'ils n'avoient aucuns de ces Priviléges, les Gouverneurs qu'on leur envoyoit, abusoient encore de leur autorité & leur faisoient mille vexations. Il est vrai qu'on leur rendoit quelquefois justice, lors qu'ils portoient leurs plaintes au Sénat. Mais ces Gouverneurs avoient aussi très-souvent des Amis & des Protecteurs à Rome, qui rendoient inutiles toutes les plaintes qu'on portoit contr'eux. On en voit quelques exemples dans ces Epîtres de *Ciceron*. Il avoüe aussi avec beaucoup d'ingénuité la dureté du Gouvernement; le passage est trop remarquable, pour ne pas trouver sa place ici. *Nam Sociorum auxilia propter acerbitatem atque injurias imperii nostri, aut ita imbecilla sunt, ut non multùm nos juvare possint, aut ita alienata à nobis, ut neque exspectandum ab iis,*

*neque*

*neque committendum iis quidquam esse videatur.* Car à cause de la dureté & des injustices de notre Gouvernement, ou les secours des Alliez sont si foibles, qu'ils ne servent presque de rien, ou ils nous ont tellement en aversion, qu'il n'y a pas lieu d'en rien attendre, ni encore moins de leur confier aucune chose.

---

## ARTICLE II.

VITA & PHILOSOPHIA TH. CAMPANELLÆ *Autore* ERN. SAL. CYPRIANO. C'est-à-dire, *La Vie & la Philosophie de Th. Campanella par* * *Ern. Sal. Cyprien.* A Amsterdam, chez Christian Petzold. 1705. in 8. pagg. 74. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

CAMPANELLA a été un de ces hommes équivoques, dont on a dit beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il nâquit à Stilo vilage de Calabre, en 1568. Il s'attacha à l'étude dès sa plus tendre enfance. Il y fit des progrès considérables, & en auroit fait encore davantage, s'il eut ren-con-

* *Professeur en Théologie en Allemagne.*

contré de meilleurs maîtres. Dès l'âge de 14. ans, & quelques mois, il entra dans l'Ordre de S. *Dominique* & en prit l'habit. C'est ce qu'il dit lui-même en quelque endroit, & son autorité doit, sans doute, être préférée à celle de *Janus Nicius Erythræus*, qui le fait entrer dans le Couvent une année plutot, faute qui a été copiée par *Moreri*. *Campanella* avoit beaucoup d'esprit, & il ne pouvoit s'acommoder à cèt esprit de servitude, qui régnoit alors dans les Ecoles, où il n'étoit pas permis de penser autrement qu'*Aristote*, & où l'on étoit beaucoup plus attentif à la voix de ce Philosophe qu'à celle de la Vérité. Il commença donc à révoquer en doute la doctrine de ses Maîtres, & il la trouva fausse dans un si grand nombre d'Articles, qu'il tomba dans une espêce de *Pyrrhonisme*, qui lui faisoit douter des faits les plus incontestables. Il avoüe lui-même, qu'il avoit douté s'il y avoit jamais eu de *Charlemagne* dans le Monde. * C'est là d'ordinaire le fruit de l'autorité, lors qu'on veut que l'on s'y soumette aveuglément; pour vouloir trop exiger, on n'obtient rien du tout. Il n'y a, peut-être, pas de Societé où l'on croye moins

* *Reflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

moins de bonne foi ce qui y est enseigné, que celle qui impose la nécessité absoluë de croire aveuglément tout ce qu'elle a décidé. Jamais l'homme ne se défera assez entiérement de sa Raison, pour se laisser conduire comme une bête, partout où on voudra le mener.

Pour revenir à *Campanella*, il se fit bientôt connoître dans les Disputes, & il y aquit tant de réputation, qu'on dit publiquement que l'Ame de *Telesius* avoit passé dans le corps de *Campanella*. Celui-ci ayant apris ce qu'on disoit de lui, voulut savoir qui étoit ce *Telesius*, dont il n'avoit point oui parler. Il sut que c'étoit un Auteur de Cosence, qui avoit eu le courage d'écrire contre *Aristote*. Il rechercha ses Livres, il les lut avec soin, & travailla à l'imiter. Un certain *Antoine Marta* de Naples ayant entrepris de défendre cèt ancien Philosophe, *Campanella* le refuta dans huit disputes imprimées dans la même ville. Sa liberté lui suscita de grandes affaires, qui l'obligérent de changer souvent de séjour. On ne sera pas surpris des persécutions qu'il soufrit, quand on saura, qu'il osa enseigner dans le sein de l'Eglise Romaine, que toute nouveauté ne

de-

devoit pas être suspecte ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise; qu'on avoit introduit *Aristote* dans les Ecoles, au grand préjudice de la Religion Chrétienne, dans un tems où les Ecclésiastiques ne savoient pas même lire; que *Canus* avoit eu raison de dire que les demi Savans de son tems mettoient ce Philosophe en la place de *Christ*, & que ce Stagirite étoit la peste des Chrétiens.

* Il faut cependant avoüer que *Campanella*, poussoit un peu trop loin le mépris qu'il témoignoit avoir pour les Anciens. Il étoit trop hardi & trop fier dans ses décisions. Quand on a à combattre des opinions généralement reçuës, il ne faut jamais les attaquer de front. C'est le moyen de s'attirer mille ennemis, au lieu de se faire des Disciples. Il faut alors proposer ses sentimens comme des doutes, sur lesquels on souhaiteroit d'être éclairci. On s'insinuë par ce moyen insensiblement dans les esprits, qui se persuadent d'avoir découvert eux-mêmes ce qu'ils n'ont fait qu'aprendre des autres.

Ce fut, peut-être, la simple haine, que les hauteurs de *Campanella* lui attirérent, qui fut cause des accusations atroces qu'on forma contre lui, & dont

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

dont les suites furent si terribles. On l'accusa de vouloir établir une nouvelle Religion, & se former une espêce d'Empire. On ajouta que voyant qu'il ne pouvoit réussir dans ce dessein que par les armes, il résolut d'introduire les Turcs dans une Ville du Golfe de Tarente, & de les rendre ensuite maîtres du Royaume de Naples. Cette accusation étant portée devant le Viceroi, il fut pris & mis en prison, où on lui fit soufrir pendant * trente-cinq heures les douleurs les plus vives de la plus cruelle question. Enfin, il fut condamné à une prison perpétuelle. Du reste, notre Auteur croit que, quoi qu'on ne pût convaincre *Campanella* du crime dont on l'accusoit, on ne peut néanmoins tout-à-fait le délivrer des justes soupçons qu'on forma contre lui. Ce fut en 1599. qu'il fut mis en prison, & il y demeura l'espace de vint ans, pendant lesquels il fut souvent transféré d'une prison à l'autre. Ce qu'il dit lui-même dans la Préface de son *Atheismus Triumphatus* surpasse toute créance. Il nous apreud qu'il fut mis sept fois à la Question, & que

 la

* *C'est ce que dit* Janus Nicius Erythræus; *mais* Campanella *lui-même en compte davantage*.

la derniére dura quarante heures entiéres. On l'accusa entr'autres choses d'avoir composé le fameux Livre *de Tribus Impostoribus*, qu'on trouvoit, dit-il, imprimé trente ans avant qu'il nâquît.

Il y avoit une autre chose dont *Campanella* ne pouvoit tout-à-fait se justifier. Il faisoit le Prophéte, & prédisoit plusieurs changemens, qu'il croyoit devoir arriver. S'il s'en fut tenu là, on auroit pû le traiter simplement de Visionaire, & l'envoyer tout au plus aux petites maisons. Mais il imitoit la plûpart des nouveaux Prophétes, qui, après avoir prédit plusieurs événemens, quelquefois funestes aux Etats, font tous leurs efforts, pour faire arriver leurs prédictions, & joignent à la qualité de faux Prophétes, assez méprisable en elle-même, celle de séditieux, qui mérite toujours punition. Lors qu'ils ne peuvent pas eux-mêmes procurer ces changemens, par la force des armes, ils tâchent de les avancer par des écrits pernicieux, qu'ils répandent partout avec soin.

*Campanella* composa plusieurs Ouvrages en prison, que le Nonce du Pape eut ordre de lui enlever en 1611. dans le Château de l'Oeuf, où il étoit pri-

prisonnier. En 1608. *Paul V.* lui envoya le fameux *Scioppius*, qui étoit son Ami, pour le tirer de prison ; mais les Espagnols rendirent inutiles tous les soins, que le Pape prenoit pour le mettre en liberté. Les Etrangers eurent pourtant la permission de le voir dans sa prison. Plusieurs Allemands l'y visitérent, & entr'autres *Tobie d'Adam*, par les soins duquel divers Ouvrages de *Campanella* ont été publiez. Enfin, le Pape *Urbain VIII.* qui aimoit les belles Lettres, eut assez de crédit, pour procurer sa liberté, le 5. de Mai de l'année 1626. Il se rendit incessamment à Rome, où il écrivit en faveur du Roi de France. Le prétexte dont se servit *Urbain*, pour le tirer des mains des Espagnols, c'est que *Campanella* ayant écrit contre la Doctrine de l'Eglise Romaine, il devoit être transferé à Rome, pour y être jugé par des Juges Ecclésiastiques. Mais on ne sait si la véritable raison qu'eut *Urbain* de procurer la liberté à ce prisonnier, fut la haine qu'il portoit aux Espagnols, ou l'amour qu'il avoit pour l'Astrologie judiciaire, & le désir de pénétrer dans les secrets de l'avenir. Quoi qu'il en soit, *Urbain*, qui avoit eu le pouvoir de délivrer *Campanella*

de prison, ne crut pas en avoir assez, pour empêcher que les Espagnols ne l'enlevassent, pour le jetter une seconde fois dans les prisons de Naples. Il fallut qu'il s'enfuit en France, pour se délivrer des embuches de ses Ennemis, ce qu'il fit en 1634.

Il fut très-bien reçu de *Louis XIII.* & du Cardinal de *Richelieu*, qui le consulta souvent sur les affaires d'Italie. On dit que cette Eminence lui ayant demandé si le Duc d'*Orleans* parviendroit à la Couronne, *Campanella* lui répondit. *Imperium non gustabit in æternum. Il ne goûtera jamais de la Couronne. Campanella* mourut à Paris en 1639. agé de plus de 70. ans.

Après avoir donné un abrégé de la vie de ce Religieux, notre Auteur raporte les divers jugemens, qu'en ont fait plusieurs personnes. Il croit que dans le fonds, *Campanella* n'avoit point de Religion; mais qu'il la faisoit servir à ses passions, selon qu'il le jugeoit à propos; & il rapporte d'assez bonnes preuves de ce jugement qu'il en fait. *Campanella* vouloit, qu'on extirpât par le feu & par le sang tous ceux qu'il apelle hérétiques. Il dit que *Charles Quint* fit bien de tenir à *Luther* la promesse qu'il lui fit, lors qu'il alla à

la

la Diéte de Wormes; mais qu'à son retour il devoit le faire périr, de même que tous les Princes, qui le protégeoient.

Il a très-bien découvert tous les artifices dont le Pape se sert, pour maintenir son autorité, qu'il soutient être une pure invention humaine; mais il ne laisse pas d'exhorter tous les Princes à maintenir de tout leur pouvoir cette autorité, qui est selon lui le plus sûr moyen de reduire tous les autres hommes en servitude. Jamais, selon notre Auteur, le Démon n'inventa de fraudes plus pernicieuses, que celles que propose *Campanella*, pour enlever aux peuples la précieuse liberté, qui leur a été aquise par *Jésus-Christ.* Il parle de *Moyse* d'une maniére très-odieuse. Il met au rang des Athées *Calvin*, *Luther*, & tous ceux qui se sont séparez de l'Eglise Romaine. On voit ici tout ce que *Thomas Pope Blount* a ramassé des jugemens que les Savans ont portez pour & contre *Campanella.* Les uns nous le représentent comme un personnage accompli, les autres en font un franc scélérat. Il paroit par ce que nous venons de dire, que ces derniers aprochent bien plus de la vérité que les autres.

Notre Auteur nous parle ensuite de la Théologie de *Campanella*, de sa Magie, c'est-à-dire, de ses sentimens, sur l'Art de prédire l'avenir, & de sa Philosophie. Il paroit entêté dans ses Ouvrages du sentiment des Millenaires. *A la honte des Impies*, dit-il dans le *Chapitre XVII.* de son *Atheïsmus triumphatus*, *j'attens sur la Terre un prélude du Paradis céleste, un Siécle d'or, plein de bonheur, duquel seront exclus les Incrédules qui se moquent de la pieté, avec un foüet fait des cordes des Créatures, comme parle Sainte Catherine de Sienne.* Cependant étant à Paris il témoigna beaucoup de zéle & une grande soumission pour l'Eglise Romaine, ce qui fit que la Sorbonne le reçut avec beaucoup d'aplaudissement. Il défendit de toutes ses forces les sentimens de cette Eglise, grand Sectateur de *Thomas d'Aquin*, mais fort ignorant dans les Langues Grecques & Hébraïques, & s'étant contenté de lire les Théologiens Scholastiques. Notre Auteur prétend que *Campanella*, fort curieux de l'avenir, fut souvent tourmenté du Diable. On dit qu'il fit des prédictions, qui eurent leur acomplissement. Il se servit d'un jeune homme, pour exercer son Art Magique, & il fut

cause

cause de sa perte. Notre Auteur raporte sur ce sujet un long passage de *Campanella*, qui commence à la page 44. Il prétend aussi qu'il eut beaucoup de commerce avec les esprits.

Pour ce qui regarde la Philosophie, *Campanella* étoit de la Secte des Sceptiques. Il s'en raportoit beaucoup au témoignage des Sens dans les matiéres de Physique. Il définit le lieu, *une substance premiére, incorporelle, immobile, propre à recevoir toute sorte de corps.* Il regarde le froid & le chaud, comme les deux grans Agens qui ont tiré les corps de la matiére. La chaleur a produit le Ciel, & le froid la Terre. Il croit que le Monde & les Elémens ont du sentiment, parce que ce qui en est composé en a, & que rien ne peut être dans l'effet, qui ne soit dans la cause. Il prétend, que les bêtes parlent entr'elles, sans quoi leurs Societez ne pourroient subsister; & notre Auteur pense que ce sentiment n'est point absurde; puis que les Animaux s'entendent les uns les autres, comme lors qu'une poule apelle ses poussins. * Les mots de *parler* & de *parole* sont équivoques, & selon les sens différens, qu'on peut leur donner, on



* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

peut accorder ou refuser la parole aux bêtes. Si elles parlent, leur langage différe de celui de l'homme, en ce que les paroles des bêtes sont des signes naturels de leurs sentimens, au lieu que les paroles des hommes ne sont que des signes arbitraires de leurs pensées. *Campanella* n'estimoit pas beaucoup la Logique d'*Aristote*, & il croyoit que la plupart des raisonnemens des Péripatéticiens étoient de pures petitions de principes.

*Campanella* composa plusieurs Ouvrages; mais il en publia peu lui-même. La plûpart furent publiez par ses Disciples & par ses Amis. Un de ses principaux Ouvrages est son *Atheismus Triumphatus*. On prétend, que *Campanella* faisant semblant de combattre les Athées dans cèt Ouvrage, les a favorisez, en leur prêtant des Argumens ausquels ils n'ont jamais pensé, & en y répondant très-foiblement. *Sorbière* parle très-desavantageusement de ce Livre, & déclare que la seule chose qu'il y a aprise, c'est de ne lire jamais d'autre Ouvrage du même Auteur, s'il ne veut perdre son tems.

## ARTICLE III.

LETTRE *de* MONSIEUR *** *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *sur les* PSEAUMES *qui portent le Titre de* MAHALOTH.

MONSIEUR.

QUOIQUE la Question, qui regarde le tître de *Mahaloth* que portent quinze Pseaumes de suite, depuis le 120. jusqu'au 134. soit plus curieuse qu'importante, j'avoüe qu'elle m'a occupé quelque tems, & qu'à diverses reprises, j'ai lû & relû d'un côté tous ces Pseaumes, pour voir si je pourrois leur trouver un caractére commun, & de l'autre tous mes Commentaires anciens & nouveaux, pour essayer de découvrir par l'Etymologie dés mots, ou par les diverses vuës des Critiques, ce que ces Pseaumes peuvent avoir eu de singulier, & quel peut avoir été leur usage.

J'esperois, en m'apliquant à cette recherche, de trouver, peut-être, quelque chose d'important, caché sous l'envelope de ce mot hébreu, en cas que j'en pusse pénétrer l'obscurité. Aussi

long-tems qu'une boëte est cachetée, on a droit de douter si ce qu'elle renferme, est précieux ou non.

Dans cette incertitude j'ai travaillé, j'ai songé, j'ai creusé partout, animé principalement par des Commentateurs modernes, qui soupçonnent que ces quinze petits Pseaumes, sous un titre mystérieux, sont pleins de mystéres Evangéliques; & par malheur, aussi longtems que j'ai suivi l'esprit de mystére j'ai travaillé en vain, je n'ai rien éclairci. Ce n'a été qu'en reprenant la route & les principes de la plus grande simplicité, que j'ai commencé à entrevoir quelque chose, à la faveur de quelques passages écartez, qui m'ont fait faire attention à des usages très-communs, qui expliquent, à mon avis, le caractére & la distinction des Cantiques de *Maholoth*.

*Polus* dans l'Abrégé de ses Critiques raporte douze différentes opinions là-dessus, la plûpart devinées, & sans aucun fondement. Les uns s'imaginent que *Mahaloth* étoit le premier mot d'une Chanson fort connuë au siécle de David, & dans quelques suivans, & que l'air de cette Chanson étoit le modéle du chant de ces quinze Pseaumes, comme la plûpart de nos Vaudevilles.

villes François, portent dans leur tître, *Chanson nouvelle sur l'air de*, après quoi on ajoute les premiers mots de quelque Vaudeville plus ancien. Voila des gens, qui se tirent d'affaire à bon marché. D'autres, sans se fatiguer beaucoup non plus, amorcez par la signification du mot *Mahaloth*, qui signifie des *Degrez* ou des *Elévations*, se contentent de dire que ces Pseaumes sont apellez de *Mahaloth*, parce qu'il faloit les chanter beaucoup plus haut que les autres, & à plein gosier, dût-on s'enroüer en les chantant. Il y en a qui, pour trouver leur compte, par raport au tître & au nombre de quinze, ont partagé le retour de la Captivité de Babylone en quinze marches, qu'ils ont apellé les quinze degrez de leur heureux retour, à chacun desquels ils ont assigné un de nos petits Pseaumes. Il y en a aussi, qui posent, sans preuve, quinze degrez, pour monter au Temple d'un certain côté, & qui font chanter aux Lévites, en je ne sai quelle occasion, chacun de nos petits Pseaumes, sur chacun de ces degrez. Il se trouve plusieurs Auteurs graves Rabins & autres, qui payent en cette occasion de choses encore moins solides, & plus mal devinées,

qui ne valent pas la peine, que je les raporte.

L'opinion la plus commune & la plus généralement reçuë, a quelque chose qui prévient, & qui plait d'abord, c'est que le mot de *Mahaloth*, qui signifie littéralement *des Degrez*, & par figure, des *Elévations*, a déterminé un grand nombre d'Interprêtes des Communions différentes à apeller ces 15. Pseaumes des Pseaumes d'*Elévations* ou d'*Excellences*, & à les regarder comme des Cantiques distinguez par leur Excellence & par leur Noblesse: mais cette opinion, toute prévenante qu'elle est, me déplait plus qu'aucune autre, pour deux raisons prises ensemble. La premiére, c'est qu'elle manque de fondement, & qu'en les comparant avec le reste des Pseaumes, on a beau les lire & les relire, on ne trouvera jamais, ni par la matiére, ni par la forme, leur distinction d'*excellence* par dessus les autres. La seconde c'est qu'elle a servi d'achopement à un grand nombre d'Esprits, qui inclinoient au mystique, & qui se sont desseché le cerveau à imaginer & à ranger en bon ordre, quinze mystéres consécutifs d'Allégorie ou de Prophétie.

Quelques Spéculatifs Solitaires de la Communion Romaine ont donné dans l'allégorie, & ont imaginé le mieux qu'ils ont pû dans ces 15. Pseaumes, selon leur ordre, quinze différens degrez de vertu, qu'ils conçoivent, & qu'ils établissent comme il leur plait.

Ce seroit mal employer son tems & son esprit, ce me semble, de suivre ces gens-là dans leurs visions, & de prouver en forme la légereté & la vanité de ces imaginations subtiles, qui ressemblent si fort à de douces réveries.

Pour ce qui est des Interprêtes modernes, qui conçoivent partout des périodes Prophétiques de la destinée de l'Eglise Chrétienne, ils méritent bien qu'on leur fasse un peu plus d'honneur qu'aux autres, & qu'on donne quelques momens de réflexions à leur explication périodique de nos Pseaumes de *Mahaloth*.

N'est-il pas surprenant, que ces Messieurs habituez à leurs sept Périodes, & qui les trouvent partout, se soient avisez en cette seule occasion, sur un mot de signification incertaine, & indéterminé, d'établir quinze Périodes différens & successifs de l'état de

 l'Egli-

l'Eglise sous l'Evangile. C'est, ce semble, nager contre le Torrent, que de faire un tel partage. Il est vrai que j'en ai vû quelques uns, qui, sentant cette difficulté, faisoient des efforts d'esprit assez violens, pour tâcher de reduire nos 15. Pseaumes à sept Parties prophétiques, & en les cousant ensemble, de faire chaque période de piéces & de morceaux.

2. J'ai peine à comprendre d'ailleurs, comment on peut faire quinze degrez historiques des divers états de l'Eglise Chrétienne de quinze Pseaumes, entre lesquels il y en a une bonne partie, qui n'ont rien d'historique, comme le CXXV. le CXXVII. le CXXVIII. les CXXX. CXXXI. CXXXIII. CXXXIV. Il faut avoir les yeux bien perçans, pour distinguer le cours périodique des évenemens Evangéliques, dans ces petits Pseaumes, qui ne contiennent chacun que quelque généralité, qui regarde, ou le bonheur de l'homme, qui se confie en Dieu, ou la joye qui revient au fidéle de la prospérité de sa propre famille & de celle de l'Eglise; quelquefois les consolations, qui naissent de sa confiance en Dieu, & ailleurs l'éloge & l'avantage de sa résignation, de

sa

sa repentance, de son humilité, de son esprit de concorde.

3. Mais en supposant même, que tous ces quinze Pseaumes sont aplicables à divers états de l'Eglise Chrétienne, en tirant, le mieux qu'on peut, la Prophétie d'un côté & les événemens de l'autre, je voudrois bien que l'on me dît quelle certitude on peut avoir, que ces Pseaumes doivent se suivre, comme des échelons, puis qu'il est certain par le reste des Pseaumes, qu'il n'y a entr'eux aucun ordre exact & déterminé, ni à l'égard du tems de leur composition, ni à l'égard de leurs Auteurs.

Il n'est pas aisé de concevoir, comment plusieurs Auteurs sacrez, qui ne paroissent pas avoir travaillé de dessein sur un même plan, peuvent, sans une interprétation violente, dans des ouvrages divers, composez en divers tems, & à diverses occasions, être tellement ramenez au même point de vûë, que la collection de leurs Ecrits, qui paroit toute fortuite, fasse néanmoins une histoire suivie.

Si les Pseaumes de *Mahaloth* n'avoient tous qu'un même Auteur, on pourroit soupçonner avec plus d'aparence, qu'ils auroient été faits, pour viser à

un

un seul but; mais il est évident qu'une partie a été composée par *David*, & le reste par quelque autre, qui ne nous est pas connu. Il n'est pas moins constant encore, qu'outre ceux qui ont été composez du tems de *David*, il y en a plus d'un qui ne peuvent être de la même datte, & qui supposent des événemens postérieurs, comme, par exemple le Pseaume CXXVI. qui caractérise historiquement la joye extrême d'*Israël*, dans le retour de la Captivité de Babylone.

J'ajoute que, quand on pourroit à force de travail ou de complaisance, imaginer quelque ordre successif entre tous les Pseaumes de *Mahaloth*, depuis le premier jusqu'au dernier, ce seroit toujours, selon moi, une tache bien difficile, de découvrir les révolutions historiques d'un aussi grand & vaste sujet que l'Eglise Chrétienne, répanduë par tout le monde, dans de si petits tableaux, dont les uns n'ont pas le moindre caractére d'histoire, & les autres n'en ont qu'un petit trait, qui convient également ou à tous les Etats de cette Eglise, ou, du moins, à la plus grande partie.

4. Je me suis souvent étonné de la pleine confiance avec laquelle les Théo-

Théologiens, qui soutiennent les sept Périodes Prophétiques, arrangent les leurs dans les sept Epîtres Apocalyptiques, qui paroissent beaucoup plus propres à cela, que les *Pseaumes de degrez*, & entre les sujets de mon étonnement, j'ai compté pour quelque chose la petitesse des Tableaux, dont je viens de parler; parce que châcune des Epîtres n'a guéres qu'un trait particulier d'Histoire ou deux tout au plus; & qu'avec un trait ou deux, il est bien mal-aisé de peindre un objet aussi étendu, que l'Eglise Chrétienne, surtout, si l'on considére, qu'elle n'a jamais eu de caractére fixe dans son extérieur, à l'égard de ses diverses parties, & par raport à un même tems. Quand elle a été tranquile en Orient, elle a été battuë de l'orage en Occident, & ainsi à cent autres égards. De sorte que, si l'on veut se donner la liberté de raporter les caractéres prétendus Prophétiques, à quelle partie de l'Eglise, on pourra les apliquer, on trouvera, peut-être, autant de facilité à faire les sept Epîtres Prophétiques *simultanées*, & du même tems, qu'à les faire périodiques & successives. Il y a incomparablement plus de raison encore de dire cela des quinze périodes de *Mahaloth*.

5. On

5. On doit remarquer que ceux dont nous parlons, ne font point leurs partages égaux dans l'Apocalypse, dans le Cantique des Cantiques, & dans nos *Pseaumes de Degrez.* Il semble que, dans leur Systême, les sept jours de la Création sont le fondement primitif & la principale source emblématique de leurs sept Périodes. Si cela est ainsi, & qu'il y ait quelque régle & quelque justesse dans leur Science des Emblêmes, il semble que comme les sept jours d'une semaine sont égaux, ils devroient aussi partager leurs périodes en portions égales, ce que, par malheur, ils ne font pas, & qu'ils ne sauroient faire nulle part. Dans nos quinze Cantiques, surtout, ils sont fort loin de l'égalité des partages, puis que le Période de la Réformation vient prendre sa place dès le CXXVI. de sorte que six petits Pseaumes ont en quelque maniére englouti le terme de quinze cens ans. Ainsi il faut dans leur Systême, que l'esprit Prophétique ait glissé bien vîte, sur les grandes persécutions des Juifs, des Payens, & de l'Antechrist, pour laisser les dix derniers Tableaux à la Réformation toute seule.

6. Je pourrois ajouter d'autres incon-

convéniens, qui se trouvent dans l'interprétation qu'on donne au terme de *Mabaloth*, par une prétenduë gradation Prophétique & périodique, que le célébre *Cocceius* apelle *Climata & Gradus victoriæ Ecclesiæ Novi Testamenti, les Echelons & les degrez de la victoire de l'Eglise du N. Testament*, dans son Commentaire sur le Pseaume CXXXII. mais, de peur d'ennuyer, je me borne à cette Observation, c'est que de l'aveu de cèt Auteur, le Chef de ceux qui sont pour les Périodes, le Pseaume CXXXII. est une espêce d'échelon rompu ou enlevé, qui fait un vuide dans l'échelle Prophétique, puis qu'il declare nettement, *que ce Cantique est, à la vérité, qualifié de degré, comme les autres, mais qu'il apartient au Vieux Testament, & non pas comme les précédens aux progrès & aux degrez de la victoire de l'Eglise du Nouveau Testament.* Cela fait, comme l'on sent tout d'abord, une fâcheuse interruption entre les événemens Evangeliques, que l'on s'attendoit de voir se tenir par la main, depuis le premier jusqu'au dernier jour de l'Evangile sur la Terre; & l'on pourroit conclurre de cela seul, que les périodes de *Mahaloth* sont sur un
pié

pié fort chancelant.

Trouvez bon que je les laisse, & que, sans en rien dire davantage, je vous ouvre, en peu de mots, une conjecture très simple, très-naturelle, & en même tems très-fondée dans l'Histoire & dans l'usage d'*Israël*, qui a paru assez heureuse à quelques uns de mes Amis. Vous en jugerez, & vous m'en direz votre avis, quand il vous plairra.

1. Je vous prie d'observer d'abord, que les quinze Pseaumes, dont il s'agit, qui paroissent avoir été composez en divers temps, par divers Auteurs, sur des sujets très-divers, ne conviennent généralement entr'eux, qu'en une seule chose, c'est qu'ils sont fort *courts*. De sorte que, sans se fatiguer vainement, pour déterminer à quel dessein précisément châcun d'eux a été fait, il me semble plus à propos de rechercher, par la lumiére de l'Histoire, quelque occasion, ou quelque usage à quoi on puisse raporter la collection & le choix que l'on a fait, sous un titre commun, de ces petits Pseaumes, qui semblent plûtôt séparez & mis à part, pour réveiller ou exciter la pieté dans quelque circonstance particuliére, que pour s'entretenir avec

quel-

quelque étenduë, & à l'ordinaire, comme les autres.

2. Je vous prie de remarquer encore que la matiére de nos Pseaumes de *Mabaloth* se raporte en général, & principalement à ces trois chefs. 1. à des plaintes contre les Ennemis d'*Israël*, 2. à la confiance en la bonté & aux promesses de Dieu: 3. au grand zéle pour son Temple, & pour Jérusalem sa sainte Ville, & que, selon de très-grandes apparences, ces quinze Cantiques ont été rassemblez par une distinction commune, comme aussi sous un même titre & apliquez à l'usage de la pieté des Israëlites, après le retour de la Captivité de Babylone, quand ils commencérent de travailler avec un grand zéle & au milieu de tant d'Ennemis & de difficultez, à rebâtir le Temple & la Ville, dont ils faisoient leur gloire avec tant de raison.

3. Il faut ajouter, pour une troisiéme remarque, qu'en travaillant à ce saint Ouvrage, les Lévites rétablirent l'ordre ancien, qui étoit de veiller pendant la nuit, & de faire la garde à la porte du Temple & au haut de ses *Degrez*. Le Temple, comme tout le Monde sait, étant bâti sur le sommet

met de la montagne de Sion, où l'on montoit de toutes parts, *deux hommes montoient au Temple. Luc XVIII.* 14.

4. Après ces Obſervations préliminaires, je commence à entrevoir avec beaucoup de reſſemblance, que nos quinze Pſeaumes avoient été choiſis & ſéparez par les Directeurs de la Diſcipline ou de la Police Eccléſiaſtique d'*Iſraël*, pour être chantez au haut *des degrez*, pendant les heures nocturnes de la garde du Temple.

On ſait que les Lévites étoient employez à deux choſes principales ordinairement; depuis qu'ils étoient diſpenſez de porter de lieu en lieu le Pavillon de *Moyſe*, avec les Vaſes & les Inſtrumens ſacrez. Leur Charge étoit par tour & dans un nombre réglé, de chanter de jour les loüanges de Dieu, pour accompagner la dévotion des ſacrifices, & de veiller de nuit autour du Temple, pour empêcher les violences ou les irrévérences que des Ennemis, ou des inſolens auroient pû faire contre la ſainteté & la majeſté du lieu. Ainſi, dans les fonctions d'une ſainte milice, tantôt ils étoient Chantres, & tantôt ſoldats; & rien n'empêchoit, qu'ils ne s'aquitaſſent en même tems de ce double devoir. A quoi pouvoient-ils mieux s'apli-

s'apliquer, en effet, pendant les Veilles de la nuit, qu'à célébrer de tems en tems la bonté de Dieu & la gloire de sa maison, aussi bien que leur confiance en ses bonnes promesses, contre l'impression de tous leurs maux passez, présens, & avenir?

5. C'est ce qui me donne une forte disposition à croire, que les Pseaumes de *Mahaloth* ou de *degrez*, ont été ainsi apellez, parce que la garde de nuit se faisoit au haut des degrez du Temple, & que ces Pseaumes avoient été choisis, pour être les Pseaumes de la Garde. La bonne Discipline demandoit que, dans une Garde, qui se faisoit à la porte du Palais de Dieu, toutes choses fussent réglées exactement & saintement, & que l'on donnât des Formulaires tout dressez, afin qu'il y eut uniformité dans cette partie du service, comme dans le reste.

On doit avoüer, ce me semble, que, jusques ici, rien ne repugne dans ma conjecture ni à l'Histoire, ni à l'usage, ni au caractére des Lévites, & que je serois bien fortifié dans ma prétention, si je pouvois découvrir dans les Ecrits Canoniques, quelque occasion ordinaire, pour les Gardes & les Chantres sacrez, d'employer convenablement

nos

nos quinze petits Pseaumes, & c'est ce que je prétens avoir découvert. Jugez-en.

Personne n'ignore que, depuis que Dieu eut fait dresser un Pavillon magnifique, pour loger l'Arche le Symbole de sa présence, & qu'il eut séparé les Lévites pour son service, il les obligea (a) *de camper autour du Tabernacle*, & d'en faire la garde pendant le jour & encore plus particuliérement pendant la nuit, parce qu'alors le danger de la surprise est plus grand, & demande par conséquent plus d'attention & de vigilance.

Personne ne conteste, non plus, que *David*, dans les derniéres années de son régne, considérant que (b) *les Lévites n'avoient plus à porter* les Utenciles sacrez de lieu en lieu, *parce que Dieu avoit donné repos à son peuple*, changea l'ordre ancien, & les fit entrer en service, dès l'age de (c) *vint ans*, *pour assister*, en général, *aux enfans d'Aaron dans le service de la Maison de Dieu*, & particuliérement (d) *pour se présenter châque matin & châque soir à célébrer le Seigneur, quand on ofroit les Holocaustes, soit des Sabbaths, soit*

(a) *Nombres. I.* 50. 53. (b) 1. *Croniq. XXIII.* 25. 26. (c) *Vers.* 27. 28. (d) *Vers.* 30. 31. 32.

*soit des nouvelles Lunes, ou des fêtes solennelles, le nombre, qui en avoit été ordonné, & pour faire la garde du Tabernacle d'Assignation, la garde du Sanctuaire.* C'est à ces emplois, qu'il employoit par tour à leur rang trente huit mille simples * *Lévites qui furent dénombrez par ses ordres.*

Il n'y a aucun lieu de douter que *Salomon* n'aît réglé la garde du Temple sur ce plan-là, après avoir bâti ce superbe Edifice † *sur le modéle que son Pére lui avoit laissé*, & qu'au haut des degrez du Temple, il n'eut bâti des lieux, pour être *des Corps de Garde*, pour mettre à couvert un certain nombre de Lévites avec leurs Commandans, qui posoient & relevoient des sentinelles, selon les loix communes & perpétuelles de la Discipline militaire.

Je ne crois pas que personne s'avise de me nier, par dessus cela, que les Conducteurs du Peuple, après le retour de la Captivité de Babylone, qui rebâtirent le Temple sur ses anciens fondemens, ne rétablissent en même tems l'usage de le faire garder toutes les nuits par les Lévites; usage, qui étoit plus nécessaire que jamais, puis que ce saint édifice, qui

 leur

* *Vers.* 3: † *I. Chroniq. XXVIII.* 12.

leur couta tant de travail & de peine, étoit le sujet de l'envie de beaucoup d'ennemis, qui les obligeoient à l'élever & à le conserver avec beaucoup de soin.

Il est question maintenant de faire sentir le raport & la convenance qu'ont nos Pseaumes de *Mahaloth* avec le service de nuit des Lévites, après le retour de la Captivité, & de poser sur quelque fondement aparent & légitime leur usage & leur destination. Je me sers pour cela d'un passage de *Malachie*, qui a écrit après tous les autres Prophétes, & qui a été témoin de tous les usages établis ou rétablis après la Captivité de Babylone. On n'a fait, à mon avis, nulle attention à ce passage, jusqu'à présent, & les Commentateurs de tous les ordres, pour y avoir cherché trop de finesse, n'y ont rien compris. Dans les deux premiers Chapitres de ce Prophéte, parmi quelques censures générales, il y en a particuliérement de très-fortes contre la Tribu de *Levi*, distinguée par ses priviléges, &, par conséquent, plus coupable qu'une autre, dans les communs désordres. C'est aussi sur elle que tombent la plus grande sévérité & les plus terribles menaces. L'ouvertu-

verture du second Chapitre se fait par ces paroles. * *Or Sacrificateurs, c'est maintenant à vous que s'adresse ce commandement; si vous n'écoutez & ne prenez à cœur de donner gloire à mon nom, a dit l'Eternel des Armées, j'envoyerai, sur vous malédiction, & je maudirai vos bénédictions.* Après quoi, continuant le même discours, & ayant rapellé la gloire & la pieté des anciens Sacrificateurs & des premiers Lévites du Siécle de *Moyse*, Dieu se plaint que les derniers, du tems de *Malachie*, *avoient délaissé le chemin* de leurs Péres, & *en avoient fait broncher plusieurs en la Loi.* Il les menace d'une extinction totale. Il les menace *de retrancher des Tabernacles de* Jacob, TANT CELUI QUI RÉVEILLE, QUE CELUI QUI RÉPOND, *même celui, qui présente l'oblation à l'Eternel des Armées.*

Voila les paroles, qui m'ont ouvert les yeux, & qui me servent de clé, pour entrer dans le petit mystére du tître de *Mahaloth*. La premiére chose, que je vous prie d'observer ici, c'est que Dieu menaçant d'exterminer la Tribu de *Levi* toute entiére, il y a beaucoup d'aparence, que les paroles



* *Chap. II. Vers.* 1. 2.

que je viens de citer contiennent une espêce de partage complet de toute la Tribu, & que celui *qui offre l'Oblation* opposé à celui *qui réveille* ou *qui répond*, signifie le Sacrificateur du premier rang, par distinction des Lévites du commun, à qui les plus pénibles & plus basses fonctions étoient laissées, telle qu'étoit la commission de faire la garde & d'être en sentinelle pendant la nuit.

Il est vrai que cette distinction pourroit être prise dans une autre vûë, & que la menace pourroit se raporter à l'extrême sévérité de Dieu, que rien ne pourroit fléchir ni arrêter, & qui extermineroit *celui qui réveille*, avec *celui qui répond*, & même *celui qui offre l'oblation à l'Eternel*, pour dire que, ni les Sacrifices, qu'on ofroit dans le Temple, ni la vigilance de ceux qui le gardoient en déhors pendant la nuit, ne serviroient de rien, & n'empêcheroient pas la ruïne de ce saint lieu profané, ni celle de ses infidelles Ministres.

Mais de quelque maniére que l'on tourne la pointe de ce passage, il ne m'importe. J'y trouve toujours manifestement ce qui m'accommode. C'est l'usage établi du tems de *Malachie*,

que les Lévites faisoient certaines fonctions ordinaires dans lesquelles il y en avoit un *qui réveilloit*, & un *qui répondoit*. Or je demande à quoi l'on peut mieux raporter ces fonctions, qu'à la garde ordinaire, qu'ils faisoient toutes les nuits à la porte du Temple, *au haut de ses degrez*, où étoit nécessairement le Corps de garde, & où l'on posoit des sentinelles.

Je demande ensuite, où l'on pourroit mieux trouver celui qui réveille, & celui qui répond, que dans le Pseaume CXXXIV. qui est le dernier des Pseaumes de *Mahaloth*. Car premiérement c'est un Dialogue, où le premier qui parle, exhorte ses Compagnons à sanctifier les heures de la nuit par les loüanges de Dieu, au service de qui ils sont dévoüez, & où celui qui répond benit celui qui réveille, pour reconnoitre saintement sa sainte exhortation. Observez bien les paroles de l'un & de l'autre. *Voici, benissez l'Eternel, vous tous les Serviteurs de l'Eternel, qui assistez toutes les nuits en la maison de l'Eternel. Elevez vos mains au Sanctuaire, & benissez l'Eternel*, dit l'un. *L'Eternel te benisse de Sion, qui a fait les Cieux & la Terre*, répond l'autre.

Il eſt évident, en ſecond lieu, par la ſimple lecture de ce Pſeaume, que celui qui parle le premier, parle à une multitude de gens aſſemblez par l'obligation de leur charge, pour ſervir Dieu dans le parvis de ſa maiſon, à la porte de ſon Temple, pendant les nuits, & par conſéquent, que c'eſt un Lévite particulier, qui adreſſe la parole à ſes Compagnons de la Garde.

Je tire de là enſuite cette penſée très-apparente & preſque certaine, c'eſt que celui qui parle le premier, qui réveille par ſon exhortation, eſt la ſentinelle, qui eſt hors du Corps de garde, ſelon la coutume, dans le lieu le plus propre à faire la découverte, & par conſéquent, dans cette occaſion au bord de l'eſplanade, au bord des degrez, pour apercevoir tous ceux qui pouvoient monter.

Si vous me demandez maintenant, pourquoi cette ſentinelle chante, je vous répondrai qu'elle ne pouvoit rien faire de mieux, & que rien ne convenoit auſſi bien à une Garde de la Maiſon de Dieu, que le chant d'un ſaint Cantique, pour donner une marque certaine, qu'il étoit dans ſon devoir, & qu'il n'étoit ni hors de ſon poſte, ni endormi.

C'eſt

C'est précisément pour cette raison, comme vous savez, que, dans la plûpart des Villes de Hollande on tient à gages, une espêce de perturbateurs du repos public, qui, à toutes les heures de la nuit, courent les ruës, avec des instrumens bruyans, & qui crient de toute leur force, la derniére heure, qui a sonné. Il n'y a guéres de mauvais dormeur, qui n'en ait souvent été incommodé, sain ou malade. Mais les Magistrats, qui les ont établis, pour veiller contre les désordres nocturnes, passent par dessus cette considération, & veulent qu'ils fassent du bruit, & bien du bruit, afin de faire connoitre par là, qu'ils remplissent actuellement leur emploi.

Je ne doute presque pas, qu'il n'y eut des gens de cèt ordre, établis à Jérusalem dans le même dessein. Le Prophéte y fait une allusion toute visible au *Pseaume CXIX. vers.* 148. quand il dit, *mes yeux ont prévenu les veilles ou les guettes de la nuit, pour deviser de ton dire*. Ce qui signifie, selon la Paraphrase de Mr. *Deodati*: *Je me suis réveillé de moi-même, avant que d'être averti par les Gardes, qui par leurs cris notifient les veilles de la nuit.* C'est dans le même sens que Mr. *de Beze* a interprété

ces paroles dans sa Version en rime,

> *Sans que le Guet de veiller m'admonête*
> *Mes yeux ouverts de veiller ont souci.*

Il n'est pas malaisé de concevoir, au reste, pourquoi quelcun du Corps de garde est chargé de répondre à *celui qui reveille*; car, outre qu'nne exhortation pieuse ne doit jamais demeurer sans retour, c'est que dans une fonction commune de la Garde sacrée, les Lévites, qui étoient à couvert ne devoient pas moins se piquer d'être dans le devoir & dans la vigilance, que la sentinelle, qui, pour l'heure, étoit déhors en faction, pour parler *Stile de guerre*.

Je m'attens qu'en cet endroit vous me ferez cette difficulté, qu'à la vérité le Pseaume CXXXIV. convient assez bien à l'usage de la Garde de nuit des Lévites, & explique assez heureusement le passage de *Malachie*: mais que les quatorze autres, qui ont le même titre, ne parlent ni de nuit, ni de garde, ni de réveil, ni de rien de semblable. A cela je repons qu'il me suffit, que le Pseaume CXXXIV. le dernier des quinze m'ait découvert l'usage

l'uſage commun de tous, apellé de *Mahaloth* ou de *degrez*; parce qu'ils avoient été ſéparez (aparemment par Eſdras) pour être chantez au haut des degrez du Temple, par la ſentinelle de la Garde ſacrée. La différence qu'il y a entre les quatorze premiers, & le CXXXIV. c'eſt que, ſelon ma conjećture, d'eſpace en eſpace, &, peut-être, d'heure en heure, le Lévite de Faction, chantoit un des quatorze petits Pſeaumes, non ſeulement pour nourrir & pour exercer ſa propre pieté; mais auſſi, comme je l'ai déja dit, pour faire voir qu'il ne dormoit pas; après quoi il ajoutoit au bout de châque Pſeaume les deux premiers verſets du CXXXIV. qui attiroient la réponſe & la bénédiction du dernier verſet.

En concevant ainſi la choſe, on trouve une raiſon bien naturelle, pourquoi tous ces Pſeaumes ſont courts. C'eſt que le Lévite, qui vouloit donner des marques qu'il ne dormoit pas, & qui vouloit réveiller les autres en élevant ſa voix par le chant des loüanges de Dieu, qui convenoient mieux que toute autre à ſon Miniſtére, n'avoit pas beſoin de chanter longtems. Un Pſeaume de 5. ou 6. verſets, comme

le sont presque tous les *Mabaloth* suffisoit pour cela.

Que ceci suffise aussi, s'il vous plait, pour l'établissement de ma conjecture, que je ne donne que pour cela; mais de telle sorte néanmoins, que, jusqu'à ce qu'on ait découvert quelque chose de plus vraisemblable, je jouïrai du bénéfice des plus heureuses conjectures, c'est-à-dire du plaisir d'avoir donné le plus près du but. Je suis, &c.

---

## ARTICLE IV.

ANTONII VAN DALE DISSERTATIO *super* ARISTEA *de* LXX. INTERPRETIBUS: *cui ipsius prætensi Aristeæ textus subjungitur. Additur Historia Baptismorum, cum Judaicorum, tum potissimùm priorum Christianorum, tum denique & rituum nonnullorum, &c. Accedit & Dissertatio super Sanchoniatone.* C'est-à-dire *Dissertation sur l'Histoire d'Aristée des LXX. Interprêtes, par Antoine Van Dale. A quoi on a joint le Texte Grec du prétendu Aristée. Avec l'Histoire des Baptêmes tant des Juifs, que principalement des pre-*

*premiers Chrétiens, & enfin de quelques cérémonies; avec une Dissertation sur Sanchoniaton.* A Amsterdam, chez Jean Wolters. 1705. in 4. pagg. 506. gros caractére.

MR. VAN DALE nous dit dans sa Préface, qu'on trouvera, peut-être, étrange, qu'après ce que tant de Savans ont écrit sur l'Histoire des LXX. Interprêtes par *Aristée*, & surtout après ce qu'en a publié en dernier lieu Mr. *Hody*; il entreprenne encore de manier le même sujet. Mais, ajoute-t-il, ceux qui liront sa Dissertation, verront bien que cette matiére n'a pas été épuisée. Il y a joint le Texte Grec du faux *Aristée* avec la Version Latine de *Garbitius*, qui ne vaut pas plus que l'Original.

On ne sait point du tout qui est ce prétendu Aristée, qui feint avoir été envoyé au Souverain Sacrificateur des Juifs par *Ptolemée Philadelphe* Roi d'Egypte, pour lui demander six habiles Interprêtes de châque Tribu afin de les employer à traduire en Grec la Loi des Juifs. Il dit lui-même, qu'il étoit Payen; mais il en soutient mal le caractére, comme Mr. *Van Dale* le fait voir par plusieurs preuves. C'est

donc véritablement un Juif déguisé, comme cela paroit par tout son Livre. Il est certain qu'il a écrit avant *Flave Joséphe*; mais il est probable qu'il est posterieur à *Philon*, qui n'en parle nulle part. C'est *Philon*, qui lui a fourni le canevas de sa prétenduë Histoire, qu'il a embellie, comme il lui a plû. La Fable elle-même peut néanmoins être plus ancienne que *Philon*, mais on y a ajouté de tems en tems divers ornemens. C'est *Philon*, selon notre Auteur, qui le premier a rendu publique cette Fable des Septante Interprêtes.

Quoi qu'il en soit, les premiers Inventeurs de ce conte, ont mal choisi le tems où ils l'ont placé. Ils prétendent que ce fut *Ptolemée Philadelphe*, qui, par un sentiment de pieté, entreprit de faire traduire en Grec la Loi des Hébreux, & ils nous racontent là dessus mille belles marques de la pieté de ce Prince. Mais ceux qui ont puisé dans les sources, savent que ce Prince fut un Prince fort corrompu & fort impie, abîmé dans le luxe, & souillé de mille crimes. *Demetrius de Phalére*, qu'on dit avoir fait naître à *Ptolemée* la pensée de faire traduire la Loi des Hébreux, n'étoit pas plus hon-

honnête homme que ce Prince, dont on le fait le Bibliothécaire, & il n'y a nulle apparence qu'un homme de ce caractére ait autant estimé cette Loi, qu'on le prétend. Mais ce qu'il y a surtout à remarquer c'est que ce *Demetrius* qu'on fait Bibliothécaire de *Ptolemée Philadelphe* n'a pas même vécu dans le tems auquel on prétend que ce Prince fit travailler à cette Version; ajoutez à cela qu'aucun Historien Profane ne dit qu'il ait été Bibliothécaire de ce Roi d'Egypte. Mr. *Van Dale* fait ici une assez longue Digression sur les Bibliothéques des Anciens.

Il fait voir ensuite, que *Josephe* & le faux *Aristée* ne conviennent point de la somme que le Roi *Ptolemée* donna pour le rachat de châque Juif Captif en Egypte; que *Justin* Martyr, *Clément Alexandrin*, de même que plusieurs autres, & en particulier *Philon* Juif, qui raconte avec tant de pompe l'Histoire de cette Version, ne disent rien de ce rachat des Juifs, ce qui le rend plus que suspect. La Lettre du Roi d'Egypte au Grand Sacrificateur raportée par *Joséphe* ne convient pas mieux avec celle qu'on trouve dans l'Histoire d'*Aristée*. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que S.

*Epiphane*, qui en apelle à l'autorité d'*Aristée*, raporte encore ces Lettres d'une troisiême maniére. On reléve encore ici quelques autres fautes, que ce bon Pére a commises en cette occasion, & qui prouvent évidemment, que ce qu'il raconte sur ce sujet est tout-à-fait fabuleux. De S. *Epiphane* l'Auteur passe à *Justin* Martyr, & montre que ce que cèt Auteur a dit de la Version des Septante n'est pas plus digne de foi que le recit de S. *Epiphane*. L'Auteur conclut de toutes ces Remarques, que le faux *Aristée* est un véritable Juif déguisé, ou un Prosélyte, de ceux qui alloient à Jérusalem, pour y faire leurs priéres.

Ce qui a donné lieu à l'invention de cette Fable, c'est qu'on sait que *Ptolemée* ramassoit avec grand soin tous les Livres, qu'il pouvoit trouver, anciens & nouveaux, & les payoit quelquefois fort chérement. On aprend qu'il donna bien de l'argent pour avoir les originaux d'*Aeschyle*, de *Sophocle*, & d'*Euripide*. Cela oblige notre Auteur à faire une digression, sur ces trois anciens Poëtes, & sur l'estime qu'on faisoit de leurs Ouvrages.

Pour ce qui regarde les Juifs, ils ont été assez longtems inconnus;

nus; on ne trouve pas seulement leur nom dans *Hérodote*. Ils furent un peu plus connus sous le régne d'*Alexandre le Grand* & dans la suite. Mais on prétend que ce que *Joséphe* raporte, du respect & de la faveur de ce Prince envers cette Nation, est un pur mensonge démenti par *Quinte Curce*, par *Arrien*, & par *Diodore de Sicile*. A cette occasion on montre combien peu de fondement il y a à faire sur cèt Historien Juif, qui n'a pas fait difficulté de corrompre l'Histoire Sainte, pour plaire aux Grecs, en faveur desquels il écrivoit, ce qu'on prouve par un très-grand nombre d'exemples. * Il seroit à souhaiter que quelcun entreprît de faire *ex professo*, la critique de *Joséphe*, d'examiner tous les faits qu'il raporte, de les comparer avec ce que les autres Historiens en disent, & de marquer par tout la certitude ou l'incertitude de ces faits. Cela seroit d'autant plus nécessaire, que *Joséphe* est un Historien fort estimé, sur l'autorité duquel on fait beaucoup de fonds, & qui est capable d'en imposer par sa maniére d'écrire, qui plait infiniment. On verra dans notre Auteur de bons échantillons des fau-

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

fautes qu'il a commises. En voici un seul exemple. L'Ecriture Sainte nous dit, que *Saül*, voulant faire perir *David*, promit sa fille en mariage à celui qui lui aporteroit cent prépuces des Philistins, & que *David* en ayant tué deux cens, en présenta les prépuces à *Saül*. *Joséphe* a craint que cette Histoire ne parut ridicule aux Grecs, & a changé ces cent prépuces en six cens têtes de Philistins.

Mr. *Van Dale* prouve ensuite que les Exemplaires des Livres de *Moyse* étoient fort rares avant la captivité de Babylone, & que les Juifs, qui furent emmenez Captifs, n'en purent emporter avec eux qu'un très-petit nombre. Il fait voir aussi qu'après le retour de la Captivité, les Juifs ne se mêlérent avec les Gentils que dans la derniére nécessité, d'où il conclut qu'il est très-difficile de s'imaginer qu'on ait pû trouver en Judée six hommes de chaque Tribu, qui ayent assez bien entendu l'Hébreu & le Grec, pour faire la Traduction Grecque de la Loi, qu'on leur attribuë. Il ne seroit pas même aisé de prouver, qu'après la dissipation des dix Tribus, il ait resté assez d'Israëlites, en Judée, & assez distinguez les uns des autres, pour

trou-

trouver six personnes intelligentes de chacune de ces dix Tribus. S'il eut resté tant d'Israëlites dans la Palestine, il n'eut pas été nécessaire que les Cuthéens & les autres Etrangers, qui y vinrent habiter, eussent fait venir un Sacrificateur Juif de Babylone, pour leur aprendre la Religion Judaïque.

Il n'est d'ailleurs nullement probable, que le Roi d'Egypte ait fait venir de Judée un si grand nombre d'Interprêtes, pour la seule Traduction de la Loi; & quand il auroit voulu avoir ce grand nombre, il l'eut pû trouver en Egypte, où il y avoit quantité de Juifs établis, qui pouvoient être utilement employez à cette Version, puis que, si nous en croyons *Aristée*, après qu'elle eut été faite, ces Juifs Egyptiens l'aprouvérent & la trouvérent très-conforme à l'Original.

Mais ce qui doit rendre l'Histoire d'*Aristée* entiérement méprisable, ce sont les Fables ridicules, dont elle est toute remplie. Il dit, par exemple, que le *Jourdain* déborde au tems de la moisson comme le Nil, & arrose une grande étenduë de Pays, qu'il se jette ensuite dans un autre fleuve, & se rend avec lui dans la Mer. Les enfans savent qu'il n'y a rien de vrai

à tout cela. Il dit que la Beléte conçoit par l'oreille, & met ses petits au Monde par la bouche. Il n'y a rien de plus plat, que la plûpart des 72. Questions, qu'il dit que le Roi *Ptolemée* fit aux 72. Interprêtes, à chacun une, & les Réponses ne sont pas plus estimables que les demandes, quoi que notre *Aristée* en fasse un très-grand cas, & qu'il repéte à châque réponse, qu'elle fut aprouvée de ce Prince. La fête qu'on prétend qu'il institua en mémoire de l'arrivée de ces Interprêtes ne paroit pas moins fabuleuse à notre Auteur. Que si on lui demande s'il croit donc qu'il ne se soit point fait de Version de la Loi, du tems de *Ptolemée Philadelphe*; il répond qu'il ne voudroit pas tout-à-fait nier, que quelque Juif *Grécisant* n'ait fait quelque espêce de Version du seul Pentateuque. Mais que cependant cette pensée n'est apuyée que sur de pures conjectures, qui ne paroissent pas même fort solides.

Il examine en particulier ce qu'*Aristée* & les autres Anciens ont dit de la maniére dont s'est faite la Version prétenduë des LXX. Il montre qu'ils ne s'accordent point entr'eux & que la diversité des opinions fait assez voir

ce

ce qu'on doit penser de toute l'Histoire. Il suit Aristée pié-à-pié, il reléve toutes ses bevuës, & ne lui pardonne rien.

Il refute aussi fortement *Philon* Juif, S. *Clément* d'Alexandrie, S. *Irenée*, S. *Epiphane*, S. *Augustin* & divers autres Péres de l'Eglise, qui ont cru que la Version des LXX. étoit divinement inspirée. * Pour *Philon*, il a eu ses raisons particuliéres pour croire l'Inspiration de cette Version; mais quant aux anciens Péres de l'Eglise, il y a grande aparence, que l'usage presque perpétuel que les Apôtres ont fait de cette Version dans leurs Ecrits, a été une des principales raisons qui leur en ont fait concevoir une si haute opinion. Du reste, il est sûr que les Auteurs de cette Version, quels qu'ils ayent été, n'ont pas traduit partout fidélement, soit par ignorance, soit par malice. Mr. *Van Dale* nous parle de treize endroits considérables où ils ont fait des changemens importans à dessein, à ce qu'on dit, de peur de fâcher le Roi, ou de scandaliser les Gentils, ou de leur découvrir les mystéres de la Religion Judaïque; car ce sont toutes ces raisons qu'on allégue de

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

de ces changemens; en quoi on ne fait que deviner.

S. *Augustin*, qui avoit beaucoup d'esprit, resout ingénieusement la difficulté qu'on peut faire contre ces Interprêtes, tirée de ce qu'ils ont mal traduit divers endroits de l'Original. Il dit que le S. Esprit ayant inspiré ces Interprêtes, a pû, en qualité d'Auteur des Ecritures, y faire les changemens qu'il a jugé à propos. Par malheur il est visible, que divers de ces changemens sont de véritables fautes, qui procédent de ce qu'ils ont mal lû les mots de l'Original, ou qu'ils ne les ont pas entendus. Mr. *Van Dale* dit, qu'avant toutes choses, il voudroit que S. *Augustin* eut prouvé que ces LXX. Interprêtes ont jamais été au Monde, & ensuite qu'ils ont été divinement inspirez.

Notre Auteur raporte après cela les Disputes que les Juifs ont eûes entr'eux au sujet de cette Version, & examine sur quelle Langue elle a été faite. Il croit que ce qui donna lieu à cette Version fut le Temple que les Juifs bâtirent en Egypte, dans le Territoire d'Heliopolis, sous le Régne de *Ptolemée Philometor*, du tems de *Juda Macchabée*, environ 160. ans avant la

naissance de *Jesus-Christ*. Avant que les Juifs eussent ce Temple en Egypte, on ne lisoit la Loi qu'en Hébreu dans leurs Synagogues, & il n'étoit besoin que d'un petit nombre de Scribes & de Docteurs pour cela, il y en avoit même très-peu, qui sussent l'Hebreu. Mais après qu'*Onias* y eut fait bâtir ce Temple, & qu'on eut besoin d'un plus grand nombre de Sacrificateurs, de Lévites, & d'autres Ministres; peu de ces personnes sachant la Langue Hébraïque, on jugea à propos de traduire la Loi en une Langue plus commune, telle qu'étoit la Langue Grecque, afin de pouvoir aprendre plus facilement les rites & les cérémonies de la Religion, de même que les Loix & les Préceptes de Morale.

De peur que les Juifs Hebraïzans, qui méprisoient & condamnoient cette Version Grecque, ne la décriassent entiérement, on inventa peu à peu les Fables miraculeuses, qui ont fourni de matiére à l'Histoire d'*Aristée*, sur lesquelles il y a même aparence que cèt Auteur peu judicieux rencherit. Le Régne de *Ptolemée Philadelphe* parut un tems très-propre pour y placer cèt événement, parce que personne n'ignoroit les soins que ce Prince avoit

pris

pris d'amasser une riche Bibliothéque.

On ne sait point encore, quels sont les Livres de l'Ancien Testament, qui ont été traduits par les LXX. prétendus. Les Savans ne sont pas d'accord sur ce sujet. Plusieurs croyent qu'ils ne traduisirent que les cinq Livres de *Moyse*, c'est le sentiment de *Josephe*. Mais *Vossius* prétend qu'ils traduisirent tous les Livres de l'Ancien Testament, soit, dit-il, parce qu'il étoit juste que cela se fit ainsi; soit parce qu'ils y furent engagez par les libéralitez du Roi. Mr. *Van Dale* demande d'où *Vossius* a puisé tout cela, & fait voir que ce n'est qu'une simple conjecture sans fondement. Il examine aussi, s'il est vrai que les Anciens Poëtes & Philosophes ont lû l'Ecriture en Grec ou en quelque autre Langue, & refute ce que le savant Mr. *Huet* Evêque d'Avranches a avancé sur ce sujet. Il ne croit pas non plus fort solide la pensée de quelques Savans, qui ont dit que les Histoires de l'Ancien Testament avoient donné lieu à plusieurs Fables des Payens. Il ne paroit point persuadé que *Platon* ait puisé ses dogmes dans les Saints Livres, comme des Savans l'ont avancé avec beaucoup de confiance. Il montre que *Justin* Martyr rapor-

tant,

tant, peut-être, de mémoire, certains endroits de *Moyse*, fait dire à ce Législateur des choses ausquelles il ne pensa jamais. *Lactance*, d'ailleurs assez crédule, est bien opposé à ceux qui prétendent que *Platon* & les autres Sages de la Gréce ont eu connoissance des Livres sacrez. * *Je suis surpris*, dit-il, *que* Pythagore *& ensuite* Platon, *qui pour découvrir la vérité, ont pénétré jusques aux Egyptiens, aux Mages, & aux Perses, pour savoir les coutumes, & les cérémonies sacrées de ces Nations (car ils soupçonnoient que la Sagesse se devoit trouver dans la Religion) ne soient point allez chez les Juifs, qui étoient les seuls qui la possedoient, & chez lesquels il leur étoit facile d'aller. Mais je crois que la Providence Divine les a empêchez de savoir la vérité; parce qu'il n'étoit pas encore permis aux Etrangers de connoitre la Religion du vrai Dieu & la justice.* Ce passage est très-remarquable & mérite une attention particuliére.

Mr. *Van Dale* finit ce Traité par l'examen de ce que dit *Philon*, qu'on célébroit une fête toutes les années dans l'Isle de *Pharo* en faveur de la Traduction des LXX. & des remercimens

* *Livre IV. Ch.* 2.

mens que *Ptolemée* fit à ces Interprêtes, & au Souverain Sacrificateur des Juifs, qui les avoit envoyez.

II. On a vu par le tître de cèt Ouvrage, que notre Auteur a joint à sa Dissertation sur la Version des LXX. une autre Dissertation, qui contient l'Histoire des Baptêmes des Juifs & des Chrétiens, dans laquelle il éclaircit par occasion diverses autres Cérémonies des premiers Chrétiens, observées dans le Baptême, ou dans d'autres circonstances. Mr. *Van Dale* avoüe qu'il a tiré plusieurs choses de *Selden* sur cette matiére.

Il soutient qu'on ne peut point trouver de fondement pour le Baptême administré par les Juifs aux Proselytes dans les ablutions ordonnées par la Loi de *Moyse*. Il est pourtant vrai que cette cérémonie étoit en usage du tems de *Jean Baptiste*, qui la pratiqua lui-même, sans que les Juifs s'en formalisassent, comme ils auroient fait aparemment, s'il avoit innové en cette rencontre. Il est encore certain, que *Jesus-Christ* emprunta des Juifs cette Cérémonie, de même que celle de la Sainte Céne. Lors que les Proselytes entroient dans le Judaïsme par le Baptême, ils renonçoient en quel-

que

que sorte à tous leurs parens, & naissoient, s'il faut ainsi dire, une seconde fois. C'est pour les mêmes raisons que *Jesus-Christ* voulut, que ceux qui devenoient ses Disciples fussent baptizez. Mais Mr. *Van Dale* veut qu'on remarque que le Baptême administré aux Prosélytes Juifs, n'étoit pas une Cérémonie religieuse & Ecclésiastique, mais une Cérémonie politique. C'est ce que dit positivement *Maimonidès*, qui nous avertit en même tems, qu'à cause de cela elle devoit être pratiquée devant *les Triumvirs*, & qu'on ne pouvoit la célébrer, ni un jour de Sabbat, ni un jour de Fête, ni durant la nuit. Cependant, celui qui étoit baptizé dans ces tems-là, ne laissoit pas de passer pour Prosélyte.

Mais chez les Chrétiens, le Baptême fut dès son origine une Cérémonie tout-à-fait Religieuse, qui n'étoit administré que par ceux qui avoient charge en l'Eglise; si ce n'est dans des tems de nécessité, que les Laïques pouvoient l'administrer, ce qui ne paroit pourtant pas avoir été pratiqué dans les tems Apostoliques.

Les Prosélytes étoient bien baptisez parmi les Juifs; mais on ne baptizoit point les enfans, qui étoient nez de

Proſélytes. L'enfant même d'une femme, qui étoit groſſe, quand elle avoit été baptizée, n'avoit point beſoin de Baptême. Au lieu que chez les Chrétiens on baptizoit non ſeulement ceux qui embraſſoient le Chriſtianiſme ; mais auſſi ceux, qui naiſſoient de Parens Chrétiens. C'eſt ce que l'Auteur prouve, contre *Socin* & contre ceux qui ſuivent ſon opinion ſur cèt Article. Il eſt ſûr que *Juſtin* Martyr, *Tertullien* & les autres premiers Péres de l'Egliſe parlent du Baptême adminiſtré à tous les Enfans des Chrétiens, comme d'une cérémonie fondée ſur un précepte Divin.

Au reſte, Mr. *Van Dale* croit, que quand *Jeſus-Chriſt* ordonna de baptizer *au nom du Pére, du Fils, & du S. Eſprit*, il ne prétendit pas marquer un Formulaire du Baptême, mais ſeulement au nom de qui on devoit baptizer. Cependant, parce que les Apôtres ne donnérent point d'autre Formulaire, les Chrétiens crurent que les paroles de *Jeſus-Chriſt*, pouvoient être employées en cette occaſion. Notre Auteur avoüe pourtant, que ce Formulaire fut en uſage preſque dès le commencement du Chriſtianiſme. Il eſt vrai cependant que, du tems

de

de S. *Irenée*, il y avoit plusieurs Formulaires différens, surtout parmi les Hérétiques.

Mais si Mr. *Van Dale* soutient la perpétuité du Baptême dans l'Eglise Chrétienne, contre les Sociniens, il entreprend d'ailleurs de prouver, que le Baptême des petits Enfans n'est fondé sur aucun précepte Divin, & il répond à toutes les raisons que ceux qui soutiennent qu'on doit les baptizer allèguent pour leur opinion. Il tache, surtout, de refuter quelques Auteurs Modernes, qui ont écrit depuis peu sur ce sujet. Il montre donc comment il croit que le Baptême des petits Enfans s'est introduit peu à peu dans l'Eglise; & il pense que cela est arrivé, du tems de *Tertullien*, de l'autorité duquel il s'apuye, pour établir son opinion. Il montre aussi quels sont les sentimens, qui ont fourni d'occasion à cette Introduction. La principale, c'est que le Baptême étoit nécessaire au salut, dont on ne vouloit pas priver les Enfans, en les privant du Sacrement. De cette opinion nâquit aussi la pratique de plusieurs Eglises, de rebaptizer ceux dont on croyoit que le Baptême n'étoit pas valide. On voit ici les divers sentimens

& les Disputes qu'il y eut sur ce sujet.

Après cela l'Auteur parle de diverses Cérémonies, & du tems qu'elles ont été introduites dans l'Eglise, sur quoi il cite les passages des Anciens, & surtout de *Tertullien*, & les accompagne de réflexions, qui sont d'ordinaire plus courtes que ces passages. Il seroit comme impossible dans un Extrait d'indiquer seulement toutes ces matiéres.

III. La troisiéme Piéce de ce Volume est une Dissertation sur *Sanchoniaton*, & sur sa prétenduë conformité avec l'Ecriture. Mr. *Van Dale* entreprend de refuter ce que Mr. *Huet* a dit de ce Payen dans sa *Démonstration Evangélique*. On sait que cèt Evêque est du sentiment de ceux qui prétendent, que les Payens ont enseigné bien des choses conformes à l'Ecriture, qu'ils ont puisées ou des saints Livres ou de l'ancienne Tradition, qui s'est conservée parmi les Juifs. *Mr. Van Dale* n'est point de ce sentiment, & pour le refuter, il examine les Juifs dans tous les états par où ils ont passé, il recherche quelles ont été leurs lumiéres dans tous ces états, surtout par raport à la création du Monde. Il montre aussi qu'ils n'ont presque *ja*-

mais ou aucun commerce avec les autres Nations, lesquelles, par conséquent, n'en ont pu tirer que très-peu de lumiéres. Il tâche surtout de faire voir, que le *Taautes* de *Sanchoniaton*, n'est point le *Moyse* de l'Ecriture, ni son *Hierambal*, *Gédeon*, & qu'il n'est point vrai que *Sanchoniaton* ait reçu un Exemplaire de la Loi, de *Gédeon*; trois propositions, qui ont été avancées par Mr. *Huet*. Et parce que ce savant Evêque s'est servi du témoignage de *Porphyre*, notre Auteur fait voir combien peu de fonds il y a à faire sur cèt Ancien. Il montre que ce que *Sanchoniaton* a enseigné de la Création du Monde ne s'accorde point du tout avec ce qu'en a écrit *Moyse*, & qu'il paroit par là, que le premier n'avoit point vû les Ecrits du second, si, du moins, ce qu'on raporte de ses sentimens est véritablement de lui.

---

## ARTICLE V.

MEMOIRES *pour l'*ATTAQUE *& pour la* DÉFENSE *d'une Place*. *Par Mr.* GOULON, *Ingénieur & Général de l'Empereur*. A la Haye, chez

chez Henri Van Bulderen. 1706. in 8. pagg. 194. gros caractére.

QUOI que tout ce qui regarde la Pratique de l'Art Militaire, soit fondé sur des Principes de Théorie, qu'on peut démontrer; il est pourtant vrai, que ceux qui n'ont que la Théorie, se trouvent bien embarrassez, lors qu'il faut reduire leurs principes en pratique. Il y a mille choses, qui réussissent sur le papier, ou dans la simple Spéculation, qui ne réussissent point du tout sur le terrain, & dans l'exécution. On rencontre alors plusieurs obstacles insurmontables, qu'on n'avoit pas seulement prévûs. Il suit de là, que c'est proprement à ceux qui ont de la pratique, dans la maniére de défendre ou d'attaquer les Places, à donner des préceptes utiles de leur Art, & non à ceux, qui n'ont jamais vû attaquer ou défendre des Places que sur le papier.

Mr. *Goulon* a servi presque pendant toute sa vie, & a été employé dans un grand nombre de siéges en Candie, en France, en Allemagne, dans les Pays-bas & ailleurs. Il s'étoit principalement attaché à ce qui concerne les Feux d'artifice & les Mines. Il

nous

nous donne ici une partie de ce qu'une longue expérience lui a apris, pour l'attaque & pour la défense des Places. Il commence depuis le tems qu'une Place est investie, & il suit pié à pié jusques à ce qu'elle est contrainte de se rendre. Il aprend aux Assiegez à défendre leur Terrain, par tous les artifices, & par toutes les ruses, qu'on peut employer dans cette occasion; & aux Assiégeans tout ce qu'ils doivent & peuvent faire, pour emporter la Place qu'ils attaquent. Il y a de petites Notes à la marge du Livre, qui citent des exemples des Siéges où l'on a pratiqué les préceptes qu'il donne, ou de ceux où, faute de les pratiquer, on est tombé dans des inconvéniens, qu'on auroit évitez, si l'on en eut fait usage. Les Siéges, dont il parle, sont le fameux siége de Candie, ceux de Limbourg, de Luxembourg, de Dole, de Bouchain, de Mastricht, de Charleroi, &c.

Voici un des Conseils particuliers, que Mr. *Goulon* donne aux Assiegez. Il veut qu'ils placent du Canon, non seulement dans les Déhors, sur les Faces des Bastions en biaisant, pour être moins en prise, & généralement partout où ils pourront voir les Bate-

ries & la Tranchée, sans être vûs du Canon des Assiégeans; mais même sur les Angles de la Contrescarpe un peu éloignez, qui pourroient voir quelque revers de la Tranchée & des Bateries. Il est vrai que cela ne s'est point pratiqué jusques à présent, par l'apréhension mal fondée d'exposer du canon; *comme*, ajoute notre Auteur, *s'il étoit plus honnête de le rendre par capitulation, aussi neuf que s'il sortoit de la fonte, que de le perdre par un combat opiniâtré, où les Assiégeans risquent toujours incomparablement plus que les Assiégez.*

Il n'aprouve point les secondes Contrescarpes, à cause de la grande quantité de monde, qu'il faut pour les défendre. Mais pour les rendre un peu moins mauvaises qu'elles ne sont, il voudroit qu'outre les Rédoutes enterrées, qui doivent être à tous les Angles saillans, elles fussent encore comme liées par des Palissades aboutissantes de tous les Angles de l'une, à tous les Angles de l'autre, ce qui formant différens quarrez, ôteroit aux Assiégeans l'envie de s'y jetter, à moins de vouloir se mettre entre trois feux, sans en pouvoir tirer d'autre utilité, que de se faire hâcher. Mais cette première Contres-

Contrescarpe est insoutenable, n'étant pas jointe avec des Palissades, parce que n'y ayant pas de Redoutes, & étant attaquée vivement par plus d'un endroit, les Assiégeans se jettant dedans, ce qui arriveroit à coup sûr, ils couperoient & tailleroient en piéces entre les deux Contrescarpes, tous ceux qui auroient été destinez pour défendre la premiére, ce qui pourroit bien entrainer la perte de la Place. Joignez à cela, que cette premiére Contrescarpe étant prise, elle fournit aux Assiégeans une Place d'Armes, la plus belle du monde, à l'abri de toutes les sorties, & dont ils peuvent partir, quand il leur plait, pour aller insulter l'autre.

Ces deux exemples suffisent, pour faire voir qu'il y a des remarques nouvelles dans ce Livre, & que Mr. *Goulon* n'étoit pas de ces génies bornez, qui se contentent de pratiquer, quelquefois assez mal, ce qui a été inventé par d'autres. Nous parlerons le mois prochain de la Traduction Françoise, de la *Nouvelle Fortification* de feu Mr. le Baron de *Cochorn*, dont le mérite est si généralement connu, tant pour l'attaque, que pour la défense des Places. Elle a été imprimée & se débite chez le même Libraire.

Nous dirons seulement par avance, qu'un grand Prince, qui connoit le mérite de cèt Ouvrage, mais qui n'entend point le Flamand, a souhaité qu'il fut traduit en François pour pouvoir en profiter. Le même *Henri Van Bulderen* a fait une nouvelle Edition du *Voyage d'Espagne* par Madame *Daunoy*, augmentée d'une Table des Matiéres fort exacte.

---

## ARTICLE VI.

TRAITÉ *des* ALIMENS, &c. *par Mr.* LOÜIS LEMERY *le Fils, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Elêve de l'Académie Royale des Sciences. Seconde Edition, revuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.* A Paris, chez Pierre Witte, 1705. *in* 12. pagg. 565.

CETTE seconde Edition du Traité des Alimens par Mr. *Lemery* le Fils, est un peu moins défectueuse, que l'autre. L'Auteur y a corrigé quelques fautes que nous avions reprises dans la premiére, * au sujet des Oli-

ves,

* *Voyez nos Nouvelles de 1702. Octobre pag.* 415. *&c.*

ves, des Figues, des Trufes, des Meures, &c. Mais il y en a laissé plusieurs autres, que nous avions négligé de remarquer. Nous en raporterons seulement quelques unes.

1. En parlant du choix qu'il faut faire des Ecrevisses, des Tortuës, des Phaisans, & de quelques autres sortes d'Animaux bons à manger, il dit, entr'autres choses, qu'*on les doit choisir d'une chair succulente.* Il semble qu'il auroit mieux fait de marquer à quels signes on peut connoitre que ces Animaux sont d'une chair succulente, que de dire qu'on les doit choisir tels, puis qu'à moins qu'ils ne soient cuits, on ne sauroit juger par le gout si leur chair est succulente ou non. Ajoutez à cela, que cèt avis ne paroit nullement nécessaire, puis que les enfans savent, que tout aliment doit être succulent.

2. L'Auteur apréhende que ses Lecteurs ne se trompent sur les Etymologies qu'il donne des différens noms des Alimens, & pour empêcher qu'on ne se laisse aller à quelque erreur sur ce sujet, il avertit dans sa Préface, qu'il raporte ces Etymologies seulement sur la foi des Auteurs, & *qu'il ne s'en rend en aucune façon le Garand.* Mais comme il y a bien plus d'incon-

vénient à se méprendre sur la qualité des Alimens, que sur l'Etymologie de leurs noms, Mr. *Lemery* dévoit, ce semble, avoir plus de crainte de tromper là-dessus ses Lecteurs ; d'autant plus que les qualitez qu'il attribue à la pl upart des Alimens dont il parle sont imaginaires, & ne subsistent que dans les Livres. Comme, par exemple, que *l'Oignon brise la pierre des Reins & de la Vessie. Que les Reins de Liévre la brisent encore; Que le Cresson la dissout; Que la Pimprenelle l'attenuë*; & plusieurs autres merveilles semblables, que l'expérience dément. Cependant il ne prévient point les Lecteurs sur ce sujet, il raporte ces prétenduës vertus, comme si elles étoient bien certaines, & il se donne même la peine de les expliquer par des raisons Physiques.

3. Il attribuë à quelques Alimens, non seulement des qualitez qu'ils n'ont pas, mais même des qualitez tout opposées à celles qu'ils ont, comme lors qu'il dit, par exemple, que *le Cidre est pectoral, qu'il fortifie le cœur & l'estomac.* Le Cidre, au contraire, contient une humidité superfluë, qui ruïne l'estomac. La galle vient même souvent de l'usage immodéré de ce bruvage,

bruvage, & l'expérience fait voir que, pour peu qu'on ait de disposition à la ladrerie blanche, le Cidre sufit, pour rendre cette maladie incurable.

4. Il s'explique trop généralement sur certains sujets. Il dit, par exemple, que les lentilles conviennent en tout tems & à tout âge, il en dit autant des Poires, du Raisin, des Noix, des Avelines, des Amandes, des Olives, des Asperges, du Celeri, des Maches, de la Raiponce, des Navets, des Panais, des Carotes, des Chervis, &c; autant encore du Lapin, du Coq d'Inde, du Merle, de l'Etourneau, &c. autant du Brochet, du Goujon, du Harang, de la Moruë, &c. Il dit la même chose du Cidre, de la Biére, & de quelques autres Liqueurs. Il n'est personne qui ne voye, que c'est trop s'avancer que de dire sans restriction, que ces Alimens conviennent à l'homme dans tous les tems & dans tous les âges de la vie.

5. Il a recours à des raisons trop vagues, pour expliquer les qualitez des Alimens. Quand des viandes font du bien à la santé, il dit que c'est que leurs Principes huileux & salins sont entiérement unis & liez ensemble. Quand elles sont nourrissantes, c'est

 qu'elles

qu'elles renferment des sucs propres à s'attacher aux Parties, qui ont besoin de réparation. Si elles sont adoucissantes, c'est qu'elles ont des parties propres à émousser les acretez, & ainsi du reste. Il n'y a rien dans la Nature qu'on ne puisse expliquer de cette maniére.

6. Entre les causes de la digestion, il allégue, non seulement la chaleur, qui vient des viscéres du bas ventre; mais encore la chaleur des excrémens contenus dans les Intestins; & il dit que cette chaleur produit sur ces Alimens le même effet que celle du fumier sur plusieurs matiéres, que les Chymistes ont coutume d'y mettre en digestion. On trouve assez de causes de la digestion, sans être obligé d'en imaginer une si extraordinaire; car on sait, au contraire, que le moyen de bien digérer, est de dégager le ventre.

7. Il ne connoit pas assez les différentes espêces de fruits, & pour en raporter un exemple, il dit que les Pêches se peuvent reduire à deux espêces, à celles qui quittent le noyau, & à celles qui ne le quittent point. Ceux qui se connoissent un peu en fruits ne s'accommoderont guéres de cette Division. Il y a des Pêches améres, cotonneu-

ſées, & ſans ſuc, apellées par le Vulgaire, *Pêches de Vigne*, & qui ſont cependant d'une eſpêce bien différente de certaines bonnes Pêches, qui quittent le noyau comme celles-là. Pour peu que l'Auteur eut voulu s'informer de ce que c'eſt que les différentes eſpêces de Pêches, il lui eut été facile de reconnoitre, que la Diviſion qu'il en fait eſt moins une diviſion qu'une confuſion. Il n'eſt pas plus exact dans ce qu'il dit des autres Eſpêces de fruits.

8. Il attribuë quelquefois à certains alimens des qualitez, qu'il leur ôte enſuite. Au ſujet des Pêches, par exemple, il dit qu'elles corrigent les haleines puantes, & qu'elles le font en *abſorbant* & précipitant les matiéres corrompuës, qui ſont dans l'eſtomac. Et enſuite il dit que les Pêches ſe corrompent aiſément dans les premiéres voyes, qu'elles excitent des vens & cauſent des vers.

9. Il ne parle d'aucun Aliment, ſans décider en même tems des principes qui le compoſent; mais on doute qu'il connoiſſe toujours ces principes par lui-même, puis qu'il eſt bien difficile, qu'il ait fait l'analyſe de tous les Vegetaux & de tous les Animaux, qui ſervent à la nourriture de l'homme, y

en

en ayant plusieurs, qu'il n'a, peut-être, jamais vû; tel que pourroit être, par exemple, le Dauphin, qu'il dit néanmoins contenir beaucoup d'huile, de sel volatil, & médiocrement de phlegme. Nous avons interrogé là-dessus quelques Savans, à qui la chair de cèt Animal est fort connuë, & qui l'ont examinée avec tout le soin possible; mais nous les avons trouvez moins décisifs que notre Auteur.

10. Pour apuyer la plûpart des choses qu'il avance, il cite l'*Ecole de Salerne* comme un Oracle, après lequel il n'y a plus à revenir. Cependant cette prétenduë Ecole n'est d'aucune autorité, & il y a peu de Médecins qui ne souscrivent à ce qu'en dit *Lommius* dans l'Epitre Dedicatoire de son Commentaire sur *Celse*: savoir que de tous les Livres qui se sont écrits sur la Médecine, il n'y en a point où l'on trouve plus d'ignorance, & de grossiereté, que dans ce qu'on apelle l'*Ecole de Salerne*.

11. On auroit tort d'exiger qu'un Livre comme celui-ci fut écrit avec la derniére politesse; mais on peut demander, au moins, que le Langage en soit suportable; c'est cependant ce qu'on aura peine à trouver ici, où l'on

verra

verra l'*Angine* pour l'*Esquinancie*, *pag.* 241. Les *Scrophules*, pour les *Ecroüelles*; les *Enfans* des animaux pour les *petits*. pag. 276. *l'Oeuf de l'oiseau s'éclorre après avoir été couvé*, pour l'*Oiseau éclorre de l'œuf*. pag. 305. Le sang se *congeler* sur le feu, pour *s'épaissir*, *Préface pag.* 32. de la graisse *fastidieuse* pour *dégoutante*. pag. 333. l'estomac *à qui* pour *auquel*, pag. 415. & une infinité d'autres termes, ou barbares ou mal placez. Nous ne disons rien de certaines Phrases, qui n'ont aucune construction; comme, par exemple, qu'*on doit choisir la chair & les autres parties du cochon, qui ne soit ni trop jeune, ni trop vieux. pag.* 240. *qu'on doit choisir la chair & les autres parties d'un veau jeune*, qui tette encore, & qui soit venu d'une mére grasse & bien nourrie, pag. 233. &c.

Il seroit à souhaiter, que l'on eut un bon Traité des Alimens; mais c'est un Ouvrage difficile. Une matiére de cette importance demande qu'on écrive, non ce qu'on a lû & imaginé; mais ce qu'on a vû & éprouvé.

AR-

## ARTICLE VII.

### *Extrait de diverses Lettres.*

D'*Angleterre.* Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* du mois d'Avril. 1: Lettre de Mr. *Antoine van Leuwenhoek* M. D. L. S. R. touchant la figure des sels du Cristal. 2. Mémoire du tems qu'il fit durant l'année 1692. fait à Oates dans la Province d'Essex, par Mr. *J. Locke.* 3. *Memorabilia nonnulla Lacus* Vetteri, *Auctore* Urbano Hearne, *M. D. Serenissimæ Reg. Maj. Suecicæ Archiatro, & Consiliario Collegii Metallici ord. nec non Societatis Regiæ Londinensis Socio.* 4. Expériences sur la *Résilition* des Corps dans l'Air ordinaire, dans le Vuide, & dans l'Air condensé, faites devant la Societé Royale, par Mr. *Fr. Hauksbee.* 5. Expérience faite sur la poussiére de Malt dans le vuide, par le même.

Les *Transactions* du mois de Mai contiennent, 1. Une Description des Animaux & des Coquillages, qui ont été envoyez de la Caroline à Mr. *J. Petiver* M. D. L. S. R. 2. La doc-

trine

trine des Combinaisons & changemens d'ordre, étenduë & perfectionnée par Mr. le Major *Edoüard Thornycroft*, 3. Un Traité des Ossifications ou Petrifications dans les tuniques des Artéres, particuliérement dans les Valvules de la grande Artére par *W. Cowper* Chirurgien, & M. D. L. S. R. 4. Des Réflexions sur un Cadavre hydropique dissequé, par Mr. *J. La Fage*. 5. L'Extrait d'un Livre intitulé *de Aure humana Tractatus, in quo integra auris fabrica, multis novis Inventis & Iconismis illustrata, describitur; omniumque ejus partium usus indagantur. Quibus interposita est Musculorum Uvulæ atque Pharyngis nova Descriptio & Delineatio. Auctore* Antonio Maria Valsalva *Imolensi, Philosophiæ & Medicinæ Doctore, in Bononiensi Universitate ad Incisionem & Ostensionem Anatomicam Professore conducto, nec non Nosocomii Incurabilium Chirurgo*. Bononiæ, 1704. in 4. C'est Mr. *Jaques Douglos* Docteur en Médecine, qui est l'Auteur de cèt Extrait.

Il y a déja quelque tems, que le Suplément du *Moreri* Anglois paroit. Ce Suplement est de la façon de Mr. *Collier*. Pour bien entendre ce que c'est, il faut que vous sachiez que lors qu'on

qu'on traduisît *Moreri* en Anglois, on ne prit que les Articles qui paroissoient les plus essentiels, & qui regardoient les personnes les plus connues. Mr. *Collier* a donc trouvé encore de quoi glaner abondamment. Il a aussi profité du Dictionaire de Mr. *Bayle*, & de quelques Ouvrages Anglois, qui contiennent la Vie des Savans de ce Pays. *Baudrand*, *Hoffman*, *Charles Etienne*, &c. lui ont aussi servi. Mais il s'est moins mis en peine de corriger leurs fautes, que de les copier fidellement. Encore a-t-il fait quelques bévuës, faute d'entendre assez le François. Bien des gens ont été surpris qu'en rapportant ce qu'on trouve dans *Moreri* à l'Article *Calvin* & *Calvinistes*, il ait retranché les correctifs, que Mr. *Le Clerc* y avoit mis, ces Articles étant tirez de *Maimbourg*, que l'on a convaincu de mille mensonges sur cette matiére. Au-reste, Mr. *Collier* étant de ces Ecclésiastiques, qu'on nomme, *non-Jureurs*, parce qu'ils ne veulent pas prêter serment au Gouvernement présent, ni reconnoitre la justice de la derniére Révolution; il n'a poussé son Suplément, que jusqu'à l'année 1688. Un autre l'a continuée jusqu'à présent; mais de la maniére du monde la plus pitoya-

pitoyable. Il fait Mademoiselle de *Scuderi* femme de Mr. de *Scuderi* son Frére.

Il paroitra bientôt un petit Ouvrage, qui sera un abrégé du Livre de Mr. *Cudworth* contre les Athées, & où l'Auteur poussera & ameliorera les Argumens de ce savant homme. Car quoi que le Docteur *Cudworth* ait traité cette matiére avec beaucoup de force & d'érudition, tout le monde n'a pas été également frapé de ses preuves. Il y aura dans le Livre, dont je vous parle, quelque chose contre Mr. *Bayle*.

Mr. *Des Maizeaux* travaille à la Vie de Mr. de S. *Evremond*, & il la mettra au devant d'un *Mèlange curieux des meilleures Piéces, atribuées à Mr. de S. Evremond, & de plusieurs autres Ouvrages rares ou nouveaux*, qui s'imprime actuellement à Amsterdam chez *Pierre Mortier*, en 2 voll. *in* 12. Mr. *Adisson* nous donnera bientôt un Voyage d'Italie, où il nous parlera de tous les Monumens, qui nous restent de l'Ancienne Italie, dont il est parlé dans les meilleurs Auteurs. Ce sera un excellent morceau.

Je vous parlerai une autrefois plus au long d'un des meilleurs Ouvrages, qui

qui ayent jamais été faits sur la Littérature Saxonne, &c. En voici le titre. *Antiquæ Litteraturæ Septentrionalis Libri duo, quorum primus* Georgii Hickesii *S. T. P. Linguarum Vet. Septentrionalium Thesaurum Grammatico-Criticum & Archæologicum; ejusdem antiquæ Litteraturæ Septentrionalis Dissertationem Epistolarem*; & Andreæ Fontaine *Equitis Aurati Numismata Saxonica & Dano-Saxonica complectitur: Alter continet* Humfredi Wanleii *Librorum Veterum Septentrionalium, qui in Angliæ Bibliothecis exstant, Catalogum Historico-Criticum; nec non multorum Veterum Codicum Septentrionalium alibi exstantium notitiam, cum totius Operis sex Indicibus. Oxoniæ è Theatro Sheldoniano.* 2. *Vol. in fol.*

*De France.* Nous commencerons les Nouvelles de France, par le Mémoire ci-joint, qui nous a été envoyé, & sur lequel on nous demande des Eclaircissemens.

„ On lit dans les *Nouvelles de la* „ *République des Lettres* de Mr. *Bernard*, au mois de Mars 1705. Article VI. pag. 357. que Mr. *Robbe* „ Poëte de ce tems & Auteur d'une „ Géographie très-estimée, ayant été „ attaqué dans le premier Volume des

„ *Piéces*

„ *Piéces fugitives*, & accusant Mr.
„ *de Vaubrueil* Pére de Mr. *Petit-pied*
„ le Docteur de Sorbonne d'en être
„ l'Auteur, a écrit une Dissertation
„ en forme de Lettre contre lui, qui
„ est bien virulente.

„ On prie Mr. *Bernard* de vouloir
„ bien faire savoir, s'il a vû ou non
„ la Dissertation en forme de Lettre,
„ si elle est manuscrite ou imprimée,
„ & en cas qu'elle soit imprimée, si
„ c'est en France, ou dans ce Pays-
„ ci: en un mot, on le prie de faire
„ part de tout ce qu'il peut avoir apris
„ sur ce sujet.

„ Au reste, on peut l'assurer, que
„ Mr. *de Vaubrueil* n'a eu ni directement,
„ ni indirectement aucune part à l'écrit,
„ dont Mr. *Robbe* se plaint, & dont il
„ rejette sans raison, la faute sur une per-
„ sonne, qui en est très-innocente.

Tout ce que je puis répondre à ce Mémoire, c'est que j'ai copié ce qui m'a été écrit de Paris avec toute la fidélité possible; mais que je n'ai point vû la Dissertation, dont il s'agit, & que je ne sai, si elle a été imprimée ou non.

Voici le titre d'un Livre, qui se vend ici (Paris) chez l'Auteur & chez *Josse*. *Recueil tiré des procedures civi-*

*les*

*les faites en l'Officialité de Paris, & autres Officialitez du Royaume, contenant*, „ Les Actes & les Procedures, „ qui peuvent être faites dans la ju- „ risdiction volontaire & gratieuse des „ Archevêques & Evêques.

„ La maniére de procéder devant „ les Officiaux sur des demandes en „ exécution, ou en résolution de pro- „ messes de Mariages & sur des de- „ mandes en débouté d'opposition.

„ La maniére de procéder devant „ les mêmes Juges, sur des deman- „ des en séparation *à Toro*, & sur „ des demandes en réhabilitation de „ Mariage, non seulement devant les „ Officiaux, mais encore devant les „ Archevêques & Evêques.

„ La maniére de proceder sur des „ demandes en nullité de Mariage, „ pour cause de Clandestinété & autres „ nullitez & empêchemens Canoni- „ ques en plusieurs cas, & dans un „ grand nombre d'espêces.

„ Les matiéres personnelles, dont „ les Juges de l'Eglise connoissent, „ soit contre les Clercs, soit contre „ les Laïques, où il est parlé des af- „ faires des fabriques, & des Chapi- „ tres des Dixmes & des Bénéfices.

„ La maniére de proceder devant les

„ les Officiaux, Métropolitaine & pri-
„ matiale & devant les Commissaires
„ du S. Siége, sur les Apellations, qui
„ y sont portées & les procedures né-
„ cessaires pour procéder à la taxe des
„ dépens. Ensemble la plûpart des
„ incidens, qui se peuvent rencontrer
„ dans le cours desdites procedures.
„ La maniére de conclurre & de
„ juger: le tout conformément aux
„ Saints Canons, aux Edits, Ordon-
„ nances, & Déclarations de sa Ma-
„ jesté, & à la Jurisprudence d'à pré-
„ sent. Par *Pierre de Combes* Gréfier
„ de l'Officialité de Paris.

L'Assemblée des PP. Jésuites de cette Province * a député pour leur Assemblée générale à Rome, les PP. *Le Tellier* Recteur du Colége de Clermont & *Baudran* exprovincial. La Province de Champagne a député le P. *D'Aubanson* ci-devant Confesseur du Roi d'Espagne, & le P. *Dez* exprovincial. Cette Assemblée de Rome est pour confirmer la nomination du P. *Tambourin* Sicilien, pour gouverner toute la Compagnie, comme Vicaire Général, le Général étant hors d'état d'agir. Il conservera néanmoins son titre ou dignité; mais il



* *L'Isle de France.*

n'en sera point de fonction ; & après sa mort, le P. *Tambourin* sera reconnu Général, sans autre formalité.

On voit ici (Paris) un Projet d'une nouvelle Somme des Conciles intitulé, *Delectus Actorum Ecclesiæ Universalis seu nova Summa Conciliorum, Epistolarum, Decretorum SS. Pontificum, Capitularium, &c. Quibus Ecclesiæ fides & Disciplina niti solent, cum Notis ad Canones, Auctore* P. Poisson *Oratorii Presbytero, Lugduni, apud* Johannem Certe *Bibliopolam, in Vico Mercatorio. in fol.* 2. Vol. L'Auteur promet un Recueil des Canons de tous les Conciles &c. avec des Notes & quelques Dissertations, pour expliquer les endroits difficiles. Cet Ouvrage, selon son projet, sera meilleur & plus commode, que celui de *Cabassutius*, de Mr. *Bail*, & autres, qui ont écrit sur la même matiére. Il y a du tems, que le premier Volume est imprimé.

Le Sieur *Des Prez* Libraire de cette Ville va réimprimer la Bible de feu Mr. de *Saci* Latin & François, avec de petites Notes seulement. Il y aura à chaque page 4. Colonnes petit caractére, in fol. Le même va réimprimer les 2. premiers Volumes des

Cas

Cas de Conscience de feu Mr. de *Sainte Beuve* Professeur & Docteur de la Maison de Sorbonne. On mettra les Cas par ordre des matiéres, comme le troisiême, qui est le dernier, qu'il publia en 1704.

Il paroit ici une brochure in 12. qui a pour tître, *Lettres de l'Auteur de la Physique Méchanique,* pagg. 29. à Marseille, 1705. L'Auteur promet plusieurs de ces Lettres; dont celle-ci est la premiére. Il avoit déja donné au Public, il y a environ un an, un petit imprimé, sous le nom de *Méchanique Physique*, où les principes étoient exposez avec beaucoup de briéveté: ce qui a donné lieu à quelques Savans de faire leurs Remarques sur les difficultez, qui paroissent accompagner l'Ouvrage. C'est aussi ce qui a donne occasion à l'Auteur d'y faire ses Réponses en forme de Lettres, pour éclaircir ce qui paroissoit obscur.

Il expose d'abord ce qu'il entend par *Science* & par *Principe*. Il apelle, par exemple, *Science Physique* le ramas & l'assemblage de toutes les connoissances ou pensées, que nous avons de la chose que les Grecs apellent φύσις, & les Latins *Natura*.

Il explique ensuite ce qu'on entend

par nature, ce que c'est que la *Sortie* d'un corps & son aparence. Ce qui *sort* & qui paroit nouveau. Ce que signifie l'Universalité des corps & de leurs changemens. Quelle est la cause de ces changemens. Il prétend que la Nature n'est autre chose que le mouvement, qui varie, selon la contexture particuliére de chaque corps. Ainsi dans son sens, la *Nature* n'est autre chose que *le mouvement, qui est dans le Monde, & qui nous paroit par les changemens qu'il y cause, lesquels sont différens suivant la différence des Corps, qui composent cèt Univers.* Sur ce pié, dit l'Auteur, *la Physique*, ou la Science de la Nature *est la ramas & l'arrangement de toutes les connoissances, que nous avons, tant du Monde & des différens Corps, qui le composent, que des changemens, que nous y apercevons.* Il ajoute ensuite que par les mots de *Physique Méchanique*, il entend la Science de cèt Univers consideré comme une *Machine automate*: Sur cette idée il prétend que, pour bien connoitre l'objet de cette Science, il faut imiter la conduite d'un homme, qui veut savoir la raison du mouvement d'une Montre, qu'on lui présente. Cèt homme fait des Obser-

vations & des Expériences.

Il fait des réflexions sur ce qu'il a éprouvé & experimenté. Il fait démonter & remonter la montre, ou bien il s'informe comment elle a été construite. Il doit ranger ces Observations & ces Expériences dans son esprit & sur le papier. Il doit méditer sérieusement sur tous ces faits observez & expérimentez, pour en former des espêces & des genres de Phénoménes, & montant des Idées particuliéres aux communes, arriver à l'idée des Corps la plus générale de toutes, qui comprend l'idée de *la Machine*. Et on découvre, dit l'Auteur, que la Machine du Monde n'est composée que de sept sortes de corps, qui sont, l'*Air* ou le *Ciel*, l'*Eau*, la *Terre*, les *Astres*, les *Plantes*, les *Animaux*, & *le Feu*. Que tout le changement qui arrive à ces Corps est un *Mouvement*, dont le feu est le Ressort. On s'assure, dit-il, de la vérité de ces découvertes en méditant l'Histoire de la Création & celle du Déluge Universel. Enfin, la Science Physique a fait les mêmes progrès que fait la connoissance d'une machine automate. Cette Science Physique a commencé chez les Chymistes. Elle a avancé chez les Peripatéti-

patéticiens, & encore plus chez les Cartésiens. L'Auteur assure, enfin, que c'est lui qui donne à cette Physique ce qui lui manque, pour arriver à sa perfection, en faisant voir la maniére avec laquelle le ressort de la Machine du Monde (c'est-à-dire le Feu) y cause le mouvement, & les changemens qu'on y voit. Cette Lettre est dattée de Marseille le 2. Mai, 1705.

Voici, Monsieur, le Projet de l'Edition de S. *Grégoire*, dont je vous ai parlé, tel que les PP. Bénédictins l'ont publié. *Sancti Gregorii Papæ I. Cognomento Magni Opera Omnia, ad manuscriptos Codices Romanos, Gallicanos, Anglicanos emendata, aucta & illustrata notis, studio & labore Monachorum Ord. S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Quatuor Tomis in folio.*

„ Absolutis Operum Augustini, „ Ambrosii, Hilarii, Bernardi, alio„ rumque SS. Patrum editionibus, „ de S. Gregorio Magno novis cu„ ris & typis edendo minimè co„ gitabamus, quòd in lucem non „ ita pridem studio Petri Gussan„ villæi prodiisset. Verùm cùm ad elu„ cubrandam tanti Doctoris ac Pon-

„ tifi-

,, tificis vitam non solùm libros e-
,, ditos adhibuissemus, sed multos e-
,, tiam codices manuscriptos; collatio-
,, neque facta intelleximus hos ab
,, illis non parum discrepare, pluri-
,, mùm Reipublicæ tum Christianæ
,, tum Litterariæ interesse visum est,
,, si ad Gregoriana Opera emendan-
,, da & recudenda nos accingeremus.
,, Nec mora, conquisitis & accersitis
,, undique manu exaratis antiquioribus
,, meliorisque notæ codicibus, omnia
,, Doctoris maximi scripta recensui-
,, mus ad illa optimæ fidei exempla-
,, ria, quorum ope corrupta bene
,, multa sanata sunt & restituta. Lo-
,, corum autem à nobis emendato-
,, rum specimina in prævijs ad singula
,, S. Gregorii Opera præfationibus
,, exhibuimus. At quid potissimùm
,, in hac nova editione præstitum
,, sit, commodiùs exponetur, quæ
,, unicuique tomo continentur enu-
,, merando.

,, *Primo Tomo* præmittitur Præfatio
,, generalis, ubi præsertim recensitis
,, variis Gregorianorum Operum edi-
,, tionibus non satis accuratis, suscep-
,, tum à nobis novæ procurandæ con-
,, silium proponitur. Hæc inchoatur
,, ab exegeticis in sacram Scripturam,

„ compleċtiturque
„ Libros XXXV. Moralium in
„ Job, sex in partes, ut in vetustio-
„ ribus codicibus, distributos.
„ Homilias in Ezech. XXII. duo-
„ bus comprehensas libris.
„ Homiliarum XL. in Evangelia
„ libros quoque duos.
„ Singula hæc Opera suis præfatio-
„ nibus muniuntur & illustrantur,
„ adjectis notis tum ad oram colum-
„ narum, quibus præstantiores indi-
„ cantur sententiæ; tum ad calcem,
„ quæ vel variantes manuscriptorum,
„ vel librorum priùs editorum à no-
„ bis rejectas lectiones exhibent, vel
„ non spernendas observationes suppe-
„ ditant. Tomum hunc amplissimi
„ claudunt indices duo, locorum sci-
„ licet sacræ Scripturæ, necnon re-
„ rum & sententiarum.
„ *Secundus Tomus* complectitur ce-
„ tera quæ superstant sanctissimi Doc-
„ toris Opera indubitatæ fidei, & cu-
„ jusvis interpolationis expertia, vi-
„ delicet
„ Librum Regulæ Pastoralis, mu-
„ tata ex veterum membranarum præ-
„ scripto, capitum quæ in aliis obti-
„ net editis, divisione sanè minus com-
„ moda.
„ Qua-

„ Quatuor Dialogorum libros La-
„ tinè & Græcè, quos nostro Grego-
„ rio asseruimus in Præfatione Vin-
„ diciis Petri Gussanvillæi de eodem
„ argumento adjecta; multas insuper
„ notas & observationes rerum quæ
„ in Dialogis narrantur elucidanda-
„ rum causâ, subjunximus.

„ Registrum Epistolarum nonnullis
„ Epistolis auctum, in libros quatuor-
„ decim divisum, cum Appendice.
„ Subjiciuntur, Dissertatio in qua E-
„ pistolarum ordo à nobis restitutus,
„ argumentis demonstratur: Earum-
„ dem geographica divisio bipartita,
„ seu index geographicus: Ordo E-
„ pistolarum antea vulgatus ad novum
„ reductus & vice versa: Index alpha-
„ beticus earumdem, desumtus ex
„ nominibus eorum ad quos S. Gre-
„ gorius scripsit, & qui ad ipsum scrip-
„ sere: Collectanea seu excerpta ex
„ iisdem Epistolis ad varios præsertim
„ juris Canonici redacta titulos, opera
„ Eminentissimi Cardinalis Antonii
„ Carafæ: Denique triplex index,
„ unus locorum sacræ Scripturæ,
„ alter canonum qui cùm ex primo,
„ tum ex secundo maximè tomo S.
„ Gregorii desumti sunt; ultimus re-
„ rum & sententiarum copiosissimus.

„ *Tertius Tomus* duas in partes di-
„ viditur. *In priori* continentur:

„ Liber Sacramentorum S. Grego-
„ rii cum brevibus notis, & duplici
„ Præfatione prævia, una scilicet quam
„ adornavimus, altera verò à Domno
„ Hugone Menardo elucubrata.

„ Ejusdem Hugonis Menardi notæ
„ & observationes in Librum Sacra-
„ mentorum, à multis repurgatæ men-
„ dis, quas ab eruditis plurimùm ex-
„ peti & laudari noveramus. His sub-
„ jecimus scholia auctore Angelo Roc-
„ ca, Sacrarii Apostolici Præfecto.

„ Benedictiones quæ in laudato Sa-
„ cramentorum libro desiderantur, ex
„ Benedictionali cura Lambecii edito,
„ & aliud Benedictionum Episcopa-
„ lium supplementum ex codice per-
„ vetusto mss. S. Theoderici prope
„ Remos.

„ Liber Antiphonarius S. Gregorii
„ præmissis præfationibus & continuis
„ illustratus auctusque notis.

„ Denique Liber Responsalis, qui
„ nunc primùm in lucem prodit ex
„ insigni codice Compendiensi nono
„ seculo inclinante descripto.

„ Clauditur hæc prior pars amplissi-
„ mo rerum & verborum memorabi-
„ lium indice.

„ *In*

„ *In altera parte* Tomi Tertii reperiuntur:

„ Variæ expositiones in Librum I. Regum sex libris comprehensæ; quod eximium opus ita vindicamus S. Gregorio in præfatione prævia, ut tamen haud negemus quædam à Claudio Abbate, sanctissimi Doctoris olim discipulo, fuisse paulisper interpolata.

„ Expositio in Cantica Canticorum magna ex parte auctior mss. ope, quam etiam in admonitione S. Gregorio tribuendam demonstramus.

„ Expositio in septem Psalmos Pœnitentiales.

„ Concordia quorumdam testimoniorum sacræ Scripturæ, ex mss. cod. & ex Johannis Gilotii editione.

„ In hæc Opera duplex index, unus locorum è sacra Scriptura citatorum, alter autem rerum & verborum.

„ *Quartus Tomus*, Bipartitus *priori parte* exhibet triplicem S. Gregorii vitam.

„ Prima est quam Paulus Warnefridi Aquileïensis Diaconus postea Monachus Casinensis olim scripsit, uti plurimis invictisque probatur argumentis.

 Se-

„ Secundam vitam longè ampliorem quatuor in libros distributam debemus Johanni Rom. Ecclesiæ Diacono Casinensi quondam Monacho. Huic subtexuimus elogia & testimonia Veterum de S. Gregorio.

„ Tertia est à nobis ex Gregorianis scriptis adornata, & quatuor etiam comprehensa libris. De notis quibus triplex hæc vita illustratur & de ipsius Indice hîc dicere supersedemus.

„ *Altera pars* Tomi hujus ultimi offert genuinum & integrum S. Paterii inter S. Gregorii discipulos præstantissimi opus in vetus novumque Testamentum ex magistri sententiis contextum, cujus partem secundam & tertiam nondum publica luce donatas, hactenusque in Bibliothecarum pulvere jacentes, nobis suppeditarunt optimæ fidei codices manu exarati.

„ Adjecimus quoque Alulfi Monachi lucubrationem de expositione novi Testamenti, quæ jam typis excusa, Paterii nomen præferebat.

On voit ici un nouvel Ouvrage, qui a pour titre, *Discours qui a remporté le Prix de l'Eloquence de l'Académie Françoise en l'année* 1705. *pagg.* 24.

L'Au-

L'Auteur fait voir dans son Introduction quelle a été l'origine de la Royauté. Il dit que les hommes n'étant pas demeurez dans l'innocence, où Dieu les avoit créez, pour arrêter tous les désordres où le péché les avoit jettez, ils établirent des Rois pour être les arbitres de la foi publique, & pour rendre à châcun ce qui lui apartient. Mais, ajoute-t-il, cèt établissement avoit besoin que Dieu le confirmât par son autorité, en communiquant aux Rois sa puissance, & le droit de faire des Loix, &c. Ainsi la Royauté est une participation de la Souveraineté de Dieu sur les hommes. Suivant ces principes il y a des devoirs qui concernent les Rois, & d'autres qui concernent les Sujets. Les Princes doivent s'apliquer à faire régner la vérité & la justice, comme les deux plus fermes apuis de leur trône. C'est ce que cèt Auteur assure, que le Roi * a sû parfaitement bien observer durant son régne.

L'on réimprime ici *in folio* l'excellent Ouvrage de Mr. *Daumat*, qui a pour titre *les Loix Civiles dans leur ordre naturel.* Quoi que ce Livre ait été imprimé en France & en Hollande,



* *De France.*

de, il n'y en a pas eu assez d'Exemplaires pour satisfaire la curiosité du Public.

Le P. *Charenton* Jésuite a traduit en François l'*Histoire d'Espagne de Mariana*, & il la continue jusqu'à présent. Elle va être imprimée au Louvre aux dépens du Roi. Il y en aura cinq Volumes *in* 4. L'Epître dédicatoire sera adressée au Roi d'Espagne. Dans la Préface, l'Auteur donnera un abrégé de la Vie de *Mariana*, & parlera des Ouvrages que ce Jésuite a donnez au Public.

On voit ici (Paris) l'*Oraison funébre de Mr. François de Harcourt Marquis de Beuvron Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées & au Gouvernement de Normandie, prononcée en l'Eglise Cathédrale de Roüen, en présence des Compagnies Supérieures, de la Noblesse, & du Corps de Ville, le 1 Août* 1705. *par Mr. l'Abbé* Fossart. *A Roüen*. 1705. *in* 4. La Division de cette Oraison est, que Mr le Marquis *de Beuvron* a été grand, parce qu'il a fait le bien avec la sagesse; il a été plus grand encore, parce que la Sagesse l'a comblé de biens.

*De Hollande*. Le Sr. *Vander Aa* Libraire à Leide, a imprimé les *Délices de l'Italie*

en 12. sur le modéle des Délices de la France & de la Hollande, qui ont paru depuis plusieurs années. Il y a un grand nombre de Tailles douces, qui paroissent bien gravées.

Mr. *Bayle* va donner une suite des *Questions à un Provincial*, qui parurent il y a environ deux ans. On dit qu'il y a trois ou quatre personnes, qui y sont attaquées vivement, l'Archevêque de Dublin, qui a écrit de l'Origine du Mal, & dont vous avez amplement parlé dans vos *Nouvelles* *, Messrs. *Le Clerc*, & *Jaquelot*, & vous. L'Archevêque de Dublin n'y est refuté, que sur l'Extrait que vous en avez donné & sur un endroit que Mess. les Journalistes de Leipsic ont remarqué & que vous avez omis. Quelques personnes paroissent surprises, que Mr. *Bayle*, qui semble chercher la vérité de bonne foi, ait réfuté ce savant Prélat Irlandois, plutot sur vôtre Extrait, que sur le Livre même, qui est en Latin, assez petit, & qu'il n'est pas difficile d'avoir. Quelque exact que soit un Journaliste, disent ces personnes, il peut se tromper, & d'ailleurs la briéveté d'un Extrait ne per-

* *Mai.* 1703. *pag.* 554. & *Juin. pag.* 603.

permet pas de donner à des raisons toute l'étenduë & toute la force qu'elles doivent avoir. Il vaudroit mieux donc recourir au Livre même, où l'on trouveroit, peut-être, de quoi s'éclairoir. On ne sait si l'Archevêque répondra à Mr. *Bayle*; mais on est persuadé que Mr. *Le Clerc* ni Mr. *Jaquelot*, ne demeureront pas dans le silence. Ce dernier, afin que sa Réponse parut plutot, a tâché d'avoir le Livre de son Antagoniste dès qu'il seroit imprimé; mais il n'est pas encore parvenu jusques à lui. Mr. *Bayle* l'attaque vigoureusement, & lui oppose partout, à ce qu'on dit, les Docteurs de sa Communion. Pour vous Monsieur, votre Article contient plus de deux cens pages. On vous reproche des faux raisonnemens en quelques endroits; mais on vous traite partout avec beaucoup d'honnêteté. Je ne saurois vous dire, si Mr. *Bayle* travaille dans ce Livre à édifier quelque chose, après avoir démoli rez pié rez terre tout ce que les autres ont avancé sur les matiéres qu'il traite. Ce dont je puis vous assurer du moins, c'est qu'il n'ignore pas que c'est une chose que le Public attend de lui. Comme vous avez actuelle-

ment

ment la plume à la main, & que vous défendez une bonne cause, on espére, que vous ne ferez pas le seul à demeurer dans le silence. Il faut que vos objections ayent paru de quelque importance à Mr. *Bayle*, puis qu'il y répond si au long; & qu'imitant ceux qui assiégent une forte Place, il fait des aproches, avant que d'en venir aux attaques. Il y a des préparatifs aux réponses qu'on vous fait, avant que de proposer ces Réponses.

Le Sr. *Th. Lombrail* Libraire d'Amsterdam débite présentement le premier Volume des Sermons de feu Mr. l'Archevêque *Tillotson*, traduits de l'Anglois. (Nous en parlerons une autre fois.) Le même Libraire vient aussi d'imprimer un *Sermon prononcé devant la Reine dans l'Eglise Cathedrale de S. Paul à Londres, le 3 Septembre S. N. pour rendre des Actions de graces à Dieu de l'avantage que les Armées de Sa Majesté & de ses Alliez commandées par My-Lord Duc de Marlborough ont remporté dans l'attaque & la prise des Lignes, où les Ennemis s'étoient retranchez dans le Païs-Bas Espagnol. Par Mr. Rich.* Willis, *Dr. en Théologie, Doyen de Lincoln, & Chapelain ordinaire de Sa Majesté. Traduit de l'Anglois* in 12.

12. pagg. 43. On voit regner dans tout ce Sermon un esprit de charité & de tolerance pour les Non-conformistes Protestans, ou ceux qui ne sont pas Membres de l'Eglise Anglicane, un esprit, dis-je, de douceur & de concorde, qui est digne de l'imitation de tous les Chrétiens.

On trouve encore chez le même *Lombrail* un Recueil d'Estampes gravées par *Valentin. Le Febre de Bruxelles* d'après les Tableaux du Titien & de Paul Veronese. En voici le titre. *Opera Selectiora, quæ Titianus Vecellius Cadubriensis, & Paulus Calliari Veronensis inventarunt, ac pinxerunt, quæque Valentinus le Febre Bruxellensis delineavit, & sculpsit: Christianissimo Ludovico Magno Franciæ & Navarræ Regi invictissimo sacrat, vovet Jacobus van Campen. atlas fol.*

On a imprimé à Anvers pour le Sr. *Henri Desbordes* Libraire d'Amsterdam *Le Bouclier de la Pieté Chrétienne, tiré des quatre Maximes de l'Eternité; pour les Grands, pour les Petits, & pour toutes sortes d'états. Traduit de l'Italien en François, par le R. P.* Cyprien *de la Nativité de la Vierge, Carme Dechaussé. Avec les Additions & les Reflexions du même Religieux sur ce sujet, addressées à*

tous

*tous les Voyageurs & Passagers du siecle.* 8.

On trouve chez le même Libraire une Nouvelle Edition des *Trophées de Port Royal renversez, ou Défense de la Foi des six premiers siecles de l'Eglise touchant la Sainte Eucharistie, contre les Sophismes de Mr. Arnauld.* in 8.

Le Sr. *Etienne Roger*, Libraire d'Amsterdam, chez qui l'on trouve un Assortiment général de toute sorte de Musique, a imprimé les Livres suivans.

*Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement & aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces Unies des Pays-Bas, Tomes* III. IV. & V. in 12.

*Méthode facile pour apprendre l'Histoire d'Angleterre. Nouvelle Edition corrigée, augmentée, & continuée jusqu'à la fin du Regne du Roi Guillaume III.* in 18.

*Nouvelle Methode pour guerir les Maladies Veneriennes où il est traité de certains remedes jusques ici inconnus, par lesquels les Malades se peuvent secretement guerir eux-mêmes, sans l'assistance d'aucun Medecin, sans aucun Epuisement de forces, & sans être presque obligé de garder la Chambre, ou de négliger leurs affaires avec un Appendice de plusieurs Observations touchant les Malades* qui

qui ont été gueris par lesdits Remedes. Par Nicolas de Heins, Conseiller Antique & Premier Medecin de S. A. le Duc de Saxe-Cobourg, traduit du Hollandois. 12.

*Le Jardinier Fleuriste & Historiographe ou la Culture universelle des Fleurs, Arbres, Arbustes & Arbrisseaux servans à l'embellissement des Jardins. Avec la maniere de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de Verdures, bosquets, boulingrins, portiques, patte d'oye, colomnes & autres pieces qui accompagnent les Jardins des Maisons de Campagne les plus magnifiques. Le tout enrichi de figures. Par* Louis Liger *d'Auxerre.* 2 voll. 12.

Nous parlerons dans les Mois suivans de la plûpart de ces Livres.

Le Sr. *Vander Plaats* Libraire d'Amsterdam a fait une seconde édition du *Phœnix, sive ficta illius Avis descriptio Symbolica variis Numismatibus aliisque figuris æneis illustrata. Auctore Petro Texelio.* in 4. On trouve chez ce Libraire les Livres suivans imprimez en Allemagne:

Nicolai Burgundi *Historia Bavarica.* in 4.

*Vitæ aliquot Principum ab Anonymo* ... *quedam*

*quodam erudito seculo XVI. conscriptæ,* *editæ* à B. Christ. Richardi. 8.

Gothofr. Vockerodt *Consultationes de litterarum Studiis, nec non de publicarum scholarum usu, pretio & disciplina sanctiore : accedit de vera & falsa eruditione.* 8.

Casp. Henr. Hornii *Jurisprudentia feudalis Longobardo-teutonica.* 4.

Ægidii Hunni *Thesaurus Apostolicus, complectens Commentarios in omnes N. T. Epistolas & Apocalypsin Joannis.* fol.

Adriani Bejeri *Advocatus rerum opificialium peritus sive processus mechanicarum causarum forensis absolutus.* 4.

Georg. Wolfg. Wedelii *Introductio in Alchimiam.* 4.

Joh. Philip. Burgravii *Iatrice omnium lethique curiosa, sive de morte ejusque præsensione.* 8.

Michaelis Bernh. Valentini *Supplementum Pandectarum Medico-Legalium.* 4.

*Fasciculus geomanticus in quo varia variorum opera geomantica continentur, opus maximè curiosum.* 8.

Ce dernier Livre a été imprimé à Verone en 1704.

Le Sr. *P. Mortier* vient de rimprimer, en 5. voll. in 12. les *Oeuvres de Mr. de St. Evremond*, sur l'Edition

que

que Mrs. *Silvestre* & *Des Maizeaux* en ont donné depuis peu à Londres sur les Manuscrits de l'Auteur.

# TABLE

## *des Matieres Principales.*

Novembre 1705.

# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1705.

*Par* JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES dans le Kalver-Straat.

M. DCCV.

*Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.*

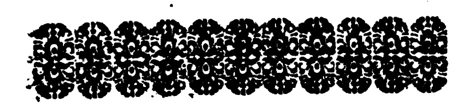
# AVERTISSEMENT.

*On trouve à Amsterdam chez* Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive; précedée des Elemens ou Principes de Géométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irréguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

*Lesdits* Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

*Les* Principes de Physique & l'Essai de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. *2. voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme.*

*Les* Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



# NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1705.

## ARTICLE I.

*The* HISTORY *and* PRESENT STATE *of* VIRGINIA *in Four Parts. I. The History of the First settlement of Virginia, and the Government thereof, to the present Time. II. The natural Productions and Conveniencies of the Country, Suited to Trade and Improvement. III. The Native Indians, their Religion, Laws, and Customs, in War and Peace. IV. The present State of the Country, as to the Polity of the Government, and the Im-*

*provements of the Land.* By a NATIVE and INHABITANT of the PLACE. C'est-à-dire, *l'Histoire & l'Etat présent de la Virginie, divisée en quatre Parties. I. L'Histoire du premier Etablissement dans la Virginie, & de son Gouvernement jusques à présent. II. Les Productions naturelles & les commoditez du Pays, avant que les Anglois y négociassent, & l'améliorassent. III. Les Indiens Naturels, leur Religion, leurs Loix, & leurs Coutumes, tant dans la guerre, que dans la paix. IV. L'Etat présent du Pays, tant à l'égard de la Police, que de l'Amélioration du Pays. Par un Auteur Natif & Habitant du Pays.* A Londres, chez R. Parker. 1705. in 8. pagg. 291. sans les Tables, d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam chez H. Desbordes.

IL Y A beaucoup d'Auteurs Anglois, qui mettent la division de leurs Ouvrages sur le Titre, comme on le voit dans cette Histoire de la Virginie. Cela rend le Titre beaucoup plus long; mais on voit aussi du premier coup d'œil de quoi il s'agit, & ce qu'on doit chercher dans l'Ouvrage. On voit par le

le Titre de celui-ci, qu'il est divisé en quatre Parties. Avant que d'en parler, nous dirons un mot de la Preface. L'Auteur nous y aprend de même que dans son titre, qu'il est né dans les Indes *. Il fait honneur à sa Nation, car il paroit dans tout son Livre de l'esprit, du gout, du choix, & beaucoup de sincérité. Il dit agréablement dès le commencement de sa Préface, qu'il n'y a point de Livres, si on en excepte pourtant les Légendes des Saints, si pleins d'Histoires Poëtiques, que les Livres de Voyages. Les Voyageurs François sont pourtant, s'il en est cru, les plus entachez de ce vice, parce qu'ils aiment l'hyperbole & tout ce qui sent le Roman. Par la même raison si les Espagnols & les Italiens écrivoient autant de Livres de Voyages, que les François, leurs Livres seroient encore plus fabuleux que ceux des François; car ces derniers cédent à ces deux premiéres Nations en fait d'aimer l'hyperbole & les Histoires Romanesques. On sait que *Cervantes* ne fit son *Don Quixote*, que pour guérir les Espagnols de l'Amour excessif qu'ils avoient pour les Livres de Chevalerie. Les Anglois, ajoute notre Auteur, s'at-



* *Il faut entendre les Indes Occidentales.*

tachent plus à la vraisemblance, & ils ne se mettent pas en peine d'écrire avec tant d'ornement, pourvû qu'ils écrivent avec plus de sincerité. Pour lui, quoi qu'il craigne qu'on ne le traite comme les autres Voyageurs, qui ont écrit avant lui ; c'est à dire, qu'on ne le mette au rang des Conteurs de Fables, il proteste pourtant qu'il a écrit avec toute la sincerité possible, & qu'il a pris toutes les précautions imaginables, pour n'en point imposer à son Lecteur.

I. La premiere Partie contient une Histoire Chronologique des évenemens les plus remarquables, qui sont arrivez en Virginie, depuis que les Anglois s'y établirent. On y voit les guerres qu'ils ont eües avec les Indiens & les sujets de ces guerres. Les Massacres & les autres malheurs, produits souvent par la mauvaise conduite des Anglois, & sur tout par l'esprit vindicatif des Indiens. On y voit successivement les noms de tous ceux qui ont été envoyez d'Angleterre, pour gouverner ce Pays, avec les principales Loix, qu'ils y ont établies. Et parce qu'il dit librement le bien & le mal que ces Gouverneurs ont fait, qu'il parle également de leur bonne & de leur mau-

vaise

vasse conduite, il assure qu'il n'avance rien, qu'il ne puisse prouver par des témoignages authentiques. Il y a bien de ces Gouverneurs & même des derniers, dont il ne parle pas d'une maniere fort avantageuse.

Les Patentes accordées par la Reine *Elisabeth*, pour aller faire des découvertes dans l'Amérique, sont dattées du 25 de Mars, 1584. Elles permettent à ceux qui entreprirent ce Voyage, de tourner à leur propre profit les découvertes qu'ils feront. Ils jettérent l'ancre près d'un endroit apellé *Roanoke*, qui est à présent sous le Gouvernement de la Partie Septentrionale de la Caroline. Ils négociérent fort avantageusement avec les Indiens, & retournérent en Angleterre très-contens de leur voyage. Ils firent une description du Pays, qu'ils avoient vû, comme si c'eut été un paradis terrestre. Ils représentérent les habitans si affables, si doux, d'un si bon naturel, d'ailleurs si simples, si neufs, si ignorans de toutes les adresses communes aux autres peuples; qu'on pouvoit les comparer à une Cire molle, capable de toutes les impressions qu'on voudroit leur donner. Ils représentérent à la Reine *Elisabeth*, que

la Providence lui avoit ménagé cèt évenement, afin qu'elle eut l'honneur d'établir l'Evangile parmi les Infidéles. Afin qu'on ajoutât plus de foi à leurs paroles, ils amenérent avec eux deux Indiens nommez *Wanchese* & *Manteo*.

*Elizabeth* étoit alors en guerre avec les Espagnols; ce qui ne l'empêcha pas d'entrer dans les projets qu'on lui proposoit, quoi que, peut-être, elle ne fit pas d'aussi grans efforts, qu'elle auroit faits, si elle eut joui d'une profonde paix. Elle voulut que le Pays portât le nom de *Virginie*, tant parce que c'étoit le premier qu'on eut découvert sous son Régne, & que tout le monde sait qu'elle resta toujours fille; que parce que par la Relation qu'on lui faisoit de ce Pays, il lui sembloit qu'il eut conservé la pureté & la fertilité de sa premiére Création, & ses Habitans leur premiére innocence. * Il est vrai, qu'on peut dire à la honte des Chrétiens, qu'ils ont apris la vanité l'avarice, le larcin, & plusieurs autres vices aux peuples de l'Amérique. On ne peut point pourtant en tirer de conséquence, contre le Christianisme; parce que ces Chrétiens, qui

* *Réflexions de l'Auteur des N.*

qui ont donné de si mauvais exemples n'étoient des Chrétiens que de nom. Nous avons cru devoir raporter en peu de mots cette premiére découverte de la Virginie, & l'occasion qui lui fit donner ce nom; mais nous ne nous engagerons point dans l'Histoire des autres Voyages qu'on y fit ensuite; parce qu'elle nous meneroit trop loin. Nous nous contenterons de quelques remarques particulieres.

Si les Indiens étoient aussi simples au commencement qu'on les représenta à la Reine *Elizabeth*, leur naturel changea bientôt, & ils firent voir aux Anglois en diverses occasions, qu'il leur étoit facile de devenir soupçonneux & vindicatifs. Ils en firent un massacre terrible le 22. de Mars de l'année 1622. & ils surent conduire leur complot avec tant de prudence & avec tant de secret, que les Anglois n'en découvrirent rien, qu'environ quelques heures avant l'exécution. Ils tuérent dans cette occasion, & dans une seule matinée 347. Chrétiens, nombre très considérable, par raport à la petitesse de la Colonie dans ce tems là. Ils en auroient pourtant tué davantage, si, comme je viens de le dire, on n'eut été averti quelques heures auparavant. Mais on ne

le fut pas assez tôt pour donner avis à tous les Anglois de se tenir sur leurs gardes.

Ce massacre eut de funestes suites pour cette Colonie. Dans un certain endroit où il y avoit une forge, il n'échapa qu'un jeune garçon & une jeune fille. Le Surintendant de cette forge, avoit découvert une mine de plomb, il n'avoit dit son secret à personne, se contentant de faire part de ce plomb à ses voisins. Ayant été tué dans le massacre, il n'a plus été possible de savoir où étoit cette Mine. Tant que la Virginie fut sous la direction d'une Compagnie particuliére, qui s'étoit formée à Londres, cette Colonie ne réussit jamais bien; parce que les particuliers travailloient plutot pour leur propre intérêt, que pour celui de tout le Corps. Ce fut ce qui obligea *Charles I.* dès qu'il fut parvenu à la Couronne, de pourvoir aux moyens de soulager ses sujets de l'Amerique, qui étoient dans la derniére misére. Il cassa la Compagnie en 1626. & reduisit le Gouvernement de ce Pays sous sa direction immédiate. Il nomma lui-même le Gouverneur & les Conseillers, qui devoient l'assister. Il voulut que tous les ordres se donnassent,

&

& que tous les procès se terminassent en son nom. Il n'imposa pour son particulier, que deux Shelings, c'est-à-dire, vint quatre Sols, sur chaque Arpent de terre. L'Auteur remarque que la Virginie fut le dernier de tous les Pays de la dépendance d'Angleterre, qui se soumit à la domination de *Cromwel*, & le premier, qui reconnut celle de *Charles II*.

II. La seconde Partie de cet Ouvrage parle de ce que produit la Virginie d'elle-même & de l'état auquel la trouvérent les Anglois, lors qu'ils y arrivérent pour la premiére fois. L'Auteur dit que ce sujet est fort abondant; mais qu'il l'a traité avec beaucoup de briéveté, parce qu'il a peu de connoissance de ce qui concerne l'Histoire naturelle. Mr. *Banister* auroit amplement supléé à ce qui nous manque ici, si la mort ne nous l'avoit enlevé il y a quelques années, parce qu'on sait qu'il avoit fait un grand amas de remarques sur l'Histoire naturelle de la Virginie. L'Auteur distingue ce Pays de celui de Maryland. Il ne parle que du premier; quoi qu'il croye, qu'il n'y a pas grande difference entre ces deux Pays, parce qu'ils sont contigus, & dans la même Baye. La

Virginie prise en ce sens, est terminée au Midi par la Caroline Septentrionale; au Nord par la riviére appellée *Patowmack*, qui la sépare de Mariland; à l'Orient par la Mer, qu'on nomme la Mer de Virginie, & à l'Ouest & Nord-Ouest, par la Mer de Californie, du moins quand on voudra s'étendre jusques là. L'Auteur dit en général, que si on regarde la Virginie, non telle qu'elle est, mais telle qu'elle pourroit être, si on se donnoit la peine de la cultiver, ce seroit le plus beau Pays du monde.

Il y a les plus belles riviéres du Monde; mais elles ont cet inconvenient, que toutes les années au mois de Juin, il y vient des vers, qui s'attachent aux Vaisseaux & les percent. Ils ne font du mal que depuis le mois de Juin, jusques aux grandes pluyes, qui arrivent un peu après la Mi-Juillet. L'Auteur donne quatre moyens, pour prévenir cèt inconvénient.

Il y a en Virginie de trois espêces de fruits à noyaux, des Cerises, des Prunes, & des Pêches. Il y a aussi trois espêces de cerises, dont les unes sont les meilleures qu'il y ait dans le monde. Il y a une si grande quantité de oute autre sorte de fruits, qu'il se-

roit impossible de les nommer tous.

On a dit que la Vigne ne venoit pas bien en Virginie, non plus que dans la Caroline. Mais c'est parce qu'on s'est avisé d'en planter dans les lieux bas près des riviéres, où il y a quantité de Pins & de Sapins, avec lesquels la Vigne ne sympathise point: mais l'Auteur ne doute point qu'elle ne réussit, si on la plantoit dans un autre terrain. Les François Réfugiez, qui sont établis à Monacan, ont fait du vin clairet des raisins sauvages, qu'ils ont trouvé dans les bois; des gens qui l'ont goûté, l'ont trouvé agréable, fort, & ayant du corps. Les plantes qui produisent du miel & du sucre, y naissent naturellement près des riviéres.

Près de l'embouchure de ces mêmes Riviéres & le long de la Mer il croit une espéce de Myrthe, des baies duquel on fait une Cire dure & cassante, de couleur verte; dont on fait des chandelles, qui ne sont jamais gluantes au toucher, & qui ne fondent point dans les plus grandes chaleurs. Bien loin que la fumée en soit incommode, elle a une odeur fort agréable.

Il y a une certaine herbe, qui ressemble à la *Palme-Epine* du Perou, &

que l'on croit être la plus rafraichissante qu'il y ait dans le monde. Comme c'est une plante fort printaniere, quelques soldats en cueillirent lors qu'elle étoit encore fort tendre, & en firent une salade; mais cela produisit une plaisante Comédie. Ils furent tous fols pendant quelques jours. Ils faisoient tous mille folies différentes, mais toutes innocentes; cependant ils seroient morts dans leurs propres ordures, comme des bêtes, si l'on n'en avoit eu soin. Au bout de onze jours ils furent guéris, & ne se souvinrent point de tout ce qui leur étoit arrivé. L'Auteur parle à la page vint-cinquième de cette seconde Partie d'une plante, dont la figure est bien propre à confirmer le sentiment de ceux qui prétendent, que toutes les Plantes ont les deux Sexes. Les Parties qui les distinguent dans les Animaux y sont si bien marquées, que l'Auteur l'ayant montrée à un Gentilhomme fort grave, il en parut tout honteux.

Il y a en Virginie toutes sortes de poissons de Mer & de Riviére en très-grande quantité & très-excellens. La maniére dont les Indiens les pêchent est curieuse; on en pourra voir la description & la figure dans le Livre. La

chasse

chasse y est aussi très-bonne, y ayant une grande quantité de gros & de menu gibier.

III. La troisième Partie de ce Livre traite des Habitans naturels de la Virginie, de leur Religion, de leurs Coutumes, de leur Gouvernement. L'Auteur y a ajouté quatorze Taille-Douces fort curieuses, & qu'il prend soin d'expliquer.

Les Indiens croyent que les promesses faites dans le Mariage sont sacrées & inviolables. Ils prétendent pourtant qu'il est permis de les dissoudre, lors que les deux Parties le veulent bien. Cependant le divorce est si honteux, parce qu'on passe pour inconstant & sans générosité, que les querelles domestiques en viennent rarement jusqu'à une rupture.

Quand cela arrive, les enfans se partagent, selon que le Pére ou la Mére les aiment, c'est-à-dire, que chacun prend ceux qu'il aime le plus; car chez eux les enfans ne sont pas à charge, comme chez les Européens. Ils font, au contraire, une partie considérable de leurs richesses. S'ils ne s'accordent pas sur ce partage par raport à leurs inclinations, alors ils les partagent également.

L'Auteur prétend qu'on fait tort aux

In-

Indiennes de les accuser de se prostituer, pour quelque vil intérêt. S'il leur arrivoit d'avoir quelque enfant avant que d'être mariées, il est sûr qu'elles ne trouveroient jamais de Mari. Il soutient qu'il n'a jamais rien vû arriver de tel; quoi qu'ils avoüent, que leurs filles, avant que d'être mariées sont maîtresses d'elles-mêmes, & en peuvent disposer, comme elles le jugent à propos.

Ce qui fait mal juger des filles Indiennes, c'est qu'ayant beaucoup d'esprit & de vivacité, elles paroissent fort libres dans leurs conversations & dans leurs maniéres. Mais, ajoute notre Auteur, la conséquence desavantageuse, que les Anglois ont tirée de là, n'est pas mieux fondée, que celle que tirent les Espagnols contre les François, quand ils voyent la liberté qu'elles ont: puis qu'il est sûr que ces Françoises, qui jouissent d'une si grande liberté, sont plus vertueuses, que les Espagnoles, qu'on tient enfermées sous la clé.

Les Indiens élévent leurs Enfans sans façon. Loin de les emmailloter & de les couvrir avec beaucoup de soin, dès qu'ils sont venus au monde, ils les plongent tout nuds dans de l'eau

froide,

froide, jusque par dessus la tête; après quoi ils les attachent ainsi nuds sur une planche, où il y a un trou, pour les nécessitez de la nature, & qu'ils ont garnie de coton, ou de quelque autre chose de mou, de peur que l'enfant ne se blesse.

Leurs villes ou villages sont ordinairement composées depuis cinquante jusques à cinq cens familles; & cela forme assez souvent un petit Royaume; mais quelquefois un seul Prince possède plusieurs de ces Villes, qu'il a aquises ou par héritage, ou par conquête. En ce cas, un Prince a des Viceroïs, qui commandent dans chacune de ces Villes, & qui sont obligez de leur payer un certain Tribut. Ils n'ont point d'autre siége que la Terre, sur laquelle les personnes distinguées étendent quelque tapis. Leur cuisine est fort maigre & sans façon, n'ayant point de meilleure sauce, que beaucoup d'apétit & un bon estomac. Ils mangent de la chair & du poisson, & certaines sortes de cigales, qui pourroient bien ressembler aux sauterelles, dont se nourrissoit *Jean Baptiste*. Ils n'ont point l'usage du sel, mais ils se servent de la cendre de certaines espèces de bois ou d'herbes, pour donner du gout à leurs

mets.

mets. Ils n'ont point d'heures réglées pour leurs repas, mais ils mangent le jour & la nuit, quand ils ont faim, ou qu'ils le jugent à propos. Ils ne boivent que de l'eau; & quoi qu'ils ayent des fontaines & des riviéres dont les eaux sont très-claires, & très-fraiches; ils préférent l'eau des étangs, ou celle qui a été échaufée par le soleil. Ils n'ont point l'usage de l'Ecriture. Quand ils veulent se communiquer quelque affaire, dont un messager ne peut s'aquitter, ils se servent de quelques espéces d'Hieroglyphes, ou de représentations d'oiseaux, de bêtes, ou d'autres choses semblables; exprimant leurs différentes pensées, par les différentes figures, ou par les différentes situations de ces figures.

Lors qu'ils sont en guerre, ils se peignent le corps, de différentes maniéres, & se rendent tout-à-fait monstrueux, pour faire peur à leurs ennemis: cependant ils sont fort timides, & s'engagent rarement dans une action; toute leur adresse consiste à dresser des embuscades à leurs ennemis, ou à les surprendre, lors qu'ils ne sont pas sur leurs gardes. Cèt esprit timide les rend fort jaloux & vindicatifs. Aussi n'épargnent ils ni hommes, ni femmes, ni en-

enfans, lors qu'ils ont la victoire, de peur que ceux qu'ils ont vaincu ne cherchent à se vanger.

Le Pére *Henepin* & le Baron *de la Hontan*, qui ont véçu parmi ces peuples, parlent fort différemment de leurs sentimens sur la Religion. L'un prétend qu'ils n'ont aucune connoissance de Dieu, l'autre assure, qu'ils ont des idées fort subtiles de la Divinité. * Ce qu'il en dit ressemble fort à ce qu'écrit l'Auteur de l'Histoire des *Sévarambes*, pour décrier les Livres de *Moyse*. Je ne suis pas le seul qui ai soupçonné que le Baron *de la Hontan* vouloit refuter la Religion Chrétienne, dans ce qu'il raporte de la Religion des Indiens. Mais s'il n'entend pas mieux la Religion de ces derniers, que celle des premiers, on ne peut guéres faire de fond sur tout ce qu'il nous en dit. Il y a aparence que le Pére *Henepin* & le Baron *de la Hontan* se trompent également. Notre Auteur dit qu'il a été dans les Villes des Indiens, qu'il a conversé avec eux; mais qu'il n'a pû découvrir que très-peu de chose de leur Religion, parceque c'est une espéce de Sacrilége parmi eux, d'en publier les mysté-

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

mystéres. Cependant il eut le bonheur d'entrer dans un de leur *Quioccosan*, qui est le lieu destiné à leur service Divin, & où il trouva une espèce d'Idole. Châque Nation lui donne un nom particulier; les trois les plus communs sont ceux d'*Oxée*, *Quioccos*, *Kiwasa*. Ils ne croyent pas, dit notre Auteur, l'unité d'un Dieu; mais ils prétendent qu'il y en a plusieurs d'une même nature. Ils s'imaginent aussi que châque Ville a sa Divinité Tutelaire.

Après avoir décrit ce qu'il a apris de la Religion des Indiens, il revient au Pére *Henepin* & au Baron *de la Hontan*. Il dit contre le premier, qu'il fait très-certainement que les habitans de la Virginie sont très-superstitieux, & fort adonnez à l'Idolatrie. Quant aux idées, que le Baron *de la Hontan* attribue à ces peuples, il dit qu'il est persuadé qu'ils ont des idées très-fausses de la divinité & de l'autre vie, & qu'il croit que ce Baron nous a plutot débité ses propres opinions, que celles des Indiens.

Pour mieux savoir leurs opinions, l'Auteur prit un Indien à part, il le fit boire, pour être maitre de son secret, & cèt Indien lui aprit, qu'il croyoit qu'il y avoit un Dieu bienfaisant, qui ha-

habitoit dans les Cieux, & dont les bienfaits atteignoient jusques à la terre. Qu'il étoit incompréhensible, éternel, possedant toutes les perfections, vivant dans le plaisir, sans souci, & étant parfaitement heureux. L'Auteur lui dit qu'il avoit apris, que les Indiens adoroient le Diable ; & lui demanda pourquoi ils n'adoroient pas plutot Dieu, dont ils avoient une si haute opinion, qui les combleroit de toutes sortes de biens, & les garantiroit de tout le mal, que le Démon pourroit leur faire. L'Indien lui avoüa, que Dieu étoit l'Auteur de tout bien ; mais que ces biens procedoient de lui naturellement & indifféremment ; qu'ils pleuvoient abondamment sur tous les hommes sans distinction. Que Dieu ne s'embarrassoit point des affaires impertinentes des hommes ; & qu'il ne se mettoit pas en peine de tout ce qu'ils faisoient. Qu'il leur permettoit de faire tout ce qu'ils vouloient & de se pourvoir autant qu'ils pouvoient des biens, qui procedoient de lui : Qu'il étoit donc inutile de le craindre ou de l'adorer. Que le Démon au contraire, leur raviroit tous les biens de Dieu, & les rendroit malheureux ; s'ils ne l'apaisoient par leurs Sacrifices, & par leurs hommages. Qu'il se mê-

loit

loit beaucoup de leurs affaires, qu'il les visitoit souvent, & qu'il étoit présent dans l'air, dans les tonnerres & dans les tempêtes.

L'Auteur lui parla ensuite sur l'image, qu'ils adoroient dans leur temple & lui dit que c'étoit un tronc mort & insensible, équipé d'un paquet d'habits; un ouvrage fait par les hommes, dont on ne pouvoit tirer aucun secours, qui ne pouvoit ni entendre, ni voir, ni faire ni mal, ni bien. L'Indien eut de la peine à répondre, & ne le fit que par des mots entrecoupez & interrompus; *ce sont les Prêtres*, lui dit-il, .... *Ils font croire au peuple*, & .... il s'arrêta un peu aprés ces mots, & repeta *ce sont les Prêtres*, à quoi il ajouta, qu'il lui en diroit davantage; mais que sa conscience lui faisoit de cruels reproches, & l'empêchoit de lui faire une confession plus étenduë.

Notre Auteur ajoute à cela, que les Prêtres, & certaine espéce d'Exorcistes ont beaucoup de crédit parmi ces Peuples; que leurs paroles sont regardées comme des Oracles; & que pour s'attirer plus de respect, ils font le service divin & leurs exorcismes, en une Langue, qui n'est pas généralement entenduë de tout le peuple; à peu prés, ajoute

joute notre Indien, comme les Catholiques font leur Messe en Latin. On voit ici les cérémonies, que les Indiens observent dans leurs Exorcismes. Ils ont des Autels & des lieux pour leurs Sacrifices. Quelques uns ont prétendu qu'ils sacrifioient des enfans. Mais notre Auteur ne croit point que cela soit vrai, & il raporte ce qui peut avoir donné lieu à cette accusation.

On verra dans cet Ouvrage, comment ils divisent l'année, & de quelle nature sont leurs mois. Ils ne divisent point le jour par heures, se contentant d'en faire trois parties, le lever, le * midi, & le coucher du Soleil.

Ils ont des superstitions, qui ressemblent assez à celles de certains Chrétiens, qu'il n'est pas nécessaire de nommer. Par exemple, ils montrent un rocher, que l'Auteur a vû, où il y a des marques semblables à celles que feroient sur le Sable les piés d'un Géant, chaque trace du pié étant éloignée l'une de l'autre de plus de cinq piés. Ils disent que ce sont les vestiges des piés de leur Dieu.

Leurs

* *L'Auteur se sert du mot* Power, *qui signifie* la force, *pour marquer quand le Soleil est dans sa plus grande force, c'est-à-dire, au Méridien.*

Leurs Prêtres sont leurs Médecins, ils n'aprennent la connoissance qu'ils ont de la vertu des simples & leurs secrets, qu'à ceux qui doivent leur succeder. Ils disent que Dieu * seroit en colére contr'eux, s'ils découvroient cette partie de leur Science. Ils prennent un grand plaisir à se faire suer. C'est un de leurs grans remêdes. Mais après qu'ils ont sué à n'en pouvoir plus, & étant encore tout en sueur, ils se plongent dans de l'eau froide, pour fermer les pores, & pour prévenir le Rhume.

On voit ici une Taille-douce, qui représente les danses des Indiens, & qui est très-agréable. Ces peuples n'ayant point l'art d'écrire, ils n'ont point de Loix écrites. La nature & leur propre utilité leur ont apris d'obeïr à un Chef, qui est l'arbitre souverain de toutes choses parmi eux. Ils ne possédent point de fonds en propre, chacun chasse, pêche, & cueille les fruits où il veut. † La peine qu'ils prennent à cultiver le blé, les melons & autres fruits, n'est pas assez grande dans un Pays

* *Comment cela si Dieu ne se mêle point des affaires d'ici bas?* † *Tout ceci se doit entendre du temps, qui a précédé la venuë des Européens.*

Pays aussi fertile qu'est le leur, & où il y a tant de terres incultes, pour mériter qu'ils se querellent sur ce sujet. Ils ne nourrissent aucune sorte de bétail, & ils n'ont rien de ce qu'on peut apeller des richesses. Ils estiment les peaux des bêtes & leurs fourrures pour l'utilité.

Quand les Anglois abordérent pour la premiére fois en Virginie, les Indiens n'avoient aucun instrument de fer. Leurs couteaux étoient faits de roseaux ou de coquilles aiguisées. Leurs hâches étoient faites de pierres trenchantes attachées au manche avec une espêce de Terebentine. Ils creusoient de grans arbres, dont ils faisoient leurs Canots, par le moyen du feu.

L'Auteur finit cette troisiéme Partie, en disant que les Indiens ont beaucoup à se plaindre de l'arrivée des Européens dans leur Pays ; parce qu'il semble qu'ils ayent perdu alors leur félicité & leur innocence. Les Anglois leur ont enlevé une bonne partie de leurs Terres & ont mis fin par là à l'abondance de toutes choses, qui régnoit auparavant parmi eux. Ils leur ont apris la débauche & l'yvrognerie, qui ont augmenté de beaucoup leurs besoins ; & ils leur ont fait naître le désir d'une infinité de choses ausquelles ils n'a-

n'avoient pas seulement pensé auparavant.

IV. L'AUTEUR traite dans sa quatriéme Partie, de l'état de la Virginie, depuis que les Européens s'y sont établis; des *Ameliorations*, qu'ils y ont faites, j'aurois mieux dit, ajoute l'Auteur, si j'avois dit du *dépérissement*, qu'ils y ont causé. Voici ses termes. *I shall in the next Place proceed to treat of Virginia, as it is now improved (I should rather say alter'd) by the English.* On voit ici la forme présente du Gouvernement de ce Païs, avec toutes les Charges publiques, les fonctions de chaque Officier & ses gages, les Cours de Justice, la maniére d'y proceder, les Eglises qui y ont été bâties, & l'état des affaires Ecclesiastiques: le Colége qui y a été fondé, pour instruire la Jeunesse en 1692. par les soins du Roi défunt *Guillaume III.* & de feu la Reine *Marie*; des Troupes qu'on y entretient; des Domestiques & des Esclaves; de la maniére dont on y entretient les pauvres; des moyens par lesquels on peut y avoir des Terres; & des privileges des Habitans; de la Naturalisation des Etrangers; de la Monnoye, qui y a cours; de la qualité de ceux qui habitent la Virginie à présent,

des Edifices, des alimens & des boissons dont on s'y sert ordinairement; de leurs habits; des avantages & des desavantages du Climat; des maladies ausquelles on y est sujet; des divertissemens qu'on y prend; de ce que le Pays produit présentement; & des comoditez du ménage. Le Lecteur voit bien que tout cela mériteroit qu'on s'y arrêtât; mais on ne sauroit le faire, sans passer les bornes, que nous nous prescrivons d'ordinaire. Nous ajouterons, qu'on a traduit plusieurs Ouvrages en François, qui ne le méritoient pas autant, que le mériteroit celui-ci.

## ARTICLE II.

SERMONS *sur divers Textes, prononcez en differentes occasions, par M.* TILLOTSON, *Docteur en Theologie & Archevêque de Cantorbery. Tome I. Traduit de l'Anglois.* A Amsterdam, chez Thomas Lombrail. * 1706. in 8. pagg. 346. D'un



* *Lors que les Libraires achévent une Edition près de la fin d'une année, ils la dattent de l'année suivante; ce dont il est bon d'avertir une fois pour toutes.*

caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

LE TÎTRE de *Sermons*, est, ce semble, un Tître disgracié pour un Livre. Plusieurs s'imaginent qu'on n'y trouve que des Déclamations assez froides sur des sujets fort communs & rebatus mille fois par les Prédicateurs. Pour prévenir ce Préjugé, le Libraire n'auroit, peut-être, pas mal fait de donner à cèt Ouvrage de l'incomparable Archevêque de Cantorberi, le nom de *Discours* ou de *Dissertations sur les sujets les plus importans de la Religion.* Mais, peut-être, s'est-il fait un juste scrupule de changer le tître de ce Livre, & en ce cas il mérite, qu'on avertisse le Public, en sa faveur, qu'il y a à aprendre pour tout le monde dans ces Sermons de Mr. de *Tillotson*, & qu'ils seront même, peut-être, plus goutez des personnes savantes & de bon gout, que par celles qui n'ont ni étude, ni discernement. Je ne sai s'il n'y aura pas quelcun qui sera choqué de la simplicité du stile de cèt habile Auteur, &, qui au lieu de l'apeller un stile simple & naturel, lui donnera le nom de stile bas & rampant. Tout ce que je puis dire, c'est que la simplici-

plicité & la naïveté du stile dans l'Original Anglois, fait, dans le gout de la Nation, une partie considérable du mérite des Sermons de Mr. *Tillotson*: jusques-là, qu'il y a bien des gens, à qui la Religion est d'ailleurs fort indifférente, qui lisent des Sermons, uniquement pour la beauté du stile. Il faut remarquer que les Anglois n'aiment point une éloquence pompeuse, dont tous les mots étudiez semblent avoir été mis châcun à leur place, comme un Saint dans sa niche. Ils craignent qu'on ne veuille les surprendre, quand on vient à eux avec tout cèt apareil; ils apréhendent que tout cèt extérieur composé ne leur cache, ou ne leur déguise la Vérité. Ils aiment mieux la belle Nature toute simple, que toute cette Rhétorique étudiée & chargée, plutot que parée de mille ornemens étrangers. J'ai cru devoir expliquer ici un peu au long le gout des Anglois; parce que je suis comme assuré, qu'il y aura des gens, qui en lisant ces Sermons, s'écrieront *Sont-ce là des Sermons? N'est-ce donc que cela? Sont-ce là ces Sermons de l'Archevêque* Tillotson, *dont on fait tant de bruit depuis quelque tems, & dont on a parlé si magnifiquement?*

La méthode de cet Archevêque est d'expliquer premiérement en peu de mots, & sans faire d'ordinaire aucun préambule le sens de son Texte, & le but que l'Auteur sacré s'y propose. Il montre après cela les principales véritez, que son Texte renferme, il fait de ces véritez les Parties de son Discours, qu'il établit par tout ce que l'Ecriture & la droite Raison lui peuvent fournir de solides argumens.

Il y a de deux sortes de Sermons de cet Archevêque. Les uns ont été imprimez pendant sa vie, & les autres après sa mort. Quoi que les uns & les autres soient fort estimez, on préfére pourtant les premiers aux derniers, parce qu'on suppose, que l'Auteur les ayant fait imprimer lui-même, y a mis la derniére main. Les premiers ont été ramassez en un Volume *in folio*, dont il y a déja, pour le moins, trois Editions. J'ai la troisiéme, qui est de 1701. Il comprend cinquante quatre Sermons, avec un Discours sur la Régle de la Foi, pour répondre à Mr. *Serjeant*. Les Sermons Posthumes ont été imprimez successivement en quatorze Volumes *in* 8. Nous avons fait mention de quelques uns de ces Volumes, dans divers endroits de ces Nouvelles.

Les

Les huit Sermons, dont on vient de nous donner une Traduction Françoise, sont les huit premiers du Volume *in folio*, dont voici les Textes. *Job* XXVIII. 28. 2. *Pierre* III. 3. *Proverbes* XIV. 34. *Pseaume* XIX. 12. *Philippiens* III. 8. I. *Jean*. V. 3. II. *Timothée*. II. 19. *Philippiens*. III. 20. On prétend qu'un savant Evêque de France, qui passe pour un des plus excellens Prédicateurs, qu'il y ait dans ce Royaume, s'est beaucoup servi du troisiéme de ces Sermons, dans un qu'il a fait sur le même Texte.

Voici en général ce que Mr. *Tillotson* se propose dans ces huit Sermons. Il montre dans les deux premiers qu'il n'y a rien de plus déraisonnable, que l'Athéïsme & le mépris de la Religion. Il tâche de porter les hommes à la pratique de la Vertu dans le troisiéme & dans le quatriéme, par les grans avantages qui en reviennent à la Societé civile & aux particuliers. Dans les deux suivans, il traite un peu plus en détail de l'excellence de la Religion Chrétienne & il montre que la pratique de ses devoirs n'est pas accompagnée de tous ces embarras & de toutes ces difficultez, dont bien des gens

l'accusent. Enfin, dans les deux derniers il tâche de porter les hommes à la pratique de tous les devoirs du Christianisme, & il les y excite par l'engagement indispensable dans lequel ils entrent en embrassant cette Religion, & par les glorieuses récompenses, qu'elle promet après cette vie.

Pour faire voir, que c'est avec raison que nous avons dit, que les Savans, de même que les ignorans, peuvent lire utilement ces Sermons, nous donnerons une courte Analyse du premier, qui est le plus long de tous *.

M. *Tillotson*, après avoir expliqué le dessein de son Texte en peu de mots, fait voir 1. qu'il est fort ordinaire à l'Ecriture d'exprimer toute la Religion, par *craindre le Seigneur*, *se retirer du mal*, deux phrases qui se trouvent dans son Texte, & par quelques autres semblables. 2. Que ces deux expressions de *Job* sont très-propres à nous représenter la Religion. Après ces réflexions sur les paroles de son Texte, l'Auteur examine la Proposition qu'elles renferment, qui est que la Religion donne aux hommes la meilleure de toutes les connoissances, & le plus excellent degré de sagesse. Il justifie cette Propo-

posi-

* *Il contient* 108. *pages.*

position par trois moyens. 1. Par une preuve directe. 2. En faisant voir l'ignorance & la folie de l'irréligion & de l'impieté. 3. En défendant la Religion, contre les accusations dont la chargent les Impies & les Athées, quand ils disent qu'elle est accompagnée d'ignorance & d'imprudence. Comme la Religion comprend deux choses, la connoissance de ses principes, & une vie, qui y soit conforme; il fait voir sur la premiére, que la connoissance que la Religion donne aux hommes est la plus excellente de toutes les connoissances, tant parce que les choses qu'elle nous aprend sont les plus excellentes en elles-mêmes, que parce qu'elles sont celles dont la connoissance nous est la plus utile & la plus nécessaire. Il montre sur la seconde, que la Religion aprend aux hommes la véritable sagesse, puisqu'elle leur aprend à être sages pour eux-mêmes, & à l'être dans ce qui regarde leur principal & leur plus grand intérêt. Il expédie tout cela en peu de mots, pour en venir au plutot à l'ignorance & à la folie des Athées, sur quoi il s'arrête principalement.

Ceux qui sont profanes & libertins ne le sont que pour l'une de ces deux

raisons, ou parce qu'ils ne croyent pas les fondemens de la Religion, qui sont l'existence d'un Dieu, l'immortalité de l'Ame & les récompenses d'une autre vie, ce sont ceux qu'on apelle *Athées Spéculatifs*; ou parce qu'étant persuadez de ces véritez, ils ne vivent pas conformément à cette persuasion. Il n'est pas difficile de faire voir la folie de ces derniers; aussi Mr. *Tillotson* ne s'y arrête-t-il que peu de tems. Il s'attache principalement aux premiers, & prouve que l'Athéisme spéculatif est injuste & déraisonnable: 1. Parce qu'il ne donne aucune raison pertinente de l'existence du Monde. 2. Parce qu'il n'aporte point de bonne raison touchant le Consentement général des hommes sur l'Existence d'un Dieu. Quant à lui il prétend que ce Consentement n'est point fondé sur la Tradition, quoi qu'il avoüe que quand cela seroit, les Athées ne pourroient en tirer aucun avantage, puis qu'ils ne pourroient marquer l'origine de cette Tradition, sans en venir à l'origine du Monde. Il croit que ce consentement est fondé sur une impression de son existence, que Dieu a mise dans l'ame de tous les hommes. 3. Il prouve que l'Athéisme spéculatif est injuste & déraisonna-

ble, parce qu'il veut avoir des preuves plus évidentes des choses, que la nature même de ces choses ne le demande. 4. Parce que l'Athée prétend savoir ce que personne ne peut savoir. 5. Parce que l'Athéisme se contredit lui-même. On voit par là la fécondité de l'esprit de Mr. *Tillotson*, & l'abondance des matiéres, qu'il traite dans un seul Sermon. Nous ne ferons que quelques remarques, sur ces cinq Argumens contre les Athées.

S'il n'y a point de Dieu, il n'y a que deux maniéres de concevoir, que le Monde existe. 1. Que le Monde est éternel, non seulement à l'égard de sa matiére, mais même à l'égard de sa forme, & que pour ce qui regarde les choses principales, elles ont toujours subsisté telles que nous les voyons, sans avoir jamais eu de premiére cause de leur existence. 2. On peut croire que la matiére, qui compose le Monde, étant éternelle, & subsistant par elle-même, ce n'est purement qu'au hazard & au concours fortuit de ses diverses parties, qu'on doit attribuer toute cette diversité de corps; & ce bel ordre, qu'on voit dans l'Univers. On peut apeller les premiers *Athées Aristotéliciens*, quoi qu'ils différent d'*Aristote*

en ce qu'ils nient l'existence d'un Dieu, laquelle il reconnoissoit. Les autres sont les *Athées Epicuriens.*

A l'égard des premiers, il faut qu'ils avoüent, qu'il y a quelque Etre qui existe par lui-même, puis que nous voyons des choses qui existent. En sorte que la question entre nous & ces Athées consiste à savoir, quelle opinion est la plus croyable, ou celle qui pose que le Monde n'a point eu de commencement; mais qu'il a toujours été tel qu'il est aujourdhui, & qu'il y a eu de toute éternité une succession d'hommes & d'autres créatures, sans qu'il y ait jamais eu de premiére cause de son existence; ou celle qui pose qu'il y a eu de toute éternité un *Etre*, que nous apellons *Dieu*, que nous concevons revétu d'une bonté, d'une puissance & d'une sagesse infinie, & qui a créé le Monde & tout ce qu'il contient. Pour voir laquelle de ces deux opinions est la plus probable, il faut examiner les preuves que l'on allégue de part & d'autre, & les difficultez qui accompagnent ces deux sentimens. Or l'Auteur fait voir, 1. que les preuves que nous alleguons pour apuyer notre sentiment, sont fort bonnes, & aussi convaincantes que la nature des choses, dont il

s'agit,

s'agit, le peut permettre; mais que les Athées ne donnent pas la moindre preuve du leur. 2. Que l'opinion des Athées est exposée à de plus grandes difficultez que la nôtre.

Cette Question que le Monde a été créé, est une question de fait, qui ne se peut prouver, que par des Témoignages ou par des raisons probables. Les témoignages sur ce sujet sont la meilleure preuve. Que s'ils sont soutenus par des raisons probables, comme dans cette occasion, alors cette preuve a toute la force qu'elle peut avoir. A l'égard du témoignage, il y en a de deux sortes, l'un divin, & l'autre humain. Le premier ne doit pas être employé ici pour servir de preuve, ce seroit supposer ce qui est en question. Il faut pourtant avoüer, que les effets d'une Puissance divine, c'est-à dire, les Miracles, qui peuvent servir à convaincre un Infidelle, qu'il y a un témoignage divin, prouveront aussi bien à un Athée l'existence d'un Dieu. Mais, quand nous disputons contre ceux qui nient la Divinité, on ne doit pas supposer ce témoignage, on doit le prouver. Or tout argument qui prouvera ce témoignage Divin, prouvera aussi qu'il y a un Dieu.

A l'égard du témoignage humain, nous avons pour nous la Tradition générale & l'Histoire écrite, qui déposent également en notre faveur. Les plus anciennes Nations du Monde, les Egyptiens, les Phéniciens, les Indiens, les Habitans même du Perou, sans avoir eu commerce avec les autres Parties du Monde, depuis je ne sai combien de siecles, s'acordent tous, à reconnoitre un Dieu Souverain, qui a créé l'Univers. Les plus Anciens Philosophes, comme *Thalès*, *Anaxagore*, & *Pythagore*, ont reçu cette Tradition. *Aristote* lui-même, qui a été le grand défenseur de l'éternité du Monde, reconnoit ingénument que c'étoit une opinion ancienne, & une Tradition générale parmi les hommes, que toutes choses venoient de Dieu & qu'elles avoient été faites par lui. Voici un passage de *Maxime de Tyr* sur ce sujet, qui mérite de se trouver en plus d'un lieu. *Quoi qu'il en soit*, dit-il, *les hommes peuvent avoir des opinions différentes sur d'autres choses; cependant ils conviennent tous de cette Loi ou de ce Principe, qu'il y a un Dieu, qui est le Roi & le Pere de toutes choses. C'est ce que disent les Grecs: c'est ce qu'assurent les Barbares; c'est ce que soutiennent les Habitans de*

*de la Terre & de la Mer ; c'est ce que reconnoissent les Savans & les ignorans.*

Nous avons outre cela l'Histoire de *Moyse*, la plus ancienne qu'il y ait au Monde, & qui porte plus de caractéres de vérité, qu'aucune autre Histoire ancienne que nous ayons. Si le Monde étoit éternel, une Tradition ou une Histoire semblable n'auroient aucun fondement solide ; & si quelcun avoit jamais tenté de donner cours à une Tradition de cette nature, on ne peut comprendre comment elle auroit pû d'abord s'établir, & encore moins comment elle se feroit répanduë partout. Car, si le Monde est éternel, le Monde a toujours été peuplé, & si cela est, il ne fauroit y avoir eu de source commune, d'où cette Tradition ait pu couler dans toutes les parties du Monde. A moins de dire que le Monde n'ait, une fois eu qu'un seul langage, & qu'il n'ait vécu sous le même Gouvernement, ce qui n'est jamais arrivé, que nous sachions, depuis qu'il est peuplé, il n'y a effort, ni habileté, qui ayent pû rendre commune une Tradition de cette nature. Ce qu'on pourroit alleguer d'un déluge universel, dont peut-être une seule famille, sortie même d'un peuple grossier & barbare, se seroit sauvée, & auroit

auroit donné origine à cette folle imagination, qui se seroit répanduë ensuite, à mesure que les hommes se multiplioient; cela, dis-je, ne seroit qu'une misérable échapatoire, qui sera refutée dans la suite.

De plus, cette Tradition & cette Histoire se trouvent confirmées par des raisons très-probables. On ne voit aucune Histoire, ni aucune Tradition plus ancienne. N'étoit-il rien arrivé de mémorable pendant toute l'éternité, avant la guerre de Thébes, & la ruine de Troye? Ou le Genre humain n'avoit-il trouvé aucune voye pour le faire passer à la postérité? Si les hommes étoient de toute éternité, est-il possible, qu'ils eussent trouvé si tard l'art d'écrire? Mais, peut-être, les Annales des tems si reculez, se sont-elles perduës par quelques déluges universels, arrivez de tems en tems, & qui ont tout fait périr, à la réserve, peut-être, de deux ou de trois personnes, qui sont échapées, & qui ont commencé de nouveau à peupler le Monde? C'est le seul subterfuge, qui reste aux Athées. Mais ces prétenduës inondations générales ont été ou naturelles ou surnaturelles. Si elles ont été surnaturelles, comme tout homme en con-

conviendra, s'il examine combien il est difficile d'en donner une raison naturelle, il est aisé de comprendre, comment il n'y a eu qu'un petit nombre de personnes, qui en ayent été garanties, parce que cela dépendra de la volonté de l'Etre suprême, qu'on suppose avoir conduit ces choses, d'une maniére surnaturelle: mais c'est accorder qu'il y a un Dieu. Si elles ont été naturelles, il n'y a rien qui aît pû les empêcher de détruire, non seulement tous les hommes; mais aussi toutes les bêtes de la Terre. Or c'est la chose du Monde la plus étonnante, qu'un accident, qui, selon la propre supposition des Athées, étoit si naturel, ne soit jamais arrivé dans le cours d'une durée infinie. Ne croira-t-on pas plutot, que non seulement tout ce qui est probable, mais aussi que tout ce qui est possible arriveroit dans un si long espace de tems? De sorte que, si le Genre humain avoit eu son être de toute éternité, il y a grande apparence qu'il auroit péri; je dirois presque de toute éternité; mais je dirai, du moins, hardiment qu'il y a longtems qu'il ne subsisteroit plus.

La seconde probabilité, est fondée sur l'Histoire que nous avons de l'origine des Sciences & des Arts les plus

utiles

utiles en divers endroits de la Terre habitable. Il est impossible d'expliquer comment les Arts n'ont pas été inventez plutot, si le Monde est éternel; ou comment, s'ils ont été inventez, ils sont venus à se perdre; car ce qu'on pourroit alléguer d'un déluge universel a déja été refuté. Il est surtout bon de remarquer que par tout où l'on a cultivé les Arts & les Sciences, cette Tradition touchant le commencement du Monde, y a eu le plus de vogue, & y a été soutenuë avec le plus de clarté & de confiance.

La troisiéme raison probable que le Monde a eu un commencement, c'est que les diverses parties, qui le composent, sont naturellement corruptibles. C'est la preuve que le Poëte *Lucrece* employoit, pour prouver que le Monde n'est pas éternel, & cette preuve paroît convaincante.

Les Athées qui croyent le Monde éternel, n'ont que deux objections à nous faire. L'une regarde les difficultez qu'il y a à se former l'idée d'un Dieu, l'autre celles qui se trouvent dans la Création du Monde tiré du néant. On répond à la premiére, qu'on n'attribuë rien à Dieu, qui renferme quelque contradiction. Les vertus morales ne choquent point notre Raison: Les au-

autres perfections, telles que sont l'éternité, l'existence par lui-même doivent se trouver quelque part. Pourquoi ne les attribuerons-nous pas aussi-tôt à Dieu, qu'au Monde ou à la Matiére, qui en doivent nécessairement être revêtus, s'il n'y a point de Dieu. Nous disons que Dieu est un Esprit; mais quelque difficulté qu'il y aît à concevoir ce que c'est qu'un Esprit, il faut que l'Athée avoüe, qu'il y a un Etre ou un Principe réellement distinct de la Matiére, ou qu'il montre comment de la pure matiére, qui, de son aveu, est destituée de sentiment, & d'intelligence, & qui forment nécessairement, peut produire quelque chose, qui a du sentiment, de l'intelligence, & de la liberté. Touchant l'autre difficulté sur la production du Monde de rien; cette production marque bien un pouvoir infini, mais elle n'implique point contradiction. D'ailleurs il est aussi aisé de comprendre, que quelque chose qui n'existe point puisse être produite, que de concevoir qu'une chose existe par elle-même.

Pour ce qui regarde le Systême d'*Epicure*, qui a prétendu que le Monde s'étoit formé du concours fortuit des atomes, il n'est pas difficile d'en faire voir l'absurdité, c'est pour cela que nous ne nous y arrêterons point. L'Au-

L'Auteur passe ensuite à prouver que l'Athéïsme est déraisonnable, en second lieu, parce qu'il ne donne aucune bonne raison de ce consentement univerſel du Genre humain, sur l'existence de Dieu. Les Athées en allèguent trois principales, la Crainte, la Tradition, & la Politique. On les examine ici l'une après l'autre, & l'on prétend qu'elles sont toutes trois insoutenables. L'Auteur fait voir sur la derniére, 1. que ce n'est qu'une pure supposition, & que l'Athée ne sauroit prouver aucune des parties du Systême, qu'il se forge là-dessus. 2. Que l'Athée avoüe par là, que l'opinion de l'existence d'un Dieu contribuë beaucoup à maintenir le Gouvernement & le bon ordre dans le Monde, & que par conséquent elle est fort utile au Genre humain; en sorte que c'est grand dommage, que cette croyance soit fausse. 3. Que la supposition de l'Athée ne peut avoir aucune certitude, à moins qu'il ne soit vrai, *Que tout homme, qui tire quelque avantage politique des Principes des autres, leur doit avoir inspiré lui-même ces Principes.* Au lieu qu'il est beaucoup plus commun, parce qu'il est plus aisé, de faire servir à ses fins ces opinions ou ces principes, que l'on trouve déja dans l'esprit des

hom-

hommes, que de les y mettre.

Mais objectera-t-on, contre le consentement général, cette opinion sur l'existence d'un Dieu, ne conclut pas plus qu'il y en aît un véritablement; que la pratique de tant de Nations de servir & d'adorer depuis tant de siécles plusieurs Dieux, prouve qu'il y en a plusieurs réellement. On répond 1. que la plupart des Philosophes & des Sages de tous les Peuples & de tous les tems ont été là-dessus dans un sentiment opposé à la multitude. 2. L'ignorance grossiére & les égaremens des Payens sur la nature de la Divinité & de son culte sont une bonne preuve qu'il y a un Dieu; parce que cela fait voir que, malgré la corruption extrême, l'aveuglement & les ténébres où les hommes sont plongez, ils ne laissent pas de retenir quelque sentiment, & quelque crainte d'un Dieu; que la Religion est propre & tout-à-fait convenable à notre nature, & qu'enfin l'idée d'une Divinité est si profondément empreinte dans notre esprit, que les hommes aiment mieux adorer toutes sortes de choses, que de n'avoir pas quelque Dieu. 3. de là-même qu'on s'est forgé plusieurs Divinitez, on doit plutot conclurre qu'il y en a une véritable, qu'inférer,

férer, qu'il n'y en a point du tout. Il n'y auroit rien de contrefait, s'il n'y avoit rien de réel, qui donnât lieu de le contrefaire.

On fait voir en troisième lieu que l'Athéïsme spéculatif est absurde, parce qu'il exige plus d'évidence, que la nature des choses ne le permet. Tout ne peut pas être prouvé par des démonstrations semblables à celles des Mathématiciens. Il ne laisse pas d'y avoir des choses aussi sûres, que les Propositions de Mathématique les mieux démontrées.

En quatrième lieu l'Athée est déraisonnable, parce qu'il prétend savoir ce que personne ne peut savoir. Il prétend savoir, qu'il n'y a point de Dieu, & qu'il est impossible, qu'il y en ait un. Ce sont là des propositions négatives ; or les Propositions négatives, sont celles dont on peut avoir le moins de certitude. Il est même difficile, & le plus souvent impossible de les prouver, sur tout lors qu'elles nient absolument l'existence des choses, ou leur possibilité. Car après avoir dit tout ce qui se peut dire contre une chose, il sera toujours vrai, qu'il y a, peut-être, plusieurs choses, que nous ne connoissons point ; qu'il y en peut avoir beaucoup plus qu'il n'y en a, &

qu'ain-

qu'ainsi après toutes les raisons que nous avons alleguées contre l'existence d'une chose, il sera toujours incertain, si elle existe, ou si elle n'existe pas. On pourra voir dans l'Auteur comment il prouve que l'Athéïsme se contredit lui-même.

Il montre aussi que l'Athéïsme est imprudent & funeste, 1. parcequ'il va contre l'intérêt & le bonheur présent du Genre humain. 2. parce que le succès en est très-dangereux & plein d'incertitude. Tout ce que l'Auteur dit ici est parfaitement beau & bien pensé. Il fait voir que le Genre humain ne peut se passer d'une Divinité, & que dès qu'on la bannira de l'Univers, l'homme sera la plus malheureuse de toutes les Créatures: que ce seroit une perte mille fois plus grande pour le Genre humain, d'une conséquence plus funeste, & qui devroit nous causer plus d'affliction & plus d'horreur, que si le Soleil venoit à s'éteindre au milieu de sa carriére.

Enfin l'Auteur défend la Religion contre les accusations des impies, qui accusent les personnes pieuses de credulité, de singularité, & de faire un marché de fou. Rien n'est plus solide, ni mieux pensé que tout ce qu'il dit sur ce sujet, & je suis sûr que les personnes de bon gout ne pourront se lasser

de

de le lire. Le Libraire, qui a imprimé ces huit Sermons, se dispose à mettre les suivans sous la presse, si le Public paroit satisfait de son dessein. Le même a publié un *Sermon sur les Hébreux Chap. X. vers 22. par* Pierre Ysarn, *Ministre de l'Eglise Wallonne d'Amsterdam.*

## ARTICLE III.

La Langue. *On connoistra en quoy consiste l'utilité de cet Ouvrage, par la Lecture des Avertissement qui le précédent. Suivant la copie de Paris.* A Rotterdam, chez Elie Yvans. 1705. in 8. pagg. 402.

C'Est là mot pour mot le titre de l'Ouvrage, qui va faire le sujet de cèt Article. Le titre est suivi d'une courte Epître dédicatoire d'un Inconnu, qui doit être ou le Libraire, ou celui qui a procuré l'Edition du Livre, à un autre Inconnu, où l'on nous aprend que la modestie de l'Auteur ne lui a pas permis de se nommer, quoi qu'elle lui ait permis d'accorder à la vérité le recit des efforts qu'il fait, pour arriver à la perfection, qu'il y propose.

Après

Après cette Dédicace on trouve un *Avertissement*, ou des *Avertissemens* sur l'Ouvrage divisez en neuf Articles. L'Auteur nous y aprend le dessein qu'il a, & voici les termes dont il se sert. *Je ne me propose point d'autre but en mettant cèt Ouvrage au jour, que d'aporter quelque utilité à ceux qui le liront, en leur faisant part de l'attention & des réflexions continuelles, dont je me suis servi depuis quelques années, & dont je me sers tous les jours, pour bien gouverner ma langue; parce que j'ai toujours remarqué que rien n'est plus dangereux, que de ne la savoir pas régler, & qu'elle contribuë beaucoup au bien & au mal que nous ressentons. Ce ne sont point tant des leçons, que je donne aux autres*, dit l'Auteur un peu plus bas, *comme le recit des leçons, que je me suis données à moi-même, & que j'ai tâché de mettre en usage.*

Il se plaint qu'on trouve mille Auteurs, qui donnent de beaux préceptes, d'excellentes maximes, mais qu'il y en a peu qui les pratiquent. Pour lui il ne se contente pas de dire ce qu'il faut faire; il dit aussi ce qu'il fait. Peut-être, les autres Auteurs, qui ont donné des préceptes, ne se sont pas citez pour exemple, parce qu'ils ont cru que

cela seroit inutile, & qu'on ne les croiroit pas sur leur parole: peut-être ont-ils pensé qu'un Lecteur judicieux conclurroit que puis que les préceptes qu'ils donnoient étoient importans, ils faisoient leurs efforts de les mettre en pratique sans le dire. Quoi qu'il en soit, quand un Auteur est tout-à-fait inconnu, & qu'il nous dit qu'il pratique les préceptes qu'il donne, cette déclaration est assez inutile, parce qu'il n'y a qu'un sentiment de charité, qui puisse nous porter à le croire, sentiment qui doit s'étendre aussi, & peut-être avec plus de raison sur celui qui nous donne des préceptes de conduite, sans nous aprendre, qu'il est le premier à les pratiquer.

La méthode générale de l'Auteur est de proposer une maxime, toujours assez courte, & de l'accompagner ensuite d'une réflexion qui est beaucoup plus longue. Tout l'Ouvrage est divisé en vint-sept Chapitres, ou Articles principaux, dans châcun desquels il est parlé de la Langue d'un certain Caractére particulier. On y voit, par exemple, *La Langue de la Conversation*, *la Langue du Babillard*, *la Langue du Silentieux*, *la Langue du Diseur de bons mots*, *la Langue du Pelisson*, *la Lan-*

*gue du Railleur, la Langue de celui qui dispute &c.* L'Auteur enchasse adroitement dans ses réflexions divers passages en prose & en vers, comme de *Montagne*, de *Charron*, de *Rasine*, de *Pavillon*, &c. Nous joindrons à cette idée générale, un petit nombre d'exemples particuliers, afin qu'on puisse mieux connoitre cèt Ouvrage.

1. Dans le Chapitre du *Babillard*, l'Auteur donne cette Maxime, *Quiconque parle trop se trahit souvent soi-même.* Dans la Réflexion sur cette Maxime après avoir remarqué, que la destinée des Babillards est de ne pouvoir pas même faire leurs affaires les plus secrétes, il finit ainsi sa reflexion. „*Je* „*vous dis ceci en secret, n'en parlez à* „*personne je vous prie*, me dit un Ba„billard, après m'avoir étourdi l'oreil„le en m'y parlant de trop près; il en „va dire ensuite autant & aussi bas à „toutes les oreilles qu'il rencontre: je „lui serai assurément très-fidelle, car „à qui pourrois-je dire son secret, qui „ne l'ait apris de lui plutot que de moi? Cette réflexion me paroit judicieuse, mais il me semble que la fin n'en est pas tout-à-fait heureusement tournée, & que l'Auteur n'y dit pas bien nettement ce qu'il veut dire. Je crois

 qu'on

qu'on auroit pû s'exprimer plus simplement & plus nettement de cette maniére. *Car à qui pourrois-je dire son secret, qui ne le sache déja, il l'a dit lui-même à tout le monde?*

2. Dans le Chapitre de la Raillerie, la cinquiéme Maxime est exprimée en ces termes. *On ne raille point un Ami, quand on le prend pour la moitié de soi-même.* Voici la Réflexion sur cette Maxime. *Parce qu'on hait naturellement d'être soi-même raillé. Si je raille mon Ami avec raison je lui fais tort; sinon, je me fais tort à moi-même, du moins autant qu'à lui. L'amitié devroit toujours porter avec elle un privilége contre la raillerie: les amis, qui se raillent souvent, commencent par se craindre, continuent par s'éviter & se fuir, puis se querellent, & enfin deviennent ennemis.*

3. La troisiéme Maxime du Chapitre des Loüanges, est conçuë en ces termes. *Les moins loüables, sont souvent ceux qui loüent le moins.* La Réflexion sur cette Maxime commence ainsi; *Comme ils reconnoissent peu de mérite en eux, l'envie ne leur permet pas de vouloir en connoitre dans les autres. Ils regardent les loüanges, qu'ils pourroient leur donner, comme des reproches qu'ils se feroient à eux-mêmes.* Cela peut

peut être vrai quelquefois ; mais on trouve bien peu de gens, qui soient persuadez de leur peu de mérite ; s'ils ne le loüent pas là où ils le trouvent, c'est qu'ils croyent mieux valoir, que ceux à qui ils donneroient des loüanges.

4. La neuvième Maxime du même Chapitre est exprimée ainsi. *C'est faire une espèce d'injure à celui qu'on loüe, que de ne le pas loüer adroitement.* Voici la Réflexion qui l'accompagne. *Quelque vain qu'on soit dans le cœur, on n'avoüe jamais qu'on a de la vanité : cependant c'est vouloir engager un homme à la reconnoitre en soi, ou, du moins, vouloir faire croire aux autres qu'il en a, que de le loüer sans aucun ménagement ; & souvent par cette conduite, on s'attire plutot de l'indignation, que de la reconnoissance. Il ne faut pas tirer la vanité de ses retranchemens, pour la faire paroître ; elle a déja assez de peine à se cacher. Louez, sans paroitre vouloir loüer.* Je conviens & de la Maxime & de la Réflexion ; j'ajouterai seulement, qu'il y a de certaines personnes vaines, surtout parmi les Savans, qui n'ont ni éducation, ni monde, ni politesse, près desquels toutes les loüanges délicates & adroitement ménagées sont autant de bien-

bien perdu ; ils ne sentent pas même l'encens le plus fort, à moins que vous ne leur donniez de l'encensoir à travers le visage.

Il m'arriva, il y a déja bien du tems, qu'ayant loüé un certain Savant du premier ordre, mais qui n'avoit point de monde, à l'occasion d'un Livre qu'il avoit fait, & l'ayant loüé si fortement, que j'en rougissois presque pour lui ; il ne trouva pas que je l'eusse assez loüé, il m'en voulut du mal, & je ne crois pas qu'il me l'ait jamais pardonné.

5. Dans le Chapitre de la Flaterie, l'Auteur dit agréablement, qu'*on ne ferme jamais entiérement la porte aux Flateurs. Tout au plus, on la pousse doucement sur eux ; mais on la laisse toujours entr'ouverte.*

Au reste, il peut y avoir ici quelques maximes, qu'on trouvera dans quelques autres Ouvrages. L'Auteur en avertit dans sa Préface. *On remarquera peut-être ici quelques sentimens, qu'on aura remarqué ailleurs, & dont je ne cite point les Auteurs ; comme les Lectures, que je fais depuis quelques années, ne tendent qu'à régler ma conduite, je ne doute point qu'on n'en trouve ici beaucoup de vestiges, outre celles que j'ai citées. Je*

*reus*

*rens de tout mon cœur ces ſentimens à ceux à qui ils apartiendront*, &c.

La troiſiéme Maxime du Chapitre *de la Langue de celui qui promet*, apartient ſans contredit à Mr. *de la Rochefoucault. On ne promet ſouvent que ſelon ſes eſpérances*, dit notre Auteur, & *on ne tient ſes promeſſes, que ſelon ſes craintes. Nous promettons ſelon nos eſpérances*, avoit dit Mr. *de la Rochefoucau't; & nous tenons ſelon nos craintes.*

La ſeconde Maxime du Chapitre de la Langue des Femmes, ſe trouve, mais un peu plus dévelopée, dans les Lettres du Chevalier d'*Her.* Voici comment l'exprime notre Auteur. *De tous les ſecrets, il n'y en a point que les femmes gardent mieux, que celui de leur âge.* * *Vous ne ſongiez peut être pas*, dit le Chevalier d'*Her.* *à quoi vous vous exposiez en me rendant maître du ſecret de votre âge. C'eſt pourtant un ſecret, que le beau ſexe garde bien inviolablement; & je crois que c'eſt le ſeul. Pluſieurs femmes m'ont confié les affaires de leur Maiſon, leurs amours même, aucune ne m'a confié ſon âge.*

Le dernier Chapitre de cêt Ouvrage, eſt le plus long; puis qu'il comprend preſque la moitié du Livre. Il



* *Lettre XXXIV. de la I. Partie.*

a pour tître *la Langue de celui qui console*. Il contient diverses réflexions très-solides pour la consolation de l'homme dans les divers accidens, dont sa vie est traversée. En général la lecture de ce Livre ne peut être qu'utile & agréable; quoi que le stile n'en soit pas tout-à-fait pur, comme l'Auteur l'avoüe lui-même.

---

## ARTICLE IV.

MEDITATIONES SELECTÆ *de sublimi Hominis Scientia, compendiosè digestæ à* DAVIDE BRAUN, *S. R. M. Poloniæ Burggrabio Mariæburgensi & Æconomiæ Bellicæ Regni Commissario. Gedani. Anno* 1704. C'est-à-dire, *Méditations choisies, de la sublime Science de l'Homme reduites en abrégé par David Braun Burggrave de Mariembourg, pour sa Majesté Polonoise, & son Commissaire des Guerres*. A Dantzick. 1704. in 8. pagg. 352. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

IL N'Y a point de mot, quelque simple qu'aît été d'abord sa signification, qui ne devienne équivoque par la

la suite du tems, & cela pour plusieurs raisons. Je me contenterai d'en indiquer deux seules présentement. 1. Quelquefois des personnes, qui n'entendent pas bien la signification d'un mot, lui en donnent une autre ou un peu aprochante de la premiére, ou tout-à-fait différente; cette seconde signification s'introduit peu à peu, sans que la premiére s'abolisse; & ainsi un mot simple dans son origine, vient à signifier plusieurs choses & à être tout-à-fait équivoque. 2. La vanité des hommes, qui cherchent à donner des noms magnifiques à tout ce qui leur apartient ou qui les concerne, détourne certains noms de leur signification propre, pour leur en donner une tout-à-fait étrangére. C'est ce qui fait que tant de titres de dignitez signifient aujourdhui toute autre chose, que ce qu'ils ont signifié dans leur premier usage. Il en est arrivé de même au mot de *Démonstration.* Il n'a signifié d'abord, qu'une preuve si claire & si évidente d'une proposition, qu'elle peut passer ensuite pour principe, & pour aussi sûre que les Principes dont on l'a déduite. Aujourdhui, il n'y a point de raisonnement bon ou mauvais, foible ou fort, qu'on n'honore du titre glorieux de

Démonstration. Comme tout le monde croit que ses sentimens sont certains, il n'a pas de peine non plus à s'imaginer, que les raisons sur lesquelles il les apuye sont des Démonstrations.

Il en est arrivé de même au mot de *Méditation*. Il signifie proprement, lors qu'il s'aplique à quelques Discours, une suite de raisonnemens, où l'esprit va de lumiére en lumiére & de conséquence en conséquence, sans rien emprunter de dehors, & sans se servir de l'autorité que rarement, & plutot pour illustrer, que pour prouver les veritez que l'on découvre. Mais aujourdhui le mot de Méditation se donne indifféremment à toute sorte de Discours, apuyé ou sur la Raison ou sur l'Autorité, produit ou par la simple attention sur ses propres connoissances, ou par le moyen de sa lecture, de ses recherches, & par le secours de ses Recueils. C'est en ce dernier sens, qu'il faut prendre le mot de Méditation dans le Livre de Mr. *Braun*. On se tromperoit si l'on croyoit que ce Titre convient à son Ouvrage, dans le même sens qu'il convient, par exemple, au Livre que *Descartes* a intitulé de ce nom. Mr. *Braun* ne se pique point de tout tirer de son propre fonds. Le Livre qu'il nous donne,

donne, eſt autant, pour le moins, le fruit de ſa lecture, que celui de ſa Méditation. S'il apuye ſes propoſitions de raiſons évidentes, il ne néglige pas l'autorité, & l'on trouvera peu de Livres de la groſſeur du ſien, où il y ait un plus grand amas de tout ce qu'une lecture aſſiduë & de pluſieurs années peut avoir fourni.

I. Quoi qu'il en ſoit du tître de ce Livre, il eſt diviſé en quatre Méditations. La premiére traite de Dieu. L'Auteur y prouve, qu'en examinant tous les Etres, qui compoſent le Monde, & en montant par degré, des choſes inanimées aux animées, des animées aux ſenſitives, des ſenſitives aux intelligentes, &c. on parvient enfin à la connoiſſance d'un Dieu, qui les a toutes créées. Il ſoutient, qu'il n'y a jamais eu d'Athée, qui ait été pleinement perſuadé qu'il n'y a point de Dieu. Cet Etre ſouverain a imprimé ſi profondément dans l'ame de chaque homme ſon idée, qu'il lui eſt impoſſible de l'en effacer entiérement. L'Auteur prouve l'exiſtence de Dieu, par quatre argumens principaux. 1. par la contemplation des œuvres de l'Univers. 2. par la contemplation de nous-mêmes. 3. Par le mouvement de tou-

 tes

tes choses dans le Monde. 4. Par la fin de toutes les Créatures. Il y a ajouté en abregé un amas d'un grand nombre d'autres raisons, qu'il apelle *Farraginem argumentorum de existentia Dei remissivè*.

Il fait voir ensuite l'origine de la pluralité des Dieux parmi les Payens ; il raporte plusieurs témoignages des Philosophes & des Poëtes, qui ont assuré qu'il n'y avoit qu'un Dieu. Il soutient que sans la Révélation on peut difficilement connoitre la nature de la Divinité. Il parle ensuite des œuvres de Dieu, il montre que c'est librement qu'il a créé le Monde, que sa Providence n'empêche pas le Libre arbitre de l'homme ; & qu'il n'est point la cause du mal ni du péché, quoi qu'il ait permis qu'il arrivât. Il aporte les raisons de cette permission ; ou plutot il cite un passage de *Damascene* sur ce sujet, & renvoye à plusieurs Auteurs anciens & modernes qui ont traité cette matiére.

II. La seconde Méditation traite de l'Immortalité de l'Ame. L'Auteur y examine plusieurs Questions ; par exemple, ce que c'est que l'Ame, si elle est composée des Elémens, ou du Feu, si c'est un air subtil, ou le sang même,

même, si c'est un corps, si c'est le temperament, si c'est un nombre ou une harmonie; si elle est du nombre des corps céleſtes, s'il y a deux ames dans un corps; si elle est divisible; si la vie dans l'homme est dirigée, *dirigatur*, par l'ame raisonnable ou par les esprits animaux, si elle est toute dans le corps & toute dans chaque partie du corps, sur quoi l'Auteur est pour la négative. Il définit l'Ame *un Esprit uni hypostatiquement au Corps humain, & exerçant ses facultez nutritives & sensitives dans les organes du Corps, mais pourtant intelligente sans le secours d'aucun organe de ce même Corps, & pouvant subsister hors de lui.*

Après avoir examiné plusieurs sentimens sur l'origine de l'Ame, il rétablit celui qui sembloit avoir été banni des Ecoles Chrétiennes, & qui enseigne que les Ames sont *ex Traduce*, c'est-à-dire, qu'elles sont produites par nos parens, & que nous les recevons d'eux, de même que notre corps. Il est impossible, selon l'Auteur, que Dieu crée les Ames tous les jours, puis que, selon cette opinion, on ne peut jamais rendre raison de la propagation du péché Originel. Car, si Dieu crée l'Ame, il faut qu'il la

crée innocente. Comment donc peut-elle devenir criminelle. Le corps ne peut infecter l'Ame; parce que le corps est plus foible que l'esprit, & que l'ame résisteroit à cette corruption. D'ailleurs l'Ame est le siége du péché Originel, car S. *Thomas* l'a enseigné ainsi; & après l'autorité du Docteur Angelique il n'y a rien à dire. C'est aussi une impieté de croire, que Dieu ayant créé l'Ame innocente, & l'ayant unie au Corps il l'abandonne d'abord à la corruption; ou que demeurant dans son intégrité, il lui impute les péchez commis par *Adam*.

Une autre raison qui prouve que nos parens sont les Auteurs de nos Ames, c'est que sans cela ils ne porteroient pas à juste tître le nom de nos parens, puis qu'ils ne seroient les Auteurs que d'une partie de nous-mêmes, c'est-à-dire, de notre corps. Je passe sous silence les autres raisons de l'Auteur, parce qu'elles sont trop Scholastiques.

Il prouve l'immortalité de l'Ame. 1. Parce que nous sentons, que l'Ame agit sans le corps, & sans faire usage d'aucun de ses organes. 2. Parce qu'elle se meut par elle-même, & qu'elle est le premier principe du mouvement. 3. Parce que notre Ame est simple & immatérielle. 4. Notre propre con-

ſcience, qui nous fait eſpérer la béatitude ſi nous vivons bien, & le châtiment ſi nous vivons mal, eſt une preuve de notre immortalité. 5. Notre liberté, que rien ne peut ſurmonter. 6. La juſtice de Dieu, ſont encore de bonnes preuves de l'immortalité de l'Ame. Au reſte, l'Auteur prétend que les Payens ont connu le dogme de la Réſurrection, & il en cite divers témoignages. Il parle ſur la fin de cette Méditation de la Metempſychoſe, de la Métamorphoſe des corps, & des aparitions des Eſprits.

III. Le Souverain Bien & la Félicité de l'Homme ſont le ſujet de la troiſiéme Méditation. L'Auteur prouve que ce Souverain Bien de l'Homme ne ſe trouve point en lui-même ni dans aucune choſe extérieure. Il ſoutient qu'il conſiſte dans la participation & dans la jouiſſance de l'Etre ſuprême & éternel, c'eſt-à-dire, dans la vraye Religion, qui ſera perfectionnée dans la vie avenir. Il fait voir que la vie préſente n'eſt point propre pour le Souverain Bien, ni à l'égard du Corps, ni à l'égard de l'Ame. Il ſoutient que les Payens même ont avoüé qu'il y avoit une félicité à attendre après cette vie, tant pour le Corps, que pour l'Ame. Il

Il concilie tous les sentimens des Philosophes sur le Souverain Bien, en supposant qu'on doit les entendre de la vie a venir. Il refute les Juifs & les Mahométans, qui ont crû qu'on jouïroit des voluptez dans l'autre vie ; il fait voir quels sont les véritables biens du Corps & de l'Ame dont on y jouïra, & il concilie les sentimens de *Porphyre*, de *Platon*, & de *Varron*, sur la Résurrection.

IV. La quatriême & derniére Méditation, qui est subdivisée en deux Sections, traite de la Religion, ou du chemin qui conduit à la Souveraine Félicité. L'Auteur établit d'abord qu'il n'y a qu'une seule vraye Religion, ou qu'un seul chemin, pour parvenir à la félicité, ce qui fait voir combien est condamnable l'opinion de ceux qui croyent que toutes les Religions sont indifférentes. Il divise toutes les Religions, qu'il y a eu depuis le commencement du Monde en quatre principales, la Payenne, la Judaïque, la Chrétienne, & la Mahométane. Il montre qu'il y a toujours eu une véritable Eglise, qui a été la Gardienne des véritables révélations procedées de Dieu. Il passe ensuite à l'examen de la Religion des Payens. Il parle de

leurs

leurs Oracles, qu'il croit avoir été inſpirez par le Démon; des vers des Sibylles & des autres Révélations, dont les Payens ſe vantoient. Il croit que ce qui ſe trouve de vrai dans les vers des Sibylles eſt un reſte des anciennes Traditions des Patriarches, & que le reſte leur a été dicté par le Demon. Mais, peut-être, auroit-il mieux fait de dire, que ce qui nous reſte aujourd'hui des vers des Sibylles eſt entiérement ſuppoſé; comme l'ont fait voir pluſieurs ſavans hommes, & entr'autres *Blondel*, Mr. *Van Dale*, & Mr. *Mark* Profeſſeur en Théologie à Leide.

Il paſſe enſuite à la Doctrine des Philoſophes Payens, dont il fait voir la fauſſeté. Il nous donne après cela un abrégé de toute la Doctrine des Payens ſur le ſujet de la Religion. Il finit la premiére partie de cette derniére Méditation, par l'examen des principes de la Religion Mahométane & des Révélations dont elle ſe vante.

Dans la ſeconde Partie, il montre l'antiquité de la Religion Moſaïque, & de *Moyſe* le Légiſlateur des Juifs. Il prétend que les Payens ont emprunté beaucoup de choſes de lui, mais qu'ils ont corrompues, & dont ils ont fait un très-mauvais uſage.

Il

Il croit que les saints Livres ne leur ont pas été inconnus, & montre que la Providence les a conservez jusques à nous, sans être corrompus, au milieu de mille dangers, capables d'y aporter bien des changemens. Il entreprend de prouver ces six Théses contre les Juifs. 1. *Que* Moyse *& les autres Prophétes ont prédit un Messie, qui seroit Dieu manifesté en chair.* 2. Qu'*il viendroit dans un certain tems marqué, lors que le second Temple subsisteroit encore à Jerusalem, pour sauver toutes les Nations.* 3. Que *le Messie naîtroit à Bethlehem, d'une Sainte Vierge, de la Famille de* David. 4. Que *le Messie devoit être pauvre, affligé, mourir à une mort ignominieuse, être enseveli, ressusciter, & avoir un Royaume merveilleusement grand, mais spirituel.* 5. Que *la Loi cérémonielle de* Moyse *devoit cesser à la venuë du Messie, & que la Synagogue Juive devoit être reprouvée.* 6. *Que toutes ces Propositions ne peuvent convenir qu'à* Jesus-Christ. Notre Auteur tâche de faire voir, que nos plus grans Mysteres, comme la Trinité, l'Incarnation &c. n'ont pas été inconnus aux Payens. Il est vrai que les preuves qu'il en allégue ne sont pas toujours concluantes, tant parce qu'el-

les

les sont tirées d'Ecrits visiblement supposez, comme sont les vers des Sibylles, &c. que parce qu'il prend une légére conformité dans les expressions, pour une conformité dans la Doctrine. Il y a aujourdhui tant de savans hommes, qui ont discuté tous ces argumens, & qui en ont fait voir la foiblesse, qu'il semble qu'on ne devroit point les ramener sur la scéne, qu'on ne refutât en même tems les raisons de ceux, qui croyent que ce n'est point une monnoye de bon alloi. Notre Auteur finit en répondant à quelques Objections des Juifs contre les miracles & contre la Résurrection de *Jesus-Christ*, & contre la bonne foi des Apôtres, & en faisant voir l'innocence, la pureté, la sagesse &c. de la doctrine de *Jesus-Christ*. Il est rare qu'une personne engagée dans des emplois politiques ait autant de litterature & de savoir, qu'en fait paroitre Mr. *Braun* dans cèt Ouvrage. Peut-être ce Livre seroit-il plus parfait, si notre Auteur avoit autant d'habitude avec les modernes, qu'il paroit en avoir avec les Anciens.

## ARTICLE V.

NOUVELLE FORTIFICATION, *tant pour un Terrain bas & humide, que sec & élevé, Représentée en trois maniéres sur le contenu intérieur de l'Exagone à la Françoise, où l'on fait voir quelle est la force des fossez secs modernes, & de ceux qui sont pleins d'eau. Avec une Méthode moderne de fortifier les Places maritimes, aussi bien que celles qui sont situées sur le bord des Riviéres, & comment elles doivent être bâties. Comme aussi l'attaque de chaque méthode, comparée tant en sa force particuliére, qu'en sa dépense, à la Pratique de fortifier les Places à la Françoise. Par feu* MINNO *Baron de* COEHORN. *Général de l'Artillerie, Lieutenant Général de l'Infanterie, Directeur Général des Fortifications des Provinces-Unies, Gouverneur de la Flandre & des Forteresses sur l'Escaut, &c. Traduit du Flamand en François.* A la Haye, chez Henri van Bulderen. 1706. in 8.pagg.262 d'un caractére un peu plus gros, que celui de ces Nouvelles.

QUOI QUE le tître de ce Livre porte, qu'il a été composé par feu Mr. le Baron de *Coëhorn*, il ne faut pas croire, que ce soit un Ouvrage Posthume. Il avoit été imprimé avant la mort de l'Auteur; ce n'est que la Traduction Françoise, qui paroit depuis sa mort. Lors que nous l'annonçâmes dans nos *Nouvelles* du mois passé, nous croyions en pouvoir donner un Plan exact & bien circonstantié; mais après l'avoir lû, nous avons trouvé que cela étoit à peu près impossible, pour trois raisons principales; la première, c'est que ce que nous en dirions ne pourroit être bien entendu sans beaucoup de figures, qu'il nous est impossible de faire graver. La seconde, c'est parce que Mr. le Baron *de Coehorn* ne paroit pas s'être proposé de donner un Traité complet de Fortifications; mais de faire seulement des remarques pour montrer les défauts & les inconvéniens de la méthode moderne de fortifier pratiquée par les François, & pour faire voir que par sa méthode il remédie à ces défauts & à ces inconvéniens. Enfin, la troisième, c'est que l'Auteur se sert souvent de termes, que j'avoüe que je n'entens

pas,

pas, soit que ce soient des termes nouveaux inventez, pour exprimer des Ouvrages de Fortification tout-à-fait nouveaux, soit que la Langue Flamande, que je n'entens que très-imparfaitement, ait des termes par raport à la Fortification, qui lui soient particuliers. Je me contenterai donc de raporter quelques remarques de l'Auteur, & je marquerai en Italique les termes de l'Art & en particulier ceux que je crois ne pas bien entendre, & dont le Traducteur s'est servi, aparemment après son Auteur.

Il seroit impossible de raporter tous les changemens que Mr. *de Coeborn* a aportez à la maniére ordinaire de fortifier: nous nous contenterons d'en marquer quelques uns des plus importans. L'Auteur construit une *Contregarde*, qu'il apelle *Couvre-face* à cause qu'elle est placée devant la *Face*, & au lieu de la séparer du Bastion Capital par un fossé sec, large de 20. à 25. piés, comme a fait * *Speckle*, il la place au delà d'un fossé large de 20. à 24. toises; & muni d'un *Parapet* large de vint

* *Fameux Ingénieur Allemand, qui publia un Ouvrage de Fortifications en 1589. & qui a, dit-on, enseigné la méthode de fortifier, que les François se sont attribuée depuis.*

vint piés au ſommet; de ſorte que la baſe n'eſt que de 28. à 38. piés, afin qu'il ne reſte point de terrain aux Affiégeans, pour placer leur Contrebaterie.

Autrement, notre Auteur couvre les Flancs, par un ſecond rempart continué, qui, avec les Galeries, doit avoir 44. piés de baſe; ayant auſſi un Parapet large au ſommet de vint piés.

Il couvre auſſi ſes *Flancs Capitaux* d'un Orillon, auſquels il ne donne que dix toiſes d'épaiſſeur, ou un peu davantage, afin de faire battre ſes *Traditores* dans la brêche, par un Angle plus ouvert.

En ſecond lieu, il couvre ſes Flancs d'un Orillon en forme d'une tour de pierre, qu'il préfére à l'autre, parce qu'il ne diminue pas les *hauts flancs*, & qu'il augmente de beaucoup le Flanc du milieu, au lieu que les Flancs faits ſelon la méthode Françoiſe, diminuent tellement par l'Orillon, qu'ils en ſont raçourcis d'un tiers. D'ailleurs l'Orillon de notre Auteur eſt avancé de 24. toiſes devant le haut Flanc, & il le garantit par conſéquent bien mieux des coups croiſez. Enfin cette Tour donne de grans avantages dans les attaques.

Outre toutes ces maniéres de couvrir

vrir les Flancs, on trouve dans la suite de ce Livre divers autres feux entiérement couverts sur les Fossez secs des *Ravelins*, des *Cofres*, des *Galeries*, des *Caponiéres* enfoncées, & autres tels Ouvrages.

Notre Auteur met un fossé sec devant les Ravelins, & le couvre d'un second Rempart, afin que, quand les Assiégeans auront passé le Fossé plein d'eau avec leurs Galeries, & se seront logez sur ce Rempart, on puisse s'aprocher d'eux à couvert à tout moment, les incommoder par des feux d'artifice, & les chasser même des logemens. Car tant que les Assiégez pourront conserver l'usage de ces Fossez secs devant les Ravelins, les Assiégeans ne seront point en état d'attaquer le Ravelin. Et comment se logeront-ils sur la bréche les Assiégez pouvant à tout moment & à couvert s'aprocher d'eux de deux côtez, outre que les Assiégeans se trouveront entre les feux de ces *Tours* & des *Faces capitales*. Il faudra donc qu'ils ne donnent l'assaut, qu'après s'être emparez de tous les Fossez secs, qu'ils pourroient rencontrer en chemin.

Afin que les Assiégez ayent plus de *Front*, & moins d'empêchement pour incom-

incommoder les Assiégeans, tant dans leurs sorties, que dans leurs retraites, il fait faire un Fossé sec tout autour de *l'Ouvrage Capital*, qu'il couvre aussi d'un second *Rempart*, où les Assiégez, tant dans le *Ravelin*, que devant les *Faces Capitales*, pourront agir à couvert contre les Assiégeans, non seulement avec l'Infanterie, mais aussi avec la Cavalerie, quand ils voudront.

Les murailles sont aussi couvertes par un second Rempart. Que l'on bâtisse une muraille aussi forte que l'on voudra, elle ne pourra jamais résister à une puissante Artillerie; & quand cela se pourroit, les dépenses en seroient immenses. Mr. de *Coehorn* aime donc mieux la bâtir à peu de frais sur un fonds ferme, & la couvrir d'un Rempart; ce qui donne beaucoup de peine aux Assiégeans pour la battre. Une muraille ainsi couverte est fort avantageuse, tant par raport à l'épargne, que par raport à la défense.

Voici la description des Contrescarpes de Mr. de *Coehorn*, en nous servant des propres termes de son Traducteur.

„ Nous supposons, *dit-il*, pour cela
„ le Terrain en être élevé de quatre
„ piés au dessus le niveau de l'eau, com-

 „ me

„ me nous le trouvons en beaucoup
„ d'endroits de nos Provinces Unies.
„ De laquelle hauteur nous commençons à creuser le Chemin couvert de la *Contrescarpe* de trois piés au Parapet, en talussant jusqu'au niveau du fossé de la largeur de 12. toises. On place des logemens de Maçonnerie aux Angles rentrans de l'épaisseur de leur muraille & d'une & demie, ou bien de deux briques élevées à la hauteur de l'*Esplanade*, qui avec le Chemin couvert creusé est de sept piés & demi. Ces Murailles ont des creneaux tout autour, pour défendre le chemin couvert, qui est devant eux. Devant ces logemens, à la distance de trois piés de ces murs, régne un rang de Palissades, pour empêcher l'ennemi d'y attacher le *Petard*; & afin qu'il ne puisse ruiner ce logement de derriére par le canon qu'il pourroit planter sur l'*Esplanade*, nous faisons un Parapet dans le milieu dudit Chemin couvert, qu'on nommera *Traverse*, haut de sept piés & demi, & large au sommet de dix-huit piés, traversant le Chemin couvert jusqu'au fossé. Devant ces Traverses, comme aussi devant toute l'*Esplanade*, il y a deux *Banquet-*

„ *tes*; cette Traverse nous sert d'un se-
„ cond logement, qui rase tout le Che-
„ min-couvert. Et afin de les assurer
„ contre l'Escalade, on plante deux
„ rangs de Palissades devant ces Tra-
„ verses, qui font formées tant aux
„ murailles desdits logemens, qu'au
„ Parapet de l'*Esplanade* par d'autres
„ Palissades, où il faut faire des Bariéres.
„ Pour mieux garder le Chemin
„ couvert devant les logemens, nous
„ construisons un Coffre avancé de
„ six toises dans l'Esplanade, large de
„ huit piés, revêtu de planches, lais-
„ sant une ouverture en front d'un pié
„ & demi dessus l'Esplanade, le cou-
„ vrant de gazons contre les feux d'ar-
„ tifice. Ce *Coffre* répond dans le Che-
„ min couvert par de petits soûterrains;
„ on y fait des *Embrazures*, afin que de
„ ses Galeries l'on puisse tirer sur ceux,
„ qui pourroient avoir forcé le passage
„ du Coffre; & pour garantir les Palissa-
„ des, qui sont aux Traverses des Re-
„ dans, du canon des Assiégeans, nous
„ les ordonnerons tellement, qu'on les
„ puisse mettre debout & les abaisser par
„ le moyen d'une poutre tournante, de
„ la longueur environ de deux Toises.
Voila un petit échantillon des chan-
gemens que Mr. de *Coehorn* a faits à la
 ma-

maniére ordinaire de fortifier. Ceux qui voudront en avoir une idée plus étenduë, pourront lire son Livre, ou jetter seulement les yeux sur ses planches, dans lesquelles ils en aprendront plus dans un moment, que nous ne saurions leur en aprendre par un long discours. Nous ne nous arrêterons pas non plus à la maniére, dont il veut qu'on attaque les places, nous ne pourrions le faire sans le copier tout entier. Nous n'en avons déja que trop dit pour la plûpart de ceux qui lisent ces Nouvelles, & qui n'aiment pas ces sortes de Matiéres.

---

## ARTICLE VI.

*A* LETTER *to* EUSEBIA *occasioned by Mr*. TOLAND'S LETTERS *to* SERENA. C'est-à-dire, *Lettre à Eusebie à l'occasion des Lettres de Mr. Toland à Serena*. A Londres, chez Tim. Goodwin. 1704. in 8. pagg. 76. gros caractére.

ON peut déja soupçonner par le Titre de cet Ouvrage ce que l'Auteur s'y propose. Il paroit par le nom feint de *Serena* à qui Mr. *Toland* a adressé ses Lettres, qu'il a eu dessein de parler

ler à une personne ou délivrée des craintes, qui agitent l'homme pendant qu'il est sur la Terre, ou qu'il a eu dessein de mettre en cèt état. Et le mot feint d'*Eusebie*, à qui notre Auteur écrit sa Lettre, fait voir qu'il apelle à son secours la pieté contre les fausses doctrines, que Mr. *Toland* a voulu inspirer à celle à qui il écrit. Il n'y a rien, en effet, qui puisse nous délivrer sûrement des craintes, qui nous agitent que la pieté; & vouloir bannir la Religion de l'Univers pour en bannir la crainte, c'est à peu prés suivre le conseil que le Loup donnoit autrefois aux brebis, lors qu'il leur proposoit de faire alliance avec lui.

Quoi qu'il en soit, l'Auteur de la Lettre à *Eusebie* ne se propose pas pour principal but de refuter directement les opinions de Mr. *Toland*, il a crû qu'il lui suffisoit d'ordinaire d'en découvrir & d'en faire voir le venin, pour prévenir suffisamment le Lecteur. *Je me trouve obligé*, dit-il dès l'entrée, *en qualité de Chrétien, d'empêcher le mal, que peut causer un Livre si pernicieux.* Il ajoute peu après que ce Livre ne tend à rien moins qu'à bannir le Christianisme du Monde, quoi que Mr. *Toland* parle quelquefois avec respect

de la Religion Chrétienne.

* Il traite dans sa premiére Lettre de l'origine & de la force des Préjugez. Il examine pour cèt effet la maniére dont les enfans sont élevez, depuis leur naissance, jusques à ce qu'ils sont entiérement abandonnez à leur propre conduite; & il prétend faire voir, qu'il semble que tout le but qu'on se propose dans leur éducation, c'est de leur remplir la tête d'un très-grand nombre de préjugez & de les leur inculquer si bien, qu'ils ne puissent jamais s'en defaire. On ne sauroit desavoüer, que Mr. *Toland* ne dise bien des véritez parmi tout cela; mais on prétend qu'il y a bien du venin caché sous ces belles fleurs; & voici comment on le prouve. La *Serena* à qui écrit Mr. *Toland* doit être une femme Angloise, puis qu'il lui écrit en Anglois. L'Angleterre est donc renfermée dans l'Histoire qu'il fait des préjugez dont on remplit l'esprit des enfans; c'est en Angleterre, comme ailleurs où on leur inspire ces préjugez. Ainsi quand il parle des cérémonies magiques & superstitieuses dont les nourrices & les sages-femmes se servent, quand les enfans sont venus au mon-

* *Mr.* Toland.

monde, il faut naturellement entendre le Baptême pratiqué généralement par tous les Chrétiens. *Il est vrai*, ajoute Mr. *Toland*, *qu'aucune de ces folles pratiques n'a alors aucun effet sur l'enfant, quelque vertu qu'on lui veuille faire croire dans la suite y être attachée.* On ne peut, dit son Adversaire, lire ces paroles sans horreur: car, quoi qu'il fasse semblant de ne vouloir indiquer par là, que certaines superstitions de l'Eglise Romaine ajoutées au Baptême, tant qu'il ne distinguera point ces superstitions, des pratiques qui ont été commandées par *Jesus-Christ*, on pourra croire que sa Satyre tombe sur les unes & sur les autres.

Mr. *Toland* condamne fort tout ce qui est enseigné dans les Universitez, & dont le seul fruit qu'on retire, selon lui, c'est d'avoir la peine de les oublier, après qu'on en est sorti. On accuse ici Mr. *Toland* de parler contre sa propre conscience. Dans l'Université de Cambridge, qui ne lui est pas inconnuë, on n'enseigne plus la Philosophie d'*Aristote*; ni la Scholastique. Il y a longtems qu'on y a introduit une maniére de philosopher libre & dégagée de l'autorité humaine. L'étude des Mathématiques est fort en vo-

gue dans la plûpart de ses Coléges, & depuis que Mr. *Lucas* y a fondé une Chaire de Lecteur en Mathématique, cette Chaire a été remplie par de si habiles Mathématiciens, qu'on n'en a point connu qui les surpassât depuis *Archiméde*. On soutient que bien loin qu'on n'aprenne rien dans ces Coléges, qu'on ne soit obligé d'oublier, quand on en est sorti, comme Mr. *Toland* le prétend, on n'y enseigne rien dont un homme sage ne puisse faire usage.

Il en est à peu près de même de l'Université d'Oxford: si on lit encore *Aristote* dans ses Ecoles & dans quelques uns de ses Coléges, ce n'est que pour l'uniformité, & pour garder un ordre fixe & une méthode dans les Disputes publiques. * Avoüons pourtant la vérité. Il seroit encore mieux de secoüer un joug importun; sans que l'amour de l'ordre & de la méthode soit assez fort pour obliger à continuer de s'y soûmettre. Est-il donc impossible d'avoir de l'ordre & de la méthode sans *Aristote*? Faut-il pour l'amour de l'ordre permettre qu'il soit plus long-tems assis sur un Thrône, qui n'apar-

* *Remarques de l'Auteur de ces Nouvelles.*

n'apartient qu'à l'aimable Vérité? La vie de l'homme est si courte, il a tant de choses utiles à aprendre, que des Disciples auront toujours sujet de se plaindre, quand, au lieu de leur enseigner la Vérité, on leur fera perdre leur tems à leur remplir la tête des imaginations creuses des Philosophes Payens.

Mais si notre Auteur n'a pas tout-à-fait raison de vouloir soutenir une coutume insoutenable, il en a beaucoup de loüer l'Université d'Oxford, parce que c'est elle qui a donné naissance à la Societé Royale, qui a eu tant de grans Philosophes parmi ses Membres. Il montre dans la suite, qu'on a à Oxford tous les secours possibles, pour faire des progrès très-considérables dans la Médecine, dans les Mathématiques, & dans la Philosophie. Mr. *Newton* & Mr. *Locke*, ajoute-t-il, ont aquis toute leur Science & ont fait toutes leurs découvertes, l'un à Cambridge & l'autre à Oxford. Mr. *Toland*, qui affecte de parler de ces deux Savans avec respect, doit avoüer qu'on aprend dans ces Universitez d'autres choses, que ce qu'on doit oublier dans la suite, si l'on veut être entendu. Les presses d'Oxford

ont roulé depuis trente ans sur un si grand nombre d'Ouvrages excellens en toutes sortes de Sciences, publiez par les Savans de cette Université, que cela suffit pour refuter toutes les fausses accusations de Mr. *Toland*.

On l'accuse lui-même dans la suite d'insinuer que les doctrines décidées dans les quatre Conciles Généraux, contre les Hérésies d'*Arius*, de *Macedonius*, de *Nestorius* & d'*Eutychès*, & qu'on enseigne dans les Universitez d'Angleterre, ne sont que des *ordures*, qui nous sont venuës d'Orient, *Ordures of the East*. On prétend que les Universitez d'Angleterre lui sont odieuses, parce qu'on y insinuë aux jeunes gens des principes contraires aux maximes des Indépendans.

On l'accuse d'avoir voulu insinuer que les Prêtres, dans la Communion Réformée, de même, que dans les autres Communions Chrétiennes, sont payez, non pour détromper les peuples, mais pour les retenir dans leurs erreurs, & que les doutes sur les joyes du Paradis & sur les peines de l'Enfer, suffisent pour autoriser leurs infinies contradictions; *tant ont de force*, ajoute-t-il, *les impressions de la crainte & de l'espérance quoi qu'elles soient toujours*

*son-*

*fondées sur l'ignorance.* Quelles sont ces Joyes du Paradis & ces peines de l'Enfer, si ce ne sont celles-là même que l'Evangile a mises en évidence, que tous les Chrétiens enseignent dans toutes les Communions, & qui, cependant, si Mr. *Toland* en est crû, ne sont que des préjugez, dont on remplit l'esprit des enfans? Notre Auteur conclut de tout cela qu'il a eu raison de dire que le dessein de la premiere Lettre de son Adversaire est de bannir du Monde toute persuasion d'une Révélation.

Il déclare ensuite que son but a été, non de faire voir que les doctrines de la Religion Chrétienne ne sont pas des Préjugez, mais que le dessein de Mr. *Toland* a été d'insinuer que c'en étoit. Pour le reste il renvoye aux Auteurs, qui ont solidement prouvé la vérité de la Religion Chrétienne. Il nomme en particulier *Grotius*, de la *Vérité de la Religion Chrétienne*, *Origines Sacræ* de *Stillingfleet* & sa Lettre à un Déiste. * *Que la Religion Chrétienne est raisonnable*, par *Jenkin*; les *Réflexions* de Mr. *Allix*, sur l'*Ancien & sur le Nouveau Testament*; la Réponse de *Browne* au Livre de Mr. *Toland*, que *le Christia-*



* *C'est un Livre différent de celui de Mr.* Locke, *sous le même titre.*

*nisme n'a point de mystéres*, *Christianity not Mysterious.* Les *Lectures* de Mr. *Bentley contre l'Athéisme*, & son *Sermon touchant la Révélation & le Messie.*

Mr. *Toland* attaque ensuite la Doctrine de l'Immortalité de l'Ame. Il nie d'abord que les Payens ayent apris cette vérité par aucune Révélation. Ce que quelques uns ont assuré, qu'ils l'ont aprise des anciens Livres des Juifs, peut, dit-il, être aussi facilement nié qu'affirmé. Il affirme ensuite hardiment, que cette doctrine est venuë d'Egypte. Que le peuple en fut * l'Auteur, qu'il l'enseigna à ses enfans, qu'enfin elle devint une partie de ce qu'on enseignoit à tous les hommes, comme cela arrive à toutes les opinions généralement reçuës, & qu'ainsi les Savans eux-mêmes l'aprirent, & l'adopterent avant qu'ils en eussent aucune raison. C'est là le Systême de Mr. *Toland*, qu'il est aussi facile de nier, qu'il lui a été facile de le produire ; pour lui rendre à peu près ses propres termes. Il fait ensuite de grans efforts, pour marquer toutes les oppositions que cette doctrine de l'Immortalité de l'Ame a trouvées dans le Mon-

* *Il se sert du mot* d'inventer *ou* controuver, invent.

Monde, il montre comment elle a été ouvertement combattuë par les Epicuriens, & plus indirectement par les Pythagoriciens. Il n'oublie pas même les Poëtes, dont il cite beaucoup de passages, comme si leur autorité étoit d'un grand poids.

Notre Auteur lui nie, qu'il soit facile de rejetter l'opinion de ceux, qui prétendent, que les Payens ont apris des Juifs le dogme de l'Immortalité de l'Ame. Le témoignage d'*Hérodote* ne sert de rien ici, puis qu'y ayant onze cens ans depuis *Moyse*, jusques à cèt Historien, ce tems est assez long, pour que les Egyptiens ayent apris cette doctrine des Juifs & ayent ensuite oublié de qui ils la tenoient. On fait voir que cela a pû très facilement arriver.

Mr. *Toland* croit, que ce qui fit naître aux Egyptiens la pensée de l'immortalité de l'Ame fut le grand soin qu'ils prenoient de leurs morts. Mais les anciens Hebreux en avoient-ils moins de soin que les Egyptiens? On n'a qu'à lire la Genése, pour répondre à cette question. Mais *Herodote* donne la gloire de cette découverte aux Egyptiens, il ne parle pas des Juifs; & cèt Historien avoit apris cela des Prêtres

 d'Egypte.

d'Egypte. Tout çela est vrai; mais tout çe que les Prêtres Egyptiens aprirent à *Hérodote* n'étoit pas certain. Ils lui contérent bien des fables, qu'il a insérées dans son Histoire.

Notre Auteur se plaint, que Mr. *Toland* soit allé chercher chez les Ecrivains Payens, l'origine de divers dogmes & de certaines pratiques, qu'il auroit trouvée plus sûrement dans les livres de *Moyse*, Auteur plus ancien & plus digne de foi que tous ces Payens. * J'avoüe que je suis surpris de la hardiesse avec laquelle certains Ecrivains entreprennent de prouver plusieurs faits historiques, par l'autorité des anciens Auteurs Payens, sans faire aucune mention de *Moyse*. Il leur semble qu'on rêve, quand on veut se servir de cèt Historien sacré pour établir quélques faits, & ils veulent qu'on croye qu'ils parlent sérieusement quand ils prouvent ces mêmes faits par l'Autorité d'un *Hérodote*, ou même d'un *Homére* ou d'un *Hésiode*. Il me semble, qu'avant que d'en venir là, ils devroient nous faire voir par de bonnes raisons, que l'autorité de *Moyse*, ne vaut pas celle de ces Auteurs profanes, ce qu'assurément ils ne feront jamais.

On

* *Reflexion de l'Auteur de ces N.*

On accuse encore Mr. *Toland* de faire les Idolatres beaucoup plus ridicules qu'ils ne sont. Il prétend, que s'ils ont adoré le Soleil, la Lune &c. ce n'est point à cause de leur beauté, de leur ordre, ou de leur influence, mais parce qu'ils ont donné à ces Astres les noms de leurs Héros, pour rendre leur mémoire immortelle d'une maniére sûre, & qui fut hors d'atteinte à l'injure des tems. Ce tour d'imagination est si singulier, qu'il faut de bonnes preuves, pour pouvoir le persuader. Il est beaucoup plus naturel de supposer, que les Idolatres ont donné le nom de leurs Héros au Soleil, à la Lune, &c. parce qu'ils attribuoient auparavant quelque sorte de Divinité à ces Astres. „ Le „ premier, dit notre Auteur, qui pensa à déifier son Ami ou son Bienfaicteur, doit avoir crû auparavant, „ que l'Ame de l'homme est immortelle, & qu'il y a quelque Divinité „ dans les Cieux, capable de deïfier „ son Ami mort. Supposons qu'*Osiris* & *Isis* ont été un Roi & une Reine d'Egypte. On déifia ce Roi & „ cette Reine après leur mort. Cela „ ne suppose-t-il pas que le Peuple, „ qui adora *Osiris* & *Isis*, crut qu'il y „ avoit dans les Cieux un Dieu pré-

„ ex-

„ existant, qui reçut les Amis de ces „ deux Princes dans sa demeure, & „ les en fit en quelque sorte participans. „ Nous pouvons nous assurer, que ce „ fut ainsi que les Anciens Egyptiens „ raisonnérent. Car ils voyoient bien „ qu'*Osiris* & *Isis* ne pouvoient pas se „ conférer l'Immortalité à eux-mê- „ mes; autrement ils auroient pû se „ garantir de la mort. Il s'ensuit donc, „ que le sentiment de l'Immortalité de „ l'Ame, a dû précéder les Consécra- „ tions ou les Apothéoses usitées par- „ mi les Egyptiens. Par conséquent, „ si nous faisons réflexion sur le tems „ dont nous parlons, dans lequel les „ raisonnemens Philosophiques étoient „ encore bien maigres & bien minces, „ nous conclurons, qu'ils avoient re- „ çu ce sentiment de l'Immortalité, „ d'une ancienne Tradition, que tous „ les Chrétiens doivent avoüer proce- „ der originellement de Dieu.

Il est aussi naturel de supposer, que quand les hommes eurent perdu la connoissance du seul & véritable Dieu, ils adorérent le Soleil, la Lune & les Etoiles, parce que c'étoit ce qu'ils voyoient de plus beau & de plus utile dans la Nature. C'est ce que l'Auteur établit par l'exemple de divers peu- ples,

ples, & par quelques autoritez.

Après avoir découvert le dessein de Mr. *Toland* dans ses Lettres à *Serena*, l'Auteur passe à deux autres Lettres du même, l'une écrite à un prétendu Gentilhomme en Hollande, & l'autre pour la défense de celle-là. Dans la premiére il montre comment, selon le Systême de *Spinosa*, le Monde n'a pû être fait, ni conservé sans une Divinité; dans la seconde il suplée à ce défaut. Il semble qu'il n'y a rien à dire jusques-là. Mais il n'en est pas de même de ce qui suit. Il traite avec beaucoup de douceur *Spinoza*, auquel il donne le titre de *Grand homme*, parce, dit-il, que c'est ainsi qu'il faut traiter tout le monde, dans les matiéres de pure spéculation, abandonnant leurs mauvaises actions, s'ils en font coupables au soin des Loix, & à la correction du Magistrat. Cependant il observe, & plus d'une fois, que ce Grand homme n'a pas voulu reconnoitre, que Dieu fût le premier Moteur.

Pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans le Systême de *Spinoza*, Mr. *Toland* soutient, que le mouvement est éssentiel à la Matiére, c'est à dire, que la Matiére peut se mouvoir d'elle-même.

me. Par ce moyen, ajoute notre Auteur, nous pouvons ſuppoſer qu'il prétend ſuppléer à tous les défauts du Syſtême de *Spinoza*, c'eſt-à-dire, *faire le Monde ſans le ſecours de Dieu.* Il apelle cette faculté de la Matiére de pouvoir ſe mouvoir *Action*, & il donne le nom de *Mouvement*, au mouvement local des parties de la Matiére.

Dans la Lettre, où il prouve ſon ſentiment, il dit qu'il n'eſt pas plus poſſible de concevoir la Matiére ſans mouvement, que de la concevoir ſans étenduë, parce que l'un en eſt auſſi inſéparable, que l'autre. Notre Auteur refute cette propoſition, en faiſant voir que nous avons une idée du repos auſſi bien que du mouvement, que ce repos ne peut convenir qu'à la Matiére, & que, par conſéquent, la Matiére pouvant être en repos, le mouvement ne lui eſt pas eſſentiel. L'erreur de Mr. *Toland*, eſt de ne pas diſtinguer la poſſibilité d'être mû du mouvement actuel, la diviſibilité de la diviſion. Un corps peut être diviſible ſans être actuellement diviſé, mais il ne peut être actuellement diviſé ſans un mouvement actuel. Ecoutons-le lui-même, & il ne ſera pas difficile de faire voir qu'on ne lui impute point. *Le ſentiment*

com-

*commun de la divisibilité de la Matiére*, dit-il, *est un Argument incontestable, qu'on ne peut la concevoir sans mouvement; puis que c'est le mouvement qui la diversifie ou qui la divise.* Qui ne voit que Mr. *Toland* confond la *mobilité* avec le mouvement. Il soutient dans la suite, que châque partie de Matiére est en mouvement, & qu'il n'y a rien dans la nature de semblable à ce que nous apellons le repos. Il soutient qu'il n'y a point de vuide, que ce que nous apellons les parties de la Matiére, ne sont que des maniéres différentes de concevoir ses *affections*, les distinctions de ses modifications; que par conséquent ces parties sont seulement divisées par la pensée ou rélativement, mais non pas réellement, ou absolument. Il faut cependant rendre justice à Mr. *Toland*, quand on lui objecte que, selon son Systême, il ne seroit pas nécessaire dans le Monde d'une Intelligence, qui présidât sur la Matiére, il répond que la seule Action & *Ré-Action* de la Matiére ne peut toute seul produire des Plantes & des Animaux.

AR-

## ARTICLE VII.

### *Extrait de diverses Lettres.*

DE *France*. On a imprimé depuis peu ici (Roüen) les *Métamorphoses d'Ovide* avec les Notes du R. P. *Jouvency* Jésuite, *in* 12. *pagg.* 466. Cette Edition est dédiée au Neveu du Pape. Ces Notes sont, à peu près, du même genre, que celles qu'il a données sur *Horace* dans sa premiére Edition. Il ne s'est point laissé entrainer par le Torrent des Interprêtes. Il les a suivis, quand il a jugé leurs interprétations raisonnables, & les a abandonnez, quand elles lui ont paru fausses. Il rejette, par exemple, l'opinion commune de ceux qui prétendent que par ces mots, *flammasque imitante Pyropo*, on doit entendre cette pierre précieuse, qu'on nomme escarboucle. Il soutient que c'est un certain métal mixte, composé d'une espéce de cuivre couvert d'une quatriéme partie d'or, pour lui donner de l'éclat. Il raporte à ce sujet un passage de *Pline Livre XXXIV. Chap.* 8. *Pyropi Bracteam* &c. & un autre de *Properce*

*Livre*

*Livre IV. Eleg.* 11. *Inducto fulgebat palma Pyropo*, pour faire voir que c'étoit un métal, & non pas une pierre précieuse. Peut-être que, pour défendre l'opinion commune on dira que *Pyropus* signifie quelquefois une Escarboucle, & quelquefois un certain mélange de metaux, & en ce cas le sentiment du P. *Jouvency* ne seroit pas le plus fort. Il a ajouté à la fin de ce Volume un *Appendix de Diis & Heroibus Poeticis*, néceſſaire pour l'intelligence des *Métamorphoses* d'*Ovide*, & des autres Poëtes.

Mr. *de L'Isle* Géographe vient de donner au Public une fort belle Carte en deux feuilles sous le Titre de *Theatrum Historicum*, qui comprend l'Etat de l'Empire Romain tel qu'il étoit l'an de N. S. 400. & de plus les Etats Barbares voisins du peuple Romain, ce que Mr. *Samson* n'avoit point fait dans sa Carte de cet Empire. Mr. *Samson* n'avoit poussé sa Carte que jusqu'à la moitié de la Perse, & Mr. *De L'Isle* pousse la sienne jusqu'au *Gange*, parce que nos Histoires s'étendent jusques-là. Il y fait paroitre même tout le Monde, par le moyen de deux petits suplémens en Hémisphéres, placez dans les coins de la Carte, qui auroient été en blanc.

Cette

Cette invention ne déplairra pas aux curieux. Le Plan de Mr. *De l'Isle* est d'ailleurs fort différent de celui de Mr. *Samson.* Les Longitudes ne sont point les mêmes, & plusieurs Latitudes y ont aussi des positions différentes. Les Pays, les Mers, le cours des Riviéres y ont changé de figure. L'Echelle de Mr. *De l'Isle* est plus grande d'une cinquiême Partie, que celle de Mr. *Samson*, quoi que les Pays soient plus petits dans celle de Mr. *De l'Isle.* Aux deux côtez de châque feuille de cette Carte, il y a une instruction, qui en fait assez voir le mérite.

Il paroit depuis quelque tems un Ouvrage de feu Mr. *Petitpied* Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Chanoine & Souchantre de l'Eglise de Paris, & Doyen des Conseillers au Chastelet. Il a pour tître. *Traité des Prérogatives des Ecclésiastiques dans l'Administration de la Justice. A Paris, chez Muguet* 1705. gros *in* 4. L'Auteur prétend que dès les tems les plus anciens le Sacerdoce a été joint à l'administration de la Justice: que depuis que les Laics y ont été admis, les Clercs ont toujours eu une préséance sur eux & conservé leurs prérogatives. Les preuves sont tirées principalement des Re-

Regîtres des Tribunaux Souverains, comme du Parlement, du Grand Conseil, & autres Conseils de sa Majesté. Le dernier de ces Arrêts est celui qui fut rendu l'année derniére en faveur de Mr. l'Archevêque de *Reims*, pour le Décanat au Conseil d'Etat.

On voit ici (Paris) un nouveau Livre, qu'on vend en secret, intitulé, *Notes sur le Concile de Trente touchant les points les plus importans de la Discipline Ecclesiastique, & le pouvoir des Evêques, suivant les décisions des SS. Péres, des Conciles, & des Papes, & les Résolutions des plus habiles Avocats sur ces matiéres, avec une Dissertation sur la réception & l'autorité de ce Concile en France. A Cologne, chez Pierre d'Egmont,* 1706. *in* 12. petit caractére, *avec permission des Supérieurs*, *pagg.* 353. sans l'*Addition*, qui en a 40. C'est proprement le résultat des Conférences sur le Concile de Trente, qui se tenoient il y a environ vint ans chez quatre Conseillers d'Etat, savoir Messieurs *Bignon*, le *Pelletier*, *Caumartin*, & *Bezons*. A la tête de ce Livre, il y a une fort belle Planche gravée, qui représente l'Assemblée du Concile de Trente; sur les deux côtez de la bordure de cette Planche, on voit en petit

petit les quatre Portraits avec les noms de Mrs. *de Bezons*, *Caumartin*, *le Pelletier*, *&* *Bignon*, & au haut de cette bordure on voit aussi en petit le Portrait avec le nom de Mr. *Racicot*, qui est connu pour un très-habile Jurisconsulte. Mr. *Racicot* proteste, que c'est à son insçu, qu'on l'a placé où il se voit dans la Planche, qui est au commencement de ce Livre. On connoit assez sa modestie, pour l'en croire sur sa parole. Il faudroit être d'une vanité insupertable, pour se mettre ainsi soi-même au dessus de quatre des plus grans Génies, que la France ait jamais produits. Voici quelle a été la naissance de ce Livre. Ces quatre Messieurs formérent, il y a plus de 30 ans, le dessein de concilier, s'il étoit possible, la discipline du Parlement de Paris & celle du Concile, qui sont fort différentes sur les points, qui sont traitez dans ces Notes. Pour cela, ils s'assembloient trois fois la semaine, les uns chez les autres & se traitoient tour à tour. Après le repas on agitoit quelque point. Mr. *Racicot* écrivoit ce qu'on arrêtoit. C'est véritablement toute la part qu'il a dans ce Livre, qui n'est que le résultat de différentes conférences. Après la mort de Mr. de *Bezons*,

on

on a trouvé ce resultat dans ses papiers, on l'a fait imprimer sans permission, comme on l'a trouvé, & sans se mettre en peine s'il y avoit assez d'ordre ou non. On dit que Mr. le Chancelier a expédié à Mr. *Racicot* la permission d'en faire une seconde Edition. Il pourra bien y retoucher. La Dissertation sur la réception du Concile en France, qui se trouve à la fin, n'est pas de mêmes Auteurs, mais d'un Docteur &c.

Il paroit ici (Paris) un Ecrit fort ample, qu'on dit être un Manifeste sur la conduite, que Mr. le Cardinal de *Bouillon* a tenuë à l'égard des ordres du Roi, pour parvenir au Décanat du sacré Colége. Voici ce qu'on en raporte. Mr. *de Bouillon* avoüe d'abord, qu'il a eu tort d'avoir pris avec trop de vivacité l'élection de Mr. de *Soubize* à la Coadjutorerie de Strasbourg; mais qu'il lui avoit paru fort extraordinaire, qu'on lui préferât un jeune homme, qui ne faisoit que sortir du Colége, après les services qu'il avoit rendus, & qu'il rendoit actuellement à Rome, & se trouvant du Corps de ce Chapitre, dans lequel il avoit plusieurs Amis. Il se justifie sur l'acceptation du Doyenné du sacré Colége, disant qu'il

s'étoit donné l'honneur d'écrire à Sa Majesté, & de lui représenter, qu'il seroit utile pour son service, & même glorieux à la Nation, qu'il acceptât cette diguité, le Cardinal *Cibo* étant à l'extrémité, & qu'ensuite il obéiroit aux ordres de Sa Majesté, & partiroit pour se retirer à Cluni. Sur cette remontrance, le Roi lui écrivit trois mots de sa main, & lui marqua qu'il auroit mieux fait d'obéir & de continuer son voyage, &c. Cette Lettre, qui lui avoit été envoyée par le Courier ordinaire, arriva plutot qu'elle ne seroit arrivée, à cause d'un Courier extraordinaire, à qui le paquet fut remis selon la coutume. Mr. de *Monaco* la lui signifia aussi-tôt, ce qui étoit contre l'usage. Mr. le Cardinal *de Bouillon* fait remarquer pour sa justification, que l'intention de Sa Majesté n'étoit pas qu'il la reçût si tôt, &, par conséquent, qu'il avoit cru pouvoir revenir à Rome sur l'avis qu'il eut de la mort du Cardinal *Cibo*, pour être en droit d'accepter le Decanat, &c. A l'égard de l'affaire de Mr. de *Cambrai*, il fait voir qu'il a exécuté fidélement les ordres du Roi, &c.

Le 14. de Novembre 1705. l'Academie Royale des Sciences fut ouverte

au

au Public. Mr. de *Fontenelles* y lut deux fort beaux Eloges funébres, l'un de feu Mr. *Bernoulli* de Basle Associé étranger à ladite Académie, & l'autre de feu Mr. *Amontons* Eléve de Mr. *Maraldi* Pensionaire Astronome dans cette illustre Compagnie.

Mr. *Varignon*, qui parla ensuite, proposa une Machine, qu'il apelle Manométre, dont il donna la description en suprimant le détail du calcul, pour ne pas ennuyer l'Assemblée. L'usage de cette Machine est de mésurer les différens degrez de pesanteur, de rareté, ou densité de l'Air, soit dans différens Pays en même tems, soit dans le même Pays en différens tems. Si l'expérience répond à ce projet, on peut dire que c'est une découverte fort utile aux Physiciens.

Mr. *de Tournefort*, qui parla le dernier, lut une fort longue Dissertation sur les maladies des Plantes, où il raporta quantité d'Observations curieuses, qu'il avoit faites dans son voyage de l'Archipel.

Quoi que la déscription de la Machine, que Mr. *Varignon* proposa & la Dissertation de Mr. *de Tournefort* fussent savantes & curieuses, le Public cependant ne paroissoit pas tout-à-fait

 con-

content ; parce que, comme ces Assemblées publiques ne se tiennent que deux fois l'année, on feroit bien aise que les matiéres, qui s'y traitent, ne fussent point si spéculatives, & qu'elles fussent de la portée de tout le Monde. La plûpart de ceux qui y vont pour satisfaire leur curiosité voudroient non seulement entendre, mais voir des choses, qui surprennent agréablement.

*De Hollande.* J'ai apris que le Sr. *Fritsch* Libraire de Leipsic imprime actuellement l'Histoire Critique du Symbole des Apôtres traduite de l'Anglois en Latin. L'Extrait que vous en avez donné a excité la curiosité de bien des gens, qui n'entendent pas l'Original, ils ne seront pas fâchez, qu'on leur aprenne cette nouvelle.

Le Sr. *Lombrail* Libraire à Amsterdam, imprime en François l'*Histoire de Virginie*, dont on voit l'Extrait dans les Nouvelles de ce mois. Le Sr. *Kuyper* Libraire de la même Ville imprime la Traduction des *Odes d'Horace* par le P. *Tarteron*.

Le Sr. *Foulque* Libraire à la Haye, qui avoit imprimé séparément la plûpart des Comédies de Mr. *Dancourt*, vient d'en faire un Recueil complet en six Volumes sous ce titre, *les Oeuvres*

*de*

*de Mr. Dancourt, contenant les nouvelles Piéces de Théatre qui se joüent à Paris. Ornées de Danses & de Musique.* Ces Piéces ne valent pas, sans doute, les excellentes Piéces de *Moliére.* Mais c'est presque ce qui a paru de meilleur, depuis cèt incomparable Comique.

## A V I S.

On a résolu de ne donner désormais les *Nouvelles* d'un Mois, qu'au commencement du mois suivant, selon la coutume de tous les autres Journalistes. Ainsi les *Nouvelles* du mois de Janvier prochain, ne paroitront que le premier de Février, celles de Février le premier de Mars, & ainsi de suite.

*Fautes à corriger dans les six derniers mois de 1705 dont on s'est aperçu, en les parcourant.*

Pag. 79. lig. 16. *c'est est*, lis. *c'en est.* pag. 96. lig. 25. *entre*, lis. *contre.* pag. 307. lig. 10. *Substance inconnuë de proprietez*, lis. *Substance inconnuë, qui est le sujet de proprietez*, pag. 309. lig. 23. *influence*, lis. *prescience.* pag. 440. lig. 12. *l'Astrologie.* lis. *l'Astrolabe.* pag. 476. lig. 12. *droit divin*, lis. *de droit divin.* pag. 494. lig. 12. *attachée*,

lis. *attaché.* pag. 526. lig. 6. *ressemblance*, lis. *vraisemblance.* pag. 616. lig. 1. *accuseir*, lis. *accuser.* & lig. 20. *François*, lis. *Françoises.* pag. 638. lig. dern. *Barbaces*, lis. *Barbares.*

---

# TABLE

## *des Matieres Principales.*

## Decembre 1705.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## *Pour les Nouvelles des six derniers Mois de 1705.*

### A.

*Bayle*,

G.



H.

L.



Locke,

del

N.



*New-*

*Re-*

S.



*Sub-*

*Fin de la Table Alphabétique.*